Library
University of Pittsburgh
Darlington Memorial Library
Class F372 Dar.
Book L59
v.2

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/histoiredelalouis002lepa

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE.
TOME SECOND.

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE;

Contenant la Découverte de ce vaſte Pays; ſa Deſcription géographique; un Voyage dans les Terres; l'Hiſtoire Naturelle; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs Origines; deux Voyages dans le Nord du nouveau Mexique, dont un juſqu'à la Mer du Sud; ornée de deux Cartes & de 40 Planches en Taille-douce.

Par M. LE PAGE DU PRATZ.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { DE BURE, l'Aîné, ſur le Quai des Auguſtins, à S. Paul.
La Veuve DELAGUETTE, rue S. Jacques, à l'Olivier.
LAMBERT, rue de la Comédie-Françoiſe.

M. DCC. LVIII.

Day
F372
L59
v.2
3415

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Graines & Légumes : Maniere de semer le Froment.

NOus avons vû dans la premiere Partie de cet Ouvrage quelle étoit la qualité des terres de la Louisiane : en examinant la nature du terrein, nous avons remarqué qu'il y avoit quelques Cantons plus propres à certaines especes de Plantes qu'à d'autres ; en même tems nous avons trouvé la plûpart de ces

contrées en état de produire & d'amener à une parfaite maturité toutes les graines qu'on voudroit leur confier. Il eſt donc à propos dans cette ſeconde Partie de préſenter au Colon induſtrieux les plantes & les arbres qu'il peut cultiver avec avantage dans ces terres dont il a la connoiſſance.

Je ſerai en cette ſeconde Partie de l'Hiſtoire de la Louiſiane, auſſi fidele & auſſi exact que je l'ai été dans la premiere : je ſuivrai toujours mon plan, & je m'efforcerai d'atteindre le but que je me ſuis propoſé, qui eſt d'inſtruire mes Lecteurs. N'ayant que la vérité pour guide, je n'appréhenderai point la plus fougueuſe critique ; & quoique dénué des ſecours de l'éloquence, j'oſe eſpérer que ceux qui cherchent à s'inſtruire, liront avec quelque plaiſir le détail que je vais faire des productions de la Louiſiane & des animaux qu'elle nourrit. Dans le ſéjour que j'ai fait dans ce Pays, où j'avois une Conceſſion & où j'ai demeuré ſeize ans, j'ai eu le loiſir d'étudier cette matiere, & j'y avois fait aſſez de progrès pour avoir envoyé en France à la Compagnie des Indes trois cens plantes Médecinales dignes d'attention, & dans leur terre.

On ne doit pas cependant s'attendre que je donne ici la deſcription de tout ce que la Louiſiane produit dans le genre végétal, ſa fertilité prodigieuſe ne me permettant point d'entreprendre un pareil ouvrage. Je parlerai particulierement de ce qu'il y a de plus utile aux Habitans, ſoit par rapport à leur propre ſubſiſtance & à leur conſervation, ſoit par rapport au commerce qu'ils en peuvent faire; j'y ajouterai la maniere de cultiver & de façonner les plantes qui ſont les plus avantageuſes à la Colonie (1).

Le Mahiz.

La Louiſiane produit pluſieurs ſortes de Mahiz, ſçavoir le Mahiz à farine; il eſt blanc, plat & ridé, mais plus tendre que les autres eſpeces; le Mahiz à *gru* ou à gruau, celui-ci eſt rond, dur & luiſant; de cette eſpece il y en a de blanc, de jaune, de rouge & de bleu: le Mahiz de ces deux dernieres couleurs eſt plus commun dans les terres hautes que dans la Baſſe-Louiſiane. Nous avons encore le petit bled ou petit Mahiz, ainſi nommé par-

Ses eſpeces différentes.

(1) Immédiatement avant les *réflexions ſur le Commerce* on trouvera *l'Agriculture, ou maniere de cultiver & façonner les denrées les plus utiles du Commerce.*

ce que ſon eſpece eſt plus petite que les autres ; on ſéme de ce petit bled en arrivant, afin d'avoir promptement de quoi vivre, parce qu'il vient fort vîte & qu'il mûrit en ſi peu de tems, que l'on en peut faire deux récoltes dans un même champ & la même année ; outre cet avantage il a celui de flatter le goût beaucoup plus que celui de la groſſe eſpece.

Sa deſcription. Le Mah'z, que nous nommons en France bled de Turquie, eſt le grain propre du Pays, puiſqu'on l'a trouvé cultivé par les Naturels. Il croît ſur une tige de ſix, ſept & huit pieds de hauteur ; il pouſſe des épis gros environ de deux pouces de diametre, ſur leſquels on a compté ſept cens grains & plus ; & chaque pied porte quelquefois ſix & ſept épis, ſelon la qualité du terrein. Celui qui lui convient le mieux eſt le noir & leger ; la terre forte lui eſt moins favorable.

Son utilité Ce grain, comme on ſçait, eſt très-ſain pour les hommes & pour les animaux, ſur-tout pour la volaille. Les Naturels l'accommodent de pluſieurs façons pour varier leurs mets ; la meilleure eſt celle d'en faire de la farine froide. Comme il n'eſt perſonne qui, même ſans appetit, n'en mange avec

plaiſir, je donnerai la maniere de le préparer, afin que nos Provinces de France qui recueillent de ce grain en puiſſent retirer la même utilité.

On fait d'abord cuire à moitié ce bled dans l'eau, puis on le fait égouter & bien ſécher. Lorſqu'il eſt bien ſec, on le fait grôler ou rouſſir dans un plat fait exprès, en le mêlant avec des cendres pour empêcher qu'il ne brûle, & on le remue ſans ceſſe afin qu'il ne prenne que la couleur rouſſe qui lui convient. Lorſqu'il a pris cette couleur, on paſſe toute la cendre, on le frotte bien, & on le met dans un mortier avec de la cendre de plantes de faviole ſéchées & un peu d'eau; enſuite on le pille doucement, ce qui fait créver la peau du grain & le met tout entier en gruau. On concaſſe ce gruau & on le fait ſécher au Soleil. Après cette derniere opération, cette farine peut ſe tranſporter partout & ſe garder ſix mois; il faut cependant obſerver qu'on ne doit point oublier de l'expoſer de tems en tems au ſoleil. Pour en manger, on en met dans un vaiſſeau le tiers de ce qu'il peut contenir; on le remplit preſque entierement d'eau, & au bout de quelques minutes la farine

Maniere d'en faire une bonne nourriture.

ſe trouve gonflée & bonne à manger. Elle eſt très-nourriſſante, & eſt une excellente proviſion pour les Voyageurs & pour ceux qui vont en traite c'eſt-à-dire, faire quelque négoce.

Cette même farine froide mêlée avec du lait & un peu de ſucre peut-être ſervie ſur les meilleurs tables ; dans le Chocolat au lait elle ſoutient très-long-tems.

On tire de l'eau-de vie du Mahiz, & on fait avec ce grain une bierre forte & agréable ; tout le Pays & ſur-tout les Côteaux fourniſſent du Houblon en abondance.

Le Froment, le Seigle, l'Orge & l'Avoine.

Le Froment, le Seigle, l'Orge & l'Avoine viennent très-bien dans la Louiſiane ; mais je dois avertir d'une précaution qu'il eſt néceſſaire de prendre à l'égard du froment. Lorſqu'on le ſéme ſeul, & comme on fait en France, il croît d'abord à merveille ; mais lorſqu'il eſt en fleur, on voit au bas de la tige quantité de goutes d'eau rouſſe, qui s'y amaſſent pendant la nuit à la hauteur de ſix pouces & diſparoiſſent au lever du Soleil. Cette eau eſt ſi âcre, qu'en peu de tems elle ronge la paille, & que l'épi tombe avant que le grain ſe ſoit formé. Pour prévenir ce mal-

heur, qui ne vient que de la trop grande force du terrein, il faut mêler le froment que l'on veut sémer, de seigle & de terre séche, de telle sorte qu'il y ait autant de terre que de froment & de seigle. Le froment ainsi sémé chir est à l'abri de tout accident. C'est la méthode que j'ai suivie, & j'ai eu la satisfaction d'envoyer à la nouvelle Orléans une gerbe de froment, pour désabuser ceux qui publioient qu'on ne pouvoit en recueillir dans ce Pays. Ainsi je suis persuadé que lorsque par une culture assidue cette terre aura été un peu dégraissée, on pourra sans crainte y sémer le froment de la même maniere qu'on le séme en France.

Méthode pour sémer le Froment.

Ce qui m'engagea à faire cette expérience, fut le souvenir de ce que j'avois vû étant encore en France, dans une Province où je faisois bâtir. Un jour que je m'amusois à chasser, j'apperçus un Laboureur qui sémoit du froment mêlé de seigle par moitié; je lui en demandai la raison, vû que la terre me paroissoit excellente. Il me répondit que cette terre étoit à la vérité très-bonne, mais en même tems trop neuve pour y sémer du froment pur, qui ne pourroit soutenir l'acide de

cette terre qu'il venoit de défricher & qui avoit été un Bois taillis comme celui que je voyois à côté ; au lieu que le ſeigle ne craignant point cet acide, conſerveroit ainſi le froment ; il m'ajouta qu'il en uſoit ainſi toutes les fois qu'il ſémoit une terre nouvellement défrichée. J'ai vû de l'orge & de l'avoine dans le Pays de trois pieds de haut.

Le Ris. Le Ris que l'on cultive en ce Pays a été tiré de la Caroline. Il réuſſit à merveille, & l'expérience y fait voir, contre le préjugé commun, qu'il ne veut pas avoir toujours le pied dans l'eau. On en a ſémé dans le Pays plat ſans l'innonder, & on l'a recueilli bien nourri & d'un goût très délicat. Cette fineſſe de goût ne doit point ſurprendre, elle eſt le partage de toutes les plantes qui croiſſent loin des lieux aquatiques & ſans le ſecours des arroſemens. J'ignore ſi depuis que je ſuis revenu de la Louiſiane on a eſſayé d'en ſémer ſur les Côteaux. On peut faire deux récoltes ſur le même pied ; mais la ſeconde eſt maigre ſi on n'y met pas l'eau.

Les Féves. On a trouvé dans ce Pays des Faſioles rouges, noires & d'autres couleurs, que l'on a nommées féves de

Coton sur Pied.

Ris sur Pied.

Feves apalaches

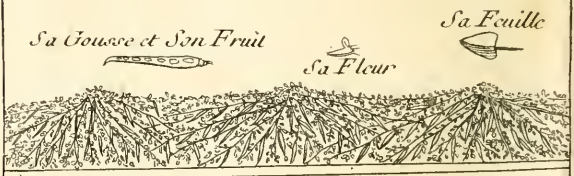

Butes de Patates

Cette plante ne porte ny Fleure ny Graine

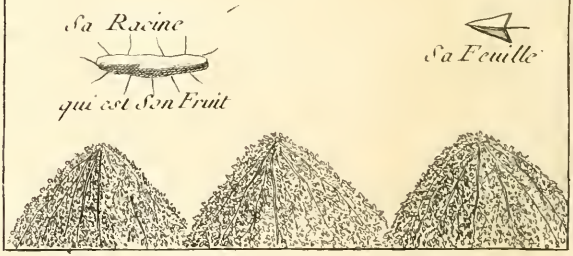

quarante jours, parce qu'il ne leur faut que ce peu de tems pour croître & être bonnes à manger vertes.

Les Féves Apalaches ſont ainſi nommées, parce qu'on les a reçues d'une Nation de Naturels qui porte ce nom. Ils les tenoient, ſelon toute apparences, des Anglois de la Caroline, où elles avoient été apportées de Guinée. Leurs tiges rampent par terre de quatre à cinq pieds au-moins de longueur; leurs feuilles ſont unies & à peu près de la même forme que celle du lierre qui s'attache aux murs; mais elles ſont molles & graſſes; elles ſont ſemblables aux favioles, quoique beaucoup plus petites, de couleur de chair bazanée, ayant une tache noire autour de l'endroit par où elles tiennent à la gouſſe, qui eſt de ſix pouces de longueur, ſouvent de ſept & huit, & où elles ſont au nombre pour le moins de huit & quelquefois de quinze. Ces féves ſont tendres à cuire & très délicates, mais douces & un peu fades.

Deſcription des Féves Apalaches.

Les Patates ſont des racines plus communément longues que groſſes; leur forme eſt inégale, & leur peau fine eſt ſemblable à celle des topinambours. Elles ont la chair & un goût ſu-

Les Patates.

cré de bons marons. Pour en faire venir, on éleve la terre en buttes ou en ſillons élevés & larges d'un pied & demi, afin qu'elle ſoit moins humide & que le fruit ait meilleur goût : auſſi choiſit-on la terre la plus maigre, comme celle des Côteaux : on coupe enſuite par tranches les patates les plus menues, en obſervant qu'il y ait un œil à chaque tranche ; car c'eſt de cet œil que ſort la plante & ſon fruit. On en met quatre à cinq tranches dans la tête de la butte ; en peu de temps elles pouſſent des tiges qui rampent ſur terre, & qui ont juſqu'à quatre pieds & plus de longueur. On coupe ces tiges à la mi-Août à ſept & huit pouces près de terre, & on les plante couchées en croix double, dans la tête d'autres buttes que l'on a préparées. Ces dernieres ſont les plus eſtimées, tant à cauſe de l'excellence de leur goût, que parce qu'elles ſe conſervent mieux pendant l'Hyver. Pour les garder dans cette ſaiſon, on les fait ſécher au Soleil auſſi tôt qu'elles ſont arrachées ; on les ſerre en un lieu bien ſec & bien clos, & on les couvre de cendre, ſur laquelle on répand de la terre bien ſéche. On les fait cuire comme des marons dans la braize, au

Leur culture.

Maniere de les faire cuire.

four, ou dans l'eau ; mais la braize & le four leur donnent un meilleur goût. Elles se mangent séches ou coupées par tranches dans du lait sans sucre, parce qu'elles le portent avec elles ; on en fait aussi de bonnes confitures Quelques François en ont tiré de l'eau-de-vie.

Les Giromons sont des especes de potirons. Il y en a de deux sortes : les uns sont ronds, & les autres en forme de Corps de chasse ; ces derniers sont les meilleurs, ayant la chair plus ferme, d'un sucre moins fade, contenant moins de graines, & se conservant beaucoup plus que les autres ; ce sont aussi ceux dont on fait des confitures. Pour cet effet on les taille en forme de poire ou de quelqu'autre fruit, & on les confit ainsi avec fort peu de sucre, parce qu'ils sont naturellement sucrés. Ceux qui ne les connoissent pas, sont surpris de voir des fruits entiers confits, sans trouver au dedans aucun pepin. On ne mange pas seulement les Giromons en confiture ; on les met encore dans la soupe, on en fait des bignets, on les fricasse, on les fait cuire au four & sous la braize ; & de toutes les façons ils sont bons & agréables.

Giromons.

Leur bonté.

Melons. Toute ſorte de Melons croiſſent à ſouhait dans la Louiſiane ; ceux d'Eſpagne, de France, & les melons Anglois, que l'on nomme melons blancs, y ſont infiniment meilleurs que dans les Pays dont ils portent le nom : mais les plus excellens de tous ſont les melons Melons d'eau. d'eau. Comme ils ſont peu connus en France, où l'on n'en voit guéres que dans la Provence, encore ſont-ils de la petite eſpèce, je crois que l'on ne trouvera point mauvais que j'en donne la deſcription.

Sa deſcription. La tige de ce melon rampe comme celle des nôtres, & s'étend juſqu'à dix pieds de l'endroit d'où elle ſort de terre. Elle eſt ſi délicate, que lorſqu'on l'écraſe en marchant deſſus, le fruit meurt ; & pour peu qu'on la froiſſe, il s'échaude. Les feuilles ſont très découpées, d'un verd qui tire ſur le verd de mer, & larges comme la main quand elles ſont ouvertes. Le fruit eſt ou rond comme les potirons, ou long : il ſe trouve de bons melons de cette derniere eſpece ; mais ceux de la premiere eſpece ſont plus eſtimés, & meritent de l'être. Le poids des plus gros paſſe rarement trente livres ; mais celui des plus petits eſt toujours au deſſus de dix

Melon d'eau

Sa Graine
est plate

Son Fruit
un pied et
demi de long

Sa Feuille
8 a 9 pouces de large

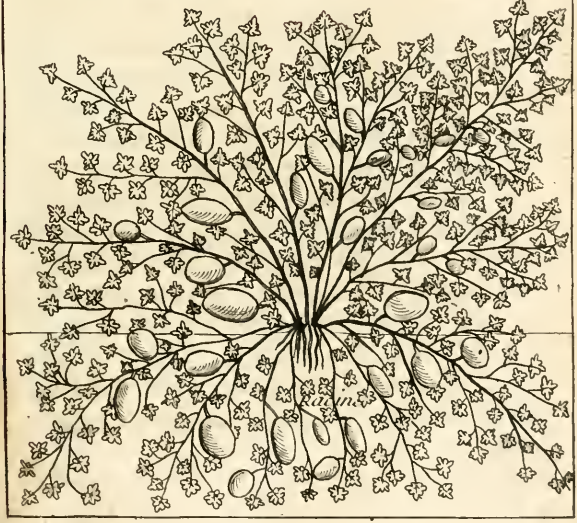

livres. Leur côte est d'un verd pâle, mêlé de grandes taches blanches, & la chair qui touche à cette côte est blanche, crue, & d'une verdeur désagréable ; aussi ne la mange-t-on jamais. L'intérieur est rempli par une substance légere & brillante comme une neige qui seroit de couleur de rose : elle fond dans la bouche comme feroit la neige même, & laisse un goût pareil à celui de cette eau que l'on prépare pour les malades avec de la gelée de groseille. Ce fruit ne peut donc être que très rafraîchissant, & il est si sain que de quelque maladie que l'on soit attaqué, on peut en satisfaire son appétit sans crainte d'en être incommodé. Les melons d'eau d'Afrique ne sont point à beaucoup près si délicieux que ceux de la Louisiane.

Sa bonne qualité.

La graine du melon d'eau est placée comme celle du melon de France ; sa figure est ovale, plate, aussi épaisse à ses extrémités que vers son centre, & a environ six lignes de long sur quatre de large : les unes l'ont noire & les autres rouge ; mais la noire est la meilleure, & c'est celle qu'il convient de semer pour être assuré d'avoir de bons fruits, pourvû qu'on ne la mette pas dans des

Sa graine.

terres fortes, où elle dégénéreroit & deviendroit rouge.

Légumes d'Europe. Tous les Légumes que l'on a portés d'Europe en cette Colonie y réuſſiſſent mieux qu'en France, en les mettant toutes fois dans un terrein qui leur convienne, car il y auroit de la ſimplicité, pour ne rien dire de plus, de croire que les oignons & autres plantes bulbeuſes y viendroient dans un terrein mol & aquatique, lorſque par tout ailleurs il leur faut une terre ſéche & légere.

CHAPITRE II.

Des Arbres Fruitiers de la Louisiane.

La Vigne. LA Vigne est si commune dans la Louisiane, que de quelque côté que l'on aille, depuis la Côte jusqu'à cinq cens lieues vers le Nord, on ne peut faire cent pas sans en rencontrer ; mais à moins qu'il ne s'en trouve quelque ceps heureusement exposé à découvert, on ne doit point s'attendre que son fruit ait la maturité requise. Les arbres auſquels elle s'attache sont si hauts, d'un feuillage si épais, & leurs intervalles si remplis de cannes dans les bas fonds, que le Soleil ne peut échauffer la terre ni mûrir le fruit de cette plante. Je n'entreprendrai point de décrire toutes les especes de raisins que ce Pays produit, il n'est même guéres possible de les connoître toutes ; je ne parlerai seulement que de trois ou quatre.

Ses especes. Le premier Raisin dont je ferai mention n'en mérite peut-être pas le nom, quoique son bois & sa feuille soient assez semblables à la vigne ; il ne vient

Premiere espece.

point par grappes, & on n'en voit jamais tout au plus que deux grains enſemble. Il a la forme à peu-près, la couleur & la chair de la prune de damas violet, & ſon pepin qui eſt toujours unique, reſſemble fort à un noyau. Quoique ſon goût n'ait rien de gracieux, il n'eſt pas cependant de l'âcreté déſagréable du Raiſin que l'on trouve aux environs de la nouvelle Orléans.

Autre eſpece.

Sur le bord des Prairies on trouve une vigne dont le ſarment reſſemble à celui du Raiſin pineau de Bourgogne. On tire de ſon fruit un vin aſſez paſſable, lorſqu'on a l'attention de l'expoſer au Soleil en Eté, & au froid en Hyver; c'eſt une expérience que j'ai faite, & je dois ajouter que je n'ai jamais pû en faire du vinaigre.

Raiſin de Corinthe.

Il eſt un autre Raiſin que je ne ferai point de difficulté de ranger dans la claſſe des raiſins de Corinthe. Il en a le bois, la feuille, la groſſeur & le ſucre. La verdeur qu'il conſerve ne vient que du défaut de maturité qu'il ne peut acquérir dans l'ombre épaiſſe des grands arbres auſquels cette vigne s'attache. S'il étoit planté & cultivé en plein Champ, je ne doute point qu'il n'égalât le raiſin de Corinthe auquel je l'aſſocie.

On a trouvé ſur des Côteaux bien expoſés, à la hauteur de trente & un degrés de latitude Nord, des Raiſins muſcats de couleur ambrée, de très bonne qualité & fort ſucrés : toutes les apparences ſont qu'on en feroit de très-bon vin, comme on ne peut douter que ce Pays n'en produiſît d'excellent, puiſque dans le terrein humide de la nouvelle Orléans les plans que quelques Habitans de cette Ville ont apportés de France, ont fort bien réuſſi, & leur ont donné de bon vin. Muſcat.

Je ne puis m'empêcher à ce ſujet de rapporter ce qui arriva dans cette Capitale à un Habitant, par où l'on pourra connoître quelle eſt la fertilité de la Louiſiane. Il avoit planté dans ſon jardin une treille de ce muſcat, dans le deſſein d'en faire par la ſuite un berceau. Un de ſes enfans entra avec un petit Negre dans le jardin, qui ſe trouva ouvert par hazard ; c'étoit au mois de Juin, tems où le raiſin eſt déja mûr en ce Pays. Ces deux enfans attaquerent une grappe de muſcat ; & n'eſpérant pas avoir le temps de la manger ſur le lieu, ils réunirent leurs efforts pour l'arracher & l'emporter. Ils en vinrent à bout en caſſant le bois d'où pendoit la grap- Double Vendange dans le même Eté.

pe. Le pere ſurvint, & après le bruit ordinaire en pareille occaſion, il coupa & tailla ce ſarment caſſé. Comme on avoit encore pluſieurs mois de belle ſaiſon, le cep pouſſa de nouveau bois, & donna encore du fruit qui mûrit & fut auſſi bon que le premier.

Piacminier. Le Piacminier, que les François de la Colonie nomment Placminier, a la feuille & le bois aſſez ſemblable à notre Neflier : ſa fleur, large de quinze lignes, eſt blanche, & compoſée de cinq pétales. Son fruit eſt gros comme un gros œuf de poule ; il a la forme de nos nefles, mais ſa chair eſt plus délicate & plus ſucrée. Ce fruit eſt aſtringent. Lorſqu'il eſt bien mûr, les Naturels en font du pain, qui ſe conſerve d'une année à l'autre ; & la vertu de ce pain, plus grande que celle du fruit, eſt telle, qu'il n'eſt cours de ventre ni diſſenterie qu'il n'arrête ; auſſi n'en doit-on uſer qu'avec prudence & après s'être purgé.

Pain de Piacminier.

Pour faire ce pain, les Naturels écraſent le fruit dans des tamis fort clairs pour ſéparer la chair de la peau & des pepins. De cette chair, qui eſt comme une bouillie épaiſſe & de la pâte, ils font des pains longs d'un pied & demi, larges d'un pied, & épais d'un doigt, qu'ils

mettent ſécher au four ſur un gril, ou bien au Soleil. De cette derniere façon le pain conſerve plus de goût. C'eſt une des marchandiſes qu'ils vendent aux François.

Les Pruniers ſont de deux eſpeces : la meilleure eſt celle qui donne des prunes violettes qui ne ſont point déſagréables, & qui certainement ſeroient bonnes ſi elles ne croiſſoient point au milieu des Bois. Cette ſorte de pruniers eſt en tout ſemblable aux nôtres. L'autre eſpece porte des prunes de couleur de ceriſe vive ; le fruit en eſt ſi aigre, qu'on ne peut en manger ; mais je penſe qu'on pourroit en faire des confitures comme de groſeilles, ſur-tout ſi on ſe donnoit la peine de les cultiver en pleine terre. Prunier.

Dans cette Province les Meriſiers ne ſont point rares ; leur bois eſt très-beau, & leurs feuilles ne different en rien de celles du ceriſier. Le fruit mis dans de l'eau de vie fait une bonne liqueur ; il n'eſt pas néceſſaire d'y mettre du ſucre, ce fruit en ayant aſſez de lui-même. Meriſier.

Les Aſſemineirs ne viennent que fort avant dans la Haute Louiſiane : il ſemble que ces arbres n'aiment point la cha-

leur. Ils ne ſont point ſi hauts que les pruniers ; leur bois eſt extrêmement dur & liant ; car les branches baſſes ſont quelquefois ſi chargées de fruits, qu'elles pendent perpendiculairement contre terre ; & ſi on les décharge le ſoir des fruits qu'elles portent, le lendemain matin on les trouve redreſſées. Le fruit reſſemble à un concombre de moyenne groſſeur ; la chair en eſt très-agréable & très-ſaine ; mais la peau qui ſe leve aiſément laiſſe aux doigts un acide ſi vif, que ſi ſans les laver auſſi-tôt on les porte aux yeux, l'inflammation s'y met avec une démangeaiſon inſupportable ; mais ce mal ne dure qu'un jour, & n'a point d'autres ſuites.

Aſſeminier.

Les Naturels avoient ſans doute tirés de la Colonie Angloiſe de la Caroline les Pêchers & les Figuiers qu'ils avoient, lorſque les François ſe ſont établis dans la Louiſiane.

Les Pêches ſont celles que nous nommons Alberges ; elles ſont groſſes comme le poing, ne quittent pas le noyau, & ont une eau ſi abondante, que l'on en fait une eſpece de vin. Les Figues ſont ou violettes ou blanches, groſſes & d'un aſſez bon goût.

Pêcher. Figuier.

Asseminier *d'environ 10 pieds de haut*

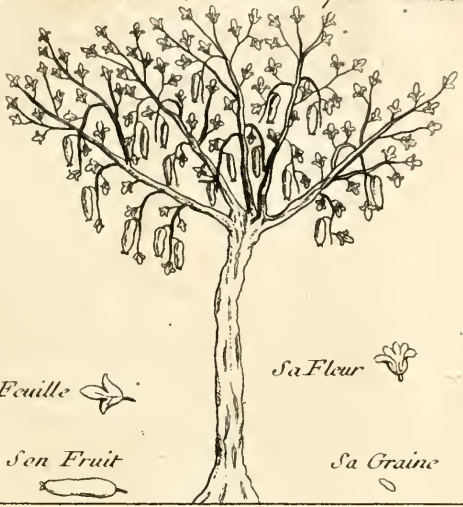

Sa Feuille

Sa Fleur

Son Fruit

Sa Graine

Bluets *d'environ 3 pieds de haut*

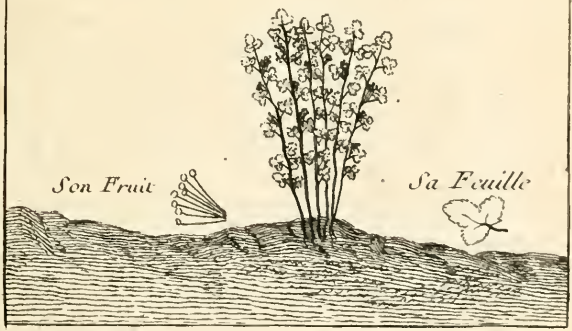

Son Fruit

Sa Feuille

Culture & Produit des Pêchers.

Pour avoir des Pêchers, on plante des noyaux de Pêches à la fin de Février : on laiſſe croître ces arbres, comme tous ceux du Pays en plein vent. Dès-la troiſiéme année, on recueille au moins deux cens pêches ſur le même arbre ; la quatriéme année en rapporte juſqu'à quatre cens, & l'arbre produit de même chaque année l'eſpace de neuf ou dix ans, au bout du quel tems il meurt. On ſe conſole aiſément de cette perte, parce que l'on a du terrein excellent & en quantité, pour en faire venir à diſcrétion, ce qui ne coûte que la peine de mettre de tems en tems quelques noyaux en terre : d'ailleurs les récoltes abondantes que l'on a faites ſur un arbre ſi fécond & en ſi peu de tems, font que l'on ſe conforme ſans murmure, aux loix de la Nature, qui ne permet point que ces arbres vivent plus long-tems.

Les Orangers & les Citronniers que l'on a apportés du Cap François, ont fort bien réuſſi : cependant j'ai vû un Hyver ſi rude, que les arbres de cette eſpece furent tous gelés juſqu'au tronc. On les coupa à raſe terre, & ils repouſ-

ſerent des tiges plus belles qu'auparavant. Si ces arbres ont réuſſi dans le terrein plat & humide de la nouvelle Orléans, que n'en devroit-on pas eſpérer dans une terre meilleure, & ſur des Côteaux bien expoſés? Il ne doit point paroître étonnant que dans un Hyver très-rude, ces arbres ayent beaucoup ſouffert; ils étoient dans une terre trop aquatique, & il eſt bon de faire attention qu'on ne les encaiſſe point comme en France, & qu'ils ſont ainſi expoſés à toutes les injures de l'air. Les oranges & les citrons ſont auſſi bons qu'ailleurs; mais l'écorce de l'orange en particulier eſt très épaiſſe, ce qui la rend plus convenable à en faire des confitures.

Orangers. Citroniers.

On ne manque pas dans la Louiſiane de Pommiers ſauvages ſemblables aux nôtres. Il s'y trouve à préſent des arbres fruitiers portés de France, comme pommiers, poiriers pruniers, ceriſiers & autres ſemblables, qui dans les terres baſſes, produiſent plus en bois qu'en fruits; au lieu que le peu que j'avois aux Natchez, prouvoit que les terres hautes leur ſont plus favorables.

Pommiers, Poiriers & autres.

Le Bluet eſt un arbuſte qui excéde de peu nos plus grands groſeillers, que l'on laiſſeroit croître ſans les arrê-

ter. Ses fruits ſont bleus & de la forme de la groſeille, mais détachés les uns des autres & non par grappes. Ces grains ont un goût de groſeille ſucrée; on en fait une liqueur très-agréable en les mettant dans de l'eau de vie, même ſans ſucre. On lui attribue pluſieurs vertus, que je ne connois pas aſſez pour pouvoir en répondre. Cet Arbuſte ſe plaît dans une terre maigre & graveleuſe. Bluet.

La Louiſianne ne produit point de Mûriers noirs; mais depuis la mer juſqu'aux Arkanſas, où l'on compte deux cens lieues de navigation par le Fleuve, on en trouve trés-communément de trois eſpeces: l'une a ſon fruit rouge clair, la ſeconde le porte abſolument blanc, & la troiſiéme blanc & ſucré. La premiere de ces eſpeces eſt très-commune, mais les deux dernieres ſont plus rares. Avec les Mûres rouges on fait de très-bon vinaigre qui ſe conſerve long-tems, pourvû que l'on ait la précaution, lorſqu'il eſt fait, de le tenir à l'ombre & bien bouché, au contraire de ce que l'on fait en France. Au bout d'un voyage de cinq ou ſix mois, j'en ai trouvé dans ma maiſon, qui étoit très-bon & fait quelque Mûrier.

tems avant mon départ. On en fait
Vinaigre de Mûres. auſſi avec des mûres de ronces, mais il n'eſt pas tout-à fait ſi bon que celui dont je viens de parler. Je ne doute point qu'à préſent on ne s'applique ſerieuſement à la culture des mûriers, pour nourrir des Vers à ſoye; travail qui n'eſt au fond qu'un ouvrage de femmes & d'enfans, ſur-tout depuis que les Pays voiſins de la France, où elle ſe fourniſſoit de ſoye, en ont rendue la ſortie difficile.

Oliviers. Les Oliviers dans cette Colonie, ſont d'une beauté ſurprenante: la tige juſqu'aux branches a quelquefois trente pieds de hauteur, & un pied & demi de diametre. Les Provençaux qui ſont établis dans la Colonie, aſſûrent qu'avec ces olives on feroit d'auſſi bonne huile que dans leur Pays. On a prépare de ces olives pour les manger vertes, qui ſe ſont trouvées auſſi bonnes que celles de Provence; j'ai lieu de croire que ſi on en plantoit ſur les Côtes, elles ſeroient d'un goût plus fin.
Huile d'Olives.

Les Noyers ſont en très-grand nombre dans ce Pays & de pluſieurs eſpeces; leur feuille eſt ſemblable à celle des nôtres, & proportionnée à la groſ-

ſeur du fruit qu'ils portent (1). Il en eſt de très-gros, dont le bois eſt preſque auſſi noir que l'ébene ; mais il a ſes pores très ouverts Leur fruit avec ſon bois eſt de la groſſeur d'un œuf de poule ; la coque en eſt très-raboteuſe, ſans céſures, & ſi dur, qu'il faut un marteau pour la caſſer. La chair eſt enveloppée d'un bois ſi fort, que quoiqu'elle ſoit d'un très-bon goût, la difficulté de les tirer en fait perdre l'envie : cependant les Naturels en font du pain. Premiere eſpece. Comme ils venoient en ramaſſer ſur ma Conceſſion, où j'en avois un Bois de Haute-Futaye d'environ cent-cinquante arpens, je fus curieux de voir par quelle induſtrie ils parvenoient à détacher cette chair de ſon bois. Je les vis, après avoir caſſé & pilé les noix, les mettre dans de grands vaiſſeaux, où ils jetterent beaucoup d'eau ; ils frotterent enſuite cette eſpece de farine, & la manierent long-tems entre leurs mains, de ſorte que le bois & l'huile de la noix, qui eſt très-abondante dans ce fruit, vinrent au-deſſus de l'eau, & la chair dégraiſſée tomba au fond par

(1) Il y a un autre Noyer dont le fruit eſt le même, mais dont le bois eſt très blanc.

ſon propre poids. Il eſt à préſumer qu'en greffant ces arbres avec du Noyer de France, on parviendroit à les rendre plus utiles.

Troiſieme eſpece. D'autres Noyers ont le bois très-blanc & très-liant. C'eſt de ce bois que les Naturels font leurs pioches courbes pour ſarcler les Champs. La noix en eſt plus petite que les nôtres, & la coque plus tendre ; mais la chair en eſt ſi amere, que les Perroquets ſeuls peuvent s'en accommoder ; elle eſt pour eux le mets le plus friand, ce qu'ils témoignent par leurs cris continuels, lorſqu'ils ſont perchés ſur quelques-uns de ces arbres.

Pacaniers. Quatriéme eſpece. Il y a encore les Pacaniers dont le fruit eſt une eſpèce de noix fort petite, & qu'on prendroit au coup d'œil pour des noiſettes, parce qu'elles en ont la forme, la couleur, & la coque auſſi tendre ; mais en dedans elles ſont figurées comme les noix : elles ſont plus délicates que les nôtres, moins huilleuſes & d'un goût ſi fin, que les François en font des prâlines auſſi bonnes que celles d'amandes.

Bonté des Pacanes.

Noiſettier La Louiſiane produit des noiſettes, mais en petite quantité, parce que le Noiſetier demande une terre maigre &

graveleuſe, qui ne ſe trouve dans cette Province que dans le voiſinage de la Mer, & ſur-tout vers la Riviere de Mobile.

On ne rencontre de Maronniers qu'à cent lieues de la Mer, loin des Rivieres au fond des Bois, entre le Pays des Chat-Kas & celui des Tchicachas : auſſi n'en a-t-on qu'avec peine Leur fruit eſt auſſi gros & auſſi bon que nos marons de Lyon. Maronnier.

Les Chataigniers ne viennent gueres que ſur les Côteaux les plus élevés, c'eſt-à-dire, dans les terres les moins graſſes. Leur fruit eſt ſemblable aux chataignes qui ſe trouvent dans nos Bois. Il eſt encore une autre eſpece de Chataigniers que l'on nomme Chataignier-gland, parce que ſon fruit eſt de la forme du gland & vient dans une coupe pareille ; mais il a la couleur & le goût de la chataigne ; le bois & la feuille ſont les mêmes que du Chataignier. En le voyant j'ai penſé qu'il étoit ſans doute ce gland dont on dit que vivoient nos premiers peres. Chataignier. Chataignes de l'âge d'or.

Le Copalm réunit deux grandes qualités; l'une, d'être extrêmement commun, l'autre de donner un baume dont les vertus ſont infinies ; ſon écor-

Copalm. ce eſt dure & noire, & ſon bois ſi tendre & ſi ſouple, qu'en l'abbattant il ſort de ſon cœur des baguettes de cinq à ſix pieds de longueur. On ne peut l'employer à aucuns ouvrages à cauſe qu'il travaille ſans ceſſe, & ſe tourmente de telle ſorte, qu'il ſe met dans des figures ſurprenantes que l'on ne voit dans aucun bois du monde. On n'oſe même le brûler parce que ſon odeur eſt trop forte, quoiqu'elle ſoit agréable lorſque l'on n'en brûle qu'une petite quantité. Sa feuille eſt découpée en cinq comme une étoile.

Sa deſcription.

Qualité ſingulière.

Je n'entreprendrai point de détailler toutes les vertus du baume de Copalm, ne les ayant point toutes appriſes des Medecins Naturels de la Louiſiane, qui ſeroient auſſi étonnés de voir qu'il ne nous ſert que pour faire des vernis, qu'ils l'étoient lorſqu'ils voyoient nos Chirurgiens ſaigner leurs malades. Je dirai donc ſeulement ce qu'ils m'en ont découvert.

Ses vertus.

Ce baume eſt un très excellent fébrifuge : on en prend à jeun & avant ſes repas dix ou douze goutes dans du bouillon : quand même on en mettroit davantage, on ne doit pas craindre qu'il faſſe aucun mal, il eſt trop ami de la nature. Les Medecins Naturels ob-

Copalm qui produit le Baume de Son nom

ſervent de purger le malade avant de le donner. Il guérit les bleſſures en deux jours ſans aucunes mauvaiſes ſuites ; il eſt également ſouverain pour toutes ſortes d'ulcères, après y avoir appliqué pendant quelques jours un emplâtre de lierre terreſtre pilé. Il guérit la pulmonie, il leve les obſtructions, il délivre de la colique & de toutes les maladies internes, il réjouit le cœur ; enfin, il renferme tant de vertus, que j'apprens avec plaiſir que tous les jours on lui en découvre de nouvelles.

Son baume.

CHAPITRE III.

Des Arbres de hautes futayes : Leurs qualités : Leur utilité : Maniere de conſtruire une Pirogue : Façon de la cire qui croît ſur l'Arbre Cirier.

Cédre. LEs Cédres blancs & rouges ſont très-communs ſur la Côte ; ce bois, comme on ſçait, eſt incorruptible, tendre & facile à travailler, léger, & par conſéquent aiſé à tranſporter, & d'une odeur agréable, mais ſi forte qu'elle fait fuir tous les Inſectes. Toutes ces propriétés l'avoient fait employer préférablement aux autres bois par les premiers François qui ſe ſont établis en ce Pays, pour former leurs maiſons, qui étoient d'une charpente peu élevée.

Cipre. Le Cipre eſt après le Cédre le bois le plus précieux ; quelques-uns le diſent incorruptible ; s'il ne l'eſt pas, il faut du moins une longue ſuite d'années pour le pourrir. L'arbre que l'on a trouvé en terre à vingt pieds de profondeur

T. 2. p. 31.

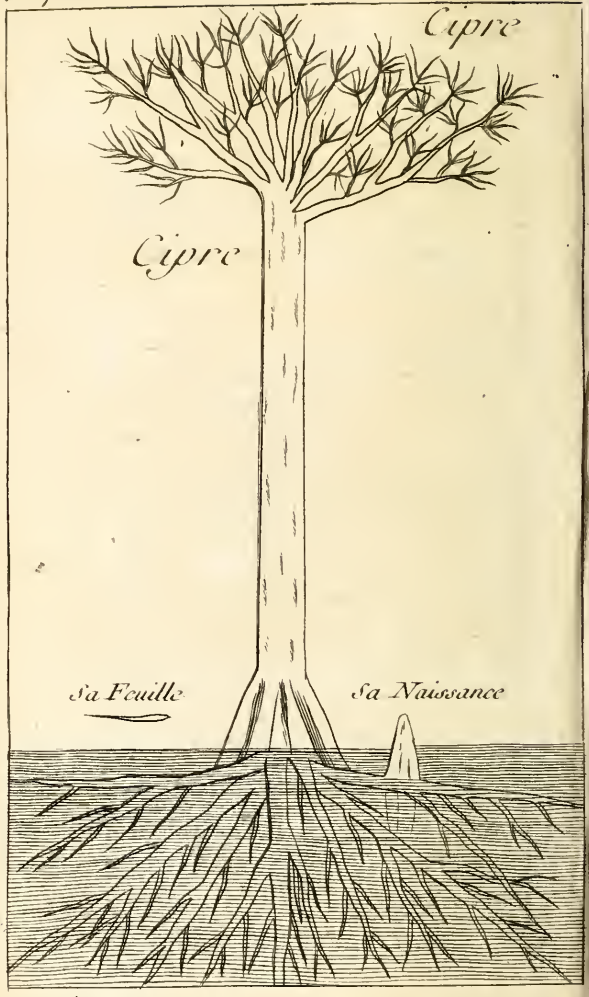

près de la nouvelle Orléans, étoit un cipre ; il n'étoit point corrompu ; cependant ſi en cent ans la terre de la Baſſe Louiſiane eſt augmentée de deux lieues, il eſt néceſſaire qu'il y ait plus de douze ſiécles qu'il ſoit en terre (1). Cet arbre s'éleve extrêmement droit & haut, & acquiert une groſſeur proportionnée. On en fait communément des Pirogues d'un ſeul tronc d'un pouce & plus d'épaiſſeur, qui portent des trois & quatre milliers, il s'en fait encore de plus groſſes : il y a un de ces arbres (2) au Bâton Rouge, qui a douze braſſes de tour & une hauteur tout-à-fait extraordinaire : le cipre a peu de branches : ſes feuilles ſont très-longues & menues, & l'on voit ſortir de ſon pied des côtes qui lui ſervent de contre-forts, & qui ſont ſaillantes quelquefois d'un pied & demi. Son bois eſt d'une belle couleur tirant ſur le rouge, il eſt tendre, leger, doux, uni ; le fil en eſt droit, & les pores en ſont fins. Il ne ſe fend point de lui-même, mais ſeulement & ſans peine ſous l'outil de

Excellentes qualités de cet arbre.

(1) Voyez Tome I. Chap. XI.

(2) Le Bâton Rouge eſt une Habitation Françoiſe à vingt-ſix lieues au-deſſus de la nouvelle Orléans.

l'ouvrier ; & quoiqu'employé preſque verd, il ne travaille jamais : enfin, c'eſt un bois qui ſe prête à tout ce que l'on demande de lui. Au reſte cet arbre ſe renouvelle d'une façon particuliere. Quelque tems après qu'on l'a coupé, on voit ſortir de ſes racines un jet de la forme d'un pain de ſucre, qui a toujours de groſſeur le quart de ſa hauteur. Il s'éleve ainſi ſans pouſſer aucune branche, quelquefois juſqu'au-de là de dix pieds, & c'eſt par la tête qu'il ſe développe, ſans pouſſer ni feuilles ni branches.

Le cipre étoit fort commun à la Louiſiane ; mais on l'a ſi peu ménagé, qu'il eſt devenu un peu rare. On l'abbattoit dans le tems de ſa ſéve pour avoir l'écorce, dont on couvroit les maiſons par piéces de ſix pieds de longueur, & l'on ſcioit le bois en planches, que l'on portoit vendre hors du pays de côté & d'autre. Dans le commencement une planche d'un pied de large, de dix pieds de long, & d'un pouce & demi d'épaiſſeur, ſe donnoit pour dix ſols ; on m'aſſure qu'aujourd'hui elles valent trente ſols priſes ſur le lieu.

Son utilité.

Conſtruction d'une Pirogue.

Je viens de dire que les Pirogues ;

qui sont d'un grand usage dans ce pays, se faisoient d'un seul tronc de cypre. Pour faire une Pirogue, on jette à bas un arbre convenable que l'on fait tomber sur un lit de bois & de cannes. On met ensuite dessus le côté de l'arbre, qui doit faire le dessous de la Pirogue ; on fait dans le milieu un trait de ligne, & un autre trait de chaque côté sur le bord à distance égale, après quoi on forme le dessous & les deux bouts de la Pirogue : l'on fait encore dans le dessous des trous avec une vrille de la profondeur que la Pirogue doit avoir d'épaisseur. On retourne l'arbre comme la Pirogue doit être, & comme si elle étoit déja à l'eau : on dresse le dessus, on creuse l'arbre, en prenant bien garde de n'ôter du bois que jusqu'aux trous de vrille qui marquent l'épaisseur du fond de la Pirogue ; ces trous se bouchent avec des chevilles, qui entrent par force.

L'on avoit proposé à M. Dartaguette d'Iron, à qui appartenoit la Concession de Bâton Rouge, de lui faire une Pirogue de quatorze tonneaux (1) pour son Cypre du Bâton rouge, d'u-

(1) Le tonneau pése deux mille.

quel nous venons de parler ; & l'Ouvrier qui lui faiſoit cette propoſition, eſpéroit pour ſes peines en avoir une de ſeize tonneaux dans l'autre moitié de l'arbre. Cet arbre mis en deux bateaux d'une ſeule piéce, porteroit donc ſoixante milliers.

Pin. Le Pin qui aime les terres maigres, ſe trouve en quantité ſur les bords de la Mer où il croît très-haut & d'une grande beauté. Les Iſles qui bordent la Côte n'étant formées que du même ſable cryſtallin, dont j'ai parlé, (1) ne portent point d'autres arbres, dont il paroît que l'on pourroit faire d'auſſi beaux mâts que des Sapins de Suéde.

Laurier. La Louiſiane produit dans tout le Midi beaucoup de Laurier-Sauce, qui vient dans les Bois ſans culture : il en eſt de même du Laurier Amandé ; mais il faut bien prendre garde de ſe tromper, en prenant pour du Laurier un Bois naturel au Pays, qui communiqueroit ſa mauvaiſe odeur aux choſes auſquelles on l'employeroit. Je parlerai dans peu de ce bois qui reſſemble au Laurier.

Laurier à Tulippes. Parlons maintenant du Laurier à

(1) Voyez Tome I. Chap. IV & XX.

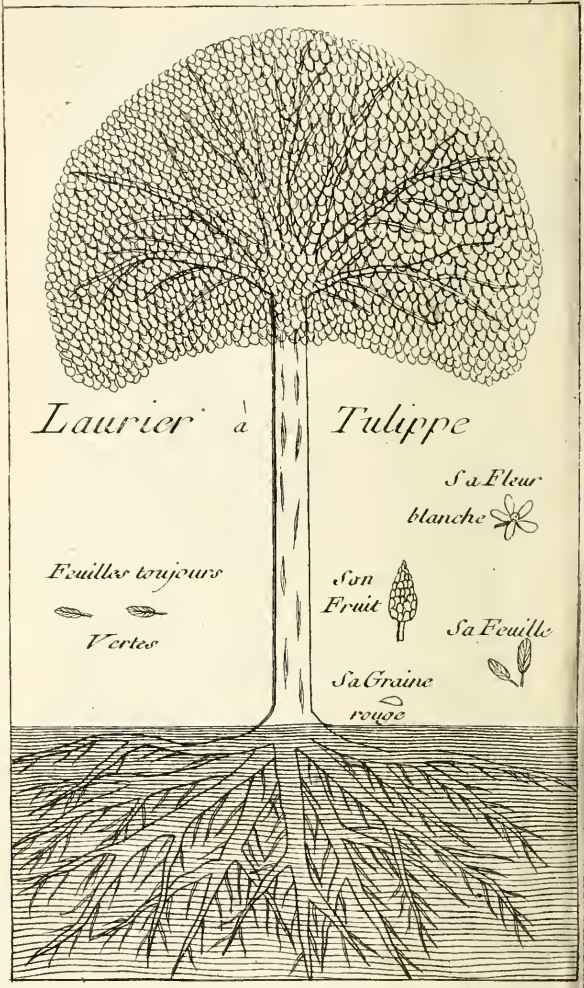
Laurier à Tulippe
Sa Fleur blanche
Feuilles toujours Vertes
Son Fruit
Sa Feuille
Sa Graine rouge

Tulippes, qui eſt inconnu en France & en Europe, & qui mérite que je faſſe mention de lui. Cet arbre eſt de la hauteur & de la groſſeur de nos Noyers ordinaires; ſa tête eſt naturellement très-ronde, & ſi garnie, que la pluie ni le Soleil ne la peuvent pénétrer; ſes feuilles ſont longues au moins de quatre pouces, larges preſque de trois, & fort épaiſſes, du plus beau verd celadon au-deſſus, & d'un velouté blanc en deſſous: ſon écorce eſt griſe & aſſez unie, & ſon bois eſt blanc, tendre & liant, ſes files étant entrelacées. On lui a donné le nom qu'il porte, à cauſe de la forme de ſes grandes fleurs blanches, larges au moins de deux pouces, qui ſont au Printems au milieu de ſa verdure toujours luſtrée, le plus bel effet du monde. La forme de ſon feuillage naturellement ronde, & ſa feuille toujours verte, feroient ſans contredit des avenues dignes d'un Jardin Royal. Après que ſes fleurs ſont tombées, on voit paroître ſes fruits ſemblables aux pommes de Pin, & dès que les premiers froids ſont venus, ſa graine paroît d'une couleur rouge très-vive. Son amande eſt fort amere, les Perroquets

Sa beauté.

en ſont très-friands ; on prétend qu'elle eſt un fébrifuge ſpécifique.

Salſafras. Le Salſafras eſt un gros & grand arbre, dont le nom eſt fort connu des Botaniſtes par ſes qualités pour la Médecine. Son écorce eſt groſſiere & crévaſſée de près à près ; ſon bois tire ſur la couleur de canelle, il a une odeur aſſez agréable & ſe fend aiſément. Cet arbre devient gros juſqu'à avoir deux pieds & plus de diamétre ; ſa feuille eſt découpée, longue de trois pouces & d'un verd tres-doux.

Qualité ſurprenante de ce bois. Si l'on met ce bois au feu, on peut ſupporter ſon parfum ; mais il eſt impoſſible d'en faire du feu ſans autre bois ; lors même qu'il eſt mêlé avec d'autre, il s'éteint comme ſi on l'avoit trempé dans l'eau auſſi-tôt qu'il ceſſe de toucher aux tiſons allumés.

Erable. L'Erable croît ſur les Côteaux dans les climats plus froids que ceux où j'ai voyagé, & il y en a beaucoup plus dans le Nord que vers le bas de la Colonie. On en tire par térébration un Syrop ſucré, dont on m'a fait boire, & que l'on aſſure être un excellent Stomachique.

Cirier. Le Cirier eſt un des plus grands biens dont la Nature ait enrichi la

T. 2. p. 36.

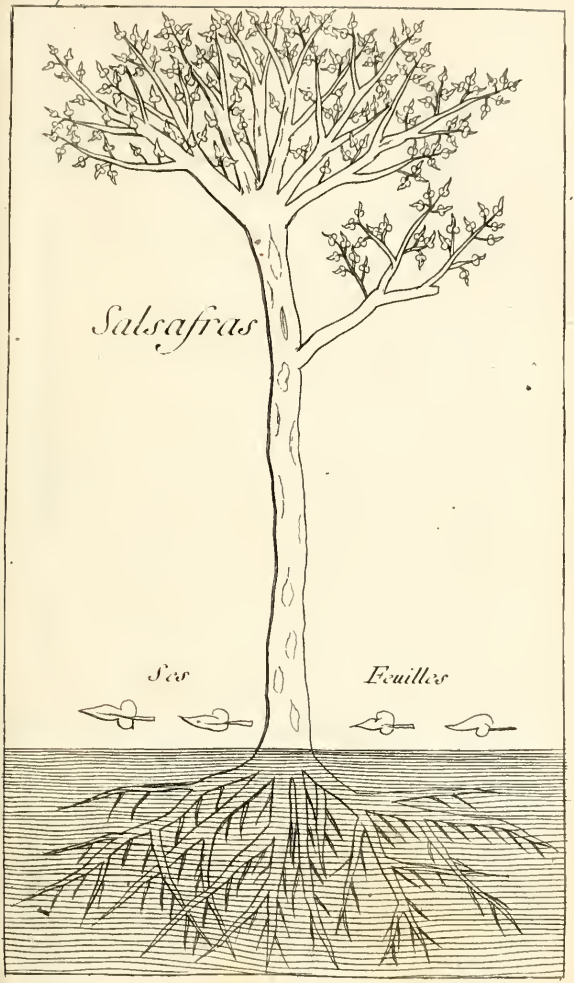

Cirier d'environ 9 a 10 pieds de haut

Sa Graine et Son Fruit coupé, l'Amande est dans le Noyau autour duquel est la Cire

Grandeur ◎ *naturelle*

Sa Feuille

Ses Graines

Machonetchi, ou *Vinaigrier* de 10 a 12 pieds de haut

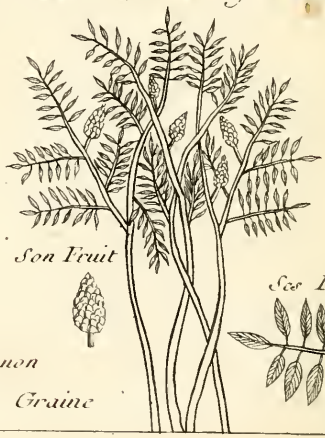

Son Fruit

Ses Feuilles

Son Pignon ou Sa Graine

Louisiane, où les Abeilles s'établissent en terre, pour mettre leurs trésors à couvert des ravages des Ours qui en sont très friands, & qui craignent peu leurs piqûres. Au premier coup d'œil, tant par son écorce que par sa hauteur, on le prendroit pour l'espéce de Laurier que les Cuisiniers employent. Il vient en touffe dès le pied; sa feuille a la forme de celle du Laurier, mais elle est moins épaisse & d'une couleur moins vive. Son fruit vient par bouquets, & jette une quantité de queues qui sortent du même endroit, longues d'environ deux pouces, au bout de chacune desquelles est une espèce de petit pois composé d'une amande renfermée dans un noyau tout couvert de cire. Ses fruits se trouvent sur l'arbre en très-grande quantité, & sont d'autant plus aisés à cueillir, que ce bois est extrémement souple. Il vient à l'ombre des autres arbres aussi-bien qu'au Soleil, dans les lieux aquatiques, comme dans les terreins secs & dans le pays chauds comme dans les froids; car quoiqu'il croisse en abondance aux environs de la Nouvelle Orléans, qui est par les trente dégrés de latitude Nord, il vient également bien

Son utilité.

Sa description.

Ses fruits.

fort avant vers le Nord, & l'on m'a aſſuré qu'il y en avoit dans le Canada, Pays auſſi froid que le Danemark.

Sa Cire. La Cire que cet arbre produit eſt de deux eſpeces ; l'une eſt d'un jaune blanchâtre & l'autre verte. On a été longtems ſans pouvoir les ſéparer, & on les confondoit enſemble ſelon la premiere méthode que l'on a ſuivie pour les extraire. En effet on jettoit les graines avec leurs queues dans une grande chaudiere d'eau bouillante, la Cire ſe détachoit, & alors on écumoit les graines & les queues. On laiſſoit enſuite refroidir l'eau, la Cire ſe figeoit, & on la mettoit en pain qui étoit d'un verd pâle. Cette Cire cependant blanchiſſoit en moins de tems que la Cire des Abeilles. Un hazard, comme il eſt aſſez ordinaire, a appris depuis peu la façon de ſéparer ces deux Cires. Sur les graines & leurs queues que l'on met dans un vaiſſeau, on jette de l'eau bouillante en aſſez grande quantité, pour qu'elles en ſoient ſurmontées. Peu après, c'eſt-à-dire, environ un *Miſerere*, on verſe cette eau dans un autre vaiſſeau froid ; en ſe refroidiſſant la Cire ſe fige, & celle-là eſt la Cire jaune blanchâtre qui ache-

Maniere de la faire.

ve de blanchir tout-à-fait, étant exposée au serein pendant six ou sept jours. On rejette ensuite l'eau sur les graines & les queues, & on les fait bouillir à discrétion, jusqu'à ce que l'on juge que toute la Cire en est détachée. L'une & l'autre se transportent aux Isles, où la premiere se vend cent sols la livre, & la seconde quarante sols. Son prix.

Cette Cire est si séche, qu'elle se casse en plusieurs morceaux si on la laisse tomber; aussi dure-t-elle beaucoup plus long-tems que celle de France; ce qui fait qu'aux Isles on la préfére à celle-ci qui s'amollit à la chaleur de ces endroits, & ne dure pas plus que la chandelle ordinaire. Je conseillerois volontiers à ceux qui en cultiveront, de séparer la graine de la queue avant de la faire bouillir ou de faire aucune opération sur ce fruit; parce que la queue est plus verte que la graine, & qu'elle paroît décharger facilement sa couleur. Sa bonté.

L'eau qui a servi à fondre cette Cire n'est rien moins qu'inutile: elle a reçû de ce fruit une vertu si astringente, qu'elle durcit le suif que l'on y fait fondre, au point que la chandelle que Utilité de l'eau dans laquelle on a fondu la cire.

l'on en fait eſt auſſi ferme & dure que la bougie de France. Cette même vertu la rend un Spécifique admirable pour le cours de ventre & la diſſenterie, & ſes effets ſont plus certains que ceux de l'Ipécacuana, après néanmoins que l'on a préparé le malade ſelon la coûtume.

On croira ſans peine, après ce que je viens de dire de l'Arbre Cirier, que les François de la Louiſiane le cultivent avec ſoin & en font des Plantations.

Cotonnier. Le Cotonnier eſt un gros arbre qui ne mérite point le nom qu'il porte, ſi on ne le lui a pas donné à cauſe de quelques barbes qu'il jette; ſa feuille eſt découpée en cinq pointes; ſon fruit qui renferme ſa graine eſt gros comme une noix & n'eſt d'aucun uſage; ſon bois eſt jaune, uni, un peu dur, ſans files, & très-propre à la Menuiſerie. Son écorce fine eſt fort unie; celle de ſa racine eſt ſouveraine pour les coupures, & ſi rouge qu'elle peut teindre en cette couleur.

L'Agacia eſt le même à la Louiſiane qu'en France, beaucoup plus commun & moin droit. Les Naturels le nomment aux Natchez *Tchiou-Outip*, qui ſignifie bois dur; les Tchicachas

T. 2. p. 40

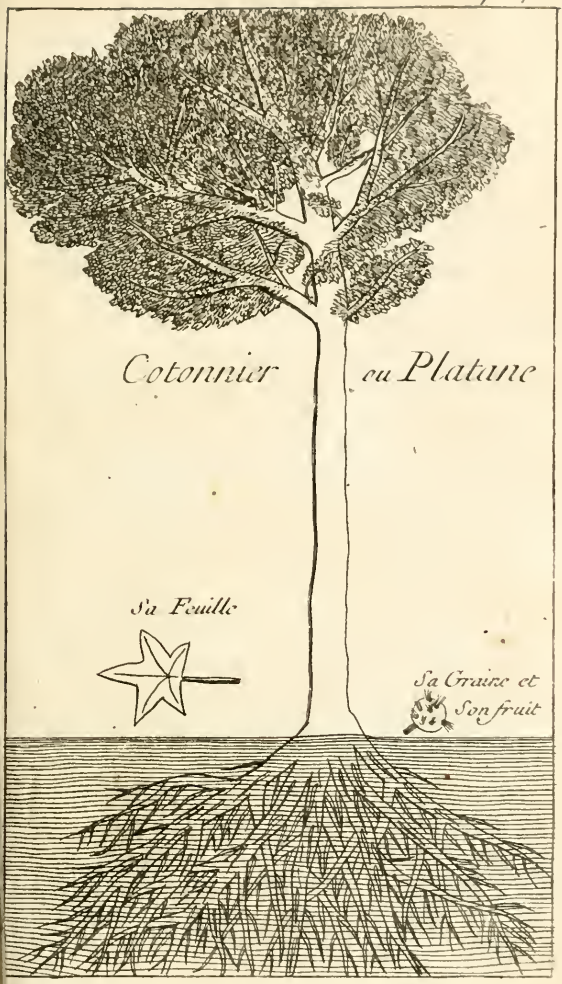

Etay-Camaſſa, ce qui ſignifie la même choſe. Ils en font leurs arcs, parce qu'il eſt très-roide ; ils le regardent comme un bois incorruptible, ce qui engageoit les François d'en conſtruire leurs Bâtimens : malgré ſa dureté, il faut lui ôter abſolument toute ſon écorce, parce que pour peu qu'il en reſte, il prend racine,

Houx. Le Houx vient d'une hauteur & d'une groſſeur ſurprenante dans cette Province. J'en ai vû de plus d'un pied & demi de diamétre, & d'environ trente pieds de tige ſans branches.

Manglier. Le Manglier eſt très commun dans toute l'Amérique ; il croît à la Louiſiane dans le voiſinage de la Mer ſur le bord des eaux mortes. Il eſt plus nuiſible qu'utile, en ce qu'il veut de la bonne terre, qu'il en occupe beaucoup, & que ſes racines qui s'étendent dans l'eau empêchent l'abordage à ceux qui navigent, & donnent une retraite ſûre aux Poiſſons contre les travaux & l'adreſſe des Pêcheurs.

Chêne. Le Chêne abonde dans la Louiſiane : il y en a du rouge, du blanc & du verd. Un Conſtructeur Malouin m'a aſſuré que le rouge étoit auſſi bon que le verd, dont on fait tant de cas

Quatre eſpeces de Chênes.

en France. Le Chêne verd eſt plus commun vers le bord de la Mer qu'ailleurs : en un lieu nommé *Barataria*, qui eſt une eſpéce d'Iſle dont j'ai parlé (1), entre la Mer & les Lacs, on en voit une liſiére d'un quart de lieue de largeur, & longue d'une lieue. Comme ces Chênes ſe trouvent par tout, & principalement ſur le bords des Rivieres, il eſt facile de les tranſporter où l'on veut, & ce ſera, quand on le jugera à propos, une grande reſ-

Leur qualité. ſource pour la Marine de France. J'oublios de parler d'une quatriéme eſpece de Chêne, que l'on nomme Chêne noir, à cauſe de la couleur de ſon écorce : ſon bois eſt très-dur & d'un rouge foncé. Il croît ſur les Côteaux & dans les Prairies. J'en avoit fait abbattre un qui avoit un chancre ; ayant été l'examiner après une pluie qui venoit de tomber, je vis qu'il en ſortit une eau rouge comme du ſang, ce qui me fit juger qu'il pouvoit être propre à la teinture.

Frêne. Le Frêne eſt très-commun dans ce Pays, plus encore ſur les Côtes de la Mer que dans les terres : cependant ce-

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

T. 2. p. 42.

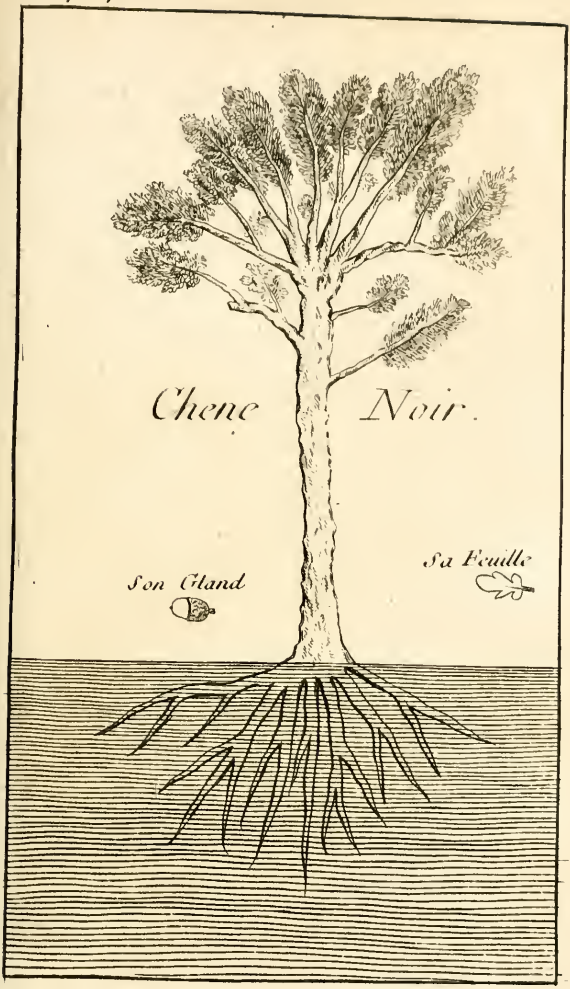

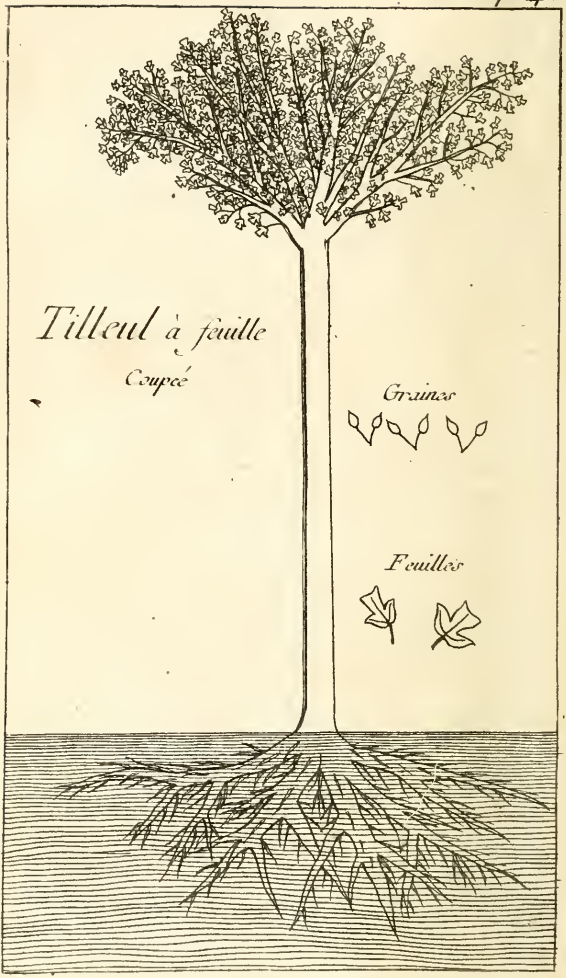
Tilleul à feuille
Coupée
Graines
Feuilles

lui qui vient sur les Côteaux est d'une meilleure qualité que l'autre, & moins fendant. Comme on le trouve plus facilement, & qu'il est plus dur que l'Orme; les Charrons s'en servent pour faire des roues, qu'il n'est pas nécessaire de ferrer dans un pays où il n'y a ni pierres ni graviers.

L'Orme, le Hêtre, le Tilleul & le Charme sont à la Louisiane les mêmes qu'en France; le dernier de ces arbres y est très-commun. Orme, Hêtre, Tilleul, Charme.

Le Tilleul du Pays a son écorce également propre à faire des cordes telles que l'on en fait en France avec celle du Tilleul ordinaire; mais sa feuille est une fois plus grande, & faite comme un Trefle allongé, dont la cime seroit coupée. Tilleul du Pays.

Les Bois blancs sont le Tremble, l'Aune, le Saule & le Liart; ce dernier vient très-gros, son bois est blanc & leger, les filamens sont entrelacés, ce qui a peut-être occasionné de lui donner le nom qu'il porte, car il il est très liant & se fend difficilement; c'est pour cela que l'on en fait de grandes Pirogues. Bois Blancs.

CHAPITRE IV.

Des Arbuſtes & Excroiſſances: Conſtruction d'un Canot.

Bois Ayac. LE Bois-Ayac eſt un arbre ordinairement petit, & qui ne vient pas plus gros que la jambe, peut être parce qu'il eſt très ſouvent coupé, car les Naturels en ſont un grand uſage. Sa feuille eſt d'un verd jaunâtre, ovale, longue d'environ trois pouces, large de la moitié & luiſante, ce qui la fait reſſembler au Laurier amandé; mais on les diſtingue facilement en les broyant l'une & l'autre dans la main par l'odeur qu'elles donnent, celle du Laurier étant aſſez agréable, & celle du bois puant étant diſgracieuſe. Le bois eſt jaune, & rend une eau d'une pareille couleur lorſqu'on le coupe dans ſa ſéve; l'une & l'autre d'auſſi mauvaiſe odeur que la feuille. Les Naturels s'en ſervent pour les teintures. Ils le coupent par petits morceaux, le concaſſent, puis le font bouillir dans l'eau, paſſent cette eau, & y mettent trem-

Ses qualités pour la teinture.

Bois Ayac, ou Bois puant

la Feuille teint en jaune comme le Bois, mais plus Pâle.

Sa Feuille

T. 2 p. 45.

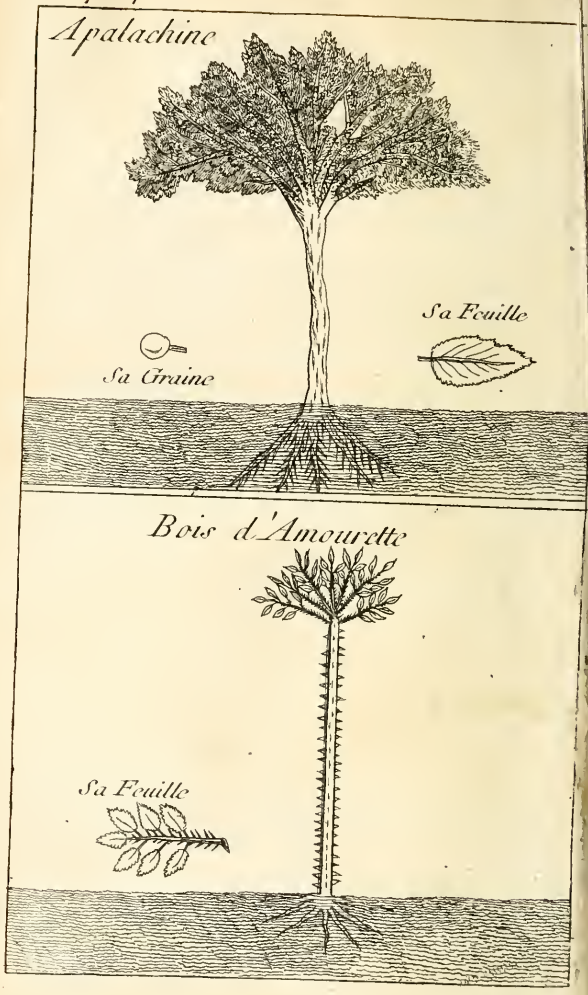
Apalachine
Sa Graine
Sa Feuille
Bois d'Amourette
Sa Feuille

per les plumes & le poil qu'ils ont coûtume de teindre en jaune, avant de les teindre en rouge. Ils observent pour cette opération de couper le bois en hyver ; mais lorsqu'ils veulent seulement donner une legére couleur à leurs peaux, car ils n'aiment guères le jaune, ils ne font aucune attention à la saison, & coupent le bois en tout temps. Je pense que ce bois est onctueux & résineux, & qu'il viendroit, comme j'ai dit, plus gros & plus haut, si on lui donnoit le tems de croître.

Le Machonctchi ou Vinaigrier, est un arbrisseau dont les feuilles ont quelque ressemblance à celles du Frêne, mais la qûeue à laquelle tiennent ces feuilles est bien plus longue. Lorsque ces feuilles sont séches, les Naturels les mêlent avec le tabac pour l'adoucir, parce que pour fumer ils n'aiment point que le tabac soit si fort. La vertu du bois est d'être astringent ; si on le met dans le vinaigre, il en augmente la force. Machonctchi. Ses qualités.

L'Arbre nommé Apalachine, est un arbrisseau dont le bois ne croît point au-dessus de quinze pieds : son écorce est lissée ; son bois pliant porte une graine, dont les Merles, Geais & au- Apalachine.

tres oiſeaux noirs ſont très-friands. Sa feuille large comme le doigt par le haut, diminue juſqu'a ſa queue où elle n'a que deux lignes de large; elle eſt toute dentellée; cette feuille priſe en guiſe de Thé eſt bonne pour l'eſtomac : les Naturels, pour en avoir une boiſſon qui ennyvre, la font bouillir long-tems, & diminuent ainſi la liqueur, qui eſt plus forte à proportion qu'elle eſt diminuée.

Uſage de ſes feuilles.

Le Bois d'Amourette ne croît point au-delà de dix ou douze pieds, & ſa groſſeur eſt très médiocre. Il eſt tout garni d'épines groſſes, courtes & faciles à détacher. Son bois renferme une moëlle preſque auſſi groſſe que celle du Sureau; ſa feuille approche pour la forme de celle de ce dernier. Cet arbriſſeau a deux écorces comme tous ces arbres: l'extérieure eſt preſque noire, l'intérieure eſt blanche tirant un peu ſur le rouge, mais très-pâle; c'eſt celle-ci ſeulement qui rend cet arbriſſeau recommandable : cette écorce tient au bois, & à la vertu de guérir du mal de dents. Pour cet effet, on en prend gros comme une féve que l'on met ſur la dent malade, & on la mâche juſqu'à ce que la douleur ceſſe.

Bois d'Amourette.

Ses qualités.

Epine de la Passion.

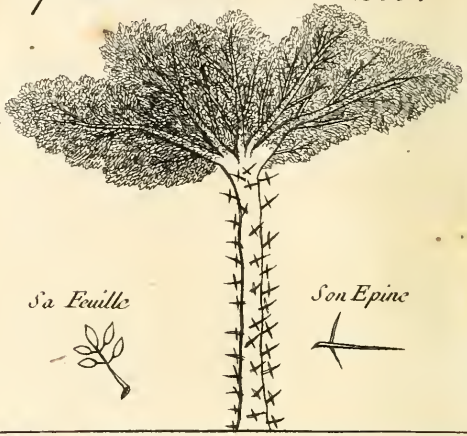

Liane Barbue

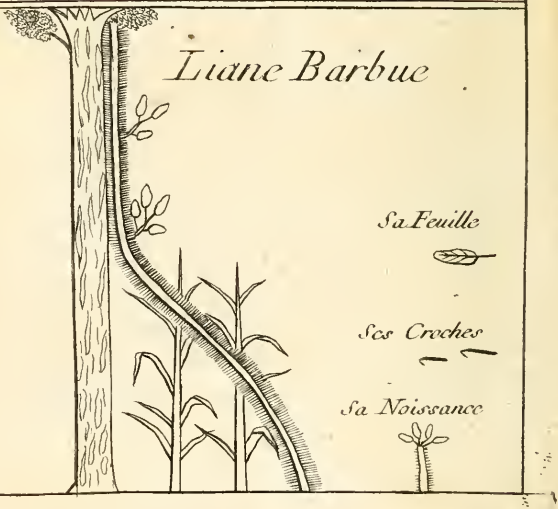

Les Matelots & autres gens ſemblala pulvériſent, & en uſent en guiſe de poivre.

Epine de la Paſſion.

L'Epine de la Paſſion ne vient pas beaucoup plus grande que ce que l'on nomme arbriſſeau, mais ſon tronc eſt aſſez gros pour ſa hauteur. Son eſpece eſt en grande eſtime chez les Natchez, ſans que jamais j'aie pû ſçavoir pour quelle raiſon; je ſçais ſeulement qu'ils diſoient que ce bois étoit *de beaucoup de valeur*(1). Le corps de l'arbre eſt aſſez gros à proportion de ſa hauteur & de ſes branches; ſa feuille eſt comme celle de l'Epine noire; tandis que ſon bois eſt verd, il n'eſt pas fort dur; mais ſes épines ſont très-dures & perçantes, & longues au moins de deux pouces: à un demi pouce de leur naiſſance, ces épines en ont deux petites qui font la croix parfaite. Le tronc de l'arbre même eſt garni près à près de ces épines depuis la terre juſqu'à la cime des branches, enſorte que l'on ne peut en approcher, ni le couper ſans beaucoup de précaution.

(1)Les Naturels ſe ſervent en leur Langue de ce terme, pour exprimer ce qui eſt ou très-eſtimable, ou de grande conſéquence, ou fort extraordinaire.

Sureau. Le Sureau eſt ſemblable à celui de
Sa vertu. France, à l'exception de la feuille qui eſt plus dentellée ; le ſuc de ſes feuilles mêlé avec du ſain-doux, eſt également ſpécifique pour les Hémorroïdes, j'en ai vû l'expérience.

Latanier. Le Latanier a ſes feuilles faites en éventail ouvert, & découpées à l'extrémité de chacun de leurs plis : ſon écorce eſt plus noueuſe & plus raboteuſe que celle du Palmier. Quoique plus
Sa deſcription. petit que celui des Indes Orientales, il peut ſervir aux mêmes uſages. Son bois n'eſt pas plus dur que la tige d'un choux, & ſon tronc eſt ſi mol, que le moindre vent ſuffi pour le coucher par terre ; auſſi n'en ai-je point vû qui ne
Uſage de ſes feuilles. rampaſſent. Il eſt fort commun dans la Baſſe Louiſiane, où il n'y a point de Bœufs ſauvages ; car ces animaux qui en ſont très-friands, & que cette nourriture engraiſſe extrêmement, le mangent par-tout où ils le rencontrent. Les femmes Eſpagnoles font avec les feuilles des chapeaux, qui ne péſent qu'un once, des capotes pour les femmes, & d'autres jolis ouvrages ; je ne doute point que l'induſtrie Françoiſe ne les égale, lorſqu'elle voudra mettre

en

Latanier.

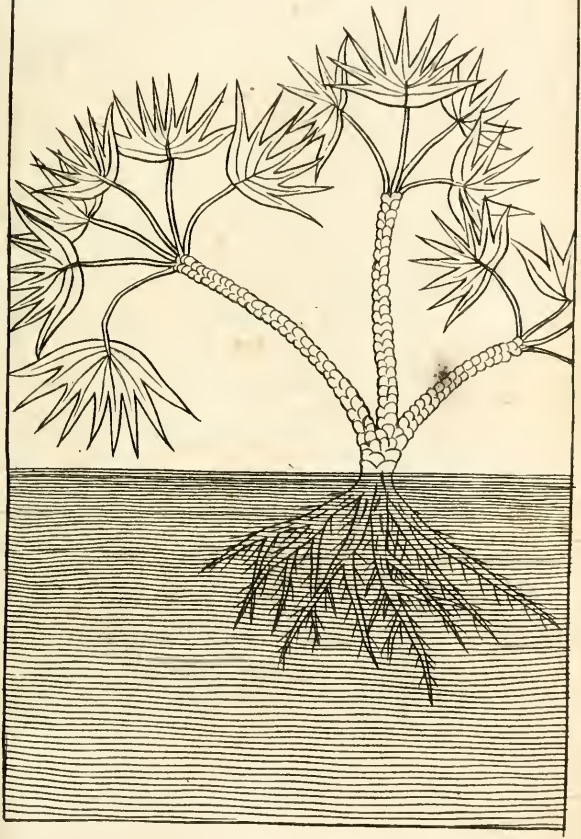

œuvre une matiére ſi ſouple & ſuſceptible de tant de formes.

Le Bouleau eſt tel que celui de France. Dans le Nord on en fait des Canots aſſez grands pour porter huit perſonnes ; on les nomme de huit places ; ceux qui ſont plus petits, ſe nomment de même à proportion. Voici la maniere de faire ces Canots. Ceux qui veulent conſtruire un Canot, vont dans le temps de la ſéve choiſir dans le Bois un Bouleau de la groſſeur convenable pour la voiture qu'ils ont envie de faire. Ils cernent l'arbre dès le bas du tronc, ils montent au haut de la tige qu'ils cernent de même juſqu'au vif du bois ; on fend enſuite l'écorce en ligne perpendiculaire depuis le cerne du haut juſqu'à celui du bas ; on leve cette écorce du haut en bas avec des coins de bois tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, juſques à ce que l'écorce ſoit entierement détachée du corps de l'arbre. Quand on a cette écorce, on joint les deux coins de chaque bout pour faire les pinces, puis l'on coupe le deſſous de ces pointes pour faire & achever les deux pinces, leſquelles ſont couſues & ointes de gomme ; on coud

Bouleau.

Conſtruction d'un Canot.

de même les courbes, on bouche les trous & on les enduit de gomme. On fait dans le fond du Canot un plancher de fortes écorces, afin qu'il ne ſe créve pas lorſqu'on le charge ; il y a un petit mât auquel on met une voile proportionnée pour aller à la voile dans les Lacs : dans les Rivieres on rame à la pagaïe en ſe tenant à genoux & bien en équilibre. Lorſqu'on met à terre avec ces voitures, on décharge tout ce qui eſt dedans ; on arrange le tout, lorſqu'il eſt à terre, de façon que le Canot renverſé & porté ſur quatre petites fourches puiſſe ſervir de couverture à toutes les marchandiſes.

Je ne doute point que la Louiſiane ne produiſe dans ſes Forêts une grande quantité d'autres arbres qui mériteroient que l'on en fît mention ; mais je n'en connois point, ni même n'ai point entendu parler que de ceux dont j'ai parlé dans les Chapitres précédens ; parce que les Voyageurs, de qui ſeuls on pourroit en apprendre quelque choſe, s'attachent plutôt à chercher le gibier dont ils ont beſoin pour leur ſubſiſtance, qu'à obſerver les productions de la Nature dans le regne

végetal. J'ajouterai ſeulement à ce que j'ai dit ſur les arbres, ce que je ſçais par moi-même de deux excroiſſances.

L'une eſt une eſpéce d'agaric ou de champignon qui vient au pied du noyer, ſur-tout lorſqu'il eſt abattu. Les Naturels qui ont une grande attention pour le choix de leurs alimens, les ramaſſent avec ſoin, les font bouillir dans l'eau, & les mangent avec leur gruau. J'ai eu la curioſité d'en goûter, & je les ai trouvés fort délicats, mais un peu fades, ce que l'on pourroit aiſément corriger par quelque aſſaiſonnement. Excroiſſance.

L'autre excroiſſance ſe trouve communément aux arbres ſur les bords des Rivieres, des Bayoucs & des Lacs: on la nomme *Barbe Eſpagnole*, nom qui lui a été donné par les Naturels, après avoir vû les Eſpagnols à pluſieurs repriſes parcourir une partie de leur Pays, dès il y a plus de deux cens quarante ans. Ils avoient de la barbe & la portoient aſſez longue, ce qui étonnoit ces Naturels; & comme ils donnoient à cette excroiſſance le nom de Barbe, ſes ajouterent le nom des Eſpagnols qui en laiſſoient croître d'aſſez longue à leur menton. Cette Barbe Eſ- Barbe Eſpagnole. Sa deſcription.

pagnole eſt une eſpece de chevelure qui pend des groſſes branches des arbres, & que l'on prendroit facilement pour autant de vieilles perruques, ſurtout lorſqu'elles voltigent au gré du vent. Comme on ne bâtiſſoit au commencement à la Louiſiane, qu'en torchis & en bouſillage, on s'en ſervoit beaucoup pour faire les bâtimens meilleurs. La couleur de la Barbe Eſpagnole eſt griſe ; mais lorſqu'elle eſt ſéchée, ſon écorce tombe & découvre des filamens noirs, auſſi longs & auſſi forts que les crins de la queue d'un Cheval. Dans les premiers temps que je m'établis dans ce Pays, au défaut de paille dont on manquoit abſolument, j'imaginai de faire un Sommier avec ces excroiſſances. J'en fis donc ramaſſer une grande quantité, & les fis mettre en un tas, afin que leurs écorces pouriſſent. Au bout de huit ou dix jours on les étendit au Soleil, qui les ſécha promptement, puis on les battit. Cette opération acheva de les dépouiller de leur écorce, & en même tems de leurs petites branches qui reſſemblent à autant de petits crochets ; & ce qui me reſta fut abſolument comme du crin qui ne

son utilité.

ſeroit point friſé. Quelques-uns aſſûrent que la Barbe Eſpagnole eſt incorruptible ; tout ce que je puis dire à ce ſujet, c'eſt que j'en ai trouvé ſous de vieux arbres pourris qui s'étoit parfaitement conſervée dans toute ſa force.

CHAPITRE V.

Des Lianes & autres Plantes : Leurs vertus : Des Fleurs.

LA grande fertilité de la Louiſiane y rend extrêmement communes les Lianes ou Plantes rampantes, qui à l'exception du lierre, ſont toutes différentes de celles que nous avons en France. Je ne parlerai que des plus remarquables, afin de ne me point engager dans un détail qui pourroit devenir ennuyeux.

Liane Barbue. La Liane Barbue eſt ainſi nommée, à cauſe des barbes longues d'un pouce, crochues par le bout, & plus groſſes qu'un crin de cheval, dont ſa tige eſt couverte. Il n'eſt point d'arbre auquel elle aime à s'attacher autant qu'au Copalm ; & la ſympathie, (que l'on me paſſe ce mot pour abréger) qui la porte à le chercher, eſt telle que ſi elle croît entre un Copalm & tout autre arbre, elle tourne uniquement vers le Copalm, quand même il ſeroit le plus éloigné. C'eſt auſſi l'arbre ſur lequel elle

Sa ſympathie pour le Copalm.

profite le plus : elle a, comme son baume, la vertu de guérir la fiévre, & j'en parle après un nombre infini d'épreuves que j'en ai faites, dont aucune ne m'a trompé, comme elles ont toutes également réussi à M. Prat l'aîné, Medecin du Roi à la nouvelle Orléans, à qui j'en envoyai sur la Lettre qu'il m'en écrivit. Ses vertus.

Les Medecins Naturels se servent de ce Simple contre la fiévre en cette maniere. Ils prennent un morceau de la Liane barbue long comme le doigt ; ils le fendent en plus de parties qu'il est possible, & le mettent dans environ une chopine d'eau mesure de Paris, ils font bouillir le tout jusqu'à ce qu'il soit diminué d'un tiers. Cette decoction est ensuite passée & tirée au clair, & le remede est préparé. Alors ils purgent le Malade, & le lendemain lorsque l'accès de fiévre commence, ils lui donnent à boire le tiers de l'eau de Liane. Il arrive assez communément qu'il est guéri du premier coup ; mais si la fiévre revient, on le purge de nouveau, & le lendemain on lui fait boire un autre tiers de l'eau médicinale qui ne manque que bien rarement de faire son effet à cete seconde prise. Ce n'est que Maniere de s'en servir.

pour une plus grande ſûreté que l'on fait prendre la troiſiéme partie de la décoction. Ce remede à la vérité, eſt amer; mais il fortifie l'eſtomach: avantage précieux qu'il a ſur le Quinquina, que l'on accuſe de produire un effet contraire.

Il eſt une autre Liane aſſez ſemblable à la Salſpareille, excepté que les feuilles viennent trois à trois; elle porte un fruit uni d'un côté comme une noiſette, & de l'autre auſſi raboteux que ces petits coquillages, qui ſervent de monnoie dans la Guinée. Je ne dirai rien de ſes propriétés; elles ne ſont que trop connuës par les femmes de la Louiſiane, & par les filles ſur-tout, qui très-ſouvent y ont recours.

Une autre Liane eſt nommée par les Médecins Naturels, *la Médecine aux Fleches empoiſonnées:* elle eſt groſſe & très-belle; ſes feuilles ſont aſſez longues, & les gouſſes qu'elle porte ſont minces, larges d'un pouce & longues de huit à dix.

Salſpareille. La Salſpareille croît naturellement à la Louiſiane d'auſſi bonne qualité que celle du Mexique. Elle eſt ſi connue qu'il eſt inutile d'en parler.

Esquine.
Salsepareille.

L'Esquine tient de la Liane & de la Ronce. Elle est garnie de piquans durs comme les épines, & ses feuilles sont oblongues comme celle des Lianes. Elle monte le long des cannes; ses tiges sont droites, longues, luisantes & dures; sa racine est spongieuse & grosse quelquefois comme la tête, mais plus longue que ronde; de sorte que sa figure approche de celle des Topinambours. Outre la vertu sudorifique que l'Esquine possède comme la Salsepareille, elle a celle de faire croître les cheveux, & les femmes des Naturels s'en servent dans ce dessein avec succès. Pour cet effet elles prennent de la racine, la coupent par petits morceaux, la font bouillir & se lavent la tête de cette eau. J'en ai vû plusieurs à qui les cheveux passoient les jarrets, & une entr'autres à qui ils descendoient jusqu'à la cheville du pied.

Esquine. Sa description.

Le Houblon vient naturellement sur les terres hautes dans les ravines. On verra dans l'Agriculture la maniere de le cultiver.

Houblon.

Le Capillaire croît à la Louisiane plus beau & pour le moins aussi bon que celui du Canada, qui a tant de réputation. Il vient dans les ravines

Capillaire.

des Côteaux dans des endroits abſolument impénétrables aux raïons du Soleil les plus ardens. Sa hauteur ordinaire eſt d'un pied, & il porte une tête bien fourrée. Quelques vertus que nous connoiſſions en France au Capillaire, les Médecins Naturels lui en connoiſſent encore davantage.

Ses qualités.

Les Cannes ou Roſeaux dont j'ai parlé ſi ſouvent, peuvent être conſidérés de deux eſpéces. Les unes viennent dans des lieux humides, hautes de dix-huit à vingt pieds ; & groſſes comme le poignet. Les Naturels en font des nattes, des tamis, des petits coffres & pluſieurs autres Ouvrages. Les autres qui viennent dans des terreins ſecs, ne ſont ni ſi hautes ni ſi groſſes, mais elles ſont ſi dures, que ces Peuples ſe ſervoient des cliſſes de ces cannes, qu'ils nomment *Conchàc*, pour couper leurs viandes, avant que les François leur euſſent apporté des coûteaux (1). Au bout d'un certain nombre d'années les grandes cannes portent du grain en abondance : ce grain aſſez ſemblable à l'avoine, ſi ce n'eſt qu'il

Cannes.

(1) *Conchac* ſignifie coûteau ; les Naturels nomment *Conchac* les coûteaux que l'on leur traite.

est trois fois plus gros & plus long, est soigneusement ramassé par les Naturels qui en font du pain ou de la bouillie. Cette farine foisonne autant que celle de froment. Lorsque les cannes ont rapporté leur graine, elles meurent, & de long-tems il n'en revient à la même place, sur-tout si l'on y met le feu.

La Plante du Plat de Bois est ainsi nommée à cause de sa racine qui est de bois mince & plat, assez souvent découpé & même percé; son épaisseur est inégale: quelquefois elle n'a que celle d'une ligne, quelquefois de deux, & sa largeur est assez communément d'un pied & demi. De cette grosse racine pendent plusieurs autres petites racines droites, qui tirent le suc de la terre. Cette Plante qui ne croît que dans les Prairies d'une médiocre qualité, pousse des tiges droites & dures comme du bois, de la hauteur d'environ dix-huit pouces, à la sommité desquelles sont ses fleurs, petites, purpurines, & par leur figure assez semblables à celles de la Bruyere; la graine même est enfermée dans une espéce de coupe de calice fermé, & en quelque façon couronné: ses feuilles sont larges d'un pouce, & longues au

Plat de Bois.

Sa description.

moins de deux, ſans découpûres, d'un verd ſombre & preſque canellé. Sa vertu ſudorifique eſt ſi puiſſante, que les Médecins Naturels n'employent qu'elle, quoiqu'ils connoiſſent parfaitement bien le Salſafras, la Salſpareille, l'Eſquine & autres.

Sa vertu ſpécifique.

L'Herbe à *Serpent-à-ſonnettes*, en Langue des Naturels, *Oudia-Coudlogouille*, ce qui ſignifie, Médecine du Serpent-à-ſonnetes, a pour racine un oignon ſemblable à celui de la Tubereuſe, mais une fois plus gros; ſes feuilles ſont comme les ſiennes, même forme, même couleur, ayant contre terre des mouches couleur de feu, mais le double plus larges & plus longues, & armées vers leurs bords de piquans très-fins & d'une forte pointe à leur cime. Sa tige s'éleve de trois pieds ou environ: à ſa tête ſont cinq ou ſix brins écartés les uns des autres, qui portent chacun une fleur purpurine de cinq pétales, larges d'un pouce, mais toujours formées en coupe. La fleur en tombant laiſſe voir, quand elle eſt ſéche, une tête groſſe comme une petite noix, mais approchante de la tête du Pavot. Cette tête eſt partagée en quatre, par une eſpéce de moulure ou de

Medecine des Serpens à ſonnettes.

Deſcription de cette belle plante.

Medecine contre le Serpent à Sonnette.

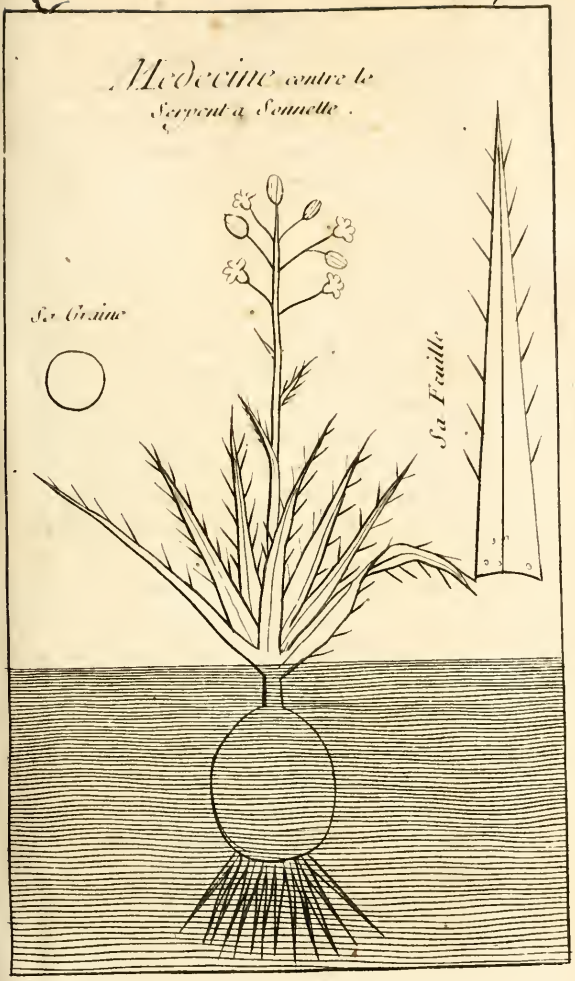

oudron, & dans chaque ſéparation on ouve quatre graines noires, plates omme des paſtilles, également épaiſ- s par-tout, & de la largeur d'une onne Lentille. Lorſque cette tête eſt ûre & qu'on la ſecoue, elle rend le ême ſon que la queue du Serpent-à- onnettes, & ſemble indiquer par-là uelle eſt la propriété de la Plante ; ar elle eſt le reméde ſpécifique contre s morſures de ce dangereux Reptile. Celui qui en a été mordu doit prendre n oignon, en couper avec les dents ne partie aſſez groſſe, la mâcher, & appliquer ſur la playe, où il convient e l'attacher : en quatre ou cinq heu- s de tems elle tire tout le venin, ſans ue l'on en ait à apprehender aucunes auvaiſes ſuites.

Sa qualité ſouveraine.

Maniere de l'employer.

Le Lierre Terreſtre eſt connu des édecins Naturels, pour avoir beau- oup plus de vertus, que nos Bota- ſtes ne m'ont dit lui en connoître : a entr'autres vertus, celle de ſou- ger les femmes dans les accouche- ens, lorſqu'il eſt pris en décoction ; elle de guérir les ulcéres, étant écra- & mis en l'endroit ulcéré ; mais r-tout je ne dois pas omettre de rler d'une de ſes qualités, qui eſt

Lierre Terreſtre.

d'être ſouverain pour le mal de tête ; auquel on dit communément qu'on ne trouve point de reméde ; ſes feuilles toutes vertes écraſées en aſſez grande quantité, & miſes en cataplaſme ſur la tête, guériſſent promptement. L'incommodité que l'on trouve à faire ce reméde à une perſonne qui porte ſes cheveux, me fit imaginer d'en tirer les ſels, pour ſoulager un ami qui étoit ſouvent attaqué de la migraine ; j'en mis dans de l'eau vulneraire que je lui donnai, & lui conſeillai d'en reſpirer de toute ſa force quelques goûtes par le nez ; ce que faiſant deux ou trois fois, lorſque la migraine le prenoit, il s'eſt trouvé ſoulagé peu de momens après.

Sa vertu particuliere.

Achetchy.

Sa deſcription.

L'Achetchy eſt une Plante très-baſſe qui ne s'éleve pas plus de ſix à ſept pouces. Elle ne vient qu'à l'ombre des Futayes : on n'en trouve point dans les Prairies découvertes : ſa tige eſt menue, & ſes feuilles n'ont qu'environ trois lignes de longueur : ſa racine eſt bien fournie de brins d'une ligne de diamétre, pleine d'un ſuc rouge comme un beau ſang de poulet. Ayant trouvé cette Plante, qui pouſſe la premiere au Printems, étouffée, à ce

Achetchy.

Sa Feuille

Sa Graine

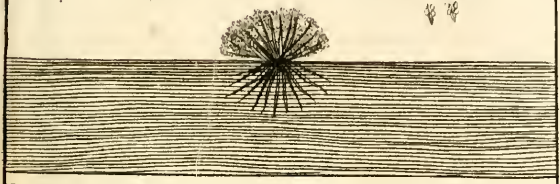

Plat-debois.

Sa Fleur

Sa Feuille

Sa Tige

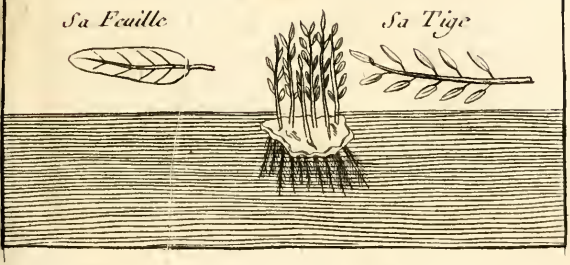

qu'il me parut, par les herbes qui l'entourroient, je crus devoir la cultiver, & j'en tranſplantai dans mon jardin, où je la mis dans une terre legére & bien préparée. J'eſperois qu'elle y profiteroit conſidérablement ; mais tout ce que je gagnai par mes ſoins, fut d'en voir la tête plus touffue, & les racines mieux nourries & plus abondantes ; du reſte elle n'avoit pas excédé d'un pouce ſa hauteur naturelle.

C'eſt avec le ſuc de cette Plante, que les Naturels font leurs Teintures rouges. Après avoir teint en jaune & d'une belle couleur de citron avec le *Bois Ayac*, comme j'ai dit ci-devant, ils font bouillir dans l'eau les racines de l'Achetchy, & les expriment de toutes leurs forces : enſuite ils trempent dans cette eau bouillante ce qu'ils veulent teindre. Ce qui étoit blanc de ſa nature, avant d'être teint en jaune, prend une belle couleur de ponceau ; & ce qui étoit brun, comme la laine de bœuf, qui eſt couleur de marron, devient d'un rouge brun. Ses qualités pour la teinture.

Je ne parlerai point des Fraiſes, qui viennent d'un goût excellent, & en ſi grande abondance, que dès le commencement d'Avril on en voit des Fraiſes.

Tabac. Prairies toutes rouges, ni du Tabac que l'on a planté dans la Louiſiane, & que je reſerve pour l'article de l'Agriculture. Mais je ne dois point paſſer ſous ſilence, qu'il croît naturellement

Chanvre. du Chanvre dans les terres voiſines des Lacs, qui ſont à l'Oueſt du Fleuve S. Louis. Les brins en viennent gros comme le pouce, & longs d'environ ſix pieds (1). Ils ſont ſemblables au nôtre, tant pour le bois que pour la feuille

Lin. & l'écorce. Le Lin que l'on a ſémé dans ce Pays eſt venu haut de trois pieds.

Je n'ai point eu connoiſſance que dans cette Province la terre produiſît des Mouſſerons ni des Truffes ; mais les Morilles y abondent dans leur ſaiſon, & les Champignons dans l'au-

Fleurs. tomne.

La douce température de ce Climat me perſuade que toutes nos Fleurs y viendroient à merveille : ce Pays a les ſiennes propres : elles ſont ſi abondantes depuis le mois de Mai juſqu'à la fin de l'Eté, qu'à peine peut-on voir l'herbe des Prairies ; & ſi variées, que l'on ne ſçait laquelle regar-

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

der & prendre pour la plus belle, & la vûe ſe trouve enchantée de la quantité & de la diverſité de ces Fleurs. Je n'en donnerai cependant aucun détail, parce que je ne me ſuis point aſſez attaché à les connoître pour être en état ſur cet article de contenter les Curieux. J'y ai vû des Roſes ſimples & petites ayant peu d'odeur, & une autre eſpéce de Roſe ayant quatre pétales blanches, dont le piſtil, les étamines & l'odeur ne différent en rien de nos Roſes Muſcades. Mais de toutes les fleurs de ce Pays, celle qui m'a le plus frappé, parce qu'elle eſt très commune & dure long-tems, eſt celle que l'on nomme *Gueule de Lion*. Les fleurs qui garniſſent la tige, ſes couleurs nuancées, ſa durée de plus de trois mois me la fait préférer à toutes les autres. Elle fait elle-ſeule un bouquet très-agréable; je la crois digne du rang de beaucoup de fleurs très-belles, & que l'on cultive avec grande attention dans les Jardins de nos Rois (1).

Gueule de Lyon.

Pour ce qui eſt du Coton & de l'Indigo, je remets à en parler dans le Chapitre de l'Agriculture.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

CHAPITRE VI.

Des Animaux Quadrupedes : Chaſſe générale & particuliere du Chevreuil : Du Loup Marinier.

Animaux.

AVANT de parler des Animaux que l'on a trouvés dans la Louiſiane, il me ſemble que je dois dire que tous ceux que l'on y a portés de France, ou tirés du nouveau Mexique & de la Caroline, comme Chevaux, Bœufs, Moutons, Chévres, Chiens, Chats & autres, ont parfaitement réuſſi, & ſe ſont multipliés ſans peine. Cependant on doit faire attention que dans la Baſſe Louiſiane, où le terrein eſt humide & couvert, ils ne peuvent être ni ſi bons, ni ſi beaux que dans la Haute, dont le terroir eſt plus ſec, où l'on trouve de vaſtes Prairies, & où le Soleil échauffe davantage la terre.

Bœuf ſauvage. Sa deſcription.

Le Bœuf ſauvage eſt de la taille de nos plus gros Bœufs, quoiqu'il paroiſſe la ſurpaſſer, à cauſe de ſa laine longue & très-friſée, qui le rend à l'œil beaucoup plus gros qu'il n'eſt en effet.

Pichou.

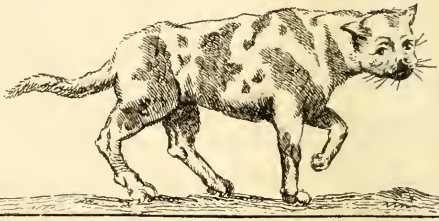

Bœuf Sauvage.

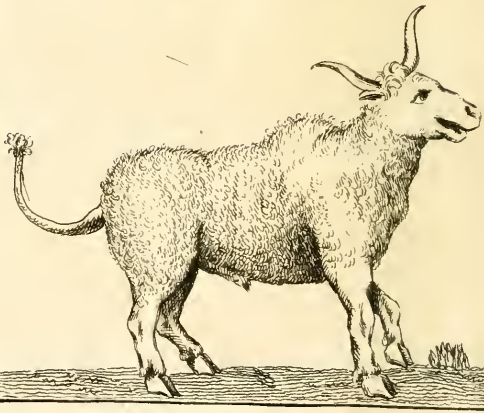

Cette laine eſt très-fine & très-épaiſſe, & de la couleur foncée du Maron, ainſi que les crins qui ſont pareillement friſés & ſi longs, que le plus ſouvent le toupet qui eſt entre les cornes de cet Animal tombe ſur ſes yeux, & l'empêche de voir ce qui eſt devant lui; mais il a l'oüie & l'odorat ſi fins que l'un ſupplée à l'autre. Il a une boſſe aſſez conſidérable dans l'endroit où le col ſe joint aux épaules: ſes cornes ſont groſſes, courtes & noires; il a de même les ſabots noirs. Les Vaches de cette eſpéce ont les tetines en dedans, comme les Cavales ou les Biches.

Ce Bœuf eſt la viande principale des Naturels, & a fait long-tems auſſi celle des François. Le meilleur morceau, & qui eſt extrêmement délicat, eſt cette boſſe dont je viens de parler. On va à la chaſſe de cet Animal dans l'hyver, & on s'écarte de la Baſſe Louiſiane & du Fleuve S. Louis, parce qu'il ne peut y pénétrer, à cauſe de l'épaiſſeur des Bois, & que d'ailleurs il aime la grande herbe qui ne ſe trouve que dans les Prairies des terres hautes. Pour l'approcher & le tirer, on va contre le vent, & on viſe au défaut de l'épaule, afin de l'abbattre du pre-

Son utilité.

Sa chair, ſon ſuif, ſa peau.

mier coup ; car s'il n'eſt que bleſſé, il court ſur l'homme. Dans cette chaſſe les Naturels ne tuent guères que des Vaches, ayant éprouvé que la chair des mâles ſent le Bouquin ; inconvénient dont il leur ſeroit facile de la préſerver, s'ils ſçavoient, auſſi-tôt que la bête eſt morte, lui couper les ſuites, comme on fait aux Cerfs & aux Sangliers. Ce ne ſeroit pas même le ſeul avantage que l'on y trouveroit : l'eſpéce ne diminueroit point, on en tireroit beaucoup de ſuif, & les peaux en ſeroient meilleures & plus grandes (1).

Ces peaux ſont un objet de conſidération. Les Naturels les préparent avec leur laine, ſi bien, qu'ils les rendent plus ſouples que nos Bufles. Ils les peignent en différentes couleurs, & s'en habillent : elles tiennent lieu aux François des meilleures couvertures, étant tout à la fois très-chaudes & très-legéres.

Cerf. Le Cerf eſt entiérement ſemblable à celui de France, ſi ce n'eſt qu'il eſt plus gros. On n'en trouve que dans la Haute Louiſiane, où les Bois ſont

(1) Voyez la Chaſſe aux Bœufs & ſon utilité, Tome I. Chap. XXIII.

plus clairs que dans la Basse, & où la Chataigne, que le Cerf aime beaucoup, est commune.

Le Chevreuil est très-fréquent dans cette Province, malgré le nombre que les Naturels en tuent. Les Chasseurs prétendent qu'il tient du Cerf, du Dain & du Chevreuil. Pour moi, m'en tenant à ce que j'ai vû, je dirai qu'il est haut de quatre pieds, que son bois est grand, recourbé sur le devant, & chargé de plusieurs endouillettes épanouies en haut, & que sa chair est séche comme celle du nôtre, & a, quand il est gras, le goût du Mouton. Il va par troupes, & n'est en quelque façon point farouche; il est d'ailleurs fort capricieux, il va & vient continuellement, & ne reste presque point en place. Les Naturels en passent fort bien la peau en blanc, qu'ils peignent après; celles que l'on apporte en France prennent à Niort le nom de Peaux de Dain. Chevreuil.

Les Naturels vont à la chasse du Chevreuil quelquefois en commun, & souvent en leur particulier. Le Chasseur qui va seul à cette chasse, se munit pour cet effet d'une tête de Chevreuil séchée, la cervelle ôtée, & la peau du col tenant à la tête: cette peau est garnie Chasse du Chevreuil. Chasse particuliere.

de cercles faits de cliſſes de cannes, & ces cercles ſont retenus en place avec d'autres cliſſes allongées vers la peau, enſorte que la main & le bras peuvent entrer aiſément dans cette peau. Les choſes ainſi diſpoſées, le Chaſſeur va dans les endroits où il penſe qu'il peut y avoir du Chevreuil, & prend les précautions qu'il croit néceſſaires pour ne point être découvert. Si-tôt qu'il en voit un, il s'en approche à pas de loup en ſe cachant d'une brouſſaille à une autre, juſqu'à ce qu'il en ſoit aſſez proche pour le tirer; mais ſi avant tout cela le Chevreuil ſecoue la tête, ce qui eſt ſigne qu'il va faire quelques caprioles & courir plus loin, le Chaſſeur, prévenu de ſa manie, contrefait cet animal en faiſant le même cri que font ces animaux lorſqu'ils s'appellent entr'eux, ce qui très-ſouvent fait venir le Chevreuil vers le Chaſſeur; alors il fait paroître la tête qu'il tient en ſa main, & lui fait faire le mouvement d'un Chevreuil qui broute & qui regarde de tems en tems; le Chaſſeur en attendant ſe tient toujours caché derriere la brouſſaille, juſqu'à ce que le Chevreuil ſe ſoit approché à la portée du fuſil; & pour le peu que le Chaſſeur le

Chasse générale du Chevreuil.

voye en flanc, il le tire au défaut de l'épaule & le tue. C'eſt de la ſorte qu'un Naturel ſans compagnons de chaſſe, ſans chiens & ſans courſe, vient à bout, par une patience que nous ne ſçavons point avoir, de tuer un Chevreuil, animal d'une legéreté qui n'excéde tout au plus que la quantité de vertiges qui le prennent à chaque inſtant, & qui l'emportent au loin, où le Chaſſeur eſt obligé d'aller en diligence le chercher, de peur qu'une fantaiſie nouvelle ne l'éloigne pour toujours, & ne faſſe perdre ainſi le tems & la peine à ſon ennemi. Voyons maintenant comment ils s'y prennent pour chaſſer en commun, & attraper un Chevreuil vivant.

Chaſſe du Chevreuil en commun.

Lorſque ces Naturels veulent faire la danſe du Chevreuil, ou qu'ils veulent s'exercer joyeuſemeut, ou même lorſque l'envie en prend au Grand Soleil, ils s'en vont une centaine à la chaſſe de cet animal qu'il font rapporter vivant; c'eſt pourquoi il y va beaucoup de jeunes hommes, qui ſe ſéparent dans les Prairies où il y a des boſquets, pour découvrir un Chevreuil. Si-tôt qu'ils l'ont apperçu, la troupe l'approche en croiſſant très-ouvert: le fond du croiſſant s'avance juſqu'à ce que le Chevreuil

faſſe quelques ſauts & prenne la fuite. Se voyant devant une troupe d'hommes, il fuit aſſez ſouvent vers une des pointes du croiſſant ou demi-cercle ; cette pointe l'arrête, lui fait peur, & le renvoye ainſi vers l'autre pointe qui eſt à un quart de lieue ou environ diſtante de l'autre ; cette ſeconde pointe en fait autant que la premiere, & le lui renvoye.

On continue ce jeu aſſez long-tems, qui ſe fait exprès pour exercer les jeunes gens, pour donner du plaiſir au Grand Soleil ou à un autre Petit Soleil qu'il nomme à ſa place. Quelquefois le Chevreuil cherche à fuir & à ſortir du croiſſant par l'ouverture des pointes ; mais alors ceux qui ſont tout-à-fait à la pointe, ſe préſentent pour le faire rentrer, & le croiſſant s'avance pour le tenir toujours enfermé entre les jeunes gens. De cette maniere il arrive ſouvent que les hommes n'ont pas fait une lieue de chemin, tandis que le Chevreuil en a fait plus de vingt par tous les différens tours & caprioles qu'on lui a fait faire d'un côté à l'autre, juſqu'à ce qu'enfin tous les hommes ſe joignent un peu plus, & ne font qu'un cercle, lorſqu'ils s'ap-

per-

perçoivent que l'animal eſt bien fatigué. Pour lors ils s'accroupiſſent preſque à terre, quand le Chevreuil vient de leur côté, & auſſi-tôt qu'il arrive auprès d'eux, ils ſe relevent en criant, & ſe le renvoyent de l'un à l'autre bout tant que le Chevreuil peut ſe ſoutenir. Mais enfin n'en pouvant plus de fatigue, les jambes lui manquent, il tombe & ſe laiſſe prendre comme un agneau : ils prennent garde cependant de ne l'attaquer que par la croupe, afin d'éviter quelque coup de ſes andouilles ou de ſes pattes de devant ; ce qui leur arrive encore quelquefois malgré toutes les précautions qu'ils prennent.

S'étant ſaiſis du Chevreuil, ils le préſentent au Grand Soleil, s'il eſt préſent, ou à celui qu'il a envoyé pour lui donner ce plaiſir. Quand il l'a vû à ſes pieds, & qu'il a dit : *c'eſt bon*, les Chaſſeurs éventrent le Chevreuil & le reportent par quartiers à la cabanne du Grand Soleil, qui en diſtribue aux Principaux de la troupe, qui ont été de cette chaſſe.

Le Loup n'a que quinze pouces de hauteur, & une longueur proportionnée ; ſon poil n'eſt pas ſi brun que celui des nôtres, & il eſt moins farou- Loup, ſon naturel.

che & moins dangereux ; auſſi reſſemble-t-il plûtôt à un Chien qu'à un Loup, & ſurtout au Chien des Naturels, qui ne différe de lui que parce qu'il abboye. Le Loup eſt très-commun dans les pays de chaſſe ; & lorſque le chaſſeur ſe cabane le ſoir ſur le bord d'une Riviere, s'il en apperçoit, il peut s'aſſurer que les Bœufs ne ſont pas loin. On diroit que cet animal, qui ne peut attaquer le bœuf en troupeau, vient avertir qu'on le tue afin d'en avoir la curée. Les Loups ſont effectivement ſi familiers, qu'ils vont & viennent de tous côtés pour trouver de quoi manger, ſans s'embaraſſer s'ils ſont près des Habitations des hommes, ou s'ils en ſont éloignés.

Le Loup Marinier.

Deux Voyageurs s'étant cabannés ſeuls ſur le bord du Fleuve, avoient déchargé leur Pirogue, parce qu'il pleuvoit ; après qu'ils eurent bien couvert le tout, ils ſe coucherent. Les Voyageurs qui cabannent ſur le Fleuve, ont coutume d'aller voir à l'endroit de leur Pirogue, toutes les fois qu'ils s'éveillent, pour examiner ſi elle n'eſt point détachée par la vague ou par quelque coup de vent. Un de ceux-ci s'étant éveillé s'en alla vers la Pirogue ; mai

quelle fut ſa ſurpriſe de ne la plus trouver! Cet accident étoit d'autant plus fâcheux, qu'ils ſe trouvoient alors écartés de plus de cinquante lieues de toute Habitation. Ce Voyageur conſterné appelle ſur le champ & à haute voix ſon camarade, & tous deux enſemble regardent ſur le Fleuve, pour tâcher de découvrir leur Pirogue; la clarté de la Lune leur fut heureuſement d'un grand ſecours, ils l'apperçûrent aſſez loin qui s'en alloit au courant: l'un d'eux quitte ſa chemiſe, met une ceinture dans laquelle il paſſe ſon caſſe-tête (ou hacherot), il ſe jette dans le Fleuve à la nage, & rejoint ſa Pirogue. Autre étonnement: il y apperçoit un Loup; ce qui ne l'empêcha point de monter promptement à l'abordage, réſolu de combattre l'ennemi qui, ſans le vouloir, emmenoit ſa Pirogue; mais le Loup n'attendit point le commencement d'une bataille; il ſauta à l'eau & diſparût bien-tôt aux yeux du Voyageur étonné, qui ramena ſa Pirogue vis-à-vis le cabanage. Lorſqu'il fut queſtion de l'amarrer, ils trouverent que l'amarre (ou attache) étoit mangée. Dans ces tems nouveaux de la Colonie, les cordes étoient très rares, c'eſt pourquoi nos Voyageurs s'étoient ſervis de

longues courroyes de peaux de Bœuf au lieu de cordes ; il eſt à préſumer que ce Loup étant deſcendu dans la Pirogue & n'y ayant pas trouvé de quoi manger, avoit ſenti cette corde de cuir, l'avoit rongé de dedans la Pirogue & s'étoit ainſi mis lui-même dans une priſon flotantte;ce qui avoit occaſionné la dérive de la Pirogue, l'enlevement du Loup, & la ſurpriſe des Voyageurs.

Loups noirs Etrangers

Il parût de mon tems dans le Pays, deux Loups très-grands & noirs ; les plus anciens Habitans & les Voyageurs aſſûroient n'en avoir jamais vû de ſemblables, & par cette raiſon on jugea que c'étoit des Loups étrangers qui s'étoient écartés. On les tua fort heureuſement; car l'un de ces deux étoit une Louve que l'on trouva pleine. On peut voir dans la premiere Partie de quelle maniere les Loups vont à la chaſſe aux Bœufs (1).

(1) Voyez Tome I. Chap. XXIII.

CHAPITRE VII.

Suite des Animaux Quadrupedes : De l'Ours : Preuve qu'il n'est point carnacier : Chase aux Ours : Huile d'Ours : De quelques Animaux carnaciers.

Ours. Sa nourriture.

L'OURS paroit l'Hyver dans la Louisiane, parce que les neiges qui couvrent les terres du Nord, l'empêchant de trouver sa nourriture, le chassent des Pays Septentrionnaux (1). Il vit de fruits, entr'autres de glands & de racines, & ses mets les plus délicats sont le miel & le lait ; lorsqu'il en rencontre, il se laisseroit plûtôt tuer que de quitter prise. On s'est donné le plaisir de mettre en même tems deux Oursons auprés d'une gamelle de lait que l'on avoit enfoncée en terre presque de toute sa profondeur. Ce fut à qui des deux empécheroit l'autre de goûter du lait, & ils remuerent tant le terrein,

(1) Si on en apperçoit quelques-uns pendant l'Eté, ce sont des Oursons tardifs qui n'étoient pas assez fort pour suivre la troupe jusques dans le Nord.

eſſayant avec leurs pattes de tirer la gamelle à eux, qu'ils répandirent tout ce qui étoit dedans.

Malgré la prévention dans laquelle on eſt que l'Ours eſt carnacier, je prétends avec tous ceux de cette Province & des Pays circonvoiſins, qu'il ne l'eſt nullement. C'eſt en vérité un mal, que les premiers Voyageurs aient eû l'effronterie de débiter dans le Public mille contes que l'on a crû aiſément, parce que c'étoit du neuf. On n'a point voulu, on auroit même été fâché d'être détrompé; mais je dois dire la vérité, pour déſabuſer ceux qui voudront l'entendre. Au reſte ce que je ſoutiens ici n'eſt point un problême, c'eſt un fait connu dans toute l'Amérique Septentrionale, & du quel on peut s'aſſûrer par le témoignage d'un aſſez grand nombre de perſonnes qui y ont demeuré, & par les Marchands qui y vont & en reviennent continuellement. D'ailleurs il y a long-tems que perſonne n'auroit pû en rapporter des nouvelles, s'il étoit vrai que ces animaux dévorent les hommes; ce qui n'eſt jamais arrivé, malgré leur multitude & la faim extrême qu'ils ont quelquefois ſoufferte; puiſque même dans ce cas, ils ne mangent point

Les Ours ne mangent point de chair.

la viande de Boucherie qu'ils rencontrent.

Les Ours pour vivre ne quittent point les bords du Fleuve ; mais dans le temps que je demeurois aux Natchez, il y eut un Hyver si rude dans les terres du Nord, que ces animaux descendirent en grande quantité ; ils étoient si communs qu'ils s'affamoient les uns les autres, & étoient très maigres. La grande faim les faisoit sortir des Bois qui bordent le Fleuve ; on les voyoit courir la nuit dans les Habitations, & entrer dans les cours qui n'étoient pas bien fermées ; ils y trouvoient des viandes exposées au frais, ils n'y touchoient point, & mangeoit seulement les grains qu'ils pouvoient rencontrer. C'étoit assurément dans une pareille occasion & dans un besoin aussi pressant, qu'ils auroient dû manifester leur fureur carnaciere, si peu qu'ils eussent été de cette nature.

Fait qui prouve que les Ours ne sont point carnaciers.

Mais, dira-t-on peut-être, c'est de la chair vive qu'il leur faut ; ils ne mangent point à la vérité, de chair morte ; ils dévorent un animal vivant & pour lors ils ont une proye qui leur convient. Pour moi, je ne leur prête point tant de délicatesse, & s'il en étoit

ainſi, je penſe que dans la famine qu'ils eſſuyerent & dont je viens de parler, ils n'auroient pas manqué de déchirer à belles dents la viande qu'ils auroient apperçue dans les Habitations & dans les Campagnes; ils euſſent détruit quantité de perſonnes, ce qui n'eſt jamais arrivé. Cependant pour répondre à l'objection que l'on vient de me faire, je vais rapporter un fait qui aidera à décider la queſtion, en obſervant qu'il eſt dangereux de bleſſer légerement cet animal, parce qu'il revient au coup, ſe dreſſe contre ſon ennemi, l'embraſſe, le ſerre fortement contre ſon eſtomach, & vient à bout de l'étouffer.

L'Ours bleſſé court ſur les Chaſſeurs.

Deux Canadiens ſe mirent en chemin pendant l'Hyver, qui eſt le tems ordinaire de voyager dans ce Pays. Ils mirent à terre, ſur une batture de ſable; un Ours traverſoit le Fleuve: l'un de nos deux Voyageurs courut pour lui couper le devant & le tuer, parce qu'il paroiſſoit gras, & qu'alors la chair en eſt bonne, & que l'huile que l'on fait de ſa graiſſe eſt d'un bon profit. Son camarade qui étoit reſté auprès de la Pirogue, éloigné ſeulement de lui de trois cent pas, le regardoit faire; le

Fait qui prouve qu'il ne dévore point les hommes.

premier qui vouloit tuer l'Ours, ne lui fit qu'une légere blessure ; l'Ours sur le champ court sur le Chasseur, & l'étouffe en peu de momens, sans cependant lui donner un seul coup de dents, quoiqu'il eût le museau contre son visage, & qu'il dût être courroucé. Le camarade qui s'apperçut du danger, accourut au plus vîte ; sa diligence fut inutile, l'Ours se sauvoit dans le Bois, & son ami étoit sans vie. Dans la visite qu'il eut bien-tôt faite du mort, il trouva que son estomach étoit enfoncé de deux pouces dans le plus profond de l'endroit où l'Ours l'avoit pressé. Il fut étonné de voir son ami ainsi abbattu sans avoir reçû d'autres coups; il remarqua seulement l'empreinte des griffes sur les reins, que l'Ours y avoit faite en le serrant.

Si dans le tems que l'Ours est en courroux, ou qu'il souffre une faim insupportable, il ne dévore ni homme ni autre animal, je demande en quelle occasion critique cette envie peut leur prendre ?

Que l'on n'ajoute point encore que la douceur du climat de la Louisiane, ou le naturel propre de ces Ours, les détourne & les empêche d'exercer la fu- Autre preuve.

reur vorace que nous connoiſſons aux Ours de notre continent. Ceux-ci ne ſont carnaciers que dans les relations fauſſes que l'on en a données au Public, qui ajoute foi trop facilement à tout ce qui eſt nouveau & qui paroît extraordinaire. En ſecond lieu, je dis qu'une eſpece carnaciere l'eſt de même dans un autre Pays: les Loups de la Louiſiane ſont carnaciers comme ceux d'Europe, quoiqu'ils different entr'eux; les Tigres d'Afrique & ceux d'Amerique ſont les mêmes pour l'inclination mal-faiſante; les Chats ſauvages de l'Amérique, quoique très-différens de ceux d'Europe, ont le même goût pour les Souris, lorſqu'ils ſont apprivoiſés; il en eſt de même des autres eſpeces, qui ſont naturellement portés à détruire les autres animaux; & les Ours d'Amérique n'abandonneroient point les Pays couverts de neiges, où ils trouveroient des hommes & des animaux à diſcretion, pour aller au loin chercher des fruits & des racines, nourriture que les bêtes carnacieres refuſent de manger (1).

(1) De puis que j'ai écrit cet Article de , j'ai appris avec certitude que dans les montagnes de Savoye il y avoit de deux ſortes d'Ours: les uns ſont noirs comme ceux de

On voit des Ours assez communément dans la Louisiane pendant l'Hyver, & on les craint si peu que quelquefois on prend le plaisir de les chasser. Lorsque les Ours sont gras, c'est-à-dire vers la fin de Décembre, ils ne peuvent courir aussi fort qu'un homme, parce que leur graisse les en empêche; on peut sans risque les tirer, & quand ils ne seroient que blessés très-légerement, on en vient aisément à bout Lorsqu'un Ours retourne sur le Chasseur, celuici qui le voit venir, l'attend la bayonnette au bout du fusil,& le perce facilement à l'estomach (2). D'un autre côté si on n'est point armé, on ne doit pas craindre que jamais on en soit attaqué & d'ailleurs on peut courir & se sauver, quoique ce cas n'arrive point; que si l'on tue des Ourſons qui suivent leur mere, elle court contre celui qui met à mort un de ses petits. Facilité de tuer un Ours.

Les Ourſines, ou femelles d'Ours, sont passablement grasses tandis qu'elles Chair des ourſons excellente.

la Louisiane, & ne sont point carnaciers; les autres sont rouges & sont aussi carnaciers que les Loups. Les uns & les autres étant blessés retournent sur le Chasseur.

(1) D'autres se servent seulement du *casse-tête* pour frapper l'Ours.

ſont pleines ; mais dès qu'elles ont mis bas, elles deviennent maigres en peu de tems. J'en trouvai une un jour, coucouchée & donnant à têter à trois Ourſons ; je ſçavois qu'elles étoient maigres alors, mais j'avois grande envie de ſes petits pour faire mon voyage. Je fis réflexion enſuite que ſi j'en tuois un, la mere viendroit ſur moi, m'inquiéteroit fort, ſi même elle ne m'étouffoit. Je pris donc la réſolution de la tuer la premiere. Après ce coup les petits s'enfuirent ; leur épouvante paſſée, ils revinrent pour teter : j'en tuai un, les deux autres ſe ſauverent encore, à leur retour je tuai le ſecond & enfin le troiſiéme, pour ne point laiſſer ſans mere un Ourſon trop jeune pour pouvoir s'en paſſer. Peu après je rencontrai M. de S. Denis qui remontoit le Fleuve, pour ſe rendre à ſon Gouvernement des Nacchitoches ; je lui donnai un de ces Ourſons qu'il reçût avec plaiſir, parce que la chair de ce petit animal eſt très-délicate.

Les Ours arrivent maigres & à la fin de l'Automne ; Pourquoi.

Les Ours arrivent ordinairement vers la fin de l'Automne ; ils ſont maigres alors, parce qu'ils ne quittent le Nord que quand la terre étant trop couverte de neige, ne leur fournit plus les fruits

qui sont leur nourriture ; dailleurs dans la route ils n'ont point trop de tems pour manger & sont obligés souvent de faire beaucoup de chemin sans trouver en grande suffisance des mets convenables. C'est donc lorsque leur instinct leur a fait connoître qu'ils n'ont plus de neige à craindre, qu'ils se repaissent à l'aise des fruits qu'ils trouvent. J'ai dit que ces animaux ne s'écartoient pas beaucoup du Fleuve pour se nourrir, quoi qu'ils soient en grand nombre ; c'est sans doute pour être plus à portée de le passer lorsqu'ils s'imaginent trouver mieux de l'autre côté ; ils font cette traversée avec beaucoud de facilité. C'est pour cela qu'on trouve des deux côtés du Fleuve pendant tout l'Hyver, un sentier si battu, que j'y fus trompé la premiere fois que j'en appercûs : j'étois à plus de soixante lieues de toutes Habitations humaines, & si je n'eusse remarqué l'impression des griffes, qui s'impriment dans le Bois où le terein est frais, j'aurois eu lieu de croire que ce sentier auroit été formé par le passage d'un millier d'hommes qui eussent été nuds pieds ; ce qui auroit parû certain au premier coup d'œuil à un homme qui se feroit effrayé : j'examinai les choses

Impoliteſſe accidentelle des Ours.

de près, & je remarquai par les dernieres impreſſions que le pied étoit plus court que celui de l'homme, & qu'au bout de chaque doigt il y avoit l'empreinte d'une griffe. Il eſt encore à obſerver que dans les ſentiers l'Ours ne ſe pique pas d'une grande politeſſe, il compte être dans ſes galleries & veut avoir le pas ; ſi l'on voit un Ours venir à ſoi, il faut ſe tirer hors du chemin, autrement il y auroit diſpute entre les deux Voyageurs ; je penſe au reſte que c'eſt toujours le parti le plus ſage de vivre en paix avec tout le monde, ſurtout lorſqu'on peut le faire à ſi peu de frais.

Les Ours ſe cabannent.

Après un ſéjour de quelque tems dans le Pays, & avoir trouvé des fruits en abondance, les Ours ſont gras, & c'eſt alors que les Naturels vont leur donner la chaſſe ; ils ſçavent qu'en cet état les Ours ſe cabanent, c'eſt-à-dire, ſe mettent dans de vieux troncs d'arbres morts ſur pied ; & dont le cœur eſt pourri ; c'eſt-là que les Ours ſe logent. Les Naturels vont faire leur tournée dans les Bois, & viſitent ces ſortes de troncs : s'ils remarquent que les griffes ſoient marquées ſur l'écorce, ils ſont aſſûrés qu'il y a un Ours cabané en cet endroit.

Cependant pour ne point ſe tromper dans leurs conjectures, ils frappent un coup aſſez fort contre le pied du tronc, puis courent avec vîteſſe ſe cacher derriere un autre arbre vis à vis la brêche la plus baſſe : ſi dans cet arbre il y a un Ours, il entend le coup qui fait frémir le tronc ; il monte alors juſqu'a la brêche pour voir quelle eſpece d'importuns vient troubler ſon repos ; il regarde au pied de ſon fort, où n'appercevant rien capable de l'interrompre, il retourne au fond de ſa demeure ; mécontent ſans doute de s'être dérangé pour une fauſſe allarme. Chaſſe des Naturels aux Ours.

Les Naturels ayant vû la proye qu'ils ſe perſuadent bien ne point pouvoir leur échapper, amaſſent des cannes mortes qu'ils écraſent avec le pied, afin qu'elles brûlent plus facilement : ils en font un paquet que l'un d'eux porte ſur un arbre le plus voiſin avec du feu ; les autres ſe mettent en embuſcade ſur d'autres arbres. Celui qui a le feu allume une de ces cannes, & lorſqu'elle eſt bien enflammée, il la lance comme un dard dans le trou de l'Ours ; s'il ne réuſſit point la premiere fois, il recommence juſqu'à ce que l'Ours ſoit forcé de ſortir de ſon cabanage. Lorſqu'il y a aſ-

ſez de feu dans le tronc pour allumer le bois pourri dont il eſt garni, l'Ours qui n'eſt point amateur d'une chaleur ſi vive, ſort en reculant & abandonne ſon gîte à l'ardeur des flammes. Les Chaſſeurs alors qui ſont tout prêts lui tirent des flêches à coups redoublés, & avec tant de promptitude, que ſouvent il eſt tué avant qu'il ait pû ſe rendre au bas du tronc.

Utilité de cette Chaſſe.

Cette Chaſſe eſt très utile; car outre la chair qui eſt très bonne & très ſaine, la peau & la graiſſe dont on tire l'huile, ſont d'un grand avantage duquel on fait beaucoup de cas; puiſque l'un & l'autre ſont d'un uſage journalier.

Si-tôt que l'Ours eſt en la puiſſance des Chaſſeurs, il s'en détache quelques-uns qui vont à la chaſſe du Chevreuil, & ne manque point d'en rapporter un ou deux.

Faon d'huile, ce que c'eſt.

Lorſqu'ils ont un Chevreuil, ils commencent par lui couper la tête, enſuite écorchent le col en roulant la peau comme on feroit un bas, & déchiquetent la chair & les os à meſure qu'ils avancent. Cette opération ne laiſſe pas d'être laborieuſe, parce qu'il faut ſortir toute la chair & les os par la peau du col, afin de faire un ſac de cette peau;

ils la coupent aux jarrets & autres endroits où il ſe trouve des iſſues. Quand toute la peau eſt vuidée, ils la raclent & la nettoyent, puis ils font une eſpece de maſtic avec du ſuif du même Chevreuil & un peu de cendres fines ; ils en mettent autour des orifices qu'ils ſerrent extrêmement fort avec de l'écorce de tilleul, & laiſſent ſeulement le col pour entonner l'huile d'Ours. C'eſt ce que les François nomment un Faon d'huile. Les Naturels mettent la chair & la graiſſe cuire enſemble, afin que l'une ſe détache de l'autre ; ils font cette cuiſſon dans des pots de terre de leur façon, ou dans des chaudrons, s'ils en ont : quand cette graiſſe ou huile eſt tiéde, ils la mettent dans le Faon.

Ils viennent traiter cette eſpèce d'huile aux François pour un fuſil, ou pour une aulne de drap ou choſes ſemblables ; c'étoit le prix d'un Faon d'huile dans le tems que j'y demeurois ; mais les François ne s'en ſervent qu'après l'avoir purifiée de la maniere que je vais dire.

On fait fondre cette graiſſe dans une chaudiere au grand air, & l'on y met une poignée de feuilles de Laurier : enſuite lorſqu'elle eſt très-chaude, on y jette par aſperſion de l'eau,

dans laquelle on a fait fondre beaucoup de ſel. Il ſe fait une grande détonation, & il s'en éleve une fumée épaiſſe qui emporte avec elle le peu de mauvaiſe odeur que la graiſſe peut avoir. La fumée étant paſſée, & la graiſſe encore plus que tiéde, on la tranſvaſe dans un pot où on la laiſſe répoſer huit ou dix jours. Au bout de ce tems on voit nager deſſus une huile claire, que l'on leve ſoigneuſement avec une cueiller nette: cette huile eſt auſſi bonne que la meilleure huile d'olive, & ſert aux mêmes uſages. Au-deſſous on trouve un ſain-doux auſſi blanc, mais un peu plus mol que le ſain-doux de porc: il ſert à tous les beſoins de la cuiſine, même aux ſauces blanches, ſans qu'il lui reſte aucun goût déſagréable, ni aucune mauvaiſe odeur. Il eſt en même temps un ſouverain reméde pour toutes les douleurs, & il m'a guéri moi-même d'un rhumatiſme à l'épaule.

Tigre. Le Tigre n'eſt haut que d'un pied & demi, & long à proportion: ſon poil tire ſur la couleur bay-ardent, & il eſt allerte comme tout Tigre doit l'être. Sa chair cuite reſſemble à celle du Veau, avec cette ſeule différence, qu'elle eſt

moins fade. On en voit peu ; & si cet animal étoit aussi commun qu'un certain Auteur a voulu le faire entendre, les anciens Habitans du Pays en auroient vû une certaine quantité, mais je n'ai jamais entendu parler que d'un seul ; j'en ai vû deux en différens tems sur mon Habitation, & rien ne m'empêche de penser que ce pourroit être le même ; la premiere fois il tenoit mon chien qui abboyoit & jettoit des cris de frayeur, je le délivrai en courant à son secours ; la seconde fois il s'étoit jetté sur un de mes cochons, mais ses griffes ne pénétrerent que dans le lard. Cet animal est aussi peureux que carnacier ; il fuit à la vûe de l'homme, & se sauve encore plus vîte s'il entend crier après lui, comme il m'arriva dans ces deux occasions que je rapporte. Si le Tigre s'est rendu plus familier à la vûe de celui dont je viens de parler, il a eu raison sans doute de dire qu'il étoit fréquent dans cette Province ; mais s'il en étoit ainsi, on ne pourroit élever ni Volailles ni autres animaux domestiques. Il dit encore que la peau du Tigre est très-estimée : pour moi je pense que sa couleur lui ôte beaucoup de son prix ; ce qui me

confirme dans cette opinion, c'eſt que les Foureurs n'en ont que pour l'étalage.

Pichou. Le Pichou eſt une eſpéce de Chat-pitois, auſſi haut que le Tigre, mais moins gros, dont la peau eſt aſſez belle. C'eſt un grand deſtructeur de volaille; mais par bonheur il n'eſt pas commun.

Renard. Les Renards ſont en ſi grand nombre, que ſur les Côteaux boiſés on ne voit autre choſe que leurs taniéres. Comme ils trouvent dans les Bois du gibier en abondance, ils n'inquietent point la volaille, que l'on laiſſe toujours courir en liberté. Ces Renards ſont faits comme les nôtres; mais leur peau eſt beaucoup plus belle. Le poil

Sa peau. eſt fin & épais; la couleur en eſt d'un brun foncé, & par-deſſus ce poil on en voit flotter un qui eſt long & argenté, ce qui produit un très-bel effet.

CHAPITRE VIII.

Suite des Animaux Quadrupedes : Des Rreptiles.

LE Chat ſauvage a été mal à propos ainſi nommé par les premiers François, qui ont été à la Louiſiane; car il ne tient du Chat que la ſoupleſſe, & reſſemble plutôt à la Marmote Il n'a pas plus de huit ou dix pouces de haut, & environ quinze de long : ſa tête approche de celle du Renard ; ſes pattes ont des doigs allongés & de petites griffes peu propres à ſaiſir le gibier : auſſi ne vit-il que de fruit, de pain & autres choſes ſemblables. Son poil eſt d'une couleur plus claire que celui du Renard ; cependant on doit faire une diſtinction de celui qui eſt privé & du ſauvage ; (car cet animal ſe familiariſe, devient très-badin & fait beaucoup de ſingeries) le privé a le poil gris, & le ſauvage a le ſien roux ; mais de l'un & de l'autre la peau n'eſt point ſi belle que celle du Renard. Il devient très gros : la chair eſt bonne à manger. Je ne par- Chats ſauvages

lerai point du Chat ordinaire, quoique ſauvage, parce qu'il eſt entiérement ſemblable aux nôtres.

Lapin. Le Lapin eſt extrémement commun dans toute la Louiſiane : il a cela de particulier, que ſon poil eſt celui du Liévre & qu'il ne ſe terre point ; ſa chair eſt blanche, ſans ſumét, mais délicate, & a le goût ordinaire ; au reſte dans toute cette Province il n'y a point d'autre eſpece de Liévre ou de Lapins que celle dont je parle ici.

Rat de Bois. Le Rat de Bois a la tête & la queue d'un Rat ; il eſt de la groſſeur & longueur d'un Chat ordinaire ; ſes jambes ſont plus courtes, ſes pattes longues, & ſes doigt armés de griffes, ſa queue eſt preſque ſans poil & faite pour s'accrocher ; car en le prenant par cet endroit, elle s'entortille auſſi-tôt autour du doigt ; ſon poil eſt gris, & quoique fin il n'eſt jamais liſſé. Les femmes des Naturels le filent, & en font des jarretiéres qu'elles teignent enſuite en rouge. Il chaſſe la nuit, & fait la guerre aux volailles, dont il ſuce le ſang & ne les mange jamais ; on ne voit ordinairement point d'animal marcher ſi lentement, & j'en ai pris ſouvent à mon pas ordinaire. Lorſ-

Chat Sauvage.

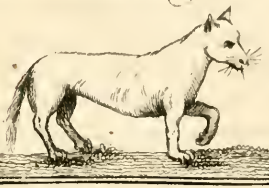

Rat de Bois.

Bête puante

qu'il se voit sur le point d'être attrapé, son instinct le porte à contrefaire le mort, & il le fait si constamment, que soit qu'on le tue sur la place, soit qu'on le fasse griller, il ne lui échappe aucun mouvement, & il ne donne nul signe de vie. Ce n'est que lorsque l'on est très-éloigné de lui, ou assez bien caché pour qu'on n'en soit apperçû, qu'il se remet en marche pour se fourrer au plus vîtedans quelque coin ou dans quelques broussailles. Il contrefait le mort.

J'ai toujours été surpris du grand nombre de ces animaux que l'on rencontre par tout, lorsque tous semble concourir à leur destruction; car cet animal est d'une lenteur extraordinaire, sans aucune défense, & quoiqu'il grimpe bien il fait ses petits à terre. Il est à croire que nul autre animal ne lui fait la guerre.

Quand la femelle veut mettre bas, elle choisit un endroit dans de fortes broussailles au pied d'un arbre. Elle va ensuite avec le mâle arracher de l'herbe fine & séche, & cette provision étant prête, elle se couche sur le dos, le mâle lui charge le fourage entre ses pattes, & la traîne par la queue jus- Son instinct.

qu'à leur loge. Lorſqu'elle a fait ſes petits, elle ne les quitte pas d'un ſeul moment, mais les emporte par-tout avec elle. La nature pour cet effet l'a fournie d'une poche ou double peau ſous le ventre, qui s'étend depuis l'eſtomach juſqu'aux cuiſſes. Cette peau couvre ſes tetines & eſt fendue dans ſa longueur; mais les deux parties ſe joignent ſi bien, qu'il ſeroit impoſſible de découvrir cette fente ſi l'on n'en étoit prévenu; on ne peut même l'ouvrir qu'en la déchirant, tant la peau eſt fine & ſerrée. C'eſt dans cette poche que la Ratte renferme ſes petits lorſqu'elle ſort de ſa loge, & elles les tranſporte ſans danger dans cette voiture douce & chaude, où ils peuvent dormir & têter à leur aiſe. Cette femelle ayant ainſi ſes petits enfermés, étant priſe ſouffre ſans donner le moindre ſigne de vie, qu'on la ſuſpende par la queue au-deſſus d'un feu allumé; la queue s'accroche elle-même, & la mere périt ainſi avec ſes petits, ſans que rien ſoit capable de lui deſſerrer la peau de ſa poche.

La chair de cet animal eſt d'un très-bon goût, & approche fort de celle du Cochon de lait, lorſqu'elle eſt grillée & miſe enſuite à la broche: on prétend

que

que la graiſſe en eſt propre pour appaiſer les douleurs de Rhumatiſme, Sciatiques & autres.

Bête Puante

La Bête Puante eſt auſſi petite qu'un Chat de huit mois: le mâle eſt d'un très-beau noir, & la femelle auſſi noire eſt bardelée de blanc. Son œil eſt très-vif; elle a l'oreille & la patte de la Souris: je crois qu'elle ne vit que de fruits & de graines. Elle eſt à juſte titre nommée Puante; car ſon odeur infecte, & on la ſuit à la piſte preſque vingt-quatre heures encore après qu'elle a paſſé dans un endroit. Comme elle va lentement, lorſqu'elle ſe ſent pourſuivie, elle ſe tourne du côté du Chaſſeur, & darde haut & loin une urine ſi puante, qu'il n'eſt homme ni animal qui oſe en approcher. Un jour j'en tuai une: mon chien ſe jetta deſſus, & revint à moi en la ſecouant. Une goûte de ſon ſang, & ſans doute auſſi de ſon urine tomba ſur mon habit, qui étoit de Coutil de chaſſe, & m'empeſta ſi fort, que je fus contraint de retourner chez moi au plus vîte changer de vêtement, & me laver de la tête aux pieds. Pour l'habit, il fallut lui faire une leſſive exprès, & l'expoſer quelques jours à la roſée pour lui faire perdre ſa déteſtable odeur. J'a-

vois voulu tuer cette bête pour l'examiner de près ; mais ce commencement d'opération me rebuta au point que je ne deſirai plus en ſçavoir davantage.

Ecureuils. Les Ecureuils de la Louiſiane ſont faits comme ceux de France. Il y en a de quatre eſpeces principales. Les Ecureuils Suiſſes ſont les plus gros & les plus beaux ; ils ſont plus gros que ceux de notre Continent,& ont le poil barré de petites bandes jaunâtres, & le fond tirant beaucoup ſur le rouge. Un Ecureuil d'une autre eſpece eſt celui qui reſſemble parfaitement aux nôtres, ſi ce n'eſt qu'il a le poil plus brun. Il y en a d'une troiſiéme eſpece que Eſpece différentes. l'on nomme Ecureuils volans, ainſi nommés, parce qu'ils ſautent d'un arbre à l'autre à la diſtance de vingt-cinq à trente pieds & plus ; leur poil eſt d'un cendré foncé. Cet animal eſt de la groſſeur d'un Rat : ſes pattes de derriere tiennent à celles de devant par deux membranes, qui le ſoutiennent en l'air lorſqu'il ſaute, de ſorte qu'il paroît voler ; mais il va toujours en baiſſant : ſa queue qui eſt platte, lui ſert de gouvernail dans ſa route, ſes yeux ſont gros & ſon poil brun eſt aſſez joli. Cet animal eſt très-facile à apprivoiſer ;

Ecureuil Volant.

Spatule.

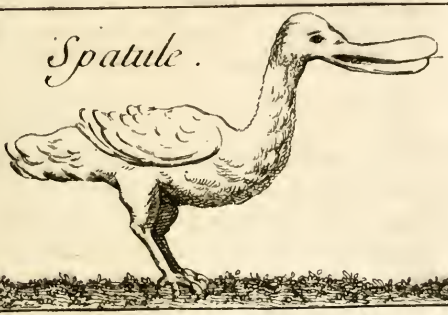

Aigrette.

cependant lorſqu'on en veut garder chez ſoi, il eſt bon de les attacher avec une petite chaîne. Les quatriémes enfin ſont gros comme des Souris; le poil de ceux-ci eſt d'un bay très-ardent: ces petits animaux au reſte ſont ſi communs & ſi familiers, qu'ils viennent desBois voiſins dans les maiſons & ſous les yeux du monde, pourvû que que l'on ne faſſe aucun mouvement, s'aſſeoir à quatre pas des perſonnes du logis, & s'aident de leurs pattes pour manger les Mahiz ou autres graines qu'ils rencontrent: j'ai vû dans ma vie des animaux très-jolis & qui amuſoient beaucoup; mais je n'en ai point vû qui m'ait fait tant de plaiſir que ce petit Ecureuil qui venoit très ſouvent chez moi, & qui me divertiſſoit beaucoup par ſa familiarité, ſes attitudes & ſa vivacité. Leur familiarité.

Le Porc-épic eſt gros & beau dans ſon eſpece; mais comme il ne vit que de fruit, & qu'il aime le froid, il n'eſt commun que vers le Canton des Illinois, dont le climat plus froid abonde en fruits ſauvages. Les Naturels font un grand uſage de la peau de ſes piquans, qui eſt blanche & brune. Quand ils ont pelé les épics, ils teignent une Porc-Epic.

partie du blanc en jaune & en rouge ; & le brun en noir, de ſorte qu'avec ces quatre couleurs, blanc, jaune, rouge & noir, ils font de très-jolis ouvrages : car ils ont l'adreſſe de refendre ces peaux très finement ; ils en brodent des peaux de Chevreuils ou des boëtes d'écorce fine & unie, & les employent de pluſieurs autres façons. On a apporté en France quelques uns de ces ouvrages qui ont paru très-curieux.

Hériſſon. Le Hériſſon de la Louiſiane eſt le même qu'en Europe à tous égards.

Caſtor. Je ne parlerai point des Caſtors que tout le monde connoît par le grand nombre de deſcriptions qui en ont été faites. On peut voir dans la premiere Partie ce que je dis de leur travail & de leurs cabanes (1).

Loutre. Les Loutres ſont les mêmes qu'en France, & on en voit fort peu.

Tortue. On voit quelquefois des Tortues dans ce Pays, mais rarement. J'ai paſſé près de l'endroit où un Auteur dit en avoir vû trois mille dans un eſpace de ſoixante ou quatre-vingt pieds de long : je n'en ai cependant jamais vû la vingtiéme partie de ce nombre, dans le

(1) Voyez Tome I. Chap. XVIII.

Crocodil.

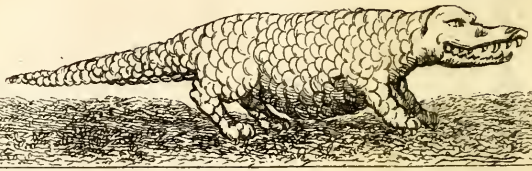

Serpent a Sonnette.

Serpent Verd.

errein de pluſieurs centaines de lieues
ue j'ai parcouru.

Les Grenouilles ſont très-commu- Grenouille
es, ſur-tout dans la Baſſe Louiſiane,
algré le grand nombre que les Cou-
uvres en détruiſent. Il y en a qui
eviennent très-groſſes, & dont le
oaſſement étonne ceux qui n'y ſont
oint accoutumés, particuliérement
rſqu'elles ſont dans un arbre creux.
n en voit quelques-unes d'un pied de
ng & plus.

Le Crocodile eſt très-commun dans Crocodile.
Fleuve S. Louis ; mais quoique cet
iphybie ne ſoit pas moins connu que
ux que je viens de citer, je ne puis
e diſpenſer d'en parler. Sans m'arrê-
r à faire ſa deſcription que l'on trouve
r tout, je dirai qu'il fuit les bords du
euve fréquentés par les hommes. Il Ses œufs.
: ſes œufs au mois de Mai, lorſque
Soleil eſt déja chaud dans ce Pays,
il les dépoſe dans le lieu le plus ca-
: qu'il peut trouver, & parmi des
bes expoſées aux ardeurs du Midi.
s œufs ſont communément auſſi gros
: ceux d'une Oye, mais à propor-
n plus longs : Quand on les caſſe on
trouve preſque que du blanc, & le

jaune n'eſt pas plus gros que celui d'une jeune Poulette : je n'en ai jamais vû de nouvellement éclos ; le plus petit qui ſe ſoit trouvé ſous mes yeux, que je jugeai avoir trois mois, étoit de la longueur d'une anguille & avoit un pouce & demi de diamétre ; j'en ai tué un de dix-neuf pieds de long, & trois pieds & demi dans ſa plus grande largeur ; un de mes amis en a tué un de 22 de long. Le petit Crocodile dont je viens de parler, n'avoit pas les pattes plus groſſes que celle d'une Grenouille de trois mois : il les remuoit avec peine ; & il m'a paru que les gros ne s'en ſervoient pas beaucoup mieux : les deux gros que je viens de citer ne les avoient pas plus longues d'un pied ; ils ſe meuvent difficilement, mais tous dans l'eau ſont extrémement agiles.

Cet animal a toûjours le corps couvert de limon, comme il arrive à tous les Poiſſons d'eaux vaſeuſes ; & lorſqu'il vient à terre, il couvre ſon chemin de ce limon, parce que ſon ventre traîne à terre, ce qui rend en cet endroit le terrein très-gliſſant, & pour retourner à l'eau il y repaſſe. Il ne chaſſe point le Poiſſon dont il fait ſa nour-

Son adreſſe à prendre le poiſſon.

riture ; mais il se met en embuscade & l'attrape au passage. Pour cet effet du côté du Fleuve où le courant est plus fort, il creuse avec ses griffes un trou fort au-dessous de la surface de l'eau, & il a soin de le faire étroit à l'embouchure & assez large au fond, pour pouvoir s'y retourner. C'est là qu'il se met à l'affut pour attendre le Poisson, qui battu du grand courant du Fleuve, cherche une eau plus tranquille, pour se reposer. Le Poisson qui vient du jour ne pouvant pas voir le Crocodile dans l'obscurité de son trou, s'y retire sans crainte ; & son ennemi qui a l'avantage de voir facilement des ténébres dans la lumiére, en fait aussi-tôt sa proie.

Je ne démentirai point la vénérable Antiquité sur ce qu'elle nous apprend des Crocodiles du Nil qui se jettent sur les hommes & les dévorent, qui traversent les chemins & font une frayée de limon jusqu'à l'eau pour faire tomber les Passans & les faire glisser dans le Fleuve, & qui contrefont la voix d'un enfant pour les attirer dans leurs piéges: je ne m'éléverai point non plus contre les Voyageurs, qui sur des *ouidire* ont confirmé ces Histoires ; mais comme je fais profession de dire la vé-

rité, en n'avançant rien dont je ne ſois bien certain par moi-même, je puis aſſurer que les Crocodiles de la Louiſiane ſont ſans doute d'une autre eſpece que ceux des autres Régions. En effet je n'en ai jamais entendu imiter les cris d'un enfant ; ils ont la voix auſſi forte que celle d'un Taureau, & il n'y a pas d'apparence qu'ils la puiſſent contrefaire comme on le rapporte. Ils attaquent à la vérité les hommes dans l'eau, mais jamais à terre, où ils ne ſont nullement redoutables. J'en ai donné un exemple convainquant dans la premiere Partie, lorſque je fais mention de celui que mon Eſclave tua, & qui avoit 5 pieds de long (1). J'ai auſſi parlé de quelle maniére j'avois tué celui de dix neuf pieds (2). D'ailleurs il y a des Nations qui vivent en bonne partie de cet animal que les enfans vont tuer, & que les peres & meres vont chercher. Que peut-on donc croire de ce qu'on nous débite au ſujet des Crocodiles ? Au reſte j'en ai tué autant que j'en ai rencontré ; & ils ſont d'autant moins à craindre qu'ils ne peuvent courir ni s'élever contre l'homme. Le ſen-

(1) Voyez Tome I. Chap. V.
(2) Voyez Tome I. Chap. VIII.

tier glissant qu'ils font pour faire tomber les Voyageurs, est de la même force que le reste de leur Histoire ; ce n'est autre chose que le terrein sur lequel ils passent en sortant de l'eau & lorsqu'ils y retournent : je l'ai déja dit plus haut : s'ils sont dangereux, ce n'est que dans l'eau qui est leur élément favorable, & où ils ont beaucoup d'agilité ; on peut dans ce cas prendre ses précautions.

Serpens à-sonnettes.

Le plus gros de tous les Reptiles de la Louisiane est le Serpent-à-sonnettes ; on en a vû qui étoient assez gros pour avoir 15 pouces de diamétre & longs à proportion, quoique cette espece ne vienne pas naturellement si longue que les autres. Celui-ci est ainsi nommé à cause qu'il a à la queue plusieurs nœuds creux, aussi minces & aussi secs que du clinquant : ces nœuds sont emboëtés les uns dans les autres de telle sorte, qu'on ne peut les séparer sans les casser ; cependant ils ne sont point adhérans entr'eux ; le premier seulement tient à la peau. On dit que le nombre de ces nœuds marque l'âge du Serpent, & je suis très-porté à le croire ; car comme j'en ai tué un grand nombre, j'ai remarqué que plus ils étoient longs &

gros, plus ils avoient de nœuds. Sa peau eſt preſque noire, & le deſſous de ſon ventre eſt rayé de noir & de blanc.

Auſſi-tôt qu'il voit un homme, ou qu'il l'entend, il s'excite en remuant ſa queue, qui fait alors un cliquetis aſſez fort pour être entendu à quelques pas de diſtance, & par-là le Voyageur eſt averti de ſe mettre en défenſe : il eſt fort à craindre lorſqu'il eſt roulé en ligne ſpirale, car alors il peut facilement s'élancer ſur l'homme. Au reſte il fuit les lieux habités, & par un effet de la Providence, par-tout où il ſe retire on trouve la Simple qui guérit de ſa morſure, & dont j'ai parlé dans un des Chapitres précédens (1).

Autres Serpens.

On voit auſſi pluſieurs autres eſpéces de Serpens, dont les uns reſſemblent à ceux de France, & cherchent à ſe gliſſer dans les poulailliers pour manger les œufs & les poulets nouvellement éclos; & les autres ſont verds, longs de deux pieds, pas plus gros que le tuyau d'une plume, & ne font aucun mal; ils ſe tiennent dans les prés, où on les voit courir ſur les herbes, tant ils ſont leſtes & déliés.

(1) Voyez Tome II. Chap. V.

Les Vipéres ſont fort rares dans la Baſſe Louiſiane, parce que ce Reptile aime les terreins pierreux ; on en trouve de tems en tems dans les terres hautes ; elles y ſont telles que les nôtres. Vipéres.

Les Lézards ſont très-communs : il en eſt une petite eſpece que l'on nomme Caméleons, parce qu'ils changent de couleur ſuivant celle des lieux où ils paſſent (1). Lezard Caméléon.

Entre les Araignées du Pays il en eſt une fort extraordinaire pour nous. Elle eſt auſſi groſſe, mais plus longue qu'un œuf de Pigeon, noire, avec des ornemens dorés ; ſes pattes en ſont traverſées au-deſſus des jointures. Elle ne porte point ſes œufs comme les autres : elle les renferme dans un vaſe en forme de coupe tiſſue, & couvert de ſa ſoye, qui eſt lui-même enfermé dans une eſpéce de gros Cocon de la même ſoye ſuſpendu aux branches des arbres. Araignées.

(1) Quand le Caméléon ſe fâche, il tend un nerf qu'il a depuis la machoire juſqu'au milieu de la gorge : ce nerf fait l'arc, & la peau qui le couvre eſt ſi tendue, qu'elle eſt toute rouge, de quelques couleurs que ſoit alors le corps. Au reſte il ſe ſauve & ne fait jamais de mal.

La toile que tend cet Inſecte eſt ſi forte, que non-ſeulement elle arrête les Oiſeaux, mais que les hommes ne peuvent la rompre ſans un peu d'effort.

Je n'ai jamais vû de Taupes dans la Louiſiane, ni entendu dire qu'il y en eût.

CHAPITRE IX.

Des Oiſeaux Carnaciers & Aquatiques.

LEs Oiſeaux ſont en ſi grand nombre dans la Louiſiane, que ſi on en connoiſſoit toutes les eſpeces, ce qu'on n'a pû faire juſqu'à ce jour, il faudroit un volume entier pour les décrire. J'entreprens ſeulement la deſcription de tous ceux qui ſont venus à ma connoiſſance, dont le nombre eſt, ce me ſemble, ſuffiſant pour ſatisfaire le Lecteur curieux.

L'Aigle, le Roi des Oiſeaux, eſt plus petit que l'Aigle des Alpes ; mais il eſt bien plus beau, étant preſque tout blanc, & n'ayant que l'extrémité de ſes plumes qui ſoit noire. Comme il eſt aſſez rare, c'eſt une ſeconde raiſon pour le rendre eſtimable aux Peuples du Pays, qui en achetent chérement les plumes des aîles pour faire l'ornement du Symbole de Paix, & qui eſt l'éventail dont j'ai parlé en donnant la deſcription du Calumet de Paix (1). Aigle.

(1) Voyez Tome I, Chap. VII.

Roitelet. A l'occaſion du Roi des Oiſeaux, nous parlerons du Roitelet, & nous pourrons peut-être découvrir l'origine de ſon nom. Je penſe qu'il m'eſt permis de ſuppoſer que la plûpart des mes Lecteurs n'ont guères vû de Roitelet que dans les Fables d'Eſope, ou dans quelques autres Livres ſemblables, où à force d'inventions on tâche de donner la raiſon pour laquelle on le nomme ainſi ; mais par le fait que je vais rapporter, on connoîtra mieux pourquoi les Naturaliſtes donnent le nom de Roitelet à ce petit Oiſeau, qui eſt dans la Louiſiane le même qu'en France.

Hiſtoire du Roitelet. Un Magiſtrât auſſi reſpectable par ſa probité que par la place qu'il occupe dans la Judicature, m'a aſſuré qu'étant aux Sables d'Olonne en Poitou, au ſujet d'un Bien qu'il a près de cette Ville, il eut la curioſité d'aller voir un Aigle blanc, que l'on apportoit de l'Amérique. Quand il fut entré dans la maiſon où étoit l'Aigle, on lui dit que l'on attendoit un Roitelet, que pluſieurs jeunes gens étoient allés à cette chaſſe ; on apporta un Roitelet : l'Aigle alors étoit au milieu de la ſalle où il mangeoit. On lâcha le Roitelet qui s'envola ſur la poutre entre deux ſo-

liveaux : l'Aigle qui l'apperçut fut se mettre dans un coin où il se tint la tête baissée. Un moment après le Roitelet fit un ramage & des gestes qui marquoient la colere, fondit à l'instant sur le col de l'Aigle avec furie, & le béqueta à son aise, sans que l'Aigle fît autre chose que de mettre sa tête entre les jambes, jusqu'à ce que le Roitelet eût satisfait son animosité, puis retourna sur la poutre. J'ai mangé à Nantes pendant quelque tems avec un Armateur du Port des Sables ; je lui ai demandé s'il sçavoit cette Histoire ; il m'a dit qu'il avoit vû le fait de ses yeux, & qu'on l'avoit répété plusieurs fois pour en donner le plaisir à différentes personnes, & qu'à chaque fois la même chose étoit arrivée. C'est donc sans doute pour cette bravoure qui le fait combattre le plus fort & le plus courageux des Oiseaux, qu'on lui a donné le nom de Roitelet.

Pourquoi ce petit Oiseau est ainsi nommé.

Le Faucon, l'Epervier & le Tiercelet, sont les mêmes qu'en France ; mais les Faucons sont beaucoup plus beaux que les nôtres.

Faucon, Epervier, Tiercelet.

Le Carancro est de la forme & de la grosseur d'un Dindon : sa tête est garnie de chair rouge, & son plumage est

Carancro.

noir ; il a le bec crochu, mais ſes pattes ne ſont armées que de petites ſerres, c'eſt ce qui le rend peu propre à ſaiſir le gibier vivant, qu'il n'attaque pas volontiers, ſon peu d'agilité ne lui permettant pas d'ailleurs de fondre deſſus avec la rapidité d'un Oiſeau de Proye ; auſſi ne vit-il que des bêtes mortes qu'il trouve, & avec une ſemblable nourriture il eſt ſurprenant qu'il ſente le muſc. Pluſieurs tiennent que le Carancro eſt notre Vautour. Les Eſpagnols défendent de le tuer ſous peine de punition corporelle, parce que ne conſumant pas en entier les Bœufs qu'ils tuent, ces Oiſeaux mangent ce qu'ils en abandonnent, qui ſans cela, diſent-ils, infecteroient l'air en pourriſſant ſur la terre.

Cormoran. Le Cormoran eſt aſſez ſemblable au Canard pour la forme, mais différent pour le plumage qui eſt beaucoup plus beau. Cet Oiſeau ſe tient ſur les bords de la Mer & des Lacs, & rarement ſur ceux des Riviéres. Il vit ordinairement de Poiſſon ; & comme il eſt très-goulu, il mange auſſi de la chair morte, qu'un crochet qu'il a dans ſon bec, large comme celui du Canard, lui ſert à déchirer.

Grandgosier.

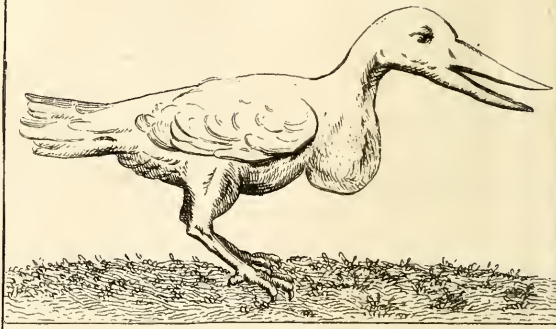

Flamant.

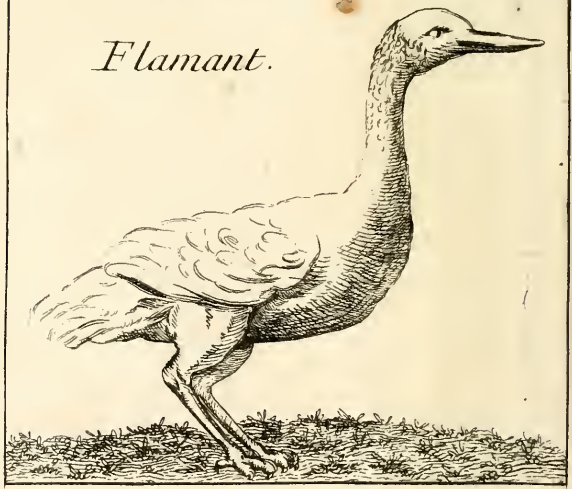

Les Cygnes de la Louiſiane ſont tels qu'en France, avec cette ſeule différence qu'ils ſont plus gros; cependant malgré leur groſſeur & leur poids, ils s'élevent ſi haut en l'air, que ſouvent on ne les reconnoît qu'à leur cri aigu: leur chair eſt très bonne à manger, & leur graiſſe eſt ſpécifique pour les humeurs froides. Les Naturels font un grand cas des plumes de Cigne; ils en font les Diadêmes de leurs Souverains, & des Chapeaux, & en treſſent les petites plumes comme les Perruquiers font les cheveux, pour ſervir de couvertures aux femmes nobles: les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe ſe font des palatines de la peau garnie de ſon duvet. Cygne.

L'Outarde eſt un Oiſeau aquatique de la figure d'une Oye; mais deux fois plus groſſe & plus peſante; ſa plume eſt couleur de cendre; ſes yeux ſont couverts d'une tache noire; ſes cris ſont différens de ceux de l'Oye, & plus aigus; la chair de cet Oiſeau eſt très-bonne & d'un goût extrêmement fin. Outarde.

Le Grand-Goſier tient ſon nom de ſa groſſe tête, de ſon gros bec, & ſurtout de ſa grande poche, ſans plume ni duvet, qui lui pend au col. Il rem- Grand-Goſier.

plit cette poche de poiſſon, qu'il dégorge enſuite pour donner la nourriture à ſes petits. Les Matelots le tuent ſur le bord de la Mer où il ſe tient toujours, pour avoir cette poche, dans laquelle ils mettent un boulet de canon, & qu'ils ſuſpendent enſuite pour lui faire prendre la forme d'un ſac, qui leur ſert à mettre leur tabac.

Oyes. Les Oyes ſont les mêmes que les Oyes ſauvages de France ; elles abondent ſur les bords de la Mer & ſur les Lacs ; on les voit rarement ſur les Riviéres.

Canards. Il y a dans cette Province trois eſpeces de Canards. Les uns ſont nommés Canards d'Inde, parce qu'ils ſont propres au Pays ; ils ſont preſque tout blancs, & n'ont que quelques plumes griſes ; ils ont des deux côtés de la tête des chairs rouges plus vives que celles du Dindon, & ſont plus gros que nos barboteux ; la chair des jeunes eſt délicate & d'un très-bon goût ; mais celle des vieux, & ſur-tout des mâles, ſent le muſc : ils ſont auſſi privés que ceux d'Europe. Il y en a d'autres, & ce ſont les Canards ſauvages, plus gras, plus délicats & de meilleur goût que ceux de France, mais au reſte

Canards d'Inde.

Canards ſauvages.

entiérement ſemblables ; ils ſont en ſi grande quantité, que l'on en peut compter mille pour un des nôtres. Les troiſiémes ſont les Canards-branchus ; ils ſont un peu plus gros que nos Cercelles ; leur plumage eſt tout-à-fait beau, & ſi changeant que la peinture ne pourroit l'imiter ; ils ont ſur la tête une belle houppe des couleurs les plus vives, & leurs yeux rouges paroiſſent enflammés ; les Naturels ornent leurs Calumets ou Pipes de la peau de leur col : leur chair eſt très-bonne ; cependant quand ils ſont trop gras elle ſent l'huile. Cette eſpéce de Canard n'eſt point paſſagére, on en trouve en toute ſaiſon, & elle ſe perche, ce que ne font point les autres ; c'eſt de-là qu'on les nomme branchus. Canards branchus.

Le Cercelles ne ſont point non plus un Oiſeau de paſſage ; elles ne différent des nôtres que par leur goût exquis. Cercelles.

Les Plongeons de la Louiſiane ſont les mêmes que les nôtres ; mais lorſqu'ils voyent le feu du baſſinet, ils plongent ſi promptement, que le plomb ne peut les toucher ; ce qui les a fait nommer *Mangeurs de Plomb*. Plongeons.

Le Bec-ſcie a ſon bec en dedans Bec-Scie.

dentelé comme la lame d'une ſcie ; on dit qu'il ne vit que de Chevrettes, dont il caſſe facilement les écailles qui en ſont tendres.

Grue. La Grue eſt un Oiſeau aquatique & très commun ; elle eſt plus groſſe qu'un Dindon, très-charnue & d'un bon goût ; ſa chair reſſemble à celle du Bœuf ; & fait de fort bonne ſoupe.

Flamant. Le Flamant n'a point de plumes ſur la tête ; mais ſeulement un peu de duvet épars : ſa plume eſt griſe, ſa chair aſſez bonne & ſent très peu l'huile.

Spatule. La Spatule tire ſon nom de la forme de ſon bec long de ſept à huit pouces, large vers la tête d'un pouce ſeulement, & de deux & demi vers l'extrémité ; il n'eſt pas tout à-fait ſi gros qu'une Oye ſauvage ; ſes cuiſſes & ſes jambes ſont de la hauteur de celles du Dindon : ſon plumage eſt couleur de Roſe, & ſes aîles plus expoſées au Soleil ſont d'une teinte plus vive que le reſte de ſon corps Cet Oiſeau eſt du nombre des aquatiques, & ſa chair eſt fort bonne.

Héron. Le Héron dans la Louiſiane eſt le même qu'en Europe, & n'eſt pas meilleur en ce Pays-là qu'en celui-ci.

Aigrette. L'Aigrette eſt un Oiſeau aquatique dont le plumage eſt très-blanc :

Bec-croche.

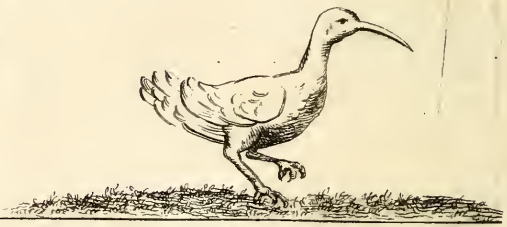

Ver a Tabac.

Laver.

il a des plumes en aigrettes aux aîles près du corps, ce qui l'empêche de voler haut ; c'est aussi de-là qu'il tire son nom : sa chair sent beaucoup l'huile, parce qu'il vit de poisson.

Bec-croche.

Le Bec-croche a en effet le bec crochu, avec lequel il prend les Ecrevisses, dont il se nourrit ; aussi sa chair en a le goût & est rouge ; son plumage est gris blanc, & il est de la grosseur & de la hauteur d'un Chapon.

Poule d'eau Pied-verd.

La Poule d'Eau & le Pied-verd sont les mêmes qu'en France.

Bec-de-Hache ou Pied-rouge.

Le Bec-de-Hache est ainsi nommé, à cause que son bec, qui est rouge, est formé comme le tranchant d'une hache ; il a aussi les pieds d'un fort beau rouge ; c'est pour cela que l'on lui donne assez souvent le nom de Pied-Rouge : comme il ne vit que de coquillage, il se tient sur les bords de la Mer, & on ne le voit dans les terres que lorsqu'il prévoit quelque grand orage que sa retraite annonce, & qui ne tarde pas à la suivre.

Pêche-Martin ou Pêcheur.

Le Pêche-Martin ou Pêcheur, n'a d'autre avantage sur le nôtre que la beauté du plumage aussi varié que l'Iris. On sçait que cet Oiseau va toujours contre le vent ; mais peut-être ignore-

t'on qu'étant mort il conſerve la même propriété, ce que j'ai reconnu. J'en avois un ſuſpendu à mon plancher par un fil de ſoye qui tomboit directement du milieu d'une roſe de Bouſſole : c'eſt un fait conſtant que cet Oiſeau tout mort qu'il étoit, tournoit toujours le bec du côté du vent. Les Naturels qui venoient chez moi, ſurpris d'un mouvement ſi régulier, diſoient qu'il falloit bien que ſon eſprit gouvernât ſon corps, puiſqu'après ſa mort il faiſoit encore ce qu'on lui avoit vû faire pendant qu'il étoit en vie.

Sa propriété ſingulière.

Goilan. Le Goilan eſt un oiſeau aquatique qui ne s'écarte guères des bords de la Mer, & ſur-tout des marais voiſins de la Côte : il eſt ſemblable à celui de France.

Allouette & Bécaſſines de mer. L'Allouete & la Bécaſſine de Mer, ſont des oiſeaux aquatiques qui ne quittent point la Mer ; leur viande peut ſe manger, n'ayant qu'un goût d'huile très-léger.

Butor. Les Butors ſont des oiſeaux aquatiques qui vivent de poiſſon, ils ont le bec très-gros : ils ſont connus en France, ainſi je n'en dirai rien davantage.

Frégate. La Frégate eſt un gros oiſeau qui ſe tient le jour en l'air, ſur la Mer vers la Côte ; elle s'éleve ſouvent fort haut ;

ans doute pour se promener, car elle e nourrit de poisson, & tous les soirs lle se retire à la Côte. Cet oiseau paoît plus gros qu'il n'est; il a en effet eu de chair & beaucoup de plumes, lont la couleur est grise; il a les aîles ort longues, la queue fourchue, & fend 'air d'une vîtesse extrême.

Le Damier est un grand oiseau à peu le chose près semblable à la Frégate, uussi léger, mais un peu moins vîte; on plumage en général paroît plûtôt brun que gris; celui de dessous est brun & blanc, distribué dans le goût d'un échiquier, ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Damier

Le Fol est de couleur jaunâtre, & gros à peu-près comme une poule. Il a été ainsi nommé, parce qu'il laisse approcher l'homme jusqu'à en être pris à la main; mais aussi il ne faut point se presser de chanter victoire; on doit en même tems avoir une grande attention qu'il ne morde point le doigt, il le couperoit d'un seul coup de bec. Fol

Lorsqu'on voit ces trois derniers oiseaux voler assez bas au-dessus de la terre des Côtes, on est assûré d'une prochaine tempête, qui ne manque jamais d'arriver; ces oiseaux sont ainsi d'un

augure bien different des Alcyons ; lorſque les Marins voyent ceux-ci derriere leur Vaiſſeau, ils eſperent & ſont ordinairement certains du beau tems pour quelques jours.

Alcyon.

Puiſque j'ai cité l'Alcyon, quoique par hazard, je continuerai à en parler ; je dirai ce que j'en ai vû, & le Lecteur ne trouvera point mauvais que j'en donne la deſcription, puiſque je dois croire qu'il ne l'a point lûe ; en effet je n'ai jamais lû de quelle maniere étoit le plumage de cet oiſeau ; & quoiqu'on parle ſouvent des Alcyons, perſonne ne les décrit.

L'Alcyon eſt un petit oiſeau de la groſſeur d'une Hirondelle, mais il a le bec plus long & ſon plumage auſſi violet : il a deux barres d'un jaune brun, qui tiennent à l'extrémité des plumes de ſes aîles, & qui paroiſſent ſur ſon dos ; lorſqu'il eſt poſé, ſa queue eſt ſemblable à celle des oiſeaux ordinaires.

Je n'ai jamais eu d'Alcyon en main ; néanmoins pendant trois jours qu'un certain nombre de ces oiſeaux nous ſuivit en Mer, j'ai eu tout le tems de les examiner ; pour mieux les connoître & pouvoir m'appliquer plus long-tems, je me ſervis d'une lorgnette, quoiqu'ils

ne

ne fuſſent éloignés du Vaiſſeau que d'un jet de pierre.

En partant de la Louiſiane nous fûmes ſuivis pendant trois jours, de près d'une centaine d'Alcyons; ils tenoient toujours le derriere du Vaiſſeau à la diſtance que je viens de dire, & on auroit aſſuré qu'ils nageoient, parce qu'ils étoient toujours au-deſſus de l'eau comme nous y voyons les Cignes ou les Canards; cependant je ne pus jamais m'appercevoir qu'ils euſſent des nageoires aux pattes, de quoi j'étois fort ſurpris. Je fis mon poſſible pour m'inſtruire des Marins, comment cela ſe pouvoit faire; mais je n'en pus tirer aucun éclairciſſement. Cet oiſeau vit de petits inſectes ſans doute qui ſe détachent du Vaiſſeau en voguant; car on les voit plonger de tems en tems, & ſortir de l'eau preſque à la même place: toutes ces obſervations me firent préſumer que c'eſt le *remou* du Vaiſſeau qui lui donne le moyen de le ſuivre ſans nager; & ce qui fait beaucoup à mon ſentiment, c'eſt que ſi ce petit oiſeau ſe trouve quelquefois hors du *remou*, il eſt obligé de voler pour y retourner, & ſe remettre dans la route ordinaire; ce qu'il ne manque point de faire promptement, puiſqu'au-

trement il n'avanceroit point, & ne trouveroit point ſa nourriture.

Le *remou* dans une Riviere, eſt un côté de l'eau qui remonte vers la terre, contre le courant : le *remou* d'un Vaiſſeau eſt la *paſſée* qu'il laiſſe derriere lui & qui ſe connoît d'aſſez loin ; ce qui provient du vuide que le Vaiſſeau fait en paſſant, & qui ſe remplit à l'inſtant par l'eau qui étoit à côté du Vaiſſeau. Cette eau y tombe en crochet ; enſorte que le Vaiſſeau eſt pourſuivi, pour ainſi dire, par un courant, que l'on nomme en Mer le *ſillage* du Vaiſſeau. En tems de Guerre on profite de ce courant pour joindre plutôt l'ennemi que l'on pourſuit ; parce que ce courant joint au même vent qui pouſſe le Vaiſſeau que l'on chaſſe, précipite la route & lui fait joindre l'autre, quand même il ſeroit meilleur Voilier.

C'eſt donc ſur cette eau courante qu'eſt porté l'Alcyon ; de cette ſorte il ne fatigue point, & il peut prolonger ſa marche à ſon gré. Au reſte les Matelots, la plûpart même des Officiers, ſont ſi ſuperſtitieux au ſujet de cet Oiſeau, que ſi un homme en tuoit, ou leur faiſoit du mal de quelque maniere que ce fût, ils le croiroient menacé des plus grands malheurs.

On dit que cet Oiſeau fait ſon nid au bord de la Mer avec du *goimon*, qui eſt une écume de Mer gluante; qu'enſuite il le pouſſe à la Mer lorſqu'elle monte, & dans un tems où le vent venant de terre l'emporte au large: les Alcyons ſont encore aidés dans cette navigation d'une de leurs aîles, qui eſt élevée en l'air du côté du vent. Quelques-uns prétendent que cette aîle en l'air ayant la figure d'une Voile latine, fut une occaſion aux premiers Marins d'en mettre de ſemblables aux Navires, en copiant cet Oiſeau Pilote.

CHAPITRE X.

Des Oiſeaux des Bois : Chaſſe aux Pigeons Ramiers : Leur quantité prodigieuſe : Chaſſe aux Etourneaux.

OUTRE les Oiſeaux aquatiques deſquels nous venons de parler dans le chapitre précédent, il y en a dans les Bois de tant d'eſpeces différentes, qu'il n'eſt point poſſible d'en avoir une connoiſſance exacte ; d'ailleurs on ne pénetre pas aiſément dans les Bois qui ſont ſur les Rivieres, parce qu'ils ſont trop fourrés ; ils nourriſſent néanmoins beaucoup d'oiſeaux que nous ne connoiſſons point, & dont la deſcription feroit quelque plaiſir à notre curioſité ; mais ſans m'écarter de la route que j'ai ſuivie juſqu'à préſent, je ne parlerai que des oiſeaux que je connois particulierement, en ayant tué la plus grande partie pour les examiner à loiſir.

Dindon. Les Dindons ſont l'eſpèce d'oiſeaux qui ſe trouve le plus généralement dans tout le Pays ; ils ſont plus beaux, plus gros & meilleurs qu'en France. Les

plumes du Dindon ſont d'un gris de maure, bordées de la largeur de trois à quatre lignes de couleur d'or ; les petites plumes ſont auſſi bordées de la même couleur, de la largeur d'une ligne au plus : les Naturels en font pluſieurs ouvrages ; entr'autres ils font des éventails avec la queue, & les François font un paraſol de quatre queues jointes enſemble. Les femmes des Naturels treſſent les plumes du corps, de même que les Perruquiers en France treſſent les cheveux : ces plumes ainſi treſſées ſont attachées ſur une vieille couverte d'écorce qui ſe trouve en duvet des deux côtés. Sa chair eſt plus délicate, plus graſſe & plus ſucculente que celle du nôtre. Il va par troupe, & avec un chien on peut en tuer beaucoup : j'ai parlé ailleurs de cette chaſſe (1).

Je n'ai jamais pu avoir des œufs de Dindons pour en faire éclore, & connoître s'ils ſont auſſi difficiles à élever en ce Pays qu'en France, puiſque le climat eſt preſque le même : mon Eſclave m'a dit que dans ſa Nation & dans ſon village on en avoit eu, & qu'on les avoit élevés ſans autres ſoins que

(1) Voyez Tome I. Chap. XVI.

ceux que l'on prend pour des jeunes Poulets.

Faiſan. Le Faiſan eſt le plus bel oiſeau qu'on puiſſe peindre ; du reſte entiérement ſemblable à ceux d'Europe. Je ne ſçais ſi c'eſt la rareté de cet oiſeau qui fait que l'on en a tant d'eſtime ; on mange en France des faiſans qui ne valent pas de bons chapons. Dans mon voyage des terres j'en tuai quelques-uns, mais je leur ai toujours préféré un morceau de filet de Bœuf ſauvage, & à mon goût la boſſe de ces bœufs vaut mieux que cent faiſans.

Perdrix. Les Perdrix de la Louiſiane ſont tout au plus de la groſſeur des tourterelles ; leur plumage eſt le même que celui de nos perdrix griſes, elles ont auſſi le fer à cheval ; elles perchent ſur les arbres, & on les voit rarement en compagnie ; elles ſifflent deux coups de ſuite & très-fort : c'eſt, ſans doute ce qui les a fait nommer par les Natchez *Ho-ouy*, mot qui exprime leur maniere de ſiffler. La chair en eſt blanche & délicate, mais elle n'a pas plus de fumet que tout le gibier du Pays, qui n'a qu'une fineſſe de goût.

Bécaſſe. La Bécaſſe eſt très-rare, parce qu'elle

ne se trouve que dans les Pays inhabités ; elle est semblable à celle de France, sa chair est blanche & n'a aucun fumet ; mais elle est au moins aussi délicate & plus grosse, ce qui vient de l'abondance & de la bonté de la nourriture.

La Bécassine est beaucoup plus commune que la bécasse ; j'en ai tué souvent avec un de nos Commandans des Natchez, qui venoit me prendre pour y aller à la Chasse tout auprès de mon Habitation ; ce qui m'autorise à croire qu'elles ne s'épouvantent pas beaucoup des hommes, puisqu'elles restoient toujours dans le même endroit, quoique j'y passasse souvent : Les Bécassines sont très-délicates, la chair en est blanche & d'un meilleur goût que les nôtres. Bécassine.

Je suis dans la persuasion que la Caille est très-rare dans la Louisiane ; j'en ai quelquefois entendu ; mais je n'en ai jamais vû, & je ne sçache aucun François qui en ait appris davantage sur le compte de cet oiseau ; ainsi comme je ne parle point de ce que j'ignore, je me crois dispensé d'en donner la description. Caille.

Il a plû à quelques Colons de la Ortolan.

Louiſiane de nommer Ortolan un petit oiſeau qui en a le plumage, mais qui dans tout le reſte de ſes parties ne lui reſſemble en aucune maniere.

Corbijeau. Le Corbijeau eſt auſſi gros que la bécaſſe & très-commun ; ſon plumage varié de diverſes couleurs nuancées eſt tout-à fait différent de celui de la bécaſſe ; ſon bec qui eſt courbe eſt d'une couleur jaune rougeâtre, eſt plus long que celui de la bécaſſe ; il en eſt de même de ſes pieds ; ſa chair eſt plus ferme & d'un goût pour le moins auſſi fin.

Perroquet. Le Perroquet de la Louiſiane n'eſt point auſſi gros que ceux que l'on apporte ordinairement en France. En général ſon plumage eſt d'un beau verd Céladon, & ſa tête eſt coëffée de couleur aurore qui rougit vers le bec, & ſe fond par nuance avec le verd du côté du corps. Il apprend difficilement à parler, & quand il le ſçait, il en fait rarement uſage ; ſemblable en cela aux Naturels qui parlent peu. C'eſt ſans doute parce qu'un Perroquet ſilentieux ne feroit pas fortune auprès de nos Dames, que l'on ne voit point de ceux-ci en France. Ils vont toujours en compagnie, & s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font

beaucoup en l'air qui retentit au loin de leur cris aigres. Ces oiſeaux font ordinairement leur nids dans des trous qu'ils aggrandiſſent après qu'ils ont été commencés par les Pics-bois. Ils vivent de noix d'un eſpece qui eſt tendre & amére, de pacanes, de pignons, de lauriers à tulippes & d'autres graines.

La Tourterelle eſt en tout ſemblable à celle de France ; mais on en voit peu. Tourterelle.

Les Pigeons Ramiers ſont en ſi prodigieux nombre, que je ne crains point d'exagérer en aſſurant que quelquefois leur multitude dérobe la clarté du Soleil. J'en vis un jour que j'étois ſur le bord du Fleuve S. Louis, qui ſe ſuivoient à la file le long du Bois: cette file fut ſi longue, qu'ayant tiré mon premier coup de fuſil, j'eus le tems de le recharger trois fois ; mais la rapidité de leur vol étoit ſi grande, que quoique je ne tire pas mal, de mes quatre coups je n'en pus abattre que deux. Pigeon Ramier.

Ces oiſeaux ne viennent à la Louiſiane que pendant l'Hyver, & reſtent en Canada pendant l'Eté, où ils mangent les grains, comme ils mangent les glands dans la Louiſiane ; les Canadiens on mis tout en uſage pour les em- Dommage qu'il cauſe.

pêcher de leur faire tant de mal, & n'ont pû en venir à bout: dans la Louiſiane au contraire on les ſouffre volontiers, parce qu'ils n'y mangent que des glands. Cependant ſi les Habitans de ces deux Colonies alloient à la chaſſe de ces oiſeaux, de la maniere que je l'ai fait, ils les détruiroient inſenſiblement, & les Canadiens ſur-tout y gagneroient beaucoup; puiſqu'en détruiſant leur nombre, ils feroient des moiſſons plus abondantes. Cette Chaſſe qui ſe fait de telle ſorte qu'il faut porter pluſieurs ſacs pour mettre en ſûreté le gibier, mérite que j'en donne un petit détail.

Chaſſe des Dames à cet oiſeau.

En ſe promenant dans les hautes futayes, il faut regarder au pied des arbres qui ont le plus de branches, & examiner ſi l'on y voit une grande quantité de fiente; lorſque l'on en a trouvé un tel que je le dépeins, on doit le remarquer de façon que l'on puiſſe le reconnoître en y allant un peu avant la nuit. Avant de partir on ſe munit de morceaux de pots caſſés, ou à leur défaut, on prend des aſſietes de terre au nombre de cinq ou ſix; on y ajoute environ deux onces de ſouffre en poudre, & on n'oublie point de ſe

munir de trois ou quatre ſacs & d'un tiſon allumé. Lorſque l'on eſt arrivé, on a ſoin de diſperſer le ſouffre dans les têts de pots & de les placer à diſtance à-peu-près égale deſſous l'extrémité de la rondeur de l'arbre ; on met le feu au ſouffre à meſure qu'on les place, & on ſe retire du côté que le vent vient, dans la crainte d'être incommodé de l'odeur du ſouffre. Tout étant ainſi diſpoſé, on ne ſera pas long tems ſans entendre tomber une grêle de Ramiers ; on ira les ramaſſer lorſqu'ils ceſſeront de tomber ; ce qui arrive ſitôt que le ſouffre eſt fini. Pour s'en tirer plus commodément & avec un plus grand avantage ; il faut avoir tout prêts des flambeaux de cannes ſéches, ou de paille, (ſelon le Pays) afin de ſe procurer une lumiere ſuffiſante pour pouvoir enlever tout le gibier qui eſt tombé ſous l'arbre. Cette chaſſe eſt facile ; les Dames peuvent en prendre le plaiſir, puiſqu'il n'y a d'ailleurs ni fatigue ni danger d'être bleſſé.

Quantité prodigieuſe de ces oiſeaux.

Quoique ce que j'ai dit juſqu'à préſent de ces oiſeaux ſuffiſe pour faire voir leur nombre qui paſſe ce qu'on en pourroit dire, je vais rapporter à ce ſujet un fait qui prouve encore leur

quantité prodigieuſe, & dans lequel on remarquera en même-tems quelle eſt leur induſtrie pour ſe procurer la nourriture. J'aurois pû inférer ce fait dans le narré de mon *Voyage dans les terres*; mais j'ai crû devoir réſerver pour chaque eſpece d'animaux, ce qui les concernoit, afin qu'il y eût plus de ſuite; j'y ai cependant laiſſé le Caſtor, il ſemble que la circonſtance le demandoit.

Dans ce Voyage je traverſai pluſieurs fois le Fleuve, & ce fut après une de ces traverſées, que, tandis que l'on faiſoit des paquets, j'entendis un bruit ſourd qui venoit du bord du Fleuve au-deſſous de nous, & qui étoit apporté par le vent qui venoit de ce côté-là. M'appercevant que le bruit continuoit toujours également, je fis préparer la pirogue au plus vîte, m'y embarquai avec quatre hommes, & deſcendis en gagnant le milieu du courant, afin d'être à portée, dans le beſoin, de me retirer de quel côté du Fleuve je ſouhaiterois. Plus nous deſcendions, plus le bruit augmentoit; mais quelle fut ma ſurpriſe lorſque je fus aſſez près de l'endroit où ſe faiſoit le bruit, pour y fixer ma vûe? Je vis que ce bruit venoit d'une colomne groſſe & aſſez courte ſur le

Leur inſtinct.

rivage du Fleuve : j'en approchai de façon à pouvoir distinguer, que c'étoit une légion de Ramiers qui montoient & descendoient continuellement du haut en bas d'un chêne verd, où chaque ramier montoit successivement pour y donner deux ou trois coups d'aîle pour en abattre du gland (1), puis descencendoit pour manger les siens ou ceux que d'autres avoient abbattus ; mais l'activité avec laquelle ils montoient & descendoient faisoit un mouvement perpétuel, qui formoit cette colomne dont j'ai parlé. Le bruit étoit causé par le murmure de cette multitude, & ce bruit étoit ce qui avoit piqué ma curiosité avec juste raison, puisque nous étions alors éloignés de plus de quarante lieues de toute Habitation. Cette action générale me fit admirer l'industrie de ces animaux pour vivre, sans que l'on apperçoive dans l'instinct qui leur donne cette industrie, aucune marque d'avarice ou de paresse ; chacun se faisant un devoir de travailler également, & de ne ramasser que la quantité de glands qu'il peut à-peu-près avoir abbattu.

(1) Ce gland est rond, de la grosseur d'une petite noisette, & a très-peu d'amertume.

Corneille. Les Corneilles ſont communes à la Louiſiane ; leur chair eſt meilleure à manger que celle des corneilles de France, parce qu'elles ne mangent point de chair morte ; elles peuvent certainement en avoir l'inclination auſſi bien que les nôtres ; mais les Carancros leur en défendent l'approche.

Corbeau. Je ne ſçais s'il y a des Corbeaux dans ce Pays; je puis du moins aſſurer qu'il y en a très peu, ne me ſouvenant point d'en avoir jamais vûs.

Hibou. Les Hiboux ſont plus gros & plus blancs qu'en France, & leur cris bien

Chouette. plus effrayant. La Chouette eſt la même que la nôtre ; mais beaucoup plus rare. Ces deux oiſeaux ſont plus communs dans la Baſſe Louiſiane que dans la Haute.

Pie. La Pie n'a que le cri ſemblable à celui des Pies d'Europe ; elle eſt plus déliée, totalement noire, ſon vol & ſes mouvemens très différens, & ne reſte guéres que vers la Côte.

Merle. Les Merles ſont noirs par tout le corps, ſans en excepter les pieds ni le bec, & ſont preſque une fois plus gros que les notres ; leur ramage eſt différent, leur chair eſt plus dure.

Etourneau, Les Etourneaux ſont de deux eſpe-

ces, les uns sont gris mouchetés, les autres sont noirs ; tous ont le moignon de l'épaule d'un très-beau rouge. Ils sont oiseau de passage comme en France ; on n'en voit que l'Hyver ; mais ils viennent en si grande quantité, qu'on en a pris d'un seul coup dans des filets jusqu'à trois cens & plus. Voici de quelle maniere se fait cette chasse.

Chasse aux Etourneaux.

On doit avoir un filet de soye, qui soit très-long & étroit : lorsqu'on veut le tendre, on va nettoyer un endroit près du Bois ; on fait une espèce de sentier dont la terre est battue & très-unie. On tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de ris, ou d'autres graines ; on va de là se mettre en embuscade derriere une brousaille, à laquelle répond la corde du tirage. Quand les Etourneaux en volant passent au-dessus de ce sentier, leur vûe perçante découvre l'appas ; fondre dessus, se trouver pris dans les filets, n'est l'affaire que d'un instant : on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'enramasser un si grand nombre.

CHAPITRE IV.

Suite des Oiſeaux : Des armes & de la nourriture du Pic-bois : Du Colibri ou Oiſeau Mouche : Des Inſectes volans.

Pic-bois. LE Pic-bois, tel en général qu'on le voit en France, eſt de deux eſpèces par rapport au plumage : les uns ſont gris, mouchetés de blanc : les autres ont la tête & le col d'un rouge extrêmement vif, & le reſte comme les premiers ; ce qui produit un effet charmant à la vûe, & forme un très-bel oiſeau.

Sa nourriture. Les Pic-bois ne vivent que de Vers qui ſe trouvent dans le bois mort, & non de Fourmis, ainſi qu'un Auteur moderne veut le faire croire, faute d'avoir étudié la nature des choſes qu'il rapporte. Quelle apparence d'ailleurs que ces oiſeaux aillent percer un arbre pour y trouver des Fourmis, qu'ils trouveroient aiſément à terre, s'ils s'en nourriſſoient ; de plus les Fourmis font leur demeure & leur magazin en terre, où elles ſont plus chaudement en Hyver,

& en tout tems en plus grande ſûreté : on peut ajouter que les Fourmis ne ſe nourriſſent point de bois, mais de graines. Je pourrois encore dire que les armes dont la nature a pourvu ces oiſeaux pour ſe nourrir, démontrent qu'ils vivent de Vers & non de Fourmis. On peut rapporter dans les hiſtoires, des choſes fauſſes que le lecteur ne ſçauroit contredire ; mais en liſant le fait de cet Auteur de la maniere qu'il le raconte, on y trouve de la contradiction, & on s'apperçoit facilement que la choſe n'eſt point naturelle. Revenons aux Pic-bois.

Pour ſe nourrir des Vers qui s'engendrent dans le bois mort, ces oiſeaux s'attachent à ces troncs ſouvent dépouillés de leur écorce ; de ſorte qu'ils ſont obligés de ſe tenir avec leurs pattes le ventre collé contre l'arbre ; ils prêtent l'oreille pour entendre ſi le Ver ronge le bois, de quoi il s'apperçoivent aiſément. Si le Pic-bois n'entend rien vers le bas de l'arbre, il monte peu-à-peu en ſautant, toujours le ventre contre le tronc, juſqu'à ce qu'enfin il entende un Ver ; pour lors il redouble ſon attention, & lorſqu'il eſt aſſuré du lieu où eſt l'inſecte, il perce l'arbre en cet endroit, pique le Ver avec ſa lan-

gue dure & très-pointue, & tire ſa proye hors de ſon réduit pour s'en repaître.

Ses armes. Pour cet effet la Nature lui a donné des armes convenables à cette chaſſe : il a des griffes dures & très-aigues pour s'attacher au bois mort, un bec très-dur & fait en forme d'une petite hache, un col ſouple & long pour faire travailler ſon bec utilement, enfin une langue armée à ſon bout d'une pointe dure & très perçante ; cette pointe eſt garnie en dedans de pluſieurs barbes dures, quoique fléxibles dans leur poſition, la pointe pique le Ver, les barbes le retiennent ; cette langue s'allonge de trois à quatre pouces ſelon le beſoin. Telles ſont les armes de cet Oiſeau & la deſcription de ſa langue, qui n'eſt nullement gluante, comme le prétend fauſſement l'Auteur déja cité : le lecteur peut porter ſon jugement.

Hyrondelles. Martinet. Les Hyrondelles en ce Pays, ont jaune ce que les nôtres ont blanc, & elles habitent les Bois. Par-tout ailleurs où on voit des Hyrondelles, dans les Villes on y voit auſſi des Martinets ; cependant je n'en ai vû aucun dans la Louiſiane ailleurs que dans les Bois.

Le Roſſignol ne differe point du nôtre pour la forme & le plumage, ſi ce n'eſt qu'il a le bec un peu plus long; mais il a cela de particulier qu'il chante toute l'année, quoique rarement, & qu'il eſt aſſez familier. Il eſt très-facile de l'attirer ſous le pignon d'une maiſon où les Chats ne puiſſent aller, en y mettant une petite late & à manger, avec un morceau de calebace où il fait ſon nid : alors on peut s'aſſurer qu'il ne ſongera point à déménager. Roſſignol.

Le Pape eſt un oiſeau dont le plumage eſt rouge & noir ; il a été nommé ainſi, peut-être à cauſe que ſa couleur le fait paroître plus vieux, & que l'on choiſit les plus avancés en âge pour remplir cette dignité ; ou parce que ſon ramage eſt doux, foible & rare ; ou enfin parce qu'il falloit un oiſeau de ce nom dans cette Colonie, où il y avoit déja deux eſpèces d'Oiſeaux, dont les uns ſe nomment Cardinaux & les autres Evêques. Pape.

Le Cardinal doit ſon nom au rouge éclatant de ſon plumage, & à un petit capuchon qui a ſur le derriere de la tête, qui reſſemble aſſez à celui d'un camail. Il eſt gros comme un Merle, mais moins allongé ; ſon bec eſt gros, fort & noir, ainſi que ſes pattes : il Cardinal.

ſiffle d'un ton net, mais haut & ſi perçant, qu'il romproit la tête dans les maiſons, & qu'il n'eſt agréable qu'en pleine campagne & dans les Bois. On l'entend fréquemment en Eté, & l'Hyver ſeulement ſur le bord des Rivieres, quand il a bû: car cette ſaiſon il ne ſort point de ſon nid, où il garde continuellement la proviſion qu'il a faite pendant le beau tems. On y a trouvé en effet du grain de Mahiz amaſſé juſqu'à la quantité d'un boiſſeau de Paris. Ce grain eſt d'abord artiſtement couvert de feuilles, puis de petites branches ou buchettes, & il n'y a qu'une ſeule ouverture par où l'oiſeau puiſſe entrer dans ſon magaſin.

Evêque. L'Evêque eſt un oiſeau plus petit que le Serin; ſon plumage eſt bleu tirant ſur le violet, & ſes aîles qui lui ſervent de chape, ſont tout-à-fait violettes; on voit par-là l'origine de ſon nom. Il ſe nourrit de pluſieurs ſortes de petites graines, entr'autres de *Widlogouil* & de *Choupichoul*, eſpece de Millet naturel au Pays. Son goſier eſt ſi doux, ſes tons ſi flexibles, & ſon ramage ſi tendre, que lorſqu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup plus réſervé ſur l'éloge du Roſſignol. Son

chant dure l'espace d'un *Miserere*, & dans tout ce tems il ne paroît pas reprendre haleine : il se repose ensuite deux fois autant, pour recommencer aussi-tôt après. Cette alternative de chant & de repos dure deux heures. Je prenois un si grand plaisir à entendre ce charmant oiseau, que je conservai toujours un Chêne près de mon logis, sur lequel il en venoit un se percher, quoique je n'ignorasse point qu'un coup de vent pouvoit déraciner cet arbre, qui étoit isolé, & le renverser sur ma maison à mon grand dommage.

Le Colibri, ou Oiseau-mouche, étant plumé n'est pas plus gros qu'un Hanneton : la couleur de son plumage n'a rien de fixe, elle change selon son exposition au jour, & sur-tout au Soleil ; alors il paroît un émail sur un fond d'or qui charme les yeux. Les plumes les plus longues de ses aîles n'ont que sept à huit lignes, son bec est de la même longueur & pointu comme une alêne ; sa langue est comme une aiguille à coudre ; ses yeux sont rouges, vifs & brillans, & ses pieds ressemblent a ceux d'une grosse Mouche. Son vol, qui approche de celui de la Perdrix, est si rapide, tout petit qu'il

Colibri, ou Oiseau-Mouche.

Sa nourriture.

eſt, qu'on l'entend toujours avant que de le voir. Quoiqu'il ne vive, ainſi que l'Abeille, que de ſuc de fleurs, il ne ſe poſe point deſſus comme elle, mais ſe ſoutenant en l'air ſur ſes aîles, il en ſuçe la ſubſtance, & paſſe d'une fleur à l'autre, avec la rapidité d'un éclair. Rien n'eſt plus agréable que de lui voir faire ce petit manége dans un champ de tabac, dont une partie eſt en fleur; il prend les fleurs depuis la cime juſqu'à celle qui approche le plus de terre, il ne ſe poſe ſur aucun pied, quoiqu'il les viſite tous ſans oublier une fleur de chaque pied; il va de la ſorte d'un bout à l'autre du champ, juſqu'à ce qu'il ne trouve plus de ce qu'il recherche. Pour ſe procurer ce plaiſir, il faut ſe cacher de façon à n'être point apperçû.

On ne peut les conſerver vivans.

Il eſt rare de prendre un Colibri vivant: un de mes amis néanmoins eut un jour le bonheur d'en attraper un, qu'il avoit vû entrer dans la fleur d'une Liane, qui étoit trop grande pour que ſon bec, quoique paſſablement long, pût de dehors atteindre juſqu'au fond. Mon ami s'approcha avec autant de légéreté que de vîteſſe, ferma la fleur, la coupa, & emporta le Colibri pri-

sonnier. On lui fit au plutôt une cage, avec des cartes, comme les enfans en font des coffres, & l'on découpa des barreaux : on eut grand soin de donner au Colibri des fleurs fraîches, & de tout ce dont les oiseaux ont coutume de manger ; mais on ne put jamais l'exciter à prendre aucune nourriture. Il mourut au bout de quatre jours, de chagrin, sans doute, d'avoir perdu la liberté. Après sa mort il étoit laid en comparaison de ce qu'il paroissoit étant en vie.

Troniou. Le Troniou est un petit oiseau de la grosseur du Moineau franc, son plumage est aussi le même ; mais son bec est plus délié : son ramage semble apprendre son nom à ceux qui l'entendent.

Volaille d'Europe. Les François élevent dans cette Province des Dindons de l'espèce que l'on a en France, des Poulardes, des Chapons & des Poulets d'un très-bon goût; les Pigeonneaux sur-tout par la délicatesse & la finesse de leur goût se font estimer des Européens au-dessus de tout ce qu'ils ont mangé en aucun endroit du Monde ; la Poule Pintade y est délicieuse. Il est croyable que toute cette Volaille n'est si succulente, que parce qu'elle est nourrie de graines de bonne

qualité, telles que ſont le Riz & le Mahiz.

Ver-à-ſoye. Nous avons dans la Louiſiane deux ſortes de Vers-à-ſoye; l'un y a été apporté de France, l'autre eſt naturel au Pays; je me réſerve à en parler, ainſi que de leur ouvrage, dans l'article de l'Agriculture.

Ver-à-tabac. Le Ver à tabac eſt une Chenille de la groſſeur & figure du Ver-à-ſoye; ſa figure eſt un verd celadon bardelé de blanc argenté; il porte ſur la croupe un piquant de deux lignes de long. Cet Inſecte en peu de jours fait beaucoup de ravages: pour l'en empêcher, on a ſoin dans le tems que le tabac monte, d'aller tous les matins l'ôter de deſſus le tabac, & l'écraſer entre deux copeaux.

Chenilles. Pendant l'Eté on trouve quelques
Ver luiſant. Chenilles ſur les Plantes; cet Inſecte eſt rare dans cette Colonie. Les Vers luiſans ſont les mêmes qu'en France.

Papillon. Les Papillons ne ſont point à beaucoup près ſi communs qu'en France; ce qui dénote, comme je viens de dire, qu'il y a moins de Chenilles; mais ils ſont d'une incomparable beauté, & ont les plus brillantes couleurs. On voit dans les Prairies des Sauterelles noires qui marchent

marchent preſque toujours, ſautent rarement & volent encore moins : elles ſont groſſes comme le doigt, quelquefois comme le pouce, & longues de trois ; leur tête proportionnée au corps eſt faite comme celle de Cheval : les petites aîles de deſſous au nombre de quatre, ſont d'un très-beau pourpre ; les Chats en ſont très-friands. Il s'en voit de pluſieurs autres eſpèces. Sauterelle à Cheval.

Les Abeilles de la Louiſiane ſe logent ſous terre, pour garantir leur miel du ravage des Ours qui en ſont extrémement friands, au point qu'ils bravent leurs piquûres; dans la Louiſiane elles ſe mettent dans des troncs d'arbres comme en Europe ; mais où on en voit le plus, c'eſt dans l'intérieur des terres, dans les Bois de Futayes où les Ours ne vont jamais ; les Abeilles connoiſſant par leur inſtinct que leurs ennemis trouvent leurs nourritures dans les Bois fourrés ſur les bords des Rivieres, loin des Bois qui ſont dans les terres. Abeille.

Les Taons ſont de deux eſpèces ; il y en a de jaunes-bruns comme en France, ce ſont les Taons jaunes ; il y en a auſſi de noirs qui portent le nom de leur couleur. Taons jaunes & noirs.

Guêpe. Les Guêpes dans ce Pays viennent faire leur demeure & leur magaſin de miel auprès des maiſons où elles ſentent de la viande.

Pluſieurs François qui n'aimoient point leur voiſinage, leur donnoient la chaſſe, & les détruiſoient tant qu'ils pouvoient; je n'en faiſois pas de même; je ſçavois qu'il ne reſtoit point de Mouches où les Guêpes habitoient; ainſi au lieu de les chaſſer, je les attirois par quelque morceau de viande attachée en l'air.

Frappe d'abord. Les Frappes-d'abord ſont des Mouches longues & jaunâtres, que l'on nomme ainſi, parce qu'elles piquent dans le même inſtant qu'elles ſe poſent. Les Mouches ordinaires de France ſont auſſi en grande quantité à la Louiſiane.

Mouches Cantarides. Les Mouches Cantarides ſont très-nombreuſes; elles ſont plus groſſes qu'en Europe, & ont un ſi grand acide, que ſi peu qu'elles touchent la peau en paſſant, dans le même inſtant l'ampoule paroît, même aſſez groſſe: ces Mouches ſe nourriſſent de feuilles de Frêne.

Mouches vertes. Les Mouches vertes ne paroiſſent que tous les deux ans, & les Naturels

ont la ſuperſtition de les regarder comme le préſage d'une bonne récolte. C'eſt dommage que les Beſtiaux en ſoient incommodés à ne pouvoir reſter dans les champs : car elles ſont d'une beauté parfaite, une fois plus groſſes que les Abeilles ; elles ſont du plus beau verd celadon, & leur dos reſſemble à une cuiraſſe d'or ciſelé & bruni, dont le deſſein conſidéré au microſcope eſt tout-à-fait admirable.

Mouches luiſantes.

Les Mouches luiſantes ſont très-communes ; lorſque la nuit eſt ſereine, elles ſont en ſi grande quantité, que ſi la lumiére qu'elles jettent étoit continuelle, l'on verroit auſſi clair que par une belle Lune.

Fourmis-Mouches.

Ce n'eſt point des Fourmis ordinaires que ſortent les Fourmis Mouches, que l'on voit ſur tout s'attacher à la fleur des Acacias, & qui diſparoiſſent auſſi-tôt que cette fleur eſt tombée : car quoiqu'elles ſoient de la forme des Fourmis, elles ſont & plus groſſes & plus longues que les autres, qui ſervent à perpétuer l'eſpèce que nous connoiſſons. Elles ont la tête quarrée ; leur couleur eſt rouge tirant ſur le brun bordé de noir, & leur pattes ſont noires ; leurs aîles au nombre de quatre

ſont griſes & rouges, & elles volent comme les Mouches; ce que ne font pas les Fourmis volantes, qui ne ſont telles que par métamorphoſe, & après avoir paſſé par l'état de Chryſalide, ayant été précédemment Fourmis rempantes.

Demoiſelles. Les Demoiſelles ſont en aſſez grand nombre; on ne cherche point à les détruire, parce qu'elles ſe repaiſſent de Maringouins, qui eſt l'eſpèce d'Inſectes la plus incommode.

Couſins ou Maringouins. Les Couſins ou Maringouins ſe font fait une grande réputation dans toute l'Amérique, par leur multitude, par l'importunité de leur bourdonnement & le venin de leurs piquûres, qui cauſent une démangeaiſon inſupportable, & forment ſouvent autant de petits ulcéres, ſi l'on n'a ſoin auſſi-tôt de paſſer de ſa ſalive ſur l'endroit piqué. On en eſt moins tourmenté dans des lieux bien découverts; mais on l'eſt toujours, & l'on n'a communément d'autre préſervatif contre leurs attaques, que de faire le ſoir de la fumée dans la maiſon pour les chaſſer. J'ai été aſſez heureux pour trouver quelque choſe de plus efficace; c'eſt de brûler un peu de ſoufre le ſoir & le matin, & l'on peut s'aſſurer que cette fumée fait mourir ſur le

champ tous ceux qui s'y trouvent, & que l'odeur qui se conserve long-tems pour les Insectes dont l'odorat est extrêmement fin, les éloignent pour plusieurs jours. Une heure suffit pour la dissiper au point qu'elle n'incommode point les hommes.

Mouches ou Mousquites.

Par le même moyen on se débarrasse des Mouches & des Mousquites, dont la piquûre est douloureuse & très-fréquente dans le peu de tems qu'ils courent ; car ils ne se levent qu'au Soleil-couchant, & se retirent à la nuit. Il n'en est pas de même des Brûlots : ceux-ci, quoiqu'ils ne soient pas plus gros que la pointe d'une épingle, sont insupportables aux gens de travail dans la campagne. Ils volent dès le lever du Soleil, & ne se retirent qu'à son coucher ; les blessures qu'ils font brûlent comme le feu.

Brûlots.

Lavert.

Le Lavert est un Insecte large d'environ trois lignes, long de douze, & n'en a qu'une d'épaisseur. Il passe par les moindres fentes dans les maisons, & se jette principalement la nuit sur les plats, même couverts, ce qui le rend très-incommode pour ceux dont les maisons ne sont encore bâties qu'en bois ; mais les Chats en sont si friands,

qu'ils quittent tout pour ſe jetter ſur eux auſſi-tôt qu'ils les apperçoivent. Dès qu'en défrichant on ſe trouve un peu éloigné des Bois, on en eſt entiérement délivré.

Fourmis. On voit à la Louiſiane des Fourmis blanches qui paroiſſent aimer le bois mort : Des perſonnes qui avoient été aux Indes Orientales, m'ont aſſuré, qu'elles étoient toutes ſemblables à celles que dans ces Régions on nomme *Cancarla*, & qu'elles perçoient le verre, expérience que je n'ai point faite. Il y a dans la Louiſiane, comme en France, des Fourmis rouges & noires & des Fourmis volantes de même que les nôtres.

CHAPITRE XII.

Des Poissons : Des Huitres & autres Coquillages.

IL ne me reste plus qu'à parler des Poissons, sur lesquels je ne m'étendrai pas beaucoup, quoiqu'ils soient en prodigieuse quantité, parce que de mon tems on ne les connoissoit pas encore tous, & que l'on n'étoit pas alors assez exercé à les prendre. En effet la plûpart des Rivieres étant très-profondes, & le Fleuve S. Louis ayant trente-cinq à quarante brasses d'eau, comme je l'ai déja dit, depuis son embouchure jusqu'au Sault S. Antoine, on conçoit aisément que les engins dont on se sert en France pour la Pêche, ne peuvent être à la Louisiane d'aucune utilité, puisqu'il est impossible qu'ils aillent au fond de l'eau, ou qu'ils y plongent du moins assez avant pour laisser aux Poissons peu de moyens d'échapper. On ne peut donc faire usage que de la ligne, avec laquelle on prend tout le Poisson que l'on y mange sur la

Riviere. Entrons dans le petit détail que je vais en donner.

Barbue. La Barbue eſt de deux eſpéces, la grande & la petite. La premiere a juſqu'à quatre pieds de long, & l'on n'en voit point de cette eſpéce de plus petites que deux pieds de long, les plus jeunes ſans doute ſe tiennent au fond de l'eau. Cette eſpéce a la tête très-groſſe, & dès là le corps qui eſt rond va en pointe juſqu'à la queue. Ce Poiſſon eſt ſans écaille & ſans arrêtes, excepté celle du milieu; ſa chair eſt très-bonne & délicate, mais un tant ſoit peu fade, à quoi il eſt facile de remédier: au reſte elle eſt fort ſemblable à la chair de Morue fraîche du Pays: on la mange à toutes les ſauces auſquelles on peut manger un Poiſſon, & on la trouve bonne de toutes les manieres qu'on peut l'accommoder. J'en ſalois tous les ans un baril pour paſſer le carême, & je l'eſtimois au moins autant que la Morue verte.

La grande.

La petite. La petite Barbue a depuis un pied juſqu'à deux pieds de long; elle a la tête auſſi large à proportion que la groſſe; mais elle n'eſt point ſi ronde, & ne va pas ſi fort en pointe; ſa chair ne ſe leve point par écailles; mais elle eſt

Barbue

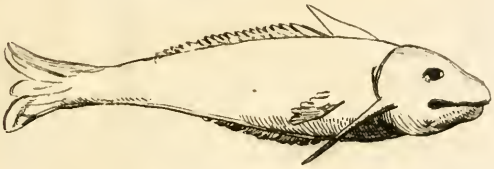

Poisson Armé.

Spatule.

plus délicate : du reste elle est semblable à la grande.

La Carpe est monstrueuse dans le Fleuve S. Louis ; je veux dire que l'on n'en voit point de plus petites que de deux pieds de long, & on en trouve beaucoup de trois & de quatre pieds. Les Carpes ne sont point si bonnes vers le bas du Fleuve : plus on remonte, plus leur goût est fin, à cause du sable qui y est en assez grande quantité. Elles n'ont que peu d'œufs & de laites, sans doute parce qu'elles sont trop vieilles ; si l'on n'en voit point de petites dans le Fleuve, c'est qu'il n'y a que les grosses qui mordent à l'hameçon, & que ne pouvant pêcher au filet, on ne peut avoir que celles que l'on pêche à la ligne. Comme tous les Poissons d'eau douce cherchent la plus claire & la plus vive, une grande partie des Carpes s'échappent par les eaux qui débordent du Fleuve, & qui se déchargent dans les Lacs ; c'est là aussi que l'on en prend de petites, de moyennes & de grosses ; on y pêche d'autant plus volontiers, que l'on en trouve à discrétion, & qu'elles sont d'un goût meilleur que dans le Fleuve. Carpe.

Le Casse-Burgo est un poisson excel- Casse-Burgo

lent ; il eſt ordinairement d'un pied & d'un pied & demi de long, il eſt rond, ſon écaille eſt dorée ; il a dans la gueule deux os taillés en forme de lime, pour caſſer le coquillage que l'on nomme *Burgo*, d'où lui vient ſon nom ; il eſt très-ferme, quoique délicat ; la meilleure façon eſt de le manger au bleu.

Raye Bouclée. La Raye bouclée ſe trouve dans le Fleuve juſques auprès & même vis à vis la nouvelle Orléans & non plus haut ; elle eſt trés-bonne & nullement coriace ; du reſte elle eſt la même que celle qu'on voit en France.

Spatule. Le Spatule eſt ainſi nommé à cauſe qu'il ſort de ſon muſeau la forme d'une ſpatule qui eſt de la figure de celle de nos Apoticaires ; elle eſt de la longueur d'un pied, le bout eſt large de deux pouces au moins ; & il n'y a qu'un pouce de largeur depuis le muſeau juſqu'aux trois quarts de ſa longueur. Son corps n'excede point deux pieds de long ; il n'eſt ni rond ni plat, mais quarré, ayant à ſes côtés & deſſous des arrêtes qui forment un angle, comme celles du dos en forment un.

Brochet. On ne pêche que des Brochets d'environ un pied de long : comme ce poiſſon eſt vorace, peut-être que le poiſſon

armé le pourſuit autant par jalouſie que par goût ; le Brochet, outre ſa petiteſſe eſt fort rare.

Le Tchoupic eſt un très-beau poiſſon ; pluſieurs le prennent pour la Truite, parce qu'ils le voyent moucheté de même, mais mal-à-propos ; il s'en faut tout qu'il ait ni le mérite ni l'inclination de la Truite, puiſqu'il eſt ſi mol, qu'il n'eſt bon qu'en friture, & qu'il préfere l'eau trouble & dormante à l'eau vive & courante ; le Tchoupic eſt court, la Truite eſt allongée, ſa chair eſt ferme, elle ſe plaît dans les Rivieres où elle rencontre des pierres & des rochers, & ſa nature la porte à monter toujours contre l'eau la plus rapide : il eſt aiſé de voir que la difference de ces deux poiſſons eſt totale. Tchoupic.

La Sardine du Fleuve S. Louis peut avoir trois à quatre doigts de large, & ſix à ſept pouces de long ; elle eſt bonne & délicate ; j'en ſalai une année plein un grand pot d'environ quarante pintes ; ces Sardines ſalées me firent plaiſir en tems & lieu : tous les François qui en mangerent les reconnurent Sardines par la chair, les arrêtes & le goût. Elles ſont paſſageres comme celles que l'on mange en France. Les Naturels Sardine.

les prennent lorſqu'elles remontent le plus fort du courant, avec des filets qu'ils ont à cet effet ſeulement.

Pataſſa. Le Pataſſa eſt ainſi nommé par les Naturels, parce qu'il eſt plat, ce qui ſignifie ſon nom: c'eſt le Gardon du Pays, car ſon goût & ſes arrêtes ſont les mêmes que celles du Gardon de France.

Poiſſon-armé. Le Poiſſon-armé tire ſon nom de ſes armes & de ſa cuiraſſe: ſes armes ſont des dents très-pointues qui ont une ligne de diametre & autant de diſtance, & ſortent de trois lignes & plus en-dehors de la machoire; mais l'intervalle des grandes dents eſt rempli par des dents bien plus courtes; ces armes annoncent ſa voracité. Sa cuiraſſe n'eſt autre choſe que ſa peau garnie d'écailles blanches & auſſi dures que l'yvoire; elles ont une ligne d'épaiſſeur: il y en a ſur le dos deux rangées de chaque côté qui reſſemblent tout-à-fait au fer d'un eſponton; il y a même une queue de trois lignes de long, qui eſt au bout oppoſé à celui de la pointe, que les Guerriers Naturels faiſoient entrer dans le bout du bois de la fleche, le colloient avec de la colle de poiſſon, & lioient le tout avec des cliſſes de plumes auſſi col-

lées : cette écaille peut avoir en tout neuf lignes de long, sur trois à quatre dans son plus large, avec ses côtés tranchans : la chair de ce poisson est dure & peu appétissante ; ses œufs ne peuvent qu'incommoder ceux qui en mangeroient.

On trouve beaucoup d'Anguilles dans le Fleuve S. Louis ; on en pêche de très-grosses dans toutes les Rivieres & dans les Bayoucs. Anguilles.

Tout le bas du Fleuve abonde en Ecrevisses : dans le tems que je fus arrivé dans ce Pays, la terre étoit couverte de petites élevations en forme de Tours de la hauteur de six à septpouces, que les Ecrevisses se faisoient pour prendre l'air hors de l'eau ; mais depuis que l'on a garanti l'intérieur des terres par des levées, elles ne se montrent plus : lorsqu'on en désire, on les pêche dans les fossés avec une cuisse de grenouille, & on est assuré qu'en peu de momens on en a pour un grand plat : elles sont fort bonnes. Ecrévisse.

Les Chevrettes sont des diminutifs d'Ecrevisses ; elles ne sont ordinairement que de la grosseur du petit doigt & longues de deux à trois pouces ; elles portent leurs œufs comme les Ecrevis- Chevrette.

ſes ; en cuiſant elles ne deviennent jamais plus rouges que la couleur de roſes pâles ; elles ſont d'un goût plus fin que les Ecreviſſes ; & quoique dans les autres Pays la Mer ſoit leur demeure ordinaire, on les voit à la Louiſiane dans la Mer, & en quantité à plus de cent lieues en remontant le Fleuve.

Depuis quelques années on a fait venir de France des filets à pêcher, pour s'en ſervir dans le Lac S. Louis, qui eſt aſſez plat pour y pêcher à une lieue au large. Ce Lac communique avec la Mer par deux iſlues aſſez étroites : l'eau en eſt ſaumate ; (ou moitié douce, moitié ſalée,) ce qui provient de pluſieurs Rivieres qui ſe déchargent dans ce Lac par ſa Côte du Nord ; de même que trois à quatre gros Bayoucs qui y tombent du côté du Midi. Ce Lac n'eſt qu'à deux lieues de la nouvelle Orléans, la premiere par terre, la ſeconde par un Bayouc qui y conduit. L'on trouve dans ce Lac pluſieurs ſortes de poiſſons de Mer, comme Soles, Plies Mulets, Rayes, Rougets & autres ; de même du poiſſon d'eau douce, comme Carpes, Brochets, Tchoupic & ſemblables.

Huitre. On trouve près de ce Lac des Huitres, en ſortant par les Chenaux en

ſuivant un peu la Côte ; elles y ſont en quantité, très-bonnes, mais aſſez petites. Au contraire en ſortant de ce Lac, & paſſant par un autre petit Lac que, l'on nomme le Lac Borgne, gagnant enſuite vers les embouchures du Fleuve, on y trouve des Huitres qui ont quatre ou cinq pouces de large, ſur ſix à ſept de long ; ces grandes Huitres ne ſont bonnes qu'à être fricaſſées, n'ayant preſque point de ſel, mais d'ailleurs groſſes & délicates.

Huitres Branchues.

Après avoir parlé des Huitres de la Louiſiane, nous dirons un mot de celles de S. Domingue que l'on trouve ſuſpendues aux arbres ; il me paroît qu'on peut les nommer Huitres branchues, puiſqu'elles ſe tiennent aux branches des arbres qui ſe trouvent ſur les bords de la Mer. Les Critiques auront, je veux dire, s'imagineront avoir beau jeu ſur ce petit article ; je les laiſſerai venir ; je les crains même ſi peu, que je ſuis aſſuré qu'ils demeureront aſſez tranquilles, lorſqu'ils auront vû de quoi il s'agit. Quoique bien des perſonnes ſoient dans le cas d'avoir vû de ces Huitres branchues, je ſuis certain que la plûpart de mes lecteurs ne feront

point ennuyés en apprenant comment ce fait arrive.

En entrant dans le Port du Cap François, lorſque nous y paſſâmes pour aller à la Louiſiane, je vis pour la premiere fois des Huitres ſuſpendues aux branches d'arbriſſeaux ; j'en fus ſurpris : je priai M. Chaineau, qui étoit notre Capitaine en ſecond, de me tirer de peine, & de m'expliquer une choſe que je ne concevois pas trop : il le fit ſur le champ. » Ces arbriſſeaux que vous » voyez, me dit-il, ſont très-bas & » d'un bois ſi foible, que quand la ma- » rée eſt haute & un peu émue, elle » fait baiſſer les branches juſques ſur le » fond du Rivage ; alors s'il ſe trouve » quelques Huitres en cet endroit, el- » les ſentent la verdure, elles s'ou- » vrent, & s'y attachent, de ſorte » qu'à la Mer baſſe elles y reſtent ſuſ- » pendues (1). » Tel eſt le prétendu Phénomêne ; que l'on ne crie donc point à l'impoſture au ſujet de mes Huitres branchues ; je ſuis même perſuadé que perſonne ne conteſtera ce

(1) On vient de donner au Public une Hiſtoire Naturelle du Sénégal, dans laquelle l'Auteur rapporte le même fait.

fait qui est connu des Marins il est d'ailleurs naturel & très possible : au lieu que si je disois que les Chats de la Louisiane vont à la pêche de l'Huitre, & qu'ayant mis une de leurs pattes dans l'écaille qui se resserre aussi-tôt, ils restent dans cette position, jusqu'à ce que la marée revienne ; si dis-je, je parlois de la sorte, on seroit autorisé à ne pas me croire, puisque l'Huitre n'ouvre son écaille qu'à la marée montante, & que quand elle s'ouvriroit, ce ne seroit point de maniere à être prise de la sorte : d'ailleurs y a-t-il un Chat dans le monde qui auroit la patience de rester 4 ou 5 heures dans une situation aussi douloureuse, & auroit-il envie après cela d'y retourner souvent au même prix ? De plus, la marée qui revient fera-t-elle ouvrir cette Huitre ? le Chat qui craint l'eau tout au moins autant que le feu, souffrira-t-il que la marée l'entraîne avec l'Huitre ? Je ne puis en vérité m'imaginer comment un Auteur peut avoir le front de faire présent au Public d'inventions aussi impertinentes qu'elles sont impossibles. Pour moi je souscris volontiers à ma condamnation, lorsque dans les faits ou descriptions que je rapporte,

on trouvera la moindre contradictio
je n'avance rien à tort & à travers,
dont je ne ſois aſſuré ; je fais profeſſi
de dire ce que je ſçais, & rien de pl

Moucles ou Moules.

Vers les embouchures du Fleuv
on trouve des Moucles ou Moules q
n'ont pas plus de ſel que les grand
Huitres dont j'ai parlé : cette douce
eſt occaſionnée par les eaux du Fleu
qui ſe jettent à la Mer par trois gra
des embouchures, & par cinq autr
petites ; toutes ces embouchures
outre ont des marais noyés & coup
de quantité de petits Bayoucs, qui jet
tent dans la Mer tant d'eau à la fois
que l'eau de cette partie de la Côte e
ſaumate ; tout ce terrein aquatiqu
contient plus de dix à douze lieues.

Il y a auſſi de très-belles Moucle
ſur le bord Septentrional du Lac S
Louis, ſur-tout dans la Riviere au
Perles ; elles peuvent avoir ſix à ſep
pouces de long, & n'ont point de goût
par la même raiſon que j'ai dit que le
autres n'en avoient point. Celles dont
je parle ici renferment quelquefois des
perles aſſez groſſes ; mais ſi la pleine
Mer donne du mérite aux Moucles &
aux Perles, ſi celles-ci ſe trouvent dans
des endroits profonds, quel mérite

N.a LOUISIANE.

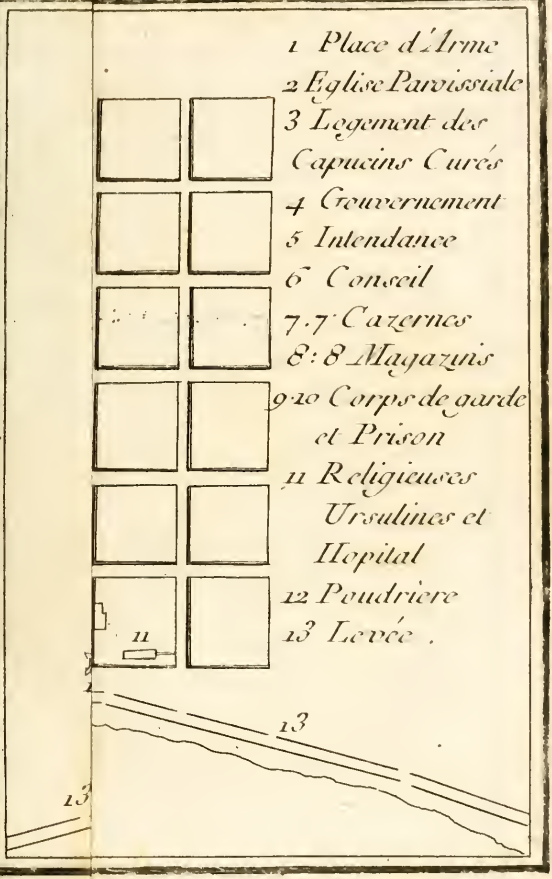

on trouvera la moindre contradiction ; je n'avance rien à tort & à travers, & dont je ne ſois aſſuré ; je fais profeſſion de dire ce que je ſçais, & rien de plus.

Moucles ou Moules.

Vers les embouchures du Fleuve, on trouve des Moucles ou Moules qui n'ont pas plus de ſel que les grandes Huitres dont j'ai parlé : cette douceur eſt occaſionnée par les eaux du Fleuve qui ſe jettent à la Mer par trois grandes embouchures, & par cinq autres petites ; toutes ces embouchures en outre ont des marais noyés & coupés de quantité de petits Bayoucs, qui jettent dans la Mer tant d'eau à la fois, que l'eau de cette partie de la Côte eſt ſaumate ; tout ce terrein aquatique contient plus de dix à douze lieues.

Il y a auſſi de très-belles Moucles ſur le bord Septentrional du Lac S. Louis, ſur-tout dans la Riviere aux Perles ; elles peuvent avoir ſix à ſept pouces de long, & n'ont point de goût, par la même raiſon que j'ai dit que les autres n'en avoient point. Celles dont je parle ici renferment quelquefois des perles aſſez groſſes ; mais ſi la pleine Mer donne du mérite aux Moucles & aux Perles, ſi celles-ci ſe trouvent dans des endroits profonds, quel mérite

NOUVELLE ORLEANS Capitale de la LOUISIANE.

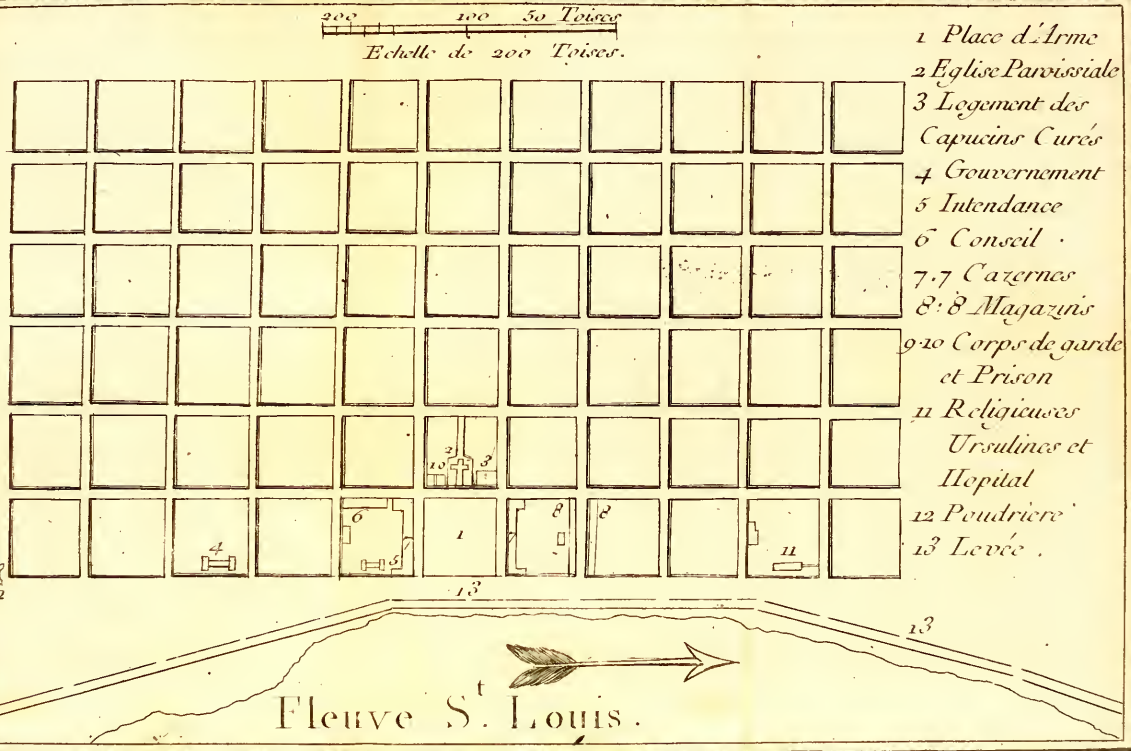

peuvent avoir des Perles formées dans un coquillage étranger & dans une eau qui doit leur être étrangere ?

Coquillages.

De tous les Coquillages de la Côte, le plus gros est le Burgo, qui est connu en France ; mais il y en a un d'une bien moindre grosseur, que l'on nomme de même, quoique de figure bien différente : sa nacre est belle & forte ; le dessus est noir assez communément ; il s'en trouve de bleues qui sont plus estimés ; on les a long-tems recherchés pour faire des tabatieres. Il y a plusieurs autres coquillages, qui ajoutés à la collection de ceux que possedent quantité de personnes curieuses, augmenteroient la satisfaction qu'ils ont d'embellir de choses rares leurs Cabinets de curiosités naturelles.

Il y a beaucoup d'autres especes de Poissons dans la Louisiane, desquels je ne parlerai point, parce qu'on les voit rarement & qu'ils n'ont point un mérite qui flatte. Dans la premiere Partie de cet Ouvrage j'ai parlé de quatre sortes de Poissons, qui sont la Sarde, le Poisson-rouge, la Morüe & l'Esturgeon, qui tous ont une chair délicieuse (1).

(1) Voyez Tome I. Chap. III.

CHAPITRE XIII.

Travaux des Naturels de la Louiſiane : Conſtruction de leurs Cabannes.

LES travaux des Naturels ſont ſi peu de choſe en comparaiſon des nôtres, que je me ſerois bien gardé de les rapporter, ſi des perſonnes de diſtinction ne me les euſſent demandés, afin de faire connoître l'induſtrie de ces peuples, & juſqu'où peut aller la force de l'imagination, lorſqu'elle eſt forcée de ſe procurer les ſecours dont la nature humaine a un beſoin continuel. Cette induſtrie étoit d'autant plus néceſſaire aux Naturels de l'Amérique, qu'ils ſe ſont trouvés dans ce Continent, dénués d'outils, & hors d'état par conſéquent de travailler, de chaſſer, de s'habiller & de ſe bâtir.

En ſortant de l'Aſie par l'Iſthme qui la joignoit autrefois avec l'Amerique, je les vois trembler de froid, & en arrivant chercher du bois pour faire du feu. Il eſt vrai qu'avant de partir, ils pouvoient avoir emporté des haches

pour abattre du bois & des briquets pour faire du feu ; mais le fer malgré ſa dureté s'uſe enfin auſſi, bien que les autres choſes utiles ou néceſſaires à la vie. Je les ſuis & les conduis juſques dans le Pays où je les ai vûs ; là leurs ferremens uſés, peut-être depuis longtems, ne peuvent être remplacés par de ſemblables ; ils ne trouvent plus de cailloux pour faire du feu.

Maniere de faire du feu.

Un de la troupe plus induſtrieux s'aviſe de prendre une petite branche morte & ſéchée ſur l'arbre, de la groſſeur du doigt ; il la tourne avec violence en l'appuyant d'un bout ſur un bois mort & non pourri, juſqu'à ce qu'il voye ſortir un peu de fumée ; alors ramaſſant dans le trou la pouſſiere que ce frottement a produit, il ſouffle doucement, le feu y prend, il y joint de la mouſſe bien ſéche, & quelques matieres inflammables, & fait ainſi du feu.

Les Haches.

Les Haches, quoique plus groſſes que les Briquets prirent fin auſſi : avec quoi ces Naturels qui n'ont que leurs bras pourront-ils abattre du bois ? Car il en faut pour ſe chauffer, pour cuire les viandes, pour ſe loger, pour faire des arcs & pour d'autres uſages, deſquels l'homme ne peut ſe paſſer. Il faut des

haches : on cherche par-tout, on trouve enfin des cailloux d'un gris foncé & d'un grain fin, tel à peu près que la pierre de touche. Soit que ce cailloux ſoit naturellement plat, ſoit qu'ils l'euſſent applati ſur d'autres pierres dures & propres à manger des matieres auſſi très-dures, comme pourroit être le grais que l'on trouve dans la Louiſiane, ils firent des haches. Ces haches de cailloux ſont épaiſſes d'un bon pouce par la tête, d'un demi pouce aux trois quarts de leur longueur ; le taillant eſt formé en biſeau, mais non tranchant, & peut avoir quatre pouces de large, au lieu que la tête n'eſt large que de trois ; cette tête eſt percée d'un trou à paſſer le doigt, pour être mieux aſſujettie dans la fente d'un des bouts du manche, & ce bout lui-même bien lié pour ne pas fendre davantage.

Mais voici un autre inconvénient : ces haches en cet état ne pouvoient couper le bois net, mais ſeulement le mâcher, c'eſt pourquoi ils coupoient toujours le bois raſe-terre, afin que le feu qu'ils faiſoient au pied, conſumât plus facilement les filandres ou fibres du bois que la hache avoit maché. Enfin avec beaucoup de peine & de pa-

tience ils venoient à bout d'abbattre l'arbre. Ce travail étoit long : auſſi dans ces tems ils étoient bien plus occupés qu'à préſent qu'ils ont des haches que nous leur traitons ; il eſt arrivé de là qu'ils ne ſe baiſſent plus pour couper un arbre, ils le coupent à la hauteur qui leur eſt la plus commode.

Coûteaux.

Ces ſortes de haches ne pouvoient couper la viande, il falloit des coûteaux ; on fait rencontre d'une eſpéce de canne aſſez petite, on la fend en quatre, chaque quartier fait un coûteau qui coupe bien pour peu de tems ; à la vérité il en faut plus ſouvent ; mais heureuſement la matiere n'eſt point rare : ils nomment ces cannes *Conchac*, de même que nos coûteaux.

Arcs.

Ils firent des arcs avec du bois d'Acacia qui eſt dur & fendant, ils y mirent des cordes faites d'écorce de bois. Ils formerent leurs fléches avec le bois qui porte ce nom, & qui eſt fort dur (1) ; ils mettoient la pointe de ce bois durcir dans le feu ; mais à préſent & depuis ces commencemens ils ont tué des animaux qui leur ont fourni de quoi

(1) Ce bois ne vient guères que de la hauteur d'un homme ; ſes tiges ſont très-droites & très-dures.

faire des cordes avec de la peau trempée qu'ils tordoient enſuite ; ils ont auſſi tué des Oiſeaux deſquels ils ont tiré des plumes pour garnir leurs fléches, qu'ils font tenir avec de la colle de poiſſon, qu'ils ſçavent faire.

Flèches. Ils font quelquefois des fléches avec de petites cannes dures ; mais ce n'eſt que pour les Oiſeaux ou pour les Poiſſons : celles qui étoient pour le Bœuf ou pour le Chevreuil étoient armées avec de groſſes eſquilles d'os ajuſtés en pointe, mais dans un bout fendu de la fléche ; la fente & l'armure liées avec des cliſſes de plumes, le tout bien imbibé de colle de Poiſſon.

Leurs fléches pour la guerre ſont plus ordinairement armées d'écailles du Poiſſon-armé : ſi ce ſont des fléches pour la Carpe ou pour la Barbue qui ſont de gros poiſſons, ils ſe contentent d'attacher un os pointu par les deux bouts, enſorte que le premier bout perce & fait entrer la fléche & l'autre bout qui s'éloigne du bois, empêche que la fléche ne ſorte du corps du poiſſon ; d'ailleurs la fléche eſt attachée avec une ficelle à un bois qui ſurnage, & qui ne permet point que ce poiſſon aille au fond, ou ſe perde.

Peaux.

Les

Les fléches les faiſoient vivre ; mais il falloit ſe couvrir ; les peaux n'étoient plus ſi rares, puiſqu'on pouvoit tuer des bêtes : il étoit donc queſtion de paſſer ces peaux ; ils en avoient ſans doute apporté le ſecret, mais il falloit quelques outils pour gratter la peau ; on peut en faire tomber le poil en la faiſant tremper, encore faut-il la racler ; faute de fer, on imagina d'applatir un os de Bœuf qui ſervit à la même opération ; enſuite après bien des recherches, on éprouva que la cervelle de chaque animal ſuffit pour paſſer ſa peau.

La peau de Bœuf, quoique paſſée, a toute ſa laine, de même que les peaux de Caſtor & autres dont ils ſe font des robes ou couvertures, afin que le poil les tienne plus chaud. Pour coudre ces peaux, ils ſe ſervent de nerfs battus & filés ; pour percer la peau, ils employent un os de la jambe du Héron, aiguiſé en forme d'alêne.

Cabanne.

Tous les hommes ont recherché dans tous les tems à ſe raſſembler & à demeurer enſemble, tant pour le plaiſir de la ſociété, que pour ſe procurer les uns aux autres les beſoins ordinaires de la vie, ou pour être plus en état de ſe

défendre contre les attaques de l'ennemi. Les deux premiers motifs de cette réunion ſont inſpirés par la nature même, qui y trouve ſon ſoulagement & ſa ſatisfaction; au lieu que la troiſiéme raiſon pour laquelle les hommes ont été obligés de ſe faire des Habitations communes, démontre une ſituation malheureuſe, puiſqu'ils ſe voyent tous les jours à la veille de défendre leurs vies & celles de leurs proches contre d'autres hommes, avec leſquels ils devroient vivre dans une paix & une union auſſi douce qu'avantageuſe en toutes manieres.

Mais l'homme auroit été trop heureux ſans doute, s'il n'eût pas oublié que tous les autres ſont ſes freres : en effet dès que le genre humain s'eſt multiplié, les hommes forcés de vivre ſéparément les uns des autres, à cauſe de leur multitude dans les mêmes contrées, ne ſe ſouvinrent plus qu'ils ſortoient tous du même pere; ils crurent voir dans d'autres hommes une eſpéce différente de la leur; portés au mal dès leurs tendres années, ils ſe livrerent à toute l'impétuoſité d'un amour propre offenſé; ils ſe firent des guerres cruelles; on n'aime point la deſtruction de ſa Nation, encore moins

celle de ſa race ou la perte de ſa propre vie ; quand les forces ſont ſéparées, elles ſuccombent bien-tôt ; ſi elles ſont réunies, elles ſe prêtent des ſecours mutuels ; on convint donc de ſe loger les uns près des autres. Pour cet effet on bâtit des Cabannes au lieu de Tentes, parce que celles ci n'étoient pas d'une longue durée, il en falloit faire trop ſouvent ; elle n'avoient point aſſez de ſolidité pour réſiſter aux grands coups de vent ; elles ne pouvoient garantir de toutes les injures de l'air, elles étoient d'ailleurs trop petites pour contenir toute une famille ſelon la coutume des Orientaux : auſſi nos Américains ſongerent-ils à conſtruire des Villes ſuivant leurs moyens & les materiaux qu'ils avoient le plus commodément, pour réſiſter aux inſultes des ennemis. Nos François accoutumés à voir des Villes décorées de beaux édifices, s'imaginent qu'une Ville doit être compoſée de maiſons faites de pierres de taille, & renfermer dans ſon enceinte des Temples ſuperbes, de ſomptueux Palais, des Ponts magnifiques ; mais ceux qui ont pris la peine de s'inſtruire de ce que pouvoit être une Ville, ont appris que ce n'étoit autre choſe qu'une plus grande

quantité de logemens réunis en un même lieu, & que la différence des bâtimens n'influoit que ſur la plus ou moins grande richeſſe de la Nation qui compoſoit la Ville ; nous n'avons pas même de peine à croire ce que l'Antiquité nous apprend à ce ſujet, que les premieres Villes n'étoient que des chaumieres raſſemblées, dont la moins défectueuſe ſervoit de Palais au Souverain ; il n'étoit pas poſſible de faire autrement. Nous voyons encore que dans les commencemens de la Monarchie Françoiſe le plus grand Seigneur dans Paris n'étoit point à beaucoup près ſi bien logé, que l'eſt aujourd'hui le Valet de Chambre d'un Fermier Général.

Que l'on ne ſoit donc point ſurpris ſi je nomme Ville ou Village, un amas de chaumieres qui forment le ſéjour des Américains dénués des arts & des inſtrumens propres à bâtir. Ainſi n'ayant que du bois, de la terre & de la paille avec quoi on puiſſe bâtir, ils méritent plutôt des louanges que du blâme, d'avoir ſçû ſe faire avec de telles matieres, des logemens bien clos & couverts capables de réſiſter à toute la violence des vents & des autres incommodités du tems.

Conſtruction d'une cabanne.

Les Cabannes des Naturels ſont tou-

tes un quarré parfait ; il n'y en a point qui ait moins de quinze pieds de large en tout sens, mais il y en a qui en ont plus de trente : voyons leur maniere de les construire.

LesNaturels vont dans les Bois nouveaux chercher des perches de jeunes noyers de quatre pouces de diamétre, sur dix-huit à vingt pieds de long ; ils plantent les plus grosses dans les quatre coins pour en former la largeur & le dôme ; mais avant de planter les autres, ils préparent l'échaffaut : il est composé de quatre perches attachées ensemble par le haut, & les bouts d'en bas répondent aux quatre coins ; sur ces quatre perches l'on en attache d'autres en travers à un pied de distance ; ce tout fait une échelle à quatre faces, ou quatre échelles jointes ensemble.

Cela fait, on plante en terre les autres perches en ligne droite entre celle des coins ; lorsqu'elles sont ainsi plantées, on les lie fortement à une perche qui les traverse en dedans de chaque face ; à cet effet on se sert de grosses clisses de cannes pour les lier à la hauteur de cinq ou six pieds suivant la grandeur de la Cabanne, c'est ce qui

forme les murailles ; ces perches debout ne ſont éloignées les unes des autres que d'environ quinze pouces ; un jeune homme enſuite monte au bout d'une des perches d'un coin avec une corde dans les dents, il attache la corde à la perche, & comme il monte en dedans, la perche ſe courbe, parce que ceux qui ſont en bas tirent la corde pour faire courber la perche autant qu'il eſt néceſſaire : dans le même tems un autre jeune homme en fait autant à la perche de l'angle oppoſé ; alors les deux perches courbées à la hauteur convenable, on les attache fortement & uniement ; on en fait de même des perches des deux autres coins, que l'on fait croiſer avec les premieres : enfin on joint toutes les autres perches à la pointe, ce qui fait tout enſemble la figure d'un berceau en cabinet de jardin, tels que nous les avons en France. Après cet ouvrage on attache des cannes ſur les bas côtés ou murs à huit pouces environ de diſtance en travers, juſqu'à la hauteur de la perche dont j'ai parlé, laquelle forme la hauteur des murs.

Ces cannes étant ainſi attachées, on fait des torchis de mortier de terre,

dans lequel on met suffisamment de la Barbe Espagnole : ces murs n'ont pas au-delà de quatre pouces d'épaisseur ; on ne laisse aucune ouverture que la porte, qui n'a que deux pieds au plus de large, sur quatre de hauteur ; & il y en a qui sont bien plus petites. On couvre ensuite la charpente que je viens de décrire avec des nattes de cannes, en mettant le plus lissé en dedans de la Cabanne, & on a soin de les attacher les unes aux autres, de maniere qu'elles joignent bien.

Ils font après cela beaucoup de fagots d'herbe, de la plus haute qu'ils peuvent trouver dans les bas fonds, qui a quatre à cinq pieds de long ; elle se pose de même que la paille dont on se sert pour couvrir les chaumieres : on attache cette herbe avec de grosses cannes & des clisses aussi de cannes. Quand la Cabanne est couverte d'herbe ; on couvre le tout de nattes de cannes bien liées les unes aux autres, & par le bas on fait un cercle de Lianes tout autour de la Cabane ; puis on rogne l'herbe également, & de cette sorte quelque grand que soit le vent, il ne peut rien faire contre la Cabanne ; ces couvertures durent vingt ans sans y rien faire.

Il y a apparence que ces Peuples raſſemblés, & compoſant une Ville & ou un Village, devinrent plus ſédentaires, ne pouvant comme auparavant, emporter leurs demeures qu'ils avoient rendues ſtables en les bâtiſſant. Ils cultiverent la terre, afin qu'elle pourvût à leur nourriture; ils s'adonnerent à la culture du Mahiz, ſoit qu'ils l'euſſent trouvé en Amérique, ſoit qu'ils l'euſſent apporté de la Scythie ou de la Tartarie qui en produiſent. Ce grain eſt très-bon & très-nourriſſant, de même que le Choupichoul qui vient ſans qu'on le cultive. Ils inventerent une Pioche pour ſarcler le Mahiz & caſſer les cannes pour faire le champ: quand les cannes étoient ſéches, ils y mettoient le feu, & pour ſémer le Mahiz; ils faiſoient un trou avec la main, où ils en mettoient quelques grains. Ces pioches ſont faites comme une L capitale; elles tranchent par les côtés du bout bas qui eſt tout plat.

Culture de la terre.

Pioches.

Ce n'étoit point aſſez pour nos gens d'avoir du grain, il falloit le mettre en état d'être mangé: mais comment l'écaller ou en ôter le ſon ſans moulins ou ſans piles? Les Moulins devoient paroître impoſſibles à faire dans un

Moulins des Naturels.

Pays où les pierres ne paroiſſent point, dans lequel même ils ne pouvoient faire des piles de pierres; ils furent contraints de faire de ces dernieres avec du bois. Ils n'avoient point d'outils pour les creuſer; il fallut donc avoir recours au feu pour couper l'arbre, le rogner & le creuſer: pour cet effet on faiſoit un bourlet de terre pétrie au bout qui ſe trouvoit en haut, & qui étoit celui que l'on vouloit creuſer; on mettoit le feu dans le milieu, & on ſouffloit avec un chalumeau de cannes: que ſi le feu mangeoit plus vîte d'un côté que de l'autre, on y mettoit auſſi-tôt du mortier de terre, & on continuoit ainſi juſqu'à ce que la pile fût aſſez large & aſſez profonde.

CHAPITRE XIV.

Suite des Travaux des Naturels : Fabrique de leurs meubles, & de leurs voitures par eau.

Poterie. AUSSI-TÔT que ces Nations ſe furent décidées à un Etabliſſement fixe, il fallut penſer à la maniere la plus sûre & la plus commode pour faire cuire le Mahiz & les viandes ; on s'imagina de faire de la poterie ; ce fut l'ouvrage des femmes. Elles allerent chercher de la terre graſſe, la mirent en pouſſiere, rejetterent les graviers ſi elles y en trouverent, firent un mortier aſſez ferme, puis ſur un bois plat établirent leur attelier, ſur lequel elles formerent leur poterie avec les doigts, & l'uniſſant avec un caillou qui ſe conſerve avec un grand ſoin pour cet ouvrage : à meſure que la terre ſéche, elles en mettent d'autre en appuyant de la main de l'autre côté ; après toutes ces opérations elles la font cuire à grand feu.

Ces femmes font auſſi des pots d'une

grandeur extraordinaire, des cruches avec une médiocre ouverture, des gamelles, des bouteilles de deux pintes à long col, des pots ou cruches à mettre l'huile d'Ours qui tiennent jusqu'à quarante pintes, et fin des plats & des assiettes à la Françoise; j'en avois fait faire par curiosité sur le modèle de ma fayance, elles étoient d'un assez beau rouge; je les donnai avant de revenir en France.

Tamis.

Pour façonner le grain après qu'il est pilé, il falloit des Tamis, des Cribles & des Vans; les cisses de cannes servirent à faire ces ouvrages: les tamis sont plus ou moins fins, selon l'usage auquel on les destine.

Filets à pêcher.

Ceux qui se sont trouvés près des Rivieres, ont eu envie sans doute de manger du Poisson, & ont tâché de profiter des vivres que le local leur présentoit; il ne falloit d'ailleurs qu'une femme enceinte qui en eût vû de beaux pour en desirer; la complaisance du mari d'un côté, le desir qu'il pouvoit avoir du sien de manger, donnerent occasion à la fabrique des Filets pour prendre ces Poissons; ces Filets sont maillés comme les nôtres,

& faits d'écorce de Tilleul : les gros ſe tirent avec la flêche.

Les Filets ſervent ordinairement à prendre les petits Poiſſons ; les Naturels en font en même tems un ſac pour les emporter ; cependant lorſqu'ils en ont beaucoup, ou qu'ils ont pris à la ligne quelque gros poiſſon, ils font ſur le lieu un inſtrument propre à les tranſporter une & deux lieues, même plus, s'il eſt néceſſaire. Pour cet effet ils prennent une branche d'un bois verd & ſouple de la groſſeur d'un pouce & demi : ils le joignent avec force par les deux bouts, ce qui a la figure d'une raquette en grand ; ſur ce bois ils tendent pluſieurs écorces en croix, y mettent des feuilles en aſſez grande quantité, poſent le poiſſon ſur ces feuilles qu'ils couvrent de même ; lorſque le poiſſon & les feuilles ſont bien liés & tiennent fortement au bois qui eſt la bâſe du tout, ils y attachent leur colier, & tranſportent ce fardeau comme ils porteroient une hôte. On verra dans ce Chapitre la deſcription des colliers des Naturels, qui font auſſi des cordes de la groſſeur qui leur convient, avec des écorces de tilleul, comme ils en font des filets.

Des cabannes pour ſe mettre à couvert du froid, de la pluye, du vent & pour ſe retirer dans le beſoin, étoient ſans doute un grand avantage pour nos peuples nouveaux ; ils s'étoient procuré en outre des outils & quelques commodités les plus néceſſaires ; mais après avoir bien travaillé & fatigué toute une journée, il étoit naturel de prendre du repos de façon à délaſſer le corps, afin qu'il fût en état de continuer ſes travaux ; coucher ſur la dure ſans ſe trouver mieux de tems en tems, auroit été pour eux quelque choſe de trop violent ; il fut donc réſolu d'inventer une maniere de ſe coucher plus doucement qu'à l'ordinaire : voici la conſtruction des lits qu'ils imaginerent. Lits.

Ces lits ſont élevés d'un pied & demi de terre ; ſix petites fourches plantées portent deux perches traverſées de trois bois ſur leſquels on met des cannes ſi près les unes des autres, que cet eſpece de plancher qui forme la paillaſſe eſt fort uni, & bien lié aux trois bois qui traverſent les deux perches ; la garniture de ces lits conſiſte en quelques peaux d'Ours, un ſac de peau rempli de Barbe Eſpagnole ſéche tient lieu de traverſin ; une robe de bœuf les

couvre aſſez bien dans un endroit auſſi clos que le ſont leurs cabannes, au milieu deſquelles on fait le feu, & la fumée ſort en partie par la porte, partie au travers de la couverture, quoi qu'avec peine. Les lits ſont diſpoſés contre le mur tout autour de la cabanne, les uns au bout des autres.

Siéges. Les Naturels ont de petites ſelles ou eſcabeaux ſur leſquels ils s'aſſeyent; je ne ſçais s'ils s'en ſervoient avant d'avoir de nos haches; j'en douterois volontiers, lorſque je conſidere leur peu d'inclination à s'y aſſeoir; ces ſiéges n'ont que ſix à ſept pouces de haut; les pieds & le ſiége ſont de la même eſpece.

Lits plus commodes. Ces lits tels que je viens de les dépeindre, n'étoient point aſſez unis ſans doute pour ſatisfaire la moleſſe de ces femmes, toutes ruſtiques qu'elles ſoient ou qu'on les croye, ce qui feroit penſer que la délicateſſe du ſexe eſt de tous Pays: elles imaginerent de faire des nattes avec des cliſſes de cannes, leſquelles poſées ſur le fond du lit le rendent plus uni & plus doux; d'ailleurs on peut au moyen de ces nates ſe coucher au frais ſans pelleteries. Ces nattes ont ordinairement ſix pieds

de long sur quatre de large, & sont travaillées en dessein ; le luisant de la canne devient jaune en vieillissant, il y en a dont les desseins, outre la différence de l'ouvrage, sont marqués par des clisses teintes en rouge, d'autres en noir, ce qui fait trois couleurs différentes dans ces nattes.

Les femmes font aussi des especes de hotes pour porter les graines, la viande, le poisson ou autres denrées qu'elles ont à transporter d'un lieu à un autre. Les François les ont nommées *mannes*, quoiqu'elles ressemblent plutôt à des *mannequins* ; elles sont rondes, plus profondes que larges, & ont autant de largeur en bas qu'en haut ; il y en a de toute grandeur ; les moyennes sont pour les jeunes filles ; il y en a de fort petites pour amasser des fraises. Hotes ou mannes.

Les femmes de ces Pays de même que des autres régions, ont grand soin de mettre sous bonne garde leurs bijoux, & tout ce qui peut contribuer à leur parure. A cet effet elles font des paniers doubles ou qui n'ont point d'envers ; le couvercle est assez grand pour couvrir tout le dessous, & c'est là qu'elles mettent leurs pendans d'oreilles ; Cassettes.

les braſſelets, jarretieres, raſſade, cordons de cheveux & le vermillon ſi elles en ont pour ſe farder; mais ſi elles n'en ont pas, elles vont chercher de l'ocre qu'elles font cuire & s'en rougiſſent. Ce ſont de même les femmes qui font les ceintures des hommes & leurs jarretieres.

Colliers pour les fardeaux.

Elles font auſſi les colliers pour porter les fardeaux. Ces colliers ſont formés de deux bandes de peau d'Ours paſſée en blanc; ces bandes ſont de la largeur de la main & ſont jointes enſemble par de petites courroyes d'une même qualité de peau; ces courroyes ſont aſſez longues pour attacher les fardeaux qu'elles portent bien plus ſouvent que les hommes: une de ces bandes prend ſur les épaules, les embraſſe & les ſerre; l'autre paſſe ſur le front & s'y appuye, de maniere qu'elles ſe ſoulagent l'une l'autre.

Broderie en deſſein.

Les femmes font encore pluſieurs ouvrages en broderie avec de la peau de Porc-épic; elles levent pour cet effet la peau de cet Epic, laquelle eſt blanche & noire; elles la fendent aſſez fine pour s'en ſervir à broder: elles teignent en rouge une partie du blanc, une autre partie en jaune, & une troi-

sième partie demeure blanche ; elles brodent ordinairement sur de la peau noire ; pour lors elles teignent le noir en rouge-brun ; mais si elles brodent sur l'écorce d'arbre, le noir reste toujours le même.

Leurs desseins sont assez semblables à quelques-uns de ceux que l'on trouve dans l'Architecture gothique ; ils sont composés de lignes droites qui forment des angles droits à leur rencontre ; ce que le vulgaire nommeroit le coin d'un quarré. Elles font aussi des desseins du même goût sur les mantes & couvertures qu'elles façonnent avec des écorces de Mûrier.

Premiere voiture des Naturels par eau.

Ces Peuples avant de s'établir dans un Pays, ne manquoient point d'en parcourir plusieurs Contrées, afin d'être en état de choisir ; ainsi ils prenoient la meilleure terre & qui contenoit en même tems beaucoup de gibier : mais aussi après avoir fixé leurs demeures, & ayant du tems de reste, ils étoient bien aises de sçavoir si quelque canton voisin qu'ils n'avoient point encore vû, ne leur conviendroit peut-être pas mieux que celui qu'ils habitoient. Ceux qui étoient sur les bords de quelque grande Riviere, curieux

d'apprendre quelle étoit la nature du terrein, ou s'il étoit plus facile d'y faire bonne chaſſe, furent violemment tentés de paſſer cette Riviere; mais ſa largeur, ſa rapidité, ſa profondeur, la quantité de Crocodiles qu'ils avoient pû appercevoir fréquemment, ſur-tout du côté du Midi, tout cela les empêchoit de paſſer; il falloit cependant paſſer malgré tous les inconvéniens; le gibier, qui n'étoit point chaſſé, étoit certainement plus abondant de l'autre côté que du leur: ce qui n'étoit point un petit appas: on fut donc obligé d'inventer une voiture propre à paſſer en ſûreté & ſans ſe donner la peine de nager trop long-tems. Cette premiere voiture fut celle que dans le Pays on nomme *Cajeux*; c'eſt un train compoſé de fagots de cannes, liés à côté les uns des autres, puis croiſés en double; c'eſt de ce batteau que les Voyageurs ſe ſervent pour paſſer les Rivieres; on en fait ſur le champ, lorſque l'on a à ſa rencontre une Riviere; ce cas n'arrive qu'à ceux qui voyagent au loin, hors des Habitations des Naturels, & lorſque l'on ne va point par eau. Dans toute la Louiſiane on eſt aſſuré d'avoir toujours ſous la main de

quoi passer une Riviere, parce que les cannes se trouvent tout près des eaux.

Le Cajeu sert dans le besoin, mais c'est une voiture difficile à conduire, & qui n'est point de durée ; un bateau plus solide & plus commode leur étoit nécessaire. Comment sans autres outils qu'une hache de caillou construire un bateau ? La chose paroît impossible, on peut la regarder comme telle sans crainte de se tromper ; mais la nécessité & le désir d'avoir des voitures convenables leur aiguiserent l'esprit : ils imaginerent d'en faire d'une seule piéce ; la nature leur en facilita les moyens ; cette Province produit des Bois qui sont tendres, & qui se prêtent à toutes les volontés de l'ouvrier, sans rien perdre de leur solidité ; ces arbres d'ailleurs sont si hauts, si droits & si gros, que ceux qui peuvent un peu connoître la fertilité de ce Pays sont les seuls qui n'en soient point surpris ; quoiqu'ils n'en admirent pas moins ces productions merveilleuses, qui prouvent clairement combien cette tetre est fertile. Ils abattirent de ces beaux arbres, le feu venant à propos au secours de la hache ; ils les rognerent par le même moyen, & en firent des batteaux.

Bateaux des Naturels.

de la maniere que je vais le rapporter.

Dans la Louiſiane on nomme Pirogues ces voitures d'une ſeule piéce : les Naturels les creuſent avec le feu ; ce qui leur occaſionne un travail infini, puiſqu'ils n'ont d'autres outils dans cet ouvrage que du bois pour faire du feu, & du bois pour grater, & qu'il ne faut que du petit bois pour brûler. Pour mettre le feu à ce bois deſtiné à faire une Pirogue, il faut faire des deux côtés & à chaque bout un bourlet de mortier de terre que l'on trouve partout ; je ſuppoſe le bois rogné à la longueur déſirée ; ces bourlets empêche le feu de paſſer au-delà & de brûler les bords du bateau ; on fait un grand feu par-deſſus, & quand le bois eſt conſumé, on grate pour que le dedans allume mieux & ſe creuſe plus facilement ; & on continue ainſi juſqu'à ce que le feu ait mangé tout le bois intérieur de l'arbre ; & ſi le feu brûle dans les côtés, on y met du mortier qui l'empêche de faire plus d'ouvrage qu'on ne lui en demande ; on a cette précaution juſqu'à ce que la Pirogue ſoit aſſez profonde. Les dehors ſe font de la même maniere & avec la même attention.

Le devant de ces Pirogues eſt fait

en talut comme celui des bateaux que l'on voit ſur les Rivieres de France ; ce devant eſt auſſi large que le corps de la Pirogue : j'en ai vû de quarante pieds de long, ſur trois de large ; elles ont environ trois pouces d'épaiſſeur, ce qui les rend très-peſantes. Ces Pirogues peuvent porter douze perſonnes & ſont toutes de bois leger ; celles des Arkanſas ſont de noyers noirs.

Pour conduire ces Pirogues, les Naturels ſont de petites rames qui ne s'attachent point à la voiture ; on les nomme Pagaies ; elles ſont ſemblables à celles que l'on met en main aux Fleuves que l'on repréſente ; elles n'ont que ſix pieds de long. Les François ne les font que d'un pouce d'épaiſſeur, & ſont infiniment plus légeres.

CHAPITRE XV.

Habits & Ornemens des Naturels de la Louiſiane.

LEs Naturels de la Louiſiane, hommes & femmes, s'habillent à la légere pendant l'Eté; & je ſuis dans la perſuaſion que la plûpart des Européens en feroient de même s'ils avoient une chaleur égale à celle de la Colonie dont je donne ici l'Hiſtoire; ſi d'ailleurs, ajoutons le, ils n'étoient retenus par la bienſéance.

Habillement des hommes.

Pendant les chaleurs les hommes ne portent qu'un brayer; c'eſt une peau de Chevreuil paſſée en blanc ou teinte en noir; mais il n'y a gueres que les Chefs qui portent des brayers de peaux noires. Ceux qui ſont auprès des François portent des brayers de limbourg; ceux-ci ſont compoſés d'un quart d'aulne de drap, lequel ayant une aulne & un quart de large, fait un brayer de cinq quarts de long ſur un quart de large; de cette ſorte il ſe trouve de la liſiere à chaque bout. Pour ſoutenir ce

brayer ils ont une ceinture sur les hanches, dans laquelle ils passent un bout qui sort de quatre pouces sur les reins, le reste qui passe entre les cuisses remonte dans la ceinture du côté de la chair, & le bout long d'environ un pied & demi retombe sur les cuisses. Ceux qui ont des peaux de Chevreuils s'en servent de la même maniere.

Les femmes dans les chaleurs n'ont qu'une demie-aulne de limbourg, au moyen de laquelle elles se couvrent; elles tournent ce drap autour de leur corps, & sont bien cachées depuis la ceinture jusqu'aux genoux; quand elles n'ont point de limbourg, elles employent au même usage une peau de Chevreuil: aux hommes ainsi qu'aux femmes, le reste du corps demeure à découvert. Celui des femmes.

Si les femmes sçavent travailler, elles se font des mantes ou de plumes ou décorce de mûrier tissue. Nous allons voir leur maniere de s'y prendre. Elles se font des robes.

Les mantes de plumes se font sur un métier semblable à celui sur lequel les Perruquiers travaillent les cheveux; elles tracent les plumes de la même maniere, & les attachent sur de vieux filets à pêcher ou sur de vieilles mantes

d'écorce de mûrier, elles les mettent de la ſorte tracées l'une ſur l'autre, & des deux côtés; elles ſe ſervent à cet effet de petites plumes de Dindons; les femmes qui peuvent avoir des plumes de Cygnes ou de Canards d'Inde, qui ſont blancs, font avec ces plumes des mantes pour les femmes conſiderées.

Pour faire des mantes d'écorce de mûrier, elles vont chercher dans les Bois des jets ou pouſſes de mûrier, qui ſortent de ces arbres après qu'on les a abattus; ces jets ont quatre à cinq pieds de haut, elles les coupent avant que la ſéve ſoit paſſée, en ôtent l'écorce & la font ſécher au Soleil. Lorſque cette écorce eſt ſéche, elles la battent pour faire tomber la groſſe; l'intérieur qui eſt comme de la filaſſe reſte toute entiere, elles battent de nouveau celle-ci pour la rendre plus fine; elles la mettent enſuite blanchir à la roſée.

Lorſque l'écorce eſt en cet état; elles la filent groſſe comme du ligneul ou fil à coudre les ſouliers; elles ceſſent de filer, ſi-tôt qu'elles en ont aſſez. Elles montent leur métier, qui conſiſte en deux piquets de quatre pieds hors de terre, à la tête deſquels traverſe un

gros

gros fil sur lequel d'autres fils sont noués doubles ; enfin elles font un tissu croisé qui a tout autour une bordure en dessein : cette étoffe peut avoir au moins une aulne en quarré & une ligne d'épaisseur. Les mantes de fils d'écorce de mûrier sont très-blanches & très-propres ; elles s'attachent avec des cordons du même fil, lesquels ont un gland pendant à chaque bout.

Habillement des garçons & des filles.

Les garçons & les jeunes filles ne sont point habillés ; mais dès que les filles ont huit à dix ans, elles sont couvertes depuis la ceinture jusques à la cheville du pied d'une frange de fils de mûrier attachés à une bande qui prend au-dessous du ventre ; il y a aussi une autre bande au-dessus du nombril qui se rejoint par derriere à la premiere ; entre l'une & l'autre le ventre se trouve couvert d'un réseau qui y tient, & il n'y a par derriere que deux gros cordons qui ont chacun un gland. Les garçons ne commencent à se couvrir qu'à l'âge de douze ou treize ans.

Quand il fait chaud les femmes ne portent qu'une mante en forme de juppe ; mais quand le froid se fait sentir, elles en portent une seconde dont le

milieu paſſe ſous le bras droit, & les deux coins ſont attachés ſur l'épaule gauche ; de cette ſorte les deux bras ſont libres, & alors on ne voit que l'un des deux ſeins. Elles ne portent rien ſur leurs têtes ; leurs cheveux ſont de toute leur longueur, excepté ceux du devant qui ſont plus courts ; la chevelure par derriere eſt attachée en queue avec un réſeau de fil de mûrier & des glands au bout. Elles ont grand ſoin de s'épiler & de ne laiſſer ſur leur corps aucun autre poil que les cheveux.

Souliers. Il eſt rare que les hommes ou les femmes portent des ſouliers, ſi ce n'eſt en voyage. Les ſouliers des Naturels ſont de peaux de Chevreuils ; ils joignent autour du pied comme un chauſſon qui auroit la couture par-deſſus ; la peau eſt coupée trois doigts plus longue que le pied, & le ſoulier n'eſt couſu qu'à la même diſtance du bout du pied, & tout le reſte eſt pliſſé ſur le pied ; le derriere eſt couſu comme aux chauſſons ; mais les quartiers ſont de huit à neuf pouces de haut ; ils font le tour de la jambe, on les joint par-devant avec une courroye de peau d'Ours qui prend dès la cheville du

pied, & ſont ainſi le brodequin. Ces ſouliers n'ont ni ſemelles ni talons; ceux des hommes & des femmes ſont les mêmes.

Les femmes ſe parent avec des pendants-d'oreilles faits du noyau d'un gros coquillage que l'on nomme Burgo, duquel j'ai parlé; ce pendant-d'oreilles eſt gros comme le petit doigt & au moins auſſi long; elles ont un trou au bas de chaque oreille aſſez grand pour que cet ornement s'y loge; il a une tête un peu plus groſſe que le reſte qui l'empêche de tomber. Pendans d'oreilles.

Lorſqu'elles ont de la Raſſade, elles s'en font des Colliers à un ou à pluſieurs rangs; elles les font aſſez ſpacieux pour que la tête paſſe au travers. La raſſade eſt un grain de la groſſeur du bout du doigt d'un petit enfant; elle eſt plus longue que groſſe; ſa matiere eſt ſemblable à celle de la porcelaine: il y en a de plus petite, mais qui eſt ronde & blanche pour l'ordinaire, elles l'eſtiment plus que l'autre: il y en a de bleue, & d'une autre façon qui eſt bardelée de bleu & de blanc; la moyenne & la plus petite s'enfilent pour orner des peaux, des jarretieres, &c. Colliers.

Dès leur jeuneſſe les femmes ſe font

Les femmes ſe font piquer.

piquer une raye ſur le haut du nez en travers, quelques-unes ſur le milieu du menton de haut en bas, d'autres ſur des endroits différens, ſur-tout les femmes des Nations qui ont l'R dans leur langue ; j'en ai vû qui étoient piquées par tout le haut du corps, le ſein même étoit piqué par-tout, quoique cette partie du corps ſoit extrêmement ſenſible.

Habillement pendant l'Hyver.

Les hommes, lorſqu'il fait froid, ſe couvrent d'une Chemiſe faite de deux peaux de Chevreuils paſſées ; ce qui reſſemble plutôt à une veſte de nuit qu'à une chemiſe, les manches n'ayant de longueur que ce que la largeur de la peau peut laiſſer. Ils ſe font auſſi un habillement que les François nomment des *Mitaſſes*, que l'on devroit plutôt nommer des *Cuiſſards*, puiſqu'il couvre les cuiſſes, & deſcend depuis les hanches juſques dans le quartier du ſoulier, & y entre juſqu'à la cheville du pied; quand ils ont du Limbourg rouge ou bleu, ils prennent plaiſir à s'en parer, ſoit en couvertes, ſoit en mitaſſes.

Par deſſus tout cela, ſi le froid eſt un peu rude, ils ont une robe de Bœuf paſſée en blanc du côté de la chair, mais dont la laine reſte toute entiere,

& que l'on met du côté du corps pour avoir plus chaud. Dans les Pays où il se trouve des Castors, ils se font des robes composées de 6 peaux de ces animaux. Lorsque les jours commencent à devenir plus beaux, & que le froid n'est plus si violent, les hommes & les femmes ne se couvrent que d'une peau de Chevreuil passée en blanc, & quelquefois teinte en noir; il y en a quelques-uns qui en ont de matachées en dessein de diverses couleurs, comme en rouge, en jaune avec des rayes noires.

Les Ornemens pour les Fêtes sont en eux-mêmes aussi simples que les habillemens; les jeunes gens sont aussi glorieux qu'ailleurs, & sont charmés de paroître les uns plus propres que les autres, jusques là qu'ils se mettent du vermillon fort souvent; ils mettent aussi des brasselets faits avec des côtes de Chevreuils, qu'ils ont rendues très-minces & courbées à l'eau bouillante; le côté extérieur de ces brasselets est aussi blanc & aussi uni que de l'yvoire poli: ils portent de la rassade en colliers comme les femmes, & on leur voit quelquefois un éventail en main; ils mettent du duvet blanc sur le rond de la tête qui est tondu; mais au petit tou-

Ornemens pour les Fêtes.

pet, ou flotte de cheveux, qu'ils laiſſent au milieu ſur la fontaine de la tête, ils attachent des plumes droites les plus blanches qu'ils peuvent trouver ; ils font enfin tout ce qu'une jeune tête eſt capable d'inventer pour ſe parer.

Coupe des Cheveux.

Les Naturels coupent leurs Cheveux en rond avec une couronne, comme les Capucins, & ne laiſſent de cheveux longs que pour faire une cadenette cordelée, groſſe comme le petit doigt tout au plus, & qui pend ſur l'oreille gauche ; cette couronne eſt à la même place & preſque auſſi grande que celle d'un Religieux ; au milieu de cette couronne ils laiſſent environ deux douzaines de cheveux longs pour y attacher des plumes.

Quoique les Naturels portent tous cette couronne, cependant cet endroit n'eſt point épilé (ou arraché) ; mais il eſt coupé ou brûlé avec du charbon ardent : il n'en eſt pas de même du poil des aiſſelles & de la barbe, qu'ils ont grand ſoin d'épiler, afin qu'ils ne reviennent jamais ; ne pouvant ſouffrir qu'aucun poil paroiſſe ſur leurs corps, quoique naturellement ils n'en ayent pas plus que nous.

Les jeunes gens ſe font piquer.

Les jeunes gens ſe font auſſi piquer

sur le nez, & non ailleurs, jusqu'à ce qu'ils soient Guerriers, & qu'ils ayent fait quelque action de valeur; mais quand ils ont tué quelque ennemi, & en ont rapporté la chevelure, ils ont droit alors de se faire piquer & de s'orner des figures convenables au temps.

Ces piquûres sont si fort en usage parmi les Naturels, qu'il n'y a ni hommes ni femmes qui ne s'en fassent faire; mais les Guerriers sur-tout n'ont garde de s'en priver: ceux qui se sont signalés par quelque fait d'importance, se font piquer un casse-tête sur l'épaule droite, & au-dessous on voit le signe hiéroglyfique de la Nation vaincue; les autres se font piquer chacun à leur goût. Pour faire cette opération, ils attachent sur un bois plat six aiguilles, trois à trois bien serrées, ensorte que la pointe ne passe pas d'une ligne; ils tracent le dessein de la figure avec un charbon ou braise, ensuite ils piquent la peau; quand ils en ont deux doigts de long, ils frottent l'endroit avec de la poudre fine de charbon; cette poudre s'imprime si fortement sur les piquûres, qu'elles ne s'effacent jamais. Quelque simple que soit cette opération, elle fait enfler le corps considérable-

Maniere de se faire piquer.

Danger de cette piquûre.

ment, quelquefois donne la fiévre, & rendroit le piqué extrêmement malade, s'il n'avoit très-ſérieuſement l'attention pendant que dure l'enflûre, de ne manger que du bled (ou Mahiz), de ne boire que de l'eau, & de ne point approcher des femmes. LesGuerriers peuvent auſſi ſe faire fendre le bas de l'oreille pour y paſſer des fils de fer ou de léton en forme de tire-bourres d'un bon pouce de diamétre : je leur paſſe d'attacher de l'honneur à ces ſortes de pendans-d'oreilles ; mais ils doivent être à charge, car ils ſont ſi péſans qu'ils allongent les oreilles.

Ornement des Guerriers.

Toute la parure d'un Guerrier conſiſte dans les pendans-d'oreilles que je viens de décrire ; dans une ceinture garnie de grelots & de ſonnettes, quand ils peuvent en avoir des François, de ſorte que quand ils marchent, ils reſſemblent plutôt à des Mulets qu'à des hommes ; mais quand ils n'ont ni ſonnettes ni grelots, ils attachent à cette ceinture des Coloquintes ſéches, dans leſquelles ils mettent une douzaine de petits cailloux : pour que la parure ſoit complette, il faut que le Guerrierſait en main une caſſe tête ; s'il eſt fait par les François, ce ſera une

petite hache, dont le taillant eſt ordinairement de trois pouces : cette hache eſt legére, & ſe met à la ceinture, lorſque l'on eſt chargé ou en voyage. Les caſſes-têtes que les Sauvages font eux mêmes, ſont de bois dur & ont la figure d'une lame de coutelas large de deux pouces & demi, & long d'un pied & demi : ils ont un taillant & un dos, vers le bout du dos eſt une boule de trois pouces de diamétre, qui eſt du même morceau.

Ornemens des Souverains.

Les grands Chefs ou Souverains ont des couronnes de plumes. Cette couronne eſt compoſée d'un bonnet & d'un diadême ſurmonté de grandes plumes ; le bonnet eſt fait en réſeau qui tient au diadême, lequel eſt un tiſſu large de deux pouces, & ſe ſerre par derriere tant que l'on veut. Le bonnet eſt de fil noir ; mais le diadême eſt rouge & brodé de petite raſſade, ou de petites graines blanches & auſſi dures que la raſſade. Les plumes qui ſurmontent le diadême, ſont blanches ; celles de devant peuvent avoir huit pouces de long, & celles de derriere quatre pouces ; ces plumes ſont étagées en ligne courbe : au bout de ces plumes eſt une houpe de poil, & par-

deſſus une petite aigrette de crin ; le tout n'étant que d'un pouce & demi, & teint en très-beau rouge : cette couronne, ou chapeau de plumes, eſt un objet qui ſatisfait la vûe.

CHAPITRE XVI.

Hiſtoire ou Deſcription des Nations Naturelles de la Louiſiane.

Des Nations qui ſont à l'Eſt de cette Colonie.

SI nous joignons la Tradition des Peuples de toute l'Amérique avec l'Hiſtoire des Découvertes & des Expéditions des Eſpagnols, nous ſerons convaincus que cette partie du Monde étoit très-peuplée avant que Chriſtophe Colomb y abordât, non-ſeulement dans le Continent mais encore dans les Iſles.

Cependant par une fatalité qui paroît inconcevable, il ſemble que l'arrivée des Eſpagnols dans ce nouveau Monde ait été la malheureuſe époque de la deſtruction de toutes ces Nations de l'Amérique, tant par les armes que par la nature même.

On ne ſçait que trop combien de millions de Naturels ont été détruits

Différentes cauſes de la deſtruction des

Peuples de l'Amérique.

par les armes de l'Eſpagne, ſans qu'il ſoit néceſſaire de préſenter aux yeux du Lecteur cet affreux tableau ; mais auſſi beaucoup de perſonnes ignorent qu'une multitude innombrable des Peuples du Mexique & du Pérou, ſe ſont détruits volontairement, tant pour ſe ſacrifier aux mânes de leurs Souverains, qui étoient péris, & dont ils étoient les victimes nées, ſuivant leur déteſtable coûtume, que pour éviter de tomber ſous la Domination des Eſpagnols, ces Naturels préférant la mort à l'eſclavage.

Pour ce qui eſt des Nations de la Partie Septentrionale de l'Amérique, deux ou trois Nations belliqueuſes ont produit le même effet ; les Tchicachas ont détruit beaucoup de Peuples leurs voiſins, ont même porté leur fureur juſqu'auprès du nouveau Mexique à plus de cent quatre-vingt lieues de leur demeure, pour détruire entiérement une Nation qui s'étoit éloignée d'eux, dans la ferme croyance qu'ils ne viendroient point les chercher ſi loin ; ils ſe tromperent & furent détruits : les Iroquois en ont fait autant à l'Eſt de la Louiſiane ; les Padoucas & autres ont uſé de la même violence

à l'égard des Nations qui sont à l'Ouest de cette Province. Remarquons en passant que si ces Peuples en ont tant détruits, ils n'ont pû le faire sans s'affoiblir extrêmement, & qu'ainsi ils se sont détruits eux-mêmes en bonne partie.

J'ai dit que la Nature ne contribuoit pas moins que les Armes à la destruction de ces Peuples : ce sont deux maladies auxquelles tous les Peuples du monde sont sujets ; mais qui n'en meurent pas comme les Naturels de ces Provinces ; & quoique les Médecins Naturels soient très experts dans leur science, leurs lumieres deviennent inutiles dans la petite vérole & dans les suites du rhume ; je vais en donner la raison.

Quand la petite vérole se met dans une Nation, elle y fait en peu de temps beaucoup de ravages : toute une famille habite dans une cabanne ; ainsi quand une personne est attaquée de cette maladie, elle se communique d'autant plus aisément à tous ceux de la cabanne, que le jour & l'air n'y entrent que par la porte, qui n'a pas toujours quatre pieds de haut sur deux de large. Les plus âgés n'en réchappent

qu'avec peine, parce que l'âge & la qualité des alimens contribue à les faire mourir. Pour ce qui eſt des jeunes gens, tous ceux qui ne ſont pas bien gardés ſe font mourir parce qu'ils le veulent bien. Ces Peuples ſont naturellement propres, & ne peuvent ſouffrir que leurs corps ſoit couvert de puſtules, comme ils le ſont alors ; ils courent de toutes leurs forces ſe jetter dans l'eau pour ſe laver, ſi-tôt qu'ils ne voyent perſonne de leur parens pour les empêcher d'aller ſe nettoyer ; mais on ſçait qu'un bain de cette nature eſt nuiſible & même mortel à ceux qui ont la petite vérole. Les Chat-Kas qui ſont naturellement mal-propres, ſont auſſi moins ſujets à ſe reſſentir de cet accident, & ſont beaucoup plus nombreux que tous les autres.

Le rhume qui eſt très-commun pendant l'Hyver, en détruit auſſi beaucoup ; durant cette Saiſon les cabannes ſont d'autant plus chaudes qu'il y a du feu nuit & jour, & qu'il n'y a que la ſeule porte pour toute ouverture ; ainſi il n'y a point de froid, il n'y a point même un air tempéré, mais il eſt toujours chaud ; de ſorte que quand ils ont beſoin de ſortir, le froid les ſaiſit,

& les ſuites en ſont preſque toujours très-funeſtes.

Les premieres Nations que les Colons de la Louiſiane, en arrivant de France, ont connues dans cette partie de l'Amérique Septentrionale, furent celles qui ſont à l'Eſt de la Colonie; parce que le premier Etabliſſement que les François y ont fait, a été à l'endroit que l'on nomme le Fort-Louis de la Mobile qui eſt ſur la Riviere de ce nom. Je commencerai le détail de ces Peuples par ce côté de la Colonie, il s'y trouvera par-là plus d'ordre & de liaiſon d'une Nation à une autre.

Malgré le plaiſir que je trouve à faire connoître les richeſſes & les avantages de la Louiſiane auſſi-bien que ſes beautés, mon envie n'eſt point de lui donner ce qu'elle ne poſſéde point; ainſi j'avertis le Lecteur de ne point être ſurpris, ſi je ne fais mention que de peu de Nations qui ſe trouvent dans cette Province, en comparaiſon du grand nombre que l'on a pû voir dans les premieres Cartes géographiques de ce Pays: elles ont été faites ſur des mémoires envoyés par différens voyageurs qui ont cité tous les noms dont ils avoient entendu parler; ces voya-

geurs en nommant tant de Peuples, leur donnoient auſſi une poſition ; de-ſorte qu'une Carte ſe trouvoit remplie de noms de Peuples dont les uns exiſtoient encore, les autres étoient ou détruits ou réfugiés chez des voiſins qui les avoient adoptés. Il y en a beaucoup qui ne ſont plus ; une grande partie s'eſt jointe à d'autres pour être ſoutenus, c'eſt ce que j'ai vû dans le tems que j'y demeurois ; par conſéquent quoique ces Nations euſſent été très-peuplées, il eſt arrivé qu'elles ſe ſont diminuées au point qu'il n'y en a pas la troiſiéme partie de ce que les Cartes en déſignoient.

Apalaches. La Nation qui ſoit le plus à l'Eſt de la Louiſiane eſt celle que l'on nomme Apalaches ; ce n'eſt qu'une branche de la grande Nation des Apalaches, qui habitoient proche les Monts auxquels ils ont donné leur nom. On dit que ces Montagnes doivent ſervir de bornes à toutes les Colonies Angloiſes de cette partie du Continent.

Cette grande Nation eſt diviſée en pluſieurs branches qui prennent différens noms. Comme ils ſont entre le Canada, la Louiſiane & la nouvelle Angleterre ; je ne les mettrai ni dans

l'une ni dans l'autre Colonie. A l'égard de la branche qui eſt dans le voiſinage de la Mobile, elle eſt peu conſidérable; il y en a une partie de Catholiques.

Au Nord des Apalaches ſont les Alibamons, Nation aſſez conſidérable; ils aiment les François, & reçoivent les Anglois plutôt par néceſſité que par amitié. Dans le commencement de l'Etabliſſement de la Colonie, l'on entretenoit le commerce avec eux; mais depuis que le plus gros de la Colonie s'eſt jetté ſur le Fleuve, on les a un peu négligés, à cauſe de l'éloignement. Alibamons.

A l'Eſt des Alibamons ſont les Caouitas, que M. de Biainville Gouverneur de cette Colonie, avoit voulu diſtinguer des autres Nations, en donnant la qualité d'Empereur à leur Souverain, qui auroit été Chef de toutes les Nations voiſines; mais elles ne voulurent point le reconnoître, & dirent que c'étoit bien aſſez que chaque Nation obéît à ſon Chef, ſans que ces mêmes Chefs fuſſent ſoumis eux-mêmes à d'autres; que cet uſage n'avoit jamais ſubſiſté parmi eux, puiſqu'ils aimoient mieux être détruits par une grande Caouitas.

Nation que de lui obéir. Au reſte cette Nation eſt une des plus conſidérables : les Anglois y commercent, & les Caouitas les ſouffrent par politique.

Abéikas & Conchacs.

Au Nord des Alibamons ſont les Abéikas & les Conchacs, qui, à ce que je crois, ſont les mêmes ; mais l'on diſtingue les derniers par le mot de *Conchac* : il ſont éloignés des grandes Rivieres, & ainſi ils n'ont point de groſſes cannes ſur leur terrein, mais ſeulement des cannes qui ne ſont pas plus groſſes que le doigt, & ſont en même-tems ſi dures, que quand on les caſſe elles ſont tranchantes comme des couteaux que ces peuples nomment Conchacs. Cette Nation parle preſque la langue Tchicacha ; & le mot *Conchac* eſt de cette langue.

Chéraquis.

Les Abéikas ont pour voiſins du côté de l'Eſt les Chéraquis diviſés en pluſieurs branches, ſituées aſſez près des Monts Apalaches. Toutes les Nations que je viens de nommer ſe ſont alliées depuis long-tems pour ſe ſoutenir mutuellement contre les Iroquois peuples du Canada, leſquels avant cette alliance leur faiſoient une guerre continuelle ; mais depuis qu'ils les ont vûs unis, ils les ont laiſſés tranquiles ; au

lieu qu'auparavant les Nations attaquées qui demandoient la paix, quoiqu'elles l'obtinssent, n'étoient pas longtems sans voir naître le Procès du Loup contre l'Agneau.

Toutes ces Nations & quelques petites qui sont entremêlées parmi elles, ont toujours été regardées comme n'étant d'aucune Colonie, à l'exception des Apalaches ; mais depuis la guerre de 1756 avec les Anglois, tous ces peuples, dit-on, ont été si indignés du procédé des Anglois, qu'ils nous servent de leur propre mouvement.

Dans les nouvelles publiques du Canada, on a dû voir ce qui a occasionné de la part des Anglois l'indignation des Naturels contr'eux ; le trait que je vais rapporter prouvera la vérité de ce que j'avance dans cette histoire lorsque je dis que ces Naturels ne pensent point comme on se l'imagine ordinairement ; mais qu'au contraire ils ont des sentimens & de l'humanité. L'on sçait à n'en point douter que les Anglois ont fait des hostilités sur mer & en Canada, avant même que nous eussions pensé à nous mettre sur la défensive ; ces hostilités furent une occasion aux Anglois

de faire voir à découvert leur maniere de penſer.

Anglois beaucoup plus inhumains que les Naturels de la Louiſiane.

Le Gouverneur du Canada ayant ſans doute reçu des ordres de la Cour d'arrêter les progrès que pourroit faire l'invaſion des Anglois dans ſa Province, envoya des Troupes ſur les terres de la Colonie pour s'oppoſer aux Anglois. Il donna le commandement de ces Troupes à M. de Contrecœur : ce Commandant qui vouloit mettre les Anglois dans leur tort, ayant appris qu'ils venoient à lui, jugea à propos de les prévenir par la politeſſe ; mais les moyens employés avec prudence, les voies les plus ſages deviennent inutiles avec des hommes furieux & ſans raiſon.

Ce Commandant écrivit une lettre polie au Commandant Anglois, dans laquelle il lui marquoit ſa ſurpriſe de voir les Anglois en armes ſur les terres de France, dans un tems où les deux Nations étoient dans une paix profonde ; il lui marquoit encore qu'il le prioit d'avoir des égards pour l'Officier qui lui préſentoit cette lettre, & qu'il méritoit d'être diſtingué.

Dans le tems que les François étoient à la proximité des Anglois, dix Tchi-

cachas, Nation qui a toujours été amie des Anglois ; cent Guerriers des Oufé-Ogoulas, qui se sont retirés avec les Tchicachas, comme je le dirai ci-après ; vingt-cinq Chatkas, de ceux qui étoient brouillés avec nous ; ces Naturels, dis-je, étoient avec les Anglois & leur offroient de nous faire la Guerre, lorsque M. de Villiers de Genonville, porteur de la lettre, arriva auprès des Anglois. Si-tôt que cet Officier fut avec sa troupe à la portée du fusil, les Anglois tirerent sur eux, quoique sur les terres de la Colonie Françoise, & sans s'informer du sujet qui les amenoit.

M. de Genouville surpris d'une réception à laquelle il n'avoit pû s'attendre, montra la lettre dont il étoit porteur, & le feu des Anglois cessa. Le Commandant Anglois décachette la lettre en présence des Anglois, des François & des Naturels ; mais à peine en eut-il lû la moitié, qu'une subite Phrénésie saisit la Troupe Angloise, laquelle se jette sur M. de Genouville, & l'assassine, sans qu'on eût lâché aucune parole de part ni d'autre. Les Naturels témoins & indignés de cette inhumanité, dont ils n'avoient jamais vû

d'exemple, ſe jetterent à l'inſtant entre les Anglois & les François, dans la crainte que ceux-ci n'euſſent le même ſort que leur Officier, & dirent aux Anglois : « du moins vous ne tuerez » pas ces autres François, ſans nous » avoir tués nous-mêmes auparavant ; » ce trait eſt connu de toute l'Euro- » pe ; » je laiſſe à mes Lecteurs le ſoin de refléchir ſur les caracteres des Anglois & des Naturels.

Depuis le commencement de cette guerre de la Nouvelle Angleterre, on n'entend de la part des Anglois que des plaintes contre nous, de ce que toutes ces Nations ſont nos alliées : à qui peuvent-ils s'en prendre après une action d'inhumanité auſſi criante ? Action que les Naturels qui en étoient témoins ont eu ſoin de faire ſçavoir à toutes les autres Nations qui n'approuveront jamais rien de ſemblable.

Je pourſuis l'Hiſtoire abregée de ces Peuples, & je prendrai la Riviere de Mobile, depuis ſon embouchure en la remontant, pour voir de côté & d'autre les Nations qui en ſont voiſines.

Chatôts. La plus proche de la Mer & de la Riviere de Mobile eſt la petite Nation des Chatôts, compoſée d'environ qua-

rante cabannes : ils sont amis des François auxquels ils rendent tous les services que l'on peut exiger d'eux en payant. Ils sont Catholiques, ou réputés tels.

Au Nord des Chatôts est l'Etablissement François du Fort-Louis de la Mobile ; il en est assez près

Un peu au Nord du Fort-Louis est la Nation des Thomez, qui est aussi petite & aussi serviable que celle des Chatôts ; on dit aussi qu'ils sont Catholiques ; ils sont amis jusqu'à l'importunité. Thomez.

Plus au Nord demeure la Nation des Taensas ; c'est une branche des Natchez desquels j'aurai souvent occasion de parler ; l'une & l'autre conserve soigneusement le feu éternel ; mais ils en confient la garde à des hommes, dans la forte persuasion où ils sont qu'il n'y a point de leurs filles qui voulût sacrifier sa liberté à la garde du feu éternel. La Nation des Taensas est peu considérable & n'a qu'une centaine de cabannes. Taensas.

En suivant le Nord & la Baye, on trouve la Nation des Mobiliens, auprès de l'embouchure de la Riviere de Mobile dans la Baye de même nom. Mobiliens.

Le vrai nom de cette Nation eſt *Movill;* de ce mot les François ont fait *Mobile*, enſuite ils ont nommé Mobile la Riviere & la Baye, & Mobiliens les Naturels de cette Nation.

Toutes ces petites Nations étoient en paix à l'arrivée des François, & y ſont encore, parce que les Nations qui ſont à l'Eſt de la Mobile les mettent à couvert des courſes des Iroquois; les Tchicachas d'ailleurs les regardent comme leurs freres, parce qu'ils ont, à quelque choſe près, la même langue, ainſi que ceux de l'Eſt de la Mobile, qui ſont leurs voiſins.

Pachca-Ogoulas.

En reprenant vers la Mer & à l'Oueſt de la Mobile, eſt la petite Nation des Pachca-Ogoulas, que les François nomment Paſcagoulas; cette Nation eſt ſituée ſur les bords de la Baye qui porte ſon nom qui ſignifie Nation du pain (1). Cette Nation n'eſt compoſée que d'un Village contenant au plus une trentaine de cabannes: quelques Canadiens ſe ſont établis auprès d'eux & vivent enſemble comme freres, parce que les Canadiens étant naturellement tranquilles, connoiſſant d'ailleurs le caractere des Naturels, ſçavent vi-

(1) *Pachca*, du pain, *Ogoula*, Nation.

vre

vre avec les Nations de l'Amérique ; mais ce qui contribue principalement à cette paix durable, c'eſt qu'aucun Soldat ne fréquente cette Nation. En parlant des Natchez, j'ai fait voir combien la fréquentation des Soldats eſt nuiſible à la bonne intelligence que l'on doit conſerver avec ces Peuples, pour en tirer les avantages que l'on en eſpere (1).

(2) Voyez Tome I. Chap. XIII.

CHAPITRE XVII.

Suite de l'Hiſtoire des Peuples de la Louiſiane : Des Nations qui ſont à l'Eſt du Fleuve S. Louis.

Chatkas. EN ſuivant la Riviere des Pachca-Ogoulas qui tombe dans la Baye de ce nom, on trouve au Nord la grande Nation des Chat-kas ſuivant la prononciation de ces Peuples, que les François nomment Chactas ou Têtes plates. Je dis la grande Nation des Chat kas, car je n'en connois point de ſi nombreuſe, & n'ai entendu parler d'aucun Peuple qui les égalât en quantité. On compte dans cette Nation vingt-cinq mille Guerriers ; il eſt vrai qu'elle peut avoir un pareil nombre d'hommes qui prennent ce nom ; mais je me garderai bien de leur en accorder les qualités.

Suivant la tradition des Naturels, cette Nation a paſſé ſi rapidement dans les autres terres, & eſt arrivée ſi ſubitement, que quand je leur demandois d'où venoient les Chat-kas, il me ré-

pondoient qu'ils étoient ſortis de deſſous terre, pour exprimer avec quelle ſurpriſe on les avoit vû paroître tout d'un coup. Leur grand nombre impoſoit du reſpect aux Nations près deſquelles ils paſſoient; leur caractere peu martial ne leur inſpiroit point la fureur des conquêtes; de cette ſorte ils ſont arrivés dans une terre inhabitée que perſonne ne leur a diſputée; ils ont vécu ſans trouble avec leurs voiſins, & ceux-ci n'ont oſé s'inſtruire ſi les autres étoient braves; c'eſt ſans doute ce qui les a fait croître & augmenter au nombre qu'ils ſont aujourd'hui.

On les nomme Têtes-plates, & je ne ſçais trop pourquoi on leur a donné ce nom plutôt qu'aux autres, puiſque tous les Peuples de la Louiſiane l'ont auſſi plate ou peu s'en faut; au reſte il n'eſt naturel à aucune Nation d'avoir la tête plate; cette forme de leur tête provient de la maniere de les attacher dans le berceau, comme je le dirai dans l'article de leurs uſages.

Les Chatkas ſont ſitués à environ quatre-vingt lieues au Nord de la Mer; ils s'étendent plus de l'Eſt à l'Oueſt, que du Nord au Sud.

Pour aller des Chat-kas aux Tchi- Tchicachas.

cachas il n'y a point de chemin en droite ligne, ou il ſeroit rude & très-difficile; parce que ſi on prenoit cette route, il faudroit traverſer deux chaînes de Montagnes & beaucoup de Bois, où l'on ſeroit obligé de monter & de deſcendre continuellement; il n'y auroit à la vérité par cette route qu'environ ſoixante lieues; mais on aime mieux prendre un chemin un peu plus long, que ſa beauté rend plus court; on remonte le long de la Riviere de Mobile.

La Nation des Tchicachas eſt très-belliqueuſe; ils ſont grands & bien formés de corps, & ont les traits fort réguliers; ils ſont fiers, propres & glorieux. Il paroît qu'ils ſont les reſtes d'une Nation bien peuplée & très-nombreuſe, que ſon humeur martiale a portée à faire la Guerre à pluſieurs Nations qu'ils ont détruites à la vérité; mais qui en ſe défendant ont beaucoup affoibli ceux-ci. Ce qui me ſeroit encore une raiſon de croire que cette Nation a été très-conſidérable, c'eſt que toutes les Nations qui ſont dans les environs des Tchicachas, & que je viens de nommer, parlent la Langue Tchicacha, quoiqu'un peu corrompue, & ceux qui la parlent le mieux s'en font gloire.

Peut-être devrois je retrancher de ce nombre les Taenſas qui étant une branche des Natchez, ont conſervé leur Langue naturelle, quoiqu'ils parlent tous la langue Tchicacha corrompue, que nos François nomment la Langue Mobilienne. Pour ce qui eſt des Chat-kas, je penſe qu'étant venus après les autres & en très-grand nombre, ils ont conſervé leur Langue en partie, dans laquelle ils entremêlent quelques mots de la Langue Tchicacha; quand ils m'ont parlé, c'étoit en cette derniere Langue.

Colapiſſas. En reprenant la Côte pour aller au Fleuve S. Louis, l'on trouve une petite Nation d'environ vingt cabanes; les François les nomment Colapiſſas; leur nom eſt *Aquelou-piſſas*, mot qui ſignifie hommes qui entendent & qui voyent. Cette Nation demeuroit à une lieue près de l'endroit où eſt aujourd'hui la nouvelle Orléans: ils ſont à-préſent au Nord & près du Lac S. Louis. Cette Nation eſt de petite conſéquence; ils parlent une Langue qui approche de celle des Tchicachas; on n'a jamais eu grande fréquentation avec eux.

Les Oumas. J'arrive ſur le bord du fleuve S. Louis; je le ſuivrai du côté de l'Eſt,

lequel ſera bientôt paſſé en revue ; je remonterai juſqu'aux derniéres Nations connues.

La premiere Nation que je rencontre eſt celle des Oumas, qui ſignifie Nation rouge : ils ſont ſitués à vingt lieues de la nouvelle Orléans, où je les ai vûs à mon arrivée en cette Province. Des les premiéres années de la Colonie, il s'y eſt établi des François dont le voiſinage leur a été dommageable, par l'uſage immodéré de l'eau-de-vie.

Tonicas. Vis à vis la riviere Rouge en remontant le fleuve, on trouve les reſtes de la Nation des Tonicas, laquelle a toujours été très attachée aux François ; ils ont même fait la guerre avec nous ; le chef de cette Nation étoit le véritable ami de la nôtre. Comme il étoit plein de bravoure & toujours prêt à faire la guerre pour venger les François, le Roi lui avoit envoyé le brevet de Brigadier des armées rouges, & un cordon-bleu d'où pendoit une médaille d'argent qui repréſentoit le mariage du Roi, & au revers la Ville de Paris ; j'en ai oublié la légende ; le Roi lui envoya auſſi une canne à poignée d'or. Il méritoit certainement l'honneur qu'on lui faiſoit, ſi l'on fait attention

à son bon cœur pour les François ; & de son côté il se faisoit gloire d'avoir ces marques honorables & de les porter.

Cette Nation parle une Langue d'autant plus différente de celle des autres, que ces Nations n'ont point la lettre R, au lieu que celle-ci en a beaucoup ; elle a aussi des usages différens.

Ce Chef des Tonicas décoré des bienfaits du Roi, étoit le même dont j'ai déja parlé, & qui nous accompagna avec une troupe de ses Guerriers dans l'expédition contre le village de la Pomme qui étoit de la Nation des Natchez ; il y fut dangéreusement blessé ; mais ses Medecins le guérirent en peu de temps. J'ai rapporté ce fait dans la premiére Partie (1).

La Nation des Natchez étoit une des plus estimables de la Colonie dans les premiers tems, non-seulement suivant leur tradition, mais encore suivant celles des autres peuples, à qui leur grandeur & la beauté de leurs usages donnoit autant de jalousie, que d'admiration. Je pourrois faire un Volume de ce qui les concerne en particulier ; mais

(1) Voyez Tome I. Chap. XV.

comme je ne parle qu'en raccourci des Peuples de la Louiſiane, je parlerai d'eux comme des autres ; & ſi j'en dis un peu plus, c'eſt qu'il y a en effet beaucoup plus de choſes à en rapporter.

Quand j'arrivai en 1720 aux Natchez, cette Nation étoit ſituée ſur la petite riviére qui portoit leur nom ; le grand village où demeuroit le grand Soleil étoit tout-à-fait ſur ſes bords, & les autres étoient autour de celui-ci : ils étoient deux lieues plus haut que le Confluent de cette riviére, qui eſt au-deſſus & au pied des grands écores des Natchez ; il y a quatre lieues de-là à ſa ſource, & autant juſqu'au Fort Roſalie, & eux étoient à une lieue de ce Fort.

Grigras. Il y avoit parmi eux deux petites Nations qui s'y étoient réfugiées. La plus ancienne adoptée étoit celle des Grigras, nom qui paroît leur avoir été donnée par les François, parce qu'ils prononcent ſouvent ces deux ſyllabes, lorſqu'ils parlent entr'eux, ce qui les faiſoit reconnoître Etrangers aux Natchez avec qui ils demeuroient, & qui ne pouvoient prononcer l'R, non

plus que les Tchicachas & tous ceux que j'ai dit avoir à peu-près la même Langue que ceux-ci.

Les Thioux étoient une autre petite Nation qui s'étoit miſe ſous la protection des Natchez : ils avoient auſſi beaucoup d'R dans leur Langue ; c'étoient les foibles reſtes de la Nation des Thioux qui avoit été une des plus fortes du Pays, mais dont le peuple étoit très-mutin ; ce qui fut cauſe, diſent les autres Nations, de leur défaite & de leur deſtruction par les Tchicachas, auxquels ils n'ont jamais voulu céder, que quand ils n'ont plus oſé ſe montrer, étant trop foibles pour s'oppoſer aux efforts de leurs ennemis. Thioux.

Les Natchez, les Grigras & les Thioux pouvoient enſemble mettre ſur pied environ douze cens hommes de guerre. Cependant la tradition aſſure que les Natchez étoient la Nation la plus puiſſante de toute l'Amérique Septentrionale, & que tous les peuples les regardoient comme ſupérieurs & leur portoient du reſpect. Pour en donner une idée ſeulement, je dirai qu'autrefois les Natchez s'étendoient depuis Manchac, qui eſt à cinquante lieues de la Mer, juſques à la riviere d'Ouaba-

che qui eſt à environ quatre cent ſoixante lieues de la Mer ; qu'ils avoient cinq cent Soleils ou Princes ; on peut de-là juger combien cette Nation étoit nombreuſe ; mais l'orgueil de leurs grands Soleils ou Souverains, & celui des autres Soleils joint aux préjugés du Peuple, a plus fait de ravage & a plus contribué à la deſtruction de ce grand peuple, que n'auroient pû faire les guerres les plus ſanglantes. Voyons comment la choſe eſt arrivée.

Les Souverains étoient deſpotiques ; & avoient depuis long-tems établi la funeſte coûtume de faire mourir avec eux un nombre de leur Peuple, hommes & femmes ; on en faiſoit mourir à porportion à la mort des ſimples Soleils. Les Peuples de leur côté s'étoient laiſſés prévenir que tous ceux qui ſuivoient leurs Princes dans l'autre monde pour les ſervir, étoient heureux ; que ſans peine & ſans craindre la guerre ils avoient tout-à-ſouhait ; qu'ils n'y ſouffroient ni du chaud ni du froid, & qu'ils mangeoient tout ce qu'ils pouvoient déſirer ; qu'enfin pour comble de bonheur on ne pouvoit plus ſouffrir ni mourir.

Il eſt aiſé de comprendre par le réçit que je viens de faire qu'un uſage

auſſi meurtrier eſt capable de détruire la Nation la plus nombreuſe, ſur-tout lorſque les Princes ſont en auſſi grand nombre qu'ils étoient chez les Natchez; ces Princes d'ailleurs laiſſant après eux des enfans qui à leur tour travailloient à la deſtruction de leur Nation.

Il eſt à croire que cette barbare coutume aura déplu à quelques-uns de ces Soleils plus humains que les autres, ce qui leur fit prendre le parti de ſe retirer dans des endroits éloignés du gros de la Nation ; car nous avons deux branches de cette grande Nation qui ſe ſont écartées, & qui conſervent la plus grande partie des coûtumes des Natchez ; ce ſont les Taenſas dont j'ai parlé & qui ſont ſur les bords de la Mobile : ils conſervent le feu éternel & pluſieurs autres uſages de la Nation qu'ils ont quittée ; ce ſont en ſecond lieu les Tchitimachas que les Natchez ont toujours regardés comme leurs freres. Dans les mœurs & coûtumes des Peuples de la Louiſiane, j'aurai occaſion de parler plus particuliérement des Natchez.

A quarante lieues plus au Nord que les Natchez, toujours à l'Eſt du Fleuve S. Louis, eſt la riviere des Yazoux, qui Yazoux

a pris ſon nom d'une Nation que l'on nommoit les Yazoux qui avoient environ cent cabanes ſur le bord de cette Riviere.

Coroas. Près des Yazoux & ſur la même Riviere, étoit la Nation des Coroas, compoſée d'environ quarante cabanes. Ces deux Nations prononçoient les R.

Chactchi-Oumas. Sur le même Riviere étoit encore les Chactchi-Oumas, nom qui ſignifie *Ecreviſſes rouges* ; cette Nation n'avoit tout au-plus que cinquante cabanes.

Oufé-Ogoulas. Auprès de la même Riviere réſidoient les Oufé Ogoulas, ou la Nation du Chien ; elle pouvoit avoir ſoixante cabanes.

Tapouſſas. Les Tapouſſas auſſi habitoient les bords de cette petite Riviere, & n'avoient guères que vingt-cinq cabannes. Ces trois dernieres Nations ne prononcent point l'R, & paroiſſent être des branches des Tchicachas ; d'autant plus qu'ils parlent leur Langue.

Depuis le maſſacre du Poſte des Natchez, dont je ferai mention en ſon lieu, ces cinq petites Nations qui étoient de leur complot, furent invitées de détruire les François leurs voiſins, puis ſe retirerent tous aux Tchi-

cachas, avec lesquels ils ne sont plus qu'une Nation.

Il y a eu autrefois plusieurs Nations dans ce vaste pays ; mais plusieurs ont été détruites ; d'autres n'osant plus paroître, ou ne pouvant plus soutenir la guerre contre leurs ennemis, sont allées, comme celles-ci, se refugier chez leurs voisins, & se mettre sous leur protection, afin de n'être plus attaquées dans la suite.

Au Nord de la Riviere d'Ouabache vers les bords du Fleuve S. Louis, habite la Nation des Illinois qui ont donné leur nom à la Riviere, de laquelle ils habitent les bords. Ils sont divisés en plusieurs Villages ; tels sont les Tamaroas, les Caskaquias, les Caouquias, les Pimitéouis & quelques autres. C'est auprès du Village des Tamaroas, qu'est un Poste François, où sont établis plusieurs de nos François Canadiens. Illinois.

Ce Poste est un des plus considérables de la Louisiane ; ce qui ne paroîtra point surprenant, sitôt que l'on sçaura que cette Nation a été comme la premiere dans la Découverte de cette Province, & qu'elle a toujours été très-fidellement alliée aux François ;

avantage qui naît en grande partie de la bonne maniere dont uſent les Canadiens pour vivre avec les Naturels de l'Amérique ; cependant on ne doit pas croire que ce ſoit le peu de courage qui les rende paiſibles, puiſque leur valeur eſt très-connue.

La Nation des Illinois eſt une de celles qui prononcent la lettre R.

Renards. En remontant plus au Nord, l'on trouve une aſſez grande Nation que l'on nomme les Renards, avec leſquels on a eu la guerre il y a près de quarante ans ; mais depuis ce long eſpace de temps je n'ai point entendu parler que l'on ait eu avec eux quelque démêlé.

Sioux. Depuis les Renards juſques au Sault S. Antoine on ne trouve aucune Nation ; on n'en voit même que cent lieues ou environ au deſſus de ce Sault qui eſt la grande Nation des Sioux ; l'on dit qu'ils habitent en pluſieurs Villages diſperſés, tant à l'Eſt qu'à l'Oueſt du Fleuve S. Louis. Ces Peuples ne ſont connus que des Voyageurs ; on eſt ainſi obligé de s'en rapporter à ce qu'ils nous apprennent de ces Naturels que l'on ne fréquente pas.

CHAPITRE XVIII.

Suite de l'Histoire des Peuples de la Louisiane : Des Nations qui sont à l'Ouest du Fleuve S. Louis.

APRE's avoir décrit le plus exactement qu'il a été possible toutes les Nations qui sont à l'Est du Fleuve S. Louis, tant celles qui sont enclavées dans la Colonie de la Louisiane ; que celles qui leur sont voisines, & qui ont quelque rapport avec elles ; il convient de reprendre les Nations qui habitent à l'Oueſt du Fleuve, depuis la Mer en remontant vers le Nord, comme j'ai fait pour les Nations de l'Est. J'ai suivi cet ordre dans l'article de la nature des terres ; je le suivrai de même ici, afin de ne point fatiguer le Lecteur, & qu'en lisant ce que j'écris des uns & des autres, il puisse, la Carte à la main, les trouver plus aisément, que s'il étoit obligé de traverser le Fleuve à plusieurs repriſes, ou de revenir d'une extrêmité de la Province à l'autre.

Tchaouachas, & les Ouachas.

Entre le Fleuve S. Louis & ces Lacs remplis par les eaux des débordemens de ce même Fleuve, eſt une petite Nation qui ſe nomme les Tchaouachas, & le petit Village des Ouachas, qui ne font qu'une même Nation : mais toutes deux enſemble ſons de ſi petite conſéquence, qu'à peine les François de la Louiſiane les connoiſſent-ils autrement que par leur nom.

Tchitimachas,

Aux environs des Lacs deſquels je viens de parler, habitent les reſtes d'une Nation qui a été autrefois aſſez conſidérable ; mais dont on a fait détruire une partie par les Peuples nos alliés. J'ai déja dit qu'ils étoient freres des Natchez ; & lorſque je ſuis arrivé à ma Conceſſion dans le Poſte de de ces derniers, j'y ai trouvé pluſieurs Tchitimachas qui s'y étoient refugiés, pour éviter de périr dans la guerre qu'on leur faiſoit auparavant.

Depuis la paix que l'on a faite avec eux en 1719, non-ſeulement ils ſont reſtés tranquilles, mais même ils ſe tiennent ſi ſagement ſolitaires, qu'ils préférent de vivre comme ils faiſoient cent ans avant l'arrivée des François, plutôt que d'avoir d'eux des ſecours qu'ils croyent ſuperflus, & d'être en même

temps obligés de les fréquenter.

Au reſte cette Nation n'a jamais eu l'ame guerriere; & s'ils ont eu la guerre avec nous, c'eſt parce qu'un de leurs petits Chefs, tua un Miſſionnaire qui deſcendoit le Fleuve. Après avoir perdu un aſſez bon nombre de leurs Guerriers, ils demanderent la paix qu'on leur accorda, à condition qu'ils apporteroient la tête de l'aſſaſſin; ce qu'ils firent, en venant préſenter le Calumet de Paix au Commandant Général de la Colonie (1).

Atac-apas.

Le long de la côte de l'Oueſt aſſez près de la Mer eſt une Nation que l'on nomme les Atac-Apas, ce qui ſignifie les Mangeurs d'hommes: ils ſont ainſi nommés par les autres Nations, parce qu'ils ſont dans la déteſtable coûtume de manger les hommes qui ſont leurs ennemis, ou qu'ils croyent tels.

Ces Antropophages ont ſans doute un autre nom qui eſt propre à leur Nation; mais je ne leur en connois point d'autre, ni n'ai pû rien apprendre à ce ſujet. Le pere de mon Eſclave, qui étoit Thitimacha, avoit des parens dans cette Nation; il y alla avec ſa femme & mon eſclave, qui pour lors

(1) Voyez Tome I. Chap. VII.

étant fort jeune, n'a jamais pû me dire quel étoit leur véritable nom, faute de s'en être ſouvenu pour ſa grande jeuneſſe.

Ces Peuples ne ſont fréquentés par aucuns Européens; les Naturels des autres Nations y vont comme chez les autres Peuples; mais s'ils prennent quelques uns de leurs ennemis en guerre, ou quelqu'un qu'ils ne connoiſſent pas, & qu'ils le croyent leur ennemi, ils ne font aucune difficulté de les manger.

A l'occaſion de ce Peuple, je me ſens preſſé d'inſtruire mes Lecteurs des précautions que l'on doit prendre, lorſque l'on voyage dans certaines contrées; ils ne ſeront peut-être point fâchés de lire l'aventure d'un Officier de conſidération de la Louiſiane, qui fut pris par ces Antropophages dès les premiers temps de la Colonie.

Hiſtoire de M. de Belle-Iſle Officier à la Louiſiane.

Le Commandant Général ayant des raiſons pour envoyer à l'Oueſt des embouchures du Fleuve S. Louis, & ſçachant qu'un Navire arrivant de France étoit à la Baliſe (ou au bas du Fleuve) fit partir un Brigantin, dont le Capitaine portoit des ordres à celui du Navire arrivant de lui donner un Officier avec un petit détachement des Troupes

qu'il amenoit à la Louiſiane.

Le Capitaine du Brigantin avoit avec lui M. de Charleville, Canadien, qui poſſedoit à fond la maniere de ſe conduire avec les Naturels ; il avoit acquis ce talent par les voyages qu'il avoit fait parmi les Nations du Pays. J'ai dit ailleurs que M. de Charleville avoit été juſques au-deſſus du Sault S. Antoine, dans l'intention de découvrir la ſource du Fleuve S. Louis, & qu'il en avoit été détourné par les Sioux. M. de Charleville étant connu pour habile Voyageur fut envoyé ſur ce Brigantin, & on avoit raiſon de compter ſur ſa capacité au ſujet de l'entrepriſe projettée ; mais la capacité n'eſt pas toujours un garant aſſuré de la réuſſite, malgré toutes les précautions que l'on prend, malgré les moyens que l'on employe pour parvenir sûrement aux fins qu'on ſe propoſe.

L'Officier arrivant qui fut nommé pour être ſur ce Brigantin étoit M. de Belle-Iſle, le Sergent étoit le ſieur Silveſtre & quelques Soldats. Ils mirent à terre aux environs de la Baye S. Bernard ; je ne ſçais quel étoit l'ordre qu'on leur avoit donné, j'étois alors occupé à faire mon voyage dans les ter-

res ; j'ai ſeulement appris que M. de Belle-Iſle, M. de Charleville & le ſieur Silveſtre étant à terre, & trouvant le Pays extrémement beau à leur gré ; & très-propre à la chaſſe, voulurent en goûter le plaiſir, & le ſavourer à longs traits ; M. de Charleville n'étoit point tout-à-fait d'avis de pourſuivre ſi au loin dans terres ou dans les Bois ; mais les deux autres plus jeunes & ſans expérience n'écouterent point les remontrances qu'il leur fit à ce ſujet.

Cependant le Capitaine du Brigantin les avoit averti de ne point s'écarter du Navire, de peur qu'ils ne ſe perdiſſent ; il leur dit auſſi de revenir de bonne heure, & que s'ils tardoient à ſe rendre à bord, il feroit tirer, afin que le bruit du coup leur indiquât le Port : que ſi le lendemain jour de ſon départ, ils n'étoient point de retour, il feroit tirer un coup de canon pour le coup de partance, & que deux heures après il mettroit à la voile, ſurtout ſi le vent étoit auſſi bon qu'il étoit alors.

Nos Chaſſeurs, quoique bien avertis, s'enfoncerent dans les Bois, ſans doute en pourſuivant quelque gibier qui les y attira peu-à-peu ; un Che-

vreuil étoit très propre à les jetter dans cette erreur. Cependant le Soleil ſe couche, on tire à bord du Brigantin pour les appeller, mais plus on tire, plus ils s'écarten- du Port & de la Mer : il entendoient les coups de fuſil qui les appelloient, mais le bruit des coups leur paroiſſoit venir du côté oppoſé ; c'eſt ce qui arrive dans les Bois, lorſque le vent eſt contraire au coup. Ils paſſerent donc la nuit dans les Bois ; à la pointe du jour on tira le coup de canon de partance, on attendit non-ſeulement deux heures, comme on en étoit convenu, mais même juſques après midi que ne voyant perſonne, le Brigantin leva l'ancre & partit.

Ces Chaſſeurs égarés n'ayant que peu de munition furent bientôt attaqués de la fa m ; M. de Charlevilie vouloit faire l'Eſt pour gagner le Fleuve, ſes compagnons ne l écouterent point, il les quitta, & on n'a jamais pû ſçavoir ce qu'il étoit devenu. Le ſieur Silveſtre reſta au pied d'un arbre, où accablé de faim & de fatigue, il finit apparemment ſes jours.

M. de Belle-Iſle fort & plus courageux combattit contre la miſére & la mort ; ſa vigueur fut ſecondée, il ap-

perçut un Rat de bois, animal aſſez gros & qui ne marche que d'un pas lent ; le même inſtant vit prendre, aſſommer, écorcher & dévorer ce gibier ſi deſiré. Que ce repas précipité fut délicieux au goût de notre Voyageur affame ! il reprit des forces & continua ſa route.

Peu après il eut à ſa rencontre un Chevreuil ; il prit ſi bien ſes meſures qu'il ne tira pas en vain, car il ménageoit le peu de poudre qui lui reſtoit, de peur qu'elle ne vînt à lui manquer au beſoin ; mais le coup de fuſil attira des Naturels Atac-Apas qui l'inveſtirent avant même qu'il eût pû les voir ; l'uſage des Naturels étant de s'approcher à pas de Loup des hommes ou des animaux qu'ils veulent ſurprendre, à quoi ils réuſſiſſent parfaitement.

M. de Belle-Iſle eſt pris par les Atac-apas Antropaphages.

M. de Belle-Iſle étonné de ſe voir pris voulut d'abord faire quelques réſiſtances qui lui furent inutiles ; il ſe modéra, & ce fut pour lui le bon parti : il fit entendre par ſignes à ces Naturels qu'il s'étoit égaré ; ils n'eurent point de peine à le comprendre & même à le croire, puiſqu'ils le voyoient ſeul,

S'il eût connu la coûtume des Naturels, il les auroit imités en pareil cas ; ils ne ſçauroient faire un pas qu'ils ne regardent de tous côtés ; & ſur tout lorſqu'on s'eſt écarté & que l'on ſe trouve dans des Pays inconnus ; il faut toujours faire le guet autour de ſoi, afin de ne point être ſurpris à l'improviſte. Un autre uſage encore qu'il eſt bon de ſçavoir, c'eſt que dès qu'on s'apperçoit que l'on va être découvert, il faut aller à ceux que l'on voit, & lorſqu'on en approche, mettre bas les armes, paſſer par-deſſus, pour leur donner à entendre qu'on ne veut pas s'en ſervir contre eux ; en arrivant on leur tend la main, qui eſt parmi les Naturels la maniere de ſaluer : l'on fait enſuite entendre par ſignes que l'on eſt égaré, & il ne faut pas oublier de montrer un viſage riant & d'avoir l'air gai, pour ne point leur donner de ſoupçon ; auſſi avec ces précautions l'on n'a rien à craindre ; on doit au contraire ſe promettre que l'on recevra d'eux tous les ſecours néceſſaires.

Il y avoit déja quelques mois que l'eſclavage de M. de Belle-Iſle duroit chez les Atac-apas, lorſqu'une Nation vint leur apporter le Calumet de Paix.

Cette Nation étoit du nombre de celles qui ſont dans les terres Eſpagnoles du nouveau Mexique ; mais en même tems elle étoit de celles qui reconnoiſſoient & reſpectoient M. de S. Denis alors Commandant des Nactchitoches. Les Députés de cette Nation s'apperçûrent à la mine & aux manieres de M. de Belle-Iſle, qu'il étoit François, & dans la penſée de faire plaiſir à M. de S. Denis, ils réſolurent entr'eux de ſauver ce François ; mais ils ſe donnerent bien de garde de faire connoître leur ſurpriſe aux Atac-Apas, chez leſquels ils étoient venus avec le ſymbole de la Paix. Ils épierent le moment de le trouver ſeul ; ils le trouvérent & en profiterent pour lui faire comprendre par ſigne, qu'ils étoient voiſins de M. de S. Denis, qu'ils lui nommerent. A la prononciation de ce mot, M. de Belle-Iſle fut au comble de la joye, & quoiqu'il n'eût jamais été à portée d'entendre parler de ce brave Commandant, puiſqu'il arrivoit de France, il comprit à ce nom qu'il étoit François ; ces Envoyés lui firent ſigne auſſi qu'il eût à écrire, & qu'ils envoyeroient ſon écrit à M. de *S.* Denis. Notre Eſclave ravi de trouver une occaſion auſſi favorable

vorable pour se tirer de la servitude, se précautionna d'une plume de Dindon, il fit de l'encre dans une petite coquille avec de l'eau & de la braise, & trouva encore sur lui un petit morceau de papier blanc qui lui étoit resté par grand hazard ; il écrivit au moyen de ces mauvais instrumens une demie ligne, dans laquelle il disoit à M. de S. Denis : » Je suis Officier de la Louisiane, perdu avec M. de Charleville. Il donna ce papier sans que ses Maîtres s'en apperçussent ; ceux de la Nation qui vouloient le sauver lui firent entendre de ne point s'impatienter, & qu'ils alloient envoyer deux hommes à M. de S. Denis. En effet deux de ces hommes partirent pour les Nactchitoches, & ceux qui étoient restés aux Atacapas feignirent que leurs deux camarades étoient perdus. On sçavoit à peu-près le tems qu'ils devoient revenir, & on alloit au-devant d'eux dans les Bois, d'où ils ne sortoient pas, afin de ne point être apperçûs ; ils se tenoient ainsi cachés, & ne se découvroient qu'à ceux de leur Nation, à qui i's dirent que M. de S. Denis leur avoit ordonné d'amener avec eux ce François, ou de ne jamais paroître devant lui.

Zele des Naturels pour M. de S. Denis.

Ceux qui venoient d'apprendre cette nouvelle, avertirent en ſecret M. de Belle Iſle d'aller dans le Bois, d'un côté qu'ils lui indiquerent; que là ils trouveroit leurs gens cachés; ils les trouva & ils lui remirent une Lettre de M. de S. Denis, dans laquelle ce Commandant lui marquoit qu'il n'avoit qu'à ſuivre ces deux hommes pour revenir, & qu'il n'avoit rien à craindre avec eux.

Ce fut ainſi que M. de Belle-Iſle échappa à un eſclavage, qui peut-être n'auroit fini qu'avec ſa vie. Je l'ai connu depuis ce tems avec plaiſir, & depuis mon retour en France, j'ai été lié d'amitié avec ſa famille.

Il eſt à propos de remarquer ici, que dans cette vaſte Province nous n'avons connu d'Antropophages que les Atac-apas; & que depuis que quelques François les ont fréquentés, ils leur ont donné tant d'horreur de cette abominable coutume de manger leurs ſemblables, qu'ils ont promis de ne plus ſuivre cet uſage à l'avenir; auſſi on n'a point entendu dire depuis ce tems qu'ils l'aient pratiquée.

Bayouc-Ogoulas. Les Bayouc-Ogoulas étoient autrefois ſitués dans la Contrée qui porte encore aujourd'hui leur nom. Cette

Nation eſt confondue avec d'autres auſquelles elle s'eſt jointe.

Les Oqué-Louſſas forment une petite Nation qui s'étoit cachée à l'Oueſt & au deſſus de la pointe coupée, de laquelle les François ignoroient même juſques au nom. Je fis rencontre un jour d'un homme de cette Nation qui m'apprit qu'ils habitoient ſur les bords de deux petits Lacs dont l'eau paroît noire, à cauſe de la quantité de feuilles qui couvrent le fond de ces Lacs, d'où ils prenoient le nom *d'Oqué-Louſſas*, qui ſignifie *Eau noire.* Oqué-louſſas.

Depuis les Oqué-Louſſas juſqu'à la Riviere rouge, on ne trouve aucune autre Nation; mais au-deſſus du rapide de cette Riviere, il y a ſur ſes bords la petite Nation des Avoyels. Ce ſont eux qui ont amené aux François de la Louiſiane, des Chevaux, des Bœufs & des Vaches; je ne ſçais en quelle Foire ils les achettent, ni en quelle Monnoye ils les payent; la vérité eſt que ces Beſtiaux ne coûtoient que vingt livres piece. Les Eſpagnols du nouveau Mexique en ont une ſi grande quantité, qu'ils n'en ſçavent que faire, & on leur fait plaiſir de les en débarraſſer. A préſent les François en Avoyels.

ont plus qu'il ne leur en faut, & ſurtout des Chevaux.

Nactchitoches. Environ cinquante lieues plus haut en remontant la Riviere rouge, habite la Nation des Nactchitoches; ils ſont près du Poſte François qui porte leur nom; la Riviere rouge ſe nommoit auſſi de même. Ils ont toujours été amis des François. Cette Nation eſt aſſez conſidérable, étant compoſée d'environ deux cens cabannes; ce Peuple n'a jamais été ami des Eſpagnols; plus loin on trouve des Branches de cette Nation; mais elles ne ſont pas nombreuſes.

Cadodaquioux. A cent lieues du Confluent de la Riviere Rouge on rencontre la grande Nation des Cadodaquioux. Elle eſt diviſée en pluſieurs branches qui s'étendent aſſez au loin. Cette Nation, ainſi que celle des Nactchitoches, a une Langue particuliere; cependant il n'y a point de villages dans ces deux Nations, où il n'y ait quelqu'un qui parle la Langue Tchicacha, comme dans toutes les autres Nations de la Louiſiane; on la nomme la Langue vulgaire; elle eſt dans cette Province ce qu'eſt la Langue Francque dans le Levant.

Depuis la Riviere Rouge juſqu'à

celle des Arkansas il n'y a aucune Nation. Il y en avoit une sur la Riviere Noire ; c'étoit les Ouachitas qui avoient donné leur nom à cette Riviere. Il ne reste rien à présent de cette Nation, les Tchicachas l'ayant détruite en grande partie, & le reste s'étant retiré chez les Cadodaquioux, chez lesquels les Tchicachas n'osent les inquiéter. Les Taensas étoient aussi dans ce Canton, sur une riviere de leur nom ; ils se sont réfugiés sur les bords de la Mobile dans le voisinage des Alliés des Tchicachas qui les laissent tranquilles. Ouachitas.

A quatre lieues du Confluent de la Riviere des Arkansas & sur ses bords, réside la Nation qui lui a donné son nom. Cette Nation est assez forte ; les Naturels en sont aussi bons Guerriers que chasseurs habiles. Les Thicachas toujours inquiets, ont voulu faire l'épreuve de la bravoure de ceux-ci ; mais ils les ont trouvés si fermes, qu'ils n'ont point jugé à propos de continuer à sçavoir quelle étoit leur valeur, sur-tout depuis que les Kappas & une partie des Illinois se sont retirés chez-eux de même que les Mitchigamias. Ainsi il n'est plus mention des Kappas ni des Mitchigamias, depuis qu'ils se sont ré- Arkansas. Kappas. Mitchigamias.

fugiés auprès des Arkanſas qui les ont adoptés ; tous enſemble ne faiſant plus qu'une même Nation.

On a déja vû depuis le commencement de cette Hiſtoire des Naturels de la Louiſiane, que pluſieurs Nations de ces Peuples s'étoient jointes à d'autres, ſoit parce qu'ils ne pouvoient plus réſiſter à leurs Ennemis, ſoit parce qu'ils eſpéroient ſe trouver mieux en ſe confondant avec une autre Nation. Je ſuis bien aiſe à cette occaſion de faire connoître que ces Peuples reſpectent le droit de l'hoſpitalité, & que malgré la ſupériorité que pourroit avoir une Nation ſur une autre & ſur celle qui ſe ſeroit réfugiée chez elle, le droit de l'hoſpitalité l'emporte. Ceci ſe fera plus aiſément comprendre par une ſuppoſition. Une Nation de deux mille Guerriers fait la guerre, & pourſuit violemment une autre Nation de cinq cens Guerriers ; celle-ci ſe retire chez une Nation alliée de ceux qui les pourſuivent, & qui n'eſt compoſée que de trois cens Guerriers ; ſi elle adopte celle de cinq cens, les premiers quoiqu'au nombre de deux mille, mettent bas les armes, & ne font pas plus de mal à leurs ennemis qu'à ceux qui les ont reçûs chez eux, qui par ce moyen

Adoption d'une Nation par une autre.

deviennent alliés de leurs ennemis. Un Lecteur prévenu à l'ordinaire contre la maniere de penser de ces Peuples, n'auroit eu garde de s'imaginer qu'ils faisoient des alliances de cette espèce.

Outre ces Arkansas, il y a eu des Auteurs qui ont voulu trouver quelques Nations sur leur Riviere ; je ne puis assurer qu'il n'y en ait jamais eu ; mais je puis soutenir, pour en être témoin oculaire, que sur les bords de cette Riviere, ni même jusqu'au Missouri, on ne rencontre aucune Nation.

Tout près de la Riviere du Missouri est une Nation que l'on nomme les Osages ; ils sont sur une petite Riviere à laquelle ils ont donné leur nom. On dit que cette Nation a été assez considérable autrefois ; aujourd'hui elle tient le milieu par le nombre de ses Guerriers. Osages.

La Nation des Missouris est très-considérable ; elle a donné son nom à la fameuse Riviere que nous nommons le Missouri ; parce que cette Nation est la premiere que nous ayons connue en entrant dans cette Riviere, & qui soit la plus proche de son Confluent, quoiqu'elle en soit éloignée de plus de quarante lieues. Missouris.

Les François ont eu un Poste assez

près des Miſſouris, pendant le tems que M. de Bourgmont y a été Commandant ; mais peu de tems après qu'il les eût quitté, ils égorgerent la Garniſon Françoiſe ; j'en ai déja parlé ; cet évenement imprévû a toujours étonné lorſque l'on a voulu en chercher la cauſe (1).

Les Eſpagnols, de même que nos autres voiſins, toujours jaloux de notre ſupériorité ſur eux, formerent le deſſein de s'établir aux Miſſouris, à environ quarante lieues des Illinois, afin de nous borner de plus près à l'Oueſt ; cette Nation eſt fort éloignée du nouveau Mexique, qui eſt la derniere Province des Eſpagnols du côté du Nord.

Ils penſerent que pour mettre leur Colonie en ſûreté, il convenoit de détruire entiérement les Miſſouris. Mais n'entrevoyant point de poſſibilité à exécuter ce projet avec leurs ſeules forces, il entra dans leur plan de faire amitié avec les Oſages, Peuples voiſins des Miſſouris, & ſouvent en guerre avec eux, eſpérant de les gagner à force de préſens, & de les engager par là à ſurprendre & détruire leurs voiſins. Dans cette idée ils formerent à Santa-

(1) Voyez Tome I. Chap. XXIV.

Fé une Caravane d'hommes, de femmes & de soldats, ayant un Jacobin pour Aumônier, & un Ingénieur pour Chef & Conducteur, avec les chevaux & les bestiaux nécessaires ; car c'est chez eux une sage coutume de faire marcher ensemble toutes ces choses. La Caravane s'étant mise en route, se trompa dans sa marche & arriva chez les Missouris, croyant trouver les Osages qu'elle cherchoit. Ainsi le Conducteur de la troupe fit parler son Interprête au Chef des Missouris, comme s'il eût été celui des Osages, & lui dit qu'il venoit faire alliance avec eux pour détruire ensemble toute la Nation des Missouris leurs anciens ennemis.

Le grand Chef des Missouris, dissimulant ce qu'il devoit penser d'un tel dessein, témoigna de la joye aux Espagnols, & leur promit d'exécuter avec eux un projet qui les flattoit beaucoup. Pour cet effet il les invita à se reposer quelques jours de leur voyage, en attendant qu'il eût assemblé ses Guerriers & tenu conseil avec les vieillards ; il fit grande chere à ses hôtes & fit paroître une amitié sincere. Il prirent jour ensemble pour partir dans trois jours ; mais dès la nuit de cet arrêté, les Mis-

ſouris furent au point du jour au camp des Eſpagnols, les aſſommerent tous, excepté le Jacobin, ayant remarqué qu'il étoit le Chef de la priere & étoit ſans armes ; joint à cela que la ſingularité de ſon habit ne l'annonçoit pas pour un Guerrier. Les Miſſouris le garderent quelques mois, & ſe divertirent à lui faire faire le manége ſur un cheval les jours qu'il faiſoit beau tems.

Le Jacobin, quoique careſſé & bien nourri, n'étoit point ſans inquiétude ; c'eſt pourquoi profitant un jour de leur confiance, il prit ſes précautions pour s'évader un jour de manége, ce qu'il fit en effet à leur vûe : on a ſçu ces choſes des Miſſouris mêmes, lorſqu'ils furent porter aux François des Illinois les ornemens de la Chapelle avec la Carte, comme je vais le rapporter.

Les Miſſouris honteux d'avoir été dupés par l'Aumonier fugitif, ne ſe crurent pas ſuffiſamment dédommagés de ce qu'il leur avoit appris le manége, ou du moins diverti, lorſqu'il montoit à cheval en leur préſence. Ils réſolurent d'aller aux Illinois chez les François qui y ſont établis, pour traiter avec eux les ornemens & tout ce qui concernoit la Chapelle, le Jacobin ayant eu plus de ſoin de ſa liberté que du tranſport

de ſa Chapelle, puiſqu'il auroit été découvert. Les Miſſouris s'étant chargés de ces ornemens arriverent enfin aux Illinois. Dès qu'ils furent près de l'Etabliſſement des François, ils ſe parerent chacun d'une des piéces de la Chapelle : celui qui avoit ſur ſa peau la plus belle Chaſuble, marchoit à la tête; ceux qui portoient les Chaſubles le ſuivoient, venoient enſuite les Porte-Etoles ſuivis de ceux qui avoient les Manipules à leur col; on voyoit après ceux-ci trois ou quatre Naturels revêtus d'Aubes, d'autres de Surplis; les Acolytes, contre l'ordinaire, marchoient à la queue de cette Proceſſion d'un goût ſi nouveau, ne ſe trouvant point aſſez parés de porter à la main, en danſant en cadence, une Croix ou un Chandelier. Je ne ſçais à quel rang marchoient ceux qui portoient les Vaſes ſacrés; ces Naturels ne connoiſſant point le reſpect qui leur eſt dû, les avoient profanés; je ſuis ſeulement certain qu'un d'eux avoit trouvé le ſecret de percer la Patêne qu'il portoit pendue à ſon col. Que l'on s'imagine le ſpectacle ridicule, que pouvoit offrir aux yeux l'ordre bizare de cette Proceſſion telle que je viens de la décrire,

& arrivant à la maiſon de M. de Bois-Briant, Lieutenant de Roi, en ſautant par meſure, le Calumet déployé ſuivant la coûtume de faire une Ambaſſade.

Les premiers François qui virent arriver cette troupe de Maſcarades d'une mode nouvelle, coururent en riant en porter la nouvelle à M. de Bois-Briant: Cet Officier qui avoit autant de piété que de bravoure, fut pénétré de douleur à la vûe de ces Naturels, & ne ſçavoit quoi penſer de cet événement: il appréhendoit qu'ils n'euſſent défait quelques Partis de François en voyage, ne pouvant s'imaginer ce que ce pouvoit être; mais lorſqu'il put les appercevoir de loin, ſon chagrin s'évanouit, il eut même bien de la peine à s'empêcher d'en rire comme les autres. Les Miſſouris lui raconterent comment les Eſpagnols avoient voulu les détruire, & qu'ils lui apportoient tout ce qu'il voyoit, n'étant point à leur uſage, & que s'il vouloit, il pouvoit leur donner des marchandiſes qui ſeroient plus de leur goût, ce qu'il fit; il les envoya enſuite à M. de Biainville, Commandant Général.

Ils avoient apporté la Carte géo-

graphique qui avoit si mal conduit les Espagnols ; après l'avoir examinée, elle me parut meilleure pour l'Ouest de notre Colonie, qui est à eux, que pour les Pays qui nous concernent. C'est d'après cette Carte que l'on doit courber (1) la Riviere Rouge, & celle des Arkansas, comme je l'ai dit en son lieu, & faire partir la source du Missouri de plus près de l'Ouest que ne font nos Géographes, puisque les Espagnols doivent mieux connoître ces Pays-là que les François qui en ont donné des Mémoires.

Les principales Nations qui habitent sur les bords ou aux environs du Missouri sont les Missouris, les Canchez, les Othouez, les Panis blancs, les Panis noirs, les Panimahas, les Aïaouez & les Padoucas ; la plus grosse de toutes les Nations est celle des Padoucas ; les plus petites sont les Aïouez, les Othouez & les Osages ; les autres sont assez considérables. Nation du Missouri.

Au Nord de toutes ces Nations & près du Fleuve S. Louis, on prétend qu'une partie des Sioux fait sa résidence ; d'autres soutiennent qu'ils habi- Sioux.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXII. & XXIII.

tent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du Fleuve ; ſelon que j'ai pû ſçavoir des Voyageurs, je ſerois tenté de croire que cette Nation occupe à la fois les deux côtés du Fleuve S. Louis. Je crois avoir dit ailleurs qu'ils ſont cent lieues au-deſſus du Sault S. Antoine. Nous ne devons pas nous inquiéter encore de ce qui peut faire à nos intérêts dans ce Pays éloigné ; il faut qu'il s'écoule bien des ſiécles avant que nous ayons pénétré ces Contrées Septentrionales de la Louiſiane.

CHAPITRE XIX.

Etablissemens ou Postes François : Du Poste de la Mobile : Des embouchures du Fleuve S. Louis : Situation & Description de la nouvelle Orléans.

SANS avoir égard aux Etablissement les plus considérables que les François ont faits dans la Louisiane, je commencerai leur description par le plus ancien ; de-là je tiendrai la route que j'ai suivie dans la petite Histoire que je viens de donner des Naturels de cette Colonie, & dans la description de la nature des terres : par ce moyen l'idée du Lecteur n'étant point transportée d'une extrémité de la Colonie à l'autre, son intention sera aisément satisfaite. Cet ordre géographique que je suivrai ne m'empêchera point de désigner leur ancienneté.

Etablissement de la Mobile.

L'Etablissement de la Mobile fut le premier siége de la Colonie dans cette Province : c'étoit à cet Etablissement que résidoient le Commandant Général, le Commissaire Général, l'Etat

Major, &c. Comme les Vaiſſeaux ne pouvoient entrer dans la Riviere de Mobile, & y ayant un petit Port à l'Iſle Dauphine, on avoit fait un Etabliſſement proportionné au Port, & on avoit mis un Corps de Garde pour ſa ſureté; ainſi l'on peut dire que ces deux Etabliſſemens n'en faiſoient qu'un, tant par la proximité du terrein, que par la relation néceſſaire qu'ils avoient l'un avec l'autre. L'Etabliſſement de la Mobile eſt cependant à dix lieues de ſon Port ſur le bord de la Riviere de même nom; & l'Iſle Dauphine eſt vis-à-vis l'embouchure de cette Riviere à quatre lieues de la côte.

Quoique l'Etabliſſement de la Mobile ſoit le plus ancien, il n'eſt pas à beaucoup près le plus conſidérable; il n'y eſt reſté que quelques Habitans, la plus grande partie des premiers l'ayant quitté pour s'établir ſur le Fleuve S. Louis, depuis que la Nouvelle Orléans eſt devenue la Capitale de la Colonie. Cet ancien Poſte eſt le ſéjour ordinaire d'un Lieutenant de Roi, d'un Commiſſaire Ordonnateur, d'un Tréſorier; il y a un Fort de 4 baſtions terraſſé & paliſſadé, avec Garniſon.

Ce Poſte tient en reſpect la Nation

des Chatkas, & coupe la communication des Anglois avec eux ; il protége les Nations voisines & les retient dans notre alliance ; il soutient enfin avec les Chatkas & autres Nations notre Commerce de Pelleterie qui est considérable.

La même raison qui a fait connoître la nécessité de ce Poste, par rapport aux Chatkas, a fait voir aussi qu'il étoit nécessaire de bâtir un Fort à Tombecbec, pour arrêter les Anglois dans leurs entreprises ambitieuses du côté des Tchicachas : ce Fort n'est construit que depuis la guerre que nous avons eue avec les Thicachas en 1736. Fort de Tombecbec.

Assez près de la Riviere de Mobile est le petit Etablissement des Pachca-Ogoulas, duquel j'ai parlé ailleurs. Il n'est composé que d'un très-petit nombre de Canadiens amateurs de la tranquillité, qu'ils préférent à tous les avantages que la fortune presente dans le Commerce ; ils se contentent d'une vie champêtre & frugale, & ne vont à la Nouvelle Orléans que pour acheter leur nécessaire (1). Celui des Pachca-Ogoulas.

Depuis cet Etablissement jusqu'à la Nouvelle Orléans, en passant par le Lac

(1) Voyez Tome II. Chap. XVI.

S. Louis, il n'y a eu aucun Poſte pour le préſent ; il y a eu autrefois & immédiatement avant la conſtruction de la Capitale, les vieux & nouveau Biloxi ; Etabliſſemens qui ont mérité un oubli auſſi long que leur durée a été courte (1).

Pour procéder avec ordre & facilité, nous remonterons le Fleuve depuis ſon embouchure.

Le Fort de la Baliſe (2) dont j'ai donné la deſcription, eſt à l'entrée du Fleuve S. Louis par les vingt-neuf dégrés latitude Nord, & par les deux cens quatre-vingt-ſix dégrés trente minutes de longitude. Ce Fort eſt bâti ſur une Iſle à une des embouchures du Fleuve ; quoiqu'il n'y ait que dix-ſept pieds d'eau dans le Chenal, j'y ai vû entrer des Vaiſſeaux de cinq cens tonneaux. Je ne ſçais pourquoi on laiſſe cette entrée dans cet état ; mais ce n'eſt pas à moi ſans doute à en demander les raiſons, puiſqu'il ne manque pas d'y avoir en France des Ingénieurs habiles dans la partie de l'Hydraulique. Cette partie des Mathématiques eſt celle à laquelle je me ſuis le plus at-

(1) Voyez Tome I. Chap. XII. & XX.
(2) Voyez Tome I. Chap. XX.

taché ; ainsi je sçais qu'il n'est pas aisé d'approfondir ou creuser le Chenal d'une barre de maniere à n'être plus obligé d'y toucher, & que les frais en sont considérables. Mais mon zéle pour cette Colonie m'ayant fait faire des reflexions sur ces passes ou entrées du Fleuve, & connoissant à fond le Pays & sa nature, j'ose me flatter d'en venir à bout au grand avantage de la Province, & de m'en tirer à mon honneur, à peu de frais, & d'une façon à n'avoir point à recommencer : ce que je n'avancerois pas d'un Pays & d'un terrein que je ne connoîtrois point comme celui-ci.

Maniere de creuser un chenal à la barre du Fleuve S. Louis.

Je dis que ce Fort de la Balise est bâti sur une Isle ; je crois que c'est assez faire entendre que cette Forteresse est irréguliere; la figure & la grandeur de cette petite Isle ne le permettant pas autrement.

En remontant le Fleuve, on ne trouve rien avant d'être arrivé au Détour à l'Anglois ; en cet endroit dont j'ai déjà parlé (1) le Fleuve fait un grand circuit, de sorte que le même vent qui améne les vaisseaux, leur devient contraire lorsqu'il s'agit de passer ce Dé-

(1) Voyez Tome I. Chap. XX.

tour. C'eſt pour cela que l'on a jugé à propos d'y conſtruire deux Forts, un de chaque côté du Fleuve pour arrêter les entreptiſes des Etrangers : ces Forts ſont plus que ſuffiſans pour s'oppoſer au paſſage de cent Vaiſſeaux, parce qu'ils ne peuvent remonter le Fleuve que l'un après l'autre, & qu'ils ne ſauroient ni mouiller l'ancre, ni venir à terre pour s'y amarrer.

L'on trouvera peut être extraordinaire que l'on ne puiſſe mouiller en cet endroit ; je penſe que l'on ſera de mon ſentiment, lorſque l'on ſçaura que le fond du Fleuve n'eſt qu'une vaſe molle preſque entierement couverte de bois mort ; & cela eſt de même durant plus de cent lieues. Pour ce qui eſt de mettre à terre, il eſt également comme impoſſible & très-inutile de le tenter, parce que l'endroit où ſont ces Forts n'eſt qu'une langue de terre entre le Fleuve & des marais : ainſi quel moyen qu'une chaloupe & un canot viennent à terre apporter des cordages pour amarrer un Vaiſſeau à la vûe d'un Fort bien gardé, & comment faire une tranchée dans une langue de terre aſſez molle ? Telle eſt la ſituation de ces deux Forts, qui en peu de temps peuvent

recevoir du secours des Habitans qui sont sur le bord intérieur du Croissant que décrit le Fleuve, & de la Nouvelle Orléans qui en est très proche.

De cet endroit à la Capitale, on compte six lieues par eau toujours en tournant, ce détour, ayant la figure d'un C presque fermé. Les deux côtés du Fleuve sont bordés d'Habitations qui font plaisir à la vûe ; cependant comme ce voyage est long par eau, on le fait souvent à cheval par terre.

Les difficultés extrêmes que l'on a à remonter le Fleuve à la voile, en particulier au détour à l'Anglois, pour les raisons que j'ai dites à cette occasion & dans la premiere Partie (1) de cet Ouvrage, m'ont fait imaginer une machine très-simple, & peu dispendieuse pour faire remonter aisément les Vaisseaux jusques à la Nouvelle Orléans. Les Navires sont quelquefois un mois pour faire la route de la Balise à la Capitale ; au lieu que par la voye que je propose ils ne seroient pas huit jours pour y arriver, même avec le vent contraire ; ainsi on iroit quatre fois plus vîte qu'en se servant de la Thoue, ou en virant sur le Cabestan.

Maniere facile de remonter le Fleuve S. Louis.

(1) Voyez Tome I. Chap. XX.

Cette Machine pourroit être dépoſée à la Baliſe, elle ſeroit livrée au Vaiſſeau pour aller contre le courant, & il la remettroit lorſqu'il partiroit. Il eſt encore à propos d'obſerver que cette Machine n'ôteroit rien aux Forts, & qu'ils auroient toujours les mêmes moyens pour arrêter des Vaiſſeaux ennemis qui s'en ſerviroient.

Situation de la nouvelle Orléans.

La nouvelle Orléans Capitale de la Colonie, eſt ſituée à l'Eſt & ſur le bord du Fleuve S. Louis par les trente degrés de latitude Nord. Dans le tems que je ſuis arrivé à la Louiſiane, cette Ville n'exiſtoit que par le nom, puiſqu'en débarquant, j'appris que M. de Biainville Commandant Général étoit allé en marquer la place, d'où il revint trois jours après notre arrivée à l'Iſle Dauphine.

Il avoit choiſi cet endroit par préférence à beaucoup d'autres plus beaux & plus convenables; mais pour ce tems-là, celui-ci ſuffiſoit; d'ailleurs tous les hommes ne voyent pas auſſi loin les uns que les autres. Comme le principal Etabliſſement étoit alors à la Mobile, il étoit à propos de placer cette Capitale en un lieu d'où l'on pût facilement communiquer avec ce Poſ-

te ; ainſi on ne pouvoit mieux choiſir, puiſque cette Ville étant ſur le bord du Fleuve, les Vaiſſeaux, fuſſent-ils de mille tonneaux, peuvent mettre le côté à terre, même aux eaux baſſes, ou tout au plus ils n'ont qu'un petit pont à faire avec deux de leurs Vergues pour rouler leurs bariques & leurs balots, ſans fatiguer l'équipage. Cette Ville n'eſt qu'à une lieue du Bayouc S. Jean où l'on s'embarque pour aller à la Mobile, en paſſant par le Lac S. Louis & delà le long de la Côte toujours terre à terre; c'eſt la communication qui étoit néceſſaire alors.

Je m'imagine aiſément que ſi on vouloit aujourd'hui bâtir une Ville dans cette Province, on choiſiroit un lieu aſſez élevé pour n'être point ſujet au débordement ; que d'ailleurs le fond en ſeroit aſſez ſolide pour pouvoir porter de grands Edifices de pierres, & que la pierre de taille ſeroit près de cette Ville.

Ceux qui ont été aſſez loin dans le Pays, & qui n'y ont point vû de pierres, ni même les plus petits cailloux dans plus de cent lieues de terrein de ſuite, me diront ſans doute que cette propoſition eſt impoſſible, puiſqu'ils n'ont

point remarqué qu'il y eût des pierres propres à bâtir dans les Cantons qu'ils ont parcourus. Je pourrois leur donner pour réponſe & leur dire, qu'ils ont des yeux & ne voyent point. Cependant j'avouerai que tous les hommes ne ſont point obligés de connoître s'il y a de la pierre & des carrieres ſous la terre, de laquelle ils peuvent ſe contenter de connoître la qualité propre à ce qu'ils veulent y ſémer ou planter; mais un Architecte doit en ſçavoir davantage; j'ai conſidéré de près la nature de ce Pays, j'y ai trouvé des carrieres, & s'il y en avoit dans la Colonie, je devois les trouver, puiſque mon état & ma profeſſion d'Architecte devoient m'en avoir procuré la facilité.

Après avoir donné l'emplacement de la Capitale, il convient que je décrive l'ordre de ſa conſtruction.

Deſcription de la nouvelle Orleans

La Place d'Armes eſt au milieu de la partie de la Ville qui fait face au Fleuve; dans le milieu du fond de cette Place, eſt l'Egliſe de la Paroiſſe ſous l'invocation de S. Louis, deſſervie par les RR PP. Capucins. Leur maiſon eſt au côté gauche de l'Egliſe; le côté droit contient la Priſon & le Corps de garde; les deux côtés de la Place ſont occu-

occupés par deux corps de Cazernes ; la Place est toute ouverte du côté du Fleuve.

Toutes les rues sont tirées au cordeau en long & en large, elles se coupent & se croisent perpendiculairement. Ces rues partagent la Ville en soixante-cinq Isles, onze de longueur sur le Fleuve, & six de profondeur ; ces Isles ont chacune cinquante toises en quarré, & sont chacune divisées en douze emplacemens pour loger autant d'Habitans. L'Intendance est derriere les Cazernes de la gauche, & le Magazin général derriere celles de la droite, lorsque l'on regarde la Ville de dessus le bord du Fleuve. Le Gouvernement est au milieu de la partie de la Ville, de laquelle on va de la place à l'Habitation des RR. PP. Jésuites, qui est près de la Ville. La Maison des Religieuses Ursulines est tout au bout de la Ville à droite, de même que l'Hôpital des Malades desquels elles ont soin. Ce que je viens de décrire fait face au Fleuve.

Sur le bord du Fleuve, regne une levée tant du côté de la Ville que du côté opposé, depuis le Détour à l'Anglois jusques à la Ville, & environ dix

lieues au-deſſus ; ce qui fait environ quinze à ſeize lieues de chaque côté du Fleuve que l'on peut faire en caroſſe ou à cheval ſur un terrein auſſi uni qu'une table.

La plus grande partie des maiſons ſont bâties de briques ; les moindres ſont des charpente & de briques.

La longueur des levées dont je viens de parler ſuffit pour faire connoître que ſur ces deux côtés du Fleuve il y a beaucoup d'Habitations près les unes des autres, chacun faiſant une levée pour mettre ſon terrein à couvert de l'inondation qui ne manque point chaque année de venir avec le Printems : alors s'il y a quelques Navires au Port de la nouvelle Orléans, ils partent promptement, parce que la prodigieuſe quantité de bois morts ou déracinés que le Fleuve charie, s'amaſſeroit au-devant du Vaiſſeau, & feroit rompre les plus gros cables.

Tout au bout du Bayouc S. Jean, au bord du Lac S. Louis, il y a une redoute & une Garde pour en deffendre l'entrée à ceux à qui on doit la refuſer.

Depuis ce Bayouc, à la Ville, une partie de ſes bords ſont habités par des

Colons, de même que le bord assez long d'un autre Bayouc; les Habitations de ce dernier portent le nom de Gentilly.

Après ces Habitations qui sont sur le Fleuve jusqu'au-delà des cannes brûlées, on n'en trouve point jusqu'aux Oumas qui est une petite Nation de ce nom; cet Etablissement est peu considérable, quoiqu'il soit un des plus anciens après la Capitale; il est à l'Est du Fleuve. Etablissement aux Oumas.

Le Bâton Rouge est aussi à l'Est du Fleuve, & distant de vingt six lieues de la nouvelle Orléans; c'étoit autrefois la Concession de M. d'Artaguette d'Iron: c'est-là que l'on voit ce fameux Ciprès duquel un Charpentier de bateaux vouloit faire deux Pirogues, l'une de seize tonneaux, & l'autre de quatorze. Comme le Ciprès est un bois rouge, quelqu'un des premiers Voyageurs qui arriverent dans ce Canton, s'avisa de dire que cet arbre feroit un beau bâton; on l'a nommé ensuite le Bâton Rouge: sa hauteur n'a pû encore être mesurée; elle est à perte de vue (1). Le Bâton Rouge.

A une lieue au-deça de la petite pointe coupée sont les petits Ecores,

(1) Voyez Tome II. Chap. III.

où étoit la Conceſſion de M. le Marquis de Mézieres. Il y avoit à cette Conceſſion un Directeur & un Sous Directeur ; mais le Chirurgien trouva le ſecret de reſter le ſeul maître. L'endroit eſt fort beau ſur-tout dans les derrieres des petits Ecores, où on monte en pente douce : à côté de ces Ecores tombe dans le Fleuve un petit Ruiſſeau dans lequel une Fontaine décharge ſes eaux ; elles ſont ſi attrayantes pour les Bœufs ſauvages, que l'on en trouve fort ſouvent ſur ſes bords. C'eſt dommage que ce terrein ait été abandonné ; il y avoit de quoi faire une très-belle Conceſſion ; on auroit auſſi pû faire un bon Moulin à eau ſur le Ruiſſeau dont je viens de parler.

Les petits écores.

A quarante lieues de la nouvelle Orléans, eſt la Pointe coupée : cet endroit eſt ainſi nommé, parce que le Fleuve y faiſoit un détour de dix lieues & formoit la figure d'un cercle, lequel n'étoit ouvert que d'environ cent & quelques toiſes, par où il s'eſt frayé un chemin plus court & où toutes ſes eaux paſſent à préſent ; la Nature ſeule n'a point fait cette opération, mais un peu d'aide fait beaucoup dans l'occaſion.

Poſte de la pointe coupée.

Deux Voyageurs deſcendans le Fleu-

ve furent obligés de s'arrêter en cet endroit, parce qu'ils virent au loin que la lame étoit très grosse; le vent poussoit contre le courant & le Fleuve étoit débordé, desorte qu'ils n'oserent passer outre : tout auprès d'eux passoit un petit Ruisseau causé par le débordement, qui pouvoit avoir un pied de profondeur sur quatre à cinq de large, tantôt plus, tantôt moins. Un de ces Voyageurs se voyant à rien faire, prit son fusil & suivit ce petit Ruisseau pour tâcher de tuer quelque Gibier. Il n'eut pas fait cent toises qu'il fut dans une extrême surprise d'apercevoir un grand jour, comme lorsqu'on est sur le point de sortir d'une épaisse Forêt : il avance, il voit une grande étendue d'eau qu'il prend pour un Lac ; mais regardant sur sa gauche il voit les petits Ecores dont je viens de parler, & il sçavoit par sa propre experience qu'il falloit faire dix lieues pour y arriver : il reconnoit à cette vue que ce sont les eaux du Fleuve. Il court en avertir son Camarade ; celui-ci veut s'en assurer ; certains qu'ils en sont tous deux, ils décident qu'il faut couper les racines qui se trouvent dans le passage & creuser les endroits les plus élevés : ils essaye-

rent enfin d'y faire paſſer leur Pirogue en la pouſſant. Ils y réuſſirent au-delà de leur attente ; l'eau qui venoit les aidoit tant par ſon poids, qu'en ſoulevant le derriere de la Pirogue par ſon volume qui augmentoit par l'obſtacle qu'elle rencontroit. Ils ſe virent en peu de tems dans le Fleuve à dix lieues plus loin qu'ils n'étoient une heure auparavant ; c'eſt-à-dire, s'ils euſſent ſuivi le lit du Fleuve, comme on étoit contraint de faire auparavant.

Le petit travail de nos Voyageurs avoit remué la terre, les racines en partie coupées n'étoient plus un obſtacle au cours de l'eau, la pente dans ce petit trajet étoit égale à celle que le Fleuve avoit dans les dix lieues de circuit qu'il faiſoit ; enfin la Nature aidée, quoique foiblement, fit le reſte. Dans le tems que je remontai la premiere fois, tout le Fleuve y paſſoit, & quoiqu'il n'y eût que ſix ans que ce Chenal fût fait, l'ancien lit du Fleuve étoit preſque rempli de vaſes qu'il y avoit dépoſées, & j'y ai vû les arbres d'une groſſeur qui auroit dû ſurprendre d'être devenus auſſi forts en ſi peu de tems.

C'eſt en cet endroit que l'on nomme la Pointe coupée, que la Conceſſion de

M. de Meuse s'étoit établie ; c'est à présent un des plus considérables Postes de la Colonie ; il y a un Fort, une Garnison & un Officier pour la commander. Le Fleuve est bordé d'un côté & de l'autre d'Habitans qui font quantité de bon tabac : il y a un Inspecteur pour l'examiner & le recevoir afin que les marchands ne soient point trompés : ceux qui sont du côté de l'Oueſt ont par derriere des Côtes & des terres hautes qui sont de très beaux Pays, comme je l'ai rapporté ailleurs (1).

J'oubliois de dire que deux lieues plus haut que le Bâton Rouge, étoit la Concession de M. Paris du Vernai ; on nomme cet Etablissement les Bayouc-Ogoulas, à cause d'une Nation de ce nom qui y étoit autrefois. C'est à l'Oueſt du Fleuve, & à vingt-huit lieues de la nouvelle Orléans. Bayouc-Ogoulas.

(1) Voyez Tome I. Chap. XXI.

CHAPITRE XX.

Suite des Etabliſſemens François : Du Poſte des Nactchitoches : Du Poſte des Natchez & de celui des Yazous.

Poſte des Nactchitoches.

VINGT lieues plus haut que la Pointe coupée & à ſoixante lieues de la nouvelle Orléans, on rencontre la Riviere Rouge. Il y a un Poſte François dans une Iſle que forme cette Riviere ; on y a bâti un Fort, dans lequel il y a Garniſon, ſon Commandant & des Officiers. Les premiers Habitans qui ſe ſont établis en cet endroit étoient des Soldats de ce Poſte, qui avoient eu leur congé après leur tems de ſervice achevé ; ils ſe mirent à faire du tabac dans cette Iſle ; mais le ſable fin que le vent emportoit ſur les feuilles de tabac, le rendoit d'une mauvaiſe qualité ; ce qui les détermina à quitter l'Iſle, & à s'établir en terre ferme où ils trouverent un bon terrein ſur lequel ils firent de meilleur tabac. On nomme ce Poſte des Nactchitoches, à cauſe d'une Nation de ce nom qui eſt

dans le voisinage ; c'étoit le Poste où commandoit M. de S. Denis.

Plusieurs Habitans de la Louisiane y ont été attirés par l'espérance d'y faire une fortune rapide, parce que n'étant éloignés que de sept lieues des Espagnols, ils s'imaginoient faire couler jusqu'à eux une bonne partie du précieux métal que le nouveau Mexique produit en abondance ; mais leur attente a été frustrée, car le Poste Espagnol, nommé les Adaïes, est moins en argent que les plus pauvres Villageois de l'Europe ; ces Espagnols sont mal mis, mal nourris & toujours prêts à acheter les marchandises des François à crédit.

Que l'on ne s'imagine pas au reste que je veuille en faire accroire au sujet des Espagnols du nouveau Mexique ; on pourra du moins en juger par l'ébauche que je vais faire des Habitans qui sont même plus près des mines que les Adaïes ; je tiens le récit suivant d'un François qui avoit hazardé d'aller commercer chez eux ; il parlera lui-même.

Tableau d'un ménage Espagnol du nouveau Mexique.

» Je fus un jour, me dit-il, avec » deux mulets chargés de marchandi- » ses à la premiere cabane que j'apper-

» çus pour m'informer du chemin que
» je devois tenir. Je vis ſur la porte un
» grand homme aſſez brun de corps &
» de cheveux avec une mouſtache noire
» qu'il retrouſſa plus de vingt fois avant
» que je fuſſe aſſez près de lui pour lui
» demander le chemin ; il étoit pieds
» nuds, & n'avoit pour tout habille-
» ment ſur le corps qu'une culotte dont
» les canons deſcendoient juſques ſur
» ſes talons ; ſa chemiſe faite de deux
» peaux n'avoit aucune couleur que l'on
» puiſſe nommer non plus que la culotte
» je puis ſeulement dire qu'elles étoient
» très graſſes, & avoit ſur la tête un
» mouchoir dans le même goût. Après
» l'avoir ſalué poliment, je lui deman-
» dai le chemin que je déſirois ſçavoir ;
» il me rendit le ſalut avec toute la
» gravité Eſpagnole, & ſans répondre
» à ma demande : avez-vous là, me
» dit-il, des marchandiſes qui méritent
» d'être vues ? Je lui répondis que j'en
» avois qui pourroient lui convenir :
» arrêtez donc, ajouta-t il, & que je
» voye s'il y en a qui me plaiſent. Je ne
» me fis point prier, parce que l'heure
» du dîner approchoit ; je déchargeai
» mes balots & mis paître mes Mulets.
» Comme j'entrois le premier ballot,

» je vis une femme accroupie qui fai-
» soit du feu : m'entendant lui souhai-
» ter le bonjour, elle abattit son voile
» pour me répondre & me regarder ;
» elle pouvoit au moyen des trous &
» des déchirures me voir aisément, de
» même que je pouvois aussi la consi-
» dérer, malgré l'obstacle apparent qui
» cachoit son visage. Elle étoit jolie,
» & un sourire gracieux me fit juger
» que mon arrivée ne lui déplaisoit
» point. Elle n'avoit que son voile sur
» la tête, & pour tout habillement un
» corcet & une juppe qui tenoient en-
» semble ; le corcet étoit si échancré,
» que toute sa gorge paroissoit, sans
» que l'on pût appercevoir qu'elle eût
» une chemise. Je ne tardai pas à voir
» deux dignes rejettons de cette illus-
» tre famille, qui pouvoient avoir huit
» à dix ans, & habillés dans le goût de
» notre premier Pere lorsqu'il sortit des
» mains du Créateur.

» J'avois à peine défait un ballot,
» que je vis laver avec une éponge une
» toille cirée qui avoit servi d'embal-
» lage ; c'étoit la nappe sur laquelle on
» mit un plat de bois fait par les Na-
» turels : ce plat étoit surchargé d'une
» douzaine d'épis de Mahiz grillés, &

» à l'inſtant le maître m'invita à dîner :
» comme j'avois marché, j'avois be-
» ſoin de me repoſer ; la Dame me
» préſenta une ſelle de bois, ce qui
» obligea un des enfans à reſter de-
» bout, parce qu'il n'y en avoit que
» quatre. Je fis avec appetit ce repas
» frugal en buvant deux grands coups
» d'eau dans un morceau de calebace ;
» je ſçavois que les Eſpagnols ſont
» glorieux, & je me doutois que ce-
» lui-ci ne voudroit point recevoir d'ar-
» gent pour mon écot, je voulus l'en
» dédommager par un préſent ; je ti-
» rai de ma poche une petite bouteille
» cliſſée où j'avois de l'eau de-vie ;
» j'en donnai un coup à boire au ma-
» ri, j'en verſai pour la femme qui le
» refuſa.

» Je montrai enſuite mes marchan-
» diſes. Il m'acheta deux piéces de toi-
» le de Bretagne qui ſont de ſix aulnes
» chacune ; deux piéces de Platille de
» même longueur ; c'étoit pour la Da-
» me ; parce que leurs chemiſes ne pa-
» roiſſent pas : auſſi cette toille n'eſt
» point propre à paroître ; elle eſt ſi
» claire que quand une Négreſſe en por-
» te, ſa peau noire paroît au travers.
» Elles en mettent cependant lorſqu'el-

» les peuvent en avoir, & alors tous
» les endroits où paſſe l'aiguille eſt
» couſu & brodé de fil bleu.

» Je vendis auſſi à cet Eſpagnol une
» paire de bas de ſoye rouge ponceau à
» coins brodés d'argent, & une piéce
» de dentelle pour ſa femme. Quand il
» fallut me payer, il me fit entrer dans
» la chambre à coucher, puiſque j'y vis
» deux lits par terre ſur des planches
» faites à la hache ; un de ces lits étoit
» ſans doute pour le pere & la mere,
» l'autre pour les enfans ; j'apperçûs
» auſſi pendus au croc un pourpoint,
» une culotte de velours verd, & une
» chemiſe garnie qui paroiſſoit avoir
» été blanche ; cette chemiſe couvroit
» une épée dont je vis le fourreau ſor-
» tir, il y avoit à côté un petit coffre
» qui étoit ſans doute la garde robe de
» la Dame, celle des enfans paroiſſoit
» leur ſervir du chevet. Enfin l'on ou-
» vrit le coffre fort ; c'étoit un tas
» d'environ cinq à ſix cens Piaſtres dans
» un coin de cette chambre par terre,
» couvert en talut d'une grande peau
» de Cerf ; on me compta mon argent
» ſur un grand banc qui étoit tout au-
» près. Je remerciai l'Eſpagnol, & quit-
» tai ſans regret ce Château de Bou-

zillage & couvert de grandes herbes.

» Ciel ! dis-je alors en moi-même, » ſi nous ne ſommes pas mieux bâtis » que les Eſpagnols lorſque nous nous » établiſſons, au moins ſommes nous » mieux habillés ; & ſans porter du » velours les Dimanches, nous avons » le corps proprement couvert ; & ſi » nous n'avons pas tant de Piaſtres, » nous avons en revanche la vie agréa- » ble ; nous avons des grains, de la » viande de chaſſe & de baſſe-cour ; » nous avons le Poiſſon & les légumes » en abondance ; les moindres Habi- » tans ont dans notre Colonie toutes » ces commodités, ce qui, à mon avis, » vaut infiniment mieux que de mourir » de faim auprès d'un tas de Piaſtres.

Tel eſt le reçit que me fit ce Colon de la Louiſiane ; il trouva la même choſe à peu-près dans beaucoup d'autres endroits dont il me parla ; mais ce que je viens de rapporter doit ſuffire pour faire connoître la différence extrême des Etabliſſemens Eſpagnols à ceux de notre Colonie.

Sortons maintenant de la Riviere Rouge & remontons le Fleuve qui eſt le plus grand chemin de la Colonie & qui le ſera toujours de plus en plus, ſe-

lon que la Province se peuplera.

Du Confluent de la Riviere Rouge en remontant comme nous avons fait jusqu'à présent, on trouve à trente lieues environ au dessus le poste des Natchez duquel j'ai déja parlé, & dont je serai obligé de faire mention encore plus d'une fois. Poste des Natchez.

Que le Lecteur ne trouve point mauvais de ce que je dis souvent *tant de lieues à peu-près ou environ.* On ne peut rien assurer de juste par rapport à la distance des lieues dans un Pays où on ne voyage que par eau : ainsi ceux qui remontent le Fleuve ayant plus de peine, & mettant plus de tems que ceux qui le descendent, estiment les uns & les autres la route plus au moins longue selon que le chemin leur dure : d'ailleurs lorsque l'eau est haute, elle couvre des passages qui abregent souvent de beaucoup.

Les Natchez sont situés par les trente-deux dégrés à quelques minutes près de latitude Nord, & à environ deux cens quatre-vingt dégrés de longitude. Le Fort de ce Poste est à deux cens pieds à pic au-dessus des eaux basses. De ce Fort on étend son point de vûe jusques à l'horison du cô-

té de l'Oueſt du Fleuve, c'eſt-à-dire du côté oppoſé à celui où eſt le Fort, quoique ce côté de l'Oueſt ſoit couvert de bois, parce que le pied du Fort eſt bien plus haut que les arbres ; du même côté que le Fort eſt ſitué la terre ſe ſoutient aſſez à égale hauteur & ne diminue qu'en pente douce dont on ne s'apperçoit preſque point, ſe perdant inſenſiblement d'une monticule à l'autre.

La Nation qui a donné ſon nom à ce Poſte étoit dans ce Pays-là même, à une lieue du débarquement ſur le Fleuve, & ſituée ſur le bord d'une petite Riviere qui n'a que quatre à cinq lieues de cours juſqu'au Fleuve. Tous les Voyageurs qui paſſoient & s'arrêtoient en cet endroit, alloient voir les Naturels Natchez ; la lieue de chemin qu'ils faiſoient eſt dans un ſi beau & ſi bon Pays ; les Naturels étoient ſi ſerviables & ſi familiers, le ſéxe même y étoit ſi aimable, que tous les Voyageurs ne ſe laſſoient point de faire l'éloge de ce Canton & des Naturels qui l'habitoient.

Les juſtes louanges que l'on en faiſoit y attirerent des Habitans en aſſez grand nombre, pour déterminer la

Compagnie à ordonner que l'on y construisît un Fort, tant pour soutenir les François déja établis & ceux qui y viendroient par la suite que pour en imposer à cette Nation. La Garnison n'étoit que de trente à quarante hommes, un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant & deux Sergens.

Il y avoit un Magazin de la Compagnie pour aider les Habitans dont le nombre se multiplioit de jour en jour, malgré tous les efforts d'un des principaux Supérieurs qui y a apporté tous les obstacles que l'on puisse imaginer; cependant nonobstant les progrès de cet Etablissement & les éloges qu'on lui donnoit & qu'il méritoit, Dieu l'a abandonné à la fureur de ses ennemis, pour tirer vengeance des péchés qui s'y commettoient; & sans parler de ceux qui ont échappé au massacre général, il en est péri plus de cinq cens.

Poste des Yazoux.

Quarante lieues plus haut que les Natchez est la Riviere des Yazoux. La Concession de M. le Blanc Ministre de la Guerre y étoit établie à quatre lieues du Fleuve, en remontant cette petite Riviere. Il y avoit un Fort & une Compagnie commandée par un Capitaine, un Lieutenant, un Sous-Lieutenant &

deux Sergens : toute cette Compagnie de même que les engagés étoient à la ſolde de ce Miniſtre.

Ce Poſte étoit très-avantageuſement placé, tant pour le bon air & la qualité de la terre pareille à celle des Natchez, que pour le débarquement qui étoit très-aiſé & pour le Commerce avec les Nations, ſi l'on avoit ſçû les attirer & les conſerver ; mais le voiſinage des Tchicachas toujours amis des Anglois, & toujours excités par ces derniers à nous inquiéter, étoit un obſtacle preſque inſurmontable qui empêchoit de réuſſir ; & ce Poſte en conſéquence étoit menacé de périr tôt ou tard, comme il eſt arrivé en 1722 par ces miſérables Tchicachas.

Hiſtoire du Sergent Riter de ſa femme & de ſon enfant.

Les deux Sergens de la Garniſon ſe crurent autoriſés à ſe faire chacun une Cabanne dans un terrein de leur choix; malgré les avis réitérés qu'on leur donna de la molle complaiſance des Officiers, ils y couchoient toutes les nuits. Ces deux Sergens étoient mariés : l'un étoit le ſieur des Noyers, qui faiſoit les affaires de la Compagnie ; le ſecond étoit le ſieur Riter plus éloigné du Fort que le premier.

Pendant une nuit tranquille un Parti

de dix à douze Tchicachas s'approcherent au clair de la Lune auprès de la Cabanne du Sr. Riter qui étoit couché & endormi dans son lit, ainsi que sa femme & un fils qu'ils avoient de treize à quatorze ans. Les Tchicachas étant tout près de la porte, l'ouvrirent en la poussant, & entrerent très doucement dans la Cabanne comme ils ont coutume de faire; mais malgré leurs précautions, le Sergent se saisit d'un fusil qui étoit le seul qui ne fût point chargé de huit qu'il avoit dans sa Cabanne. Il crie plusieurs fois *qui va-là?* N'entendant aucune réponse, il voulut lâcher son coup; mais comme par malheur le fusil n'étoit point chargé, le coup ne partit point. Les Tchicachas alors sans lui donner le tems d'en prendre un autre, ou de charger celui qu'il tenoit, se jetterent sur lui & l'assassinerent d'un coup de casse-tête, lui leverent la chevelure, & le laisserent pour mort dans le milieu de sa Cabanne baigné dans son sang. Les autres en même temps s'emparerent de la femme, qui eut soin avant d'être prise de se munir d'un grand coûteau à gaine qu'elle coula dans sa manche: ils l'emmenerent pour la faire Esclave dans leur Nation; deux de ces Barbares la

traînerent ſur le chemin pour y attendre les autres.

Le bruit qui ſe faiſoit dans cette Cabane reveilla le fils du Sergent Riter, qui ſe leva & courut en chemiſe vers le Fort, en criant de toutes ſes forces » au ſecours ; les ennemis tuent mon » pere & ma mere. Un Tchicacha courut après cet enfant & l'atteignit aſſez près pour lui tirer une flêche qui lui perça le poignet. Le jeune homme contrefaiſant le mort, le Tchicacha le crut mort & s'approcha pour lui lever la chevelure à la hâte ; il eut la conſtance de ſe la laiſſer lever partie par partie, la peau étant encore trop tendre pour être levée entiere. Le même ennemi voulut en outre lui couper la gorge ; mais l'enfant fut aſſez heureux pour n'avoir que la peau coupée ; ſa perſévérance lui ſauva ſa vie. Le ſieur des Noyers s'éveilla au bruit de tout ce qui venoit de ſe paſſer ; il tira un coup de fuſil, cria aux armes, & mit ainſi l'allerte au Fort.

La femme du Sergent Riter étoit cependant avec ſes deux gardiens dans une ravine : elle crut ſon mari & ſon fils morts ; elle entendoit venir les autres Tchicachas ; ne voyant donc plus

aucune ressource pour leur échaper, & n'étant gardée que par deux hommes, elle résolut de s'en défaire ; d'un coup de son grand couteau elle tua un de ces Naturels ; l'autre évita le coup & ne le reçut qu'à la cuisse ; il cria ; les autres doublerent le pas & arriverent à l'instant ; alors celui qu'elle avoit blessé, la tua & s'enfuit avec les autres. Ce fut ainsi que mourut cette femme pleine de courage, & qui aima mieux perdre la vie avec sa famille que d'être Esclave des Barbares qui venoient d'assassiner son mari & son fils.

De son côté la Garnison sortit & courut au bruit. On rencontra le fils du Sergent, que des Soldats porterent au Corps de Garde ; les autres allerent au plus vîte à la Cabanne du Sergent qu'ils trouverent étendu par terre & nud sans chemise ; il avoit perdu toute connoissance par la quantité de sang qui étoit sorti de ses playes : on fit à la hâte un brancard sur lequel on le porta au Fort dans le Corps de Garde où étoit déja son fils, lequel voyant M. Baldy, Chirurgien de la Concession, s'empresser à soulager son pere, s'écria : » Messieurs, secourez moi le premier ; » mon pere est vieux & n'en reviendra

» pas, au lieu que je ſuis jeune & qu'il » y a beaucoup plus d'eſpérance que je » guérirai ». M. Valdeterre, Commandant de ce Poſte, ne voulut pas que le Chirurgien les touchât ni l'un ni l'autre, que pour laver leurs bleſſures & recoudre la peau du col du jeune homme. M. Valdeterre ſe confioit entiérement à une pierre de compoſition de la groſſeur d'une noix & qui approchoit de la couleur de chair ; il la mit quelque temps dans de l'eau tiéde qui prit la même couleur ; il en fit ſeringuer dans les playes des deux Bleſſés ; il imbiba enſuite de cette eau des compreſſes que l'on banda ſur les bleſſures ; on continua à les imbiber de même de cinq en cinq heures, ſans les ôter pendant l'eſpace de huit jours. Au bout de ce tems on leva les compreſſes, les playes ſe trouverent guéries & il n'y reſtoit plus que les cicatrices.

Le Détachement qui étoit ſorti du Fort ne trouvant point la femme du ſieur Riter, pourſuivit les ennemis qui fuyoient & laiſſoient après eux une partie des effets qu'ils avoient emportés de la Cabanne de ce Sergent; ils vouloient mieux courir, à cet effet ils abandonnerent preſque tout leur butin. Nos

Troupes trouverent aussi des bois gravés par lesquels on connoît quelle est la Nation ennemie. Enfin au retour on trouva le corps de la Dame Riter & celui qu'elle avoit tué ; mais on leur avoit levée la chevelure à tous deux, parce que ce sont des trophées que l'on n'a garde de laisser à l'ennemi.

Les François revinrent au Fort avec ce qu'ils avoient trouvé dans le chemin & le cadavre de l'Héroïne Françoise qu'ils enterrerent. Un Naturel Illinois étoit présent au retour du Détachement mais ayant vû revenir les François sans dépouilles des ennemis & sans autre avantage que celui de les avoir chassés, il demanda de la poudre & des balles ; on lui en fournit ; il partit avec son fusil & quelques vivres & se mit à les poursuivre. Il en atteignit trois qui n'avoient pû suivre les autres ; parce qu'un de ces trois étoit celui qui avoit été blessé par la Dame Riter ; il avoit beaucoup de peine à marcher, c'est pourquoi il avoit deux de ces camarades pour l'accompagner. Ce Naturel Illinois les ayant ainsi découverts, les suivit jusqu'au soir ; il se tint caché toute la nuit à quelque distance de leur Cabanage ; puis vers le point du jour

il tomba ſur eux à l'improviſte, tua les deux Tchicachas qui étoient en ſanté, & ſaiſit le bleſſé, qui lui dit par qui & comment il l'avoit été; il le tua auſſi, leva les trois chevelures & les apporta à M. Valdeterre, qui le contenta par la récompenſe qu'il lui donna.

Les Tchicachas qui avoient fait cette indigne action, furent aſſez effrontés pour venir quinze jours après apporter le Calumet de Paix, ſous prétexte que c'étoit de jeunes gens de leur Nation, qui avoient fait ce coup: ils couvrirent cette excuſe d'un préſent au Commandant François, lequel reçut très-bien & le préſent & l'excuſe. L'on crut bien bien faire de leur montrer les deux bleſſés; il me ſemble qu'il auroit ſuffi de leur faire connoître par d'autres voyes qu'ils n'étoient pas morts; auſſi la vue de ces ennemis fit une ſi grande révolution au ſieur Riter, que ſa playe ſe rouvrit, une fiévre chaude le ſaiſit; & malgré tous les ſoins que l'on prit de lui pendant trois jours & trois nuits, on ne put parvenir à lui conſerver la vie. Le fils guérit parfaitement; je le vis quelque tems après, lorſqu'il fut ſur le point de repaſſer en France, où M. le Blanc lui avoit obtenu les Invalides;

lides ; pour lui assûrer du pain le reste de ses jours.

J'ai appris tout ce détail par M. Baldy que j'avois fait nommer Chirurgien Major de l'Habitation du Roi, peu après que l'on m'en eût confié la régie.

CHAPITRE XXI.

Suite des Etabliſſemens François : Du Poſte des Arkanſas & de celui des Illinois.

Poſte des Arkanſas.

SOIXANTE lieues plus haut que les Yazoux, & à deux cens lieues de la Nouvelle Orléans, ſont les Arkanſas à l'Oueſt du Fleuve S. Louis. A l'entrée de la Riviere qui porte le nom de cette Nation, il y a un petit Fort qui ſoutient ce Poſte, qui eſt le ſecond de la Colonie par ſon ancienneté ; en donnant la découverte de la Louiſiane, j'ai parlé de l'origine de cet Etabliſſement (1).

C'eſt bien dommage qu'un ſi bon & ſi charmant Pays ſoit éloigné de la Mer de plus de deux cens lieues ; je ne veux point omettre de dire que le Froment y vient à merveille, ſans qu'il ſoit jamais beſoin d'engraiſſer la terre ; mais la crainte que j'ai que l'on ne m'accuſe de répéter ce que je puis en avoir dit (2)

(1) Voyez Tome I. Chap. I.
(2) Voyez Tome I. Chap. XXII. & XXIII.

dans l'article de la nature du terrein, me fait taire ſur ſon éloge. Je ſuis ſi prévenu en ſa faveur, que je me perſuade que la beauté de ſon climat influe ſur le caractere de ſes Habitans, qui ſont en même tems très-doux & très-braves, puiſqu'avec les qualités pacifiques que tout le monde leur connoît, ils ſont d'une bravoure ſans reproche: ils ont toujours eu pour les François une fidélité à toute épreuve, ſans y être portés par la crainte ou par l'intérêt; ils vivent avec les François qui ſont près d'eux plutôt en freres qu'en voiſins; & il eſt encore à arriver que l'on ait vû quelque méſintelligence entre les deux Nations.

Des Arkanſas pour aller aux Illinois on trouve la Riviere de S. François, trente lieues plus au Nord & du même côté, c'eſt-à-dire à l'Oueſt: on y avoit conſtruit un petit Fort depuis mon retour en France. De même à l'Eſt du Fleuve S. Louis, mais plus au Nord, on rencontre à environ trente & quelques lieues la Riviere à Margot près des Ecores à Prud'homme: on y avoit auſſi bâti un Fort, nommé de l'Aſſomption, pour une expédition contre les Tchicachas qui ſont à-peu-près

par la même latitude. Ces deux Forts ont été totalement détruits par les François après cette expédition, parce qu'on ne les croyoit plus néceſſaires. Il eſt cependant aſſez croyable que le Fort de l'Aſſomption en auroit impoſé aux Tchicachas qui rodent toujours en ces Cantons. D'ailleurs les Ecores à Prud'homme renferment du Fer & du Charbon de terre; qui ſçait ſi on n'en aura point beſoin quelque jour à venir? Ces Mines, à mon ſentiment, ſont bien plus utiles aux hommes que celles d'argent; d'un autre côté le Pays eſt très-beau & d'une excellente qualité; il y a beaucoup de Prairies, ce qui rend le chemin ſi aiſé aux Tchicachas, qu'ils en font leurs galleries; c'eſt auſſi ce qui me rappelle un fait trop glorieux pour les François, pour le laiſſer dans l'oubli; & qui fera trop voir en même tems que les Tchicachas ne penſent point ſouvent à bien faire, & qu'ils ſeront toujours les mêmes, tant que l'on ne les détournera point par adreſſe de commercer avec les Anglois.

M. Rodot, Canadien, ayant été attiré à la Louiſiane par les recits flatteurs qu'on lui avoit fait de cette Colonie, la trouva en effet ſi fort de ſon

goût, qu'il ne crût pas pouvoir vivre heureux, s'il n'y venoit finir ses jours avec son pere qu'il aimoit tendrement. Il retourna donc en Canada pour engager le Vieillard à y venir avec lui; il y réussit & le conduisit heureusement jusques dans le Fleuve S. Louis. Ils le descendoient avec joye de se voir, à ce qu'ils croyoient, hors de tout danger: M. Rodot avoit amené un ami qui les accompagnoit; le soir les prit aux Ecores à Prud'homme dont nous venons de parler; ils mirent à terre au-dessous, se cabannerent, firent du feu, ajusterent la marmite; ils prierent le pere d'en avoir soin, & le laisserent seul dans le Cabannage. Comme M. Rodot sçavoit que le Pays étoit plein de gibier, il emmena son ami à la chasse. Les Tchicachas qui étoient dans les environs, furent attirés au Cabannage par la fumée qui le décela. Ils arriverent à pas de loup, surprirent le Vieillard sans armes, firent à la hâte des ballots du bagage de nos Voyageurs, & contraignirent M. Rodot pere, à marcher pour en faire une victime à leur Village.

Histoire de M. Rodot Canadien.

M. Rodot le jeune voyant la nuit approcher, se rendit promptement au

Cabannage dont il n'étoit pas éloigné; ſon ami ne l'avoit point quitté ; ils entrerent: mais quel fut l'étonnement de M. Rodot de ne plus voir ſon pere ni ſes effets ! Sa douleur fut extrême ; mais ſans perdre du temps en vains raiſonnemens ou en lamentations inutiles, ils partirent armés de leurs fuſils & de leurs caſſe-têtes, de même qu'ils étoient arrivés, & dirent qu'ils tiendroient conſeil en chemin. Ils ſuivent la piſte dans le Bois pendant le peu de jour qui leur reſte, entrent dans la prairie, voyent de loin les raviſſeurs, & les ſuivent en évitant de ſe découvrir. Ils les diſtinguerent aſſez bien pour en compter treize : ce nombre reconnu, ils arrêterent qu'il falloit attendre le point du jour pour les attaquer, parce que c'eſt le temps que les hommes dorment le mieux quand ils ont été inquiets pendant la nuit, comme ceux-ci devoient l'être.

A peine le petit point du jour parut-il, que laiſſant leurs fuſils & leurs munitions, M. Rodot & ſon ami ne prirent que leurs caſſe-têtes, & ſe coulerent près des ennemis dont le feu les guidoit. Sitôt qu'ils arriverent, ils s'écrierent: » Mon pere, tenez-vous cou-

» ché, & dites sans cesse : courage ». En prononçant ce peu de paroles, ils assommerent les Tchicachas fait-à-fait qu'ils levoient la tête ; ils firent cette expédition avec tant de promptitude, que pas un d'eux n'eut le temps de prendre aucune arme pour sa défense, & furent tous mis à mort dans le même instant.

Le cœur de M. Rodot fut ennivré de joye à la vûe de ce cher pere délivré, & qui n'avoit aucun mal que d'être fatigué d'avoir été assez vîte, & de ne pas avoir reposé ; car il étoit d'ailleurs fort âgé & assez foible. Ils firent des paquets de tout le butin & de leurs effets ; & quoique M. Rodot prît le plus gros, il se chargea encore de son pere, & mirent ce bon Vieillard & les balots à la lisiere du Bois, & allerent à plusieurs reprises chercher le reste pour de-là s'embarquer & s'en aller.

Je sçavois cette histoire depuis quelque tems, lorsque je vis M. Rodot pour la premiere fois ; mais ce nouvel Enée & son pere, que je connus avec toute la satisfaction possible, me la raconterent eux-mêmes avec plaisir.

M. Rodot avoit une taille de six pieds, & étoit gros à proportion ; c'é-

toit l'homme le plus doux pour le caractére, & le plus fort que j'aye jamais connu ; il avoit en outre autant d'honneur que de ſentimens.

Poſte des Illinois.

Nous n'avons plus d'Etabliſſemens François à rapporter dans la Louiſiane que celui des Illinois ; c'eſt dans cet endroit de la Colonie que nous avons eu le premier Fort. Aujourd'hui l'Etabliſſement François eſt ſur le bord du Fleuve, & auprès d'un des Villages de la Nation des Illinois. Ce Poſte eſt commandé par un des principaux Officiers ; M. de Bois-Briant qui étoit Lieutenant de Roi y a commandé.

Il y a à préſent beaucoup d'Habitans François du Canada & de l'Europe ; mais les Canadiens ſont au moins les trois quarts de ce grand nombre d'Habitans. Les RR. PP. Jeſuites en ſont Curés, & y ont une belle Habitation dans laquelle il y a un moulin. En faiſant creuſer les fondemens de ce moulin, on trouva une carriere de pierres rondes & applaties, d'environ deux pouces de diamétre, de la figure d'un bonnet de Scaramouche à ſix côtés, dont la rainure étoit garnie de petits boutons gros comme la tête d'un Camion ; il y avoit de ces pierres qui

étoient les unes plus grosses, les autres plus petites; entre ces pierres qui ne pouvoient être jointes, il ne s'est point trouvé de terre.

Les Canadiens qui sont en grand nombre à la Louisiane sont la plûpart aux Illinois; ce climat leur convient mieux sans doute, parce qu'il est plus près du Canada qu'aucun autre de la Colonie: d'ailleurs en venant du Canada ils passent toujours par cet Etablissement; ce qui fait qu'ils y restent par préférence. Ceux qui étoient mariés ont amené leurs femmes; des autres, les uns ont épousé des Françoises, les autres ont ont pris des femmes parmi les Naturels. Il y a même eu des Dames qui se sont hazardées à faire ce long & pénible voyage, pour venir finir leurs jours dans un Pays que leurs Compatriotes regardoient comme un Paradis terrestre: Madame du Tissenet, qui étoit du grand monde, y est venue avec M. du Tissenet son époux; elle aimoit ce qui flattoit sa curiosité, & c'étoit ce même goût qui lui avoit fait épouser M. du Tissenet. L'avanture qui a élevé cet Officier, est si extraordinaire, que je ne crains point d'être blâmé en la rapportant; je la tiens de

pluſieurs Canadiens, & m'a été confirmée par lui-même.

Hiſtoire de M. du Tiſſenet.

M. du Tiſſenet étoit né à Paris de parens aiſés, mais trop craintifs pour conſentir à ſe ſéparer de leur fils, qui vouloit abſolument ſervir ; il n'étoit pas de taille à pouvoir être accepté dans un Régiment pour ſoldat ; c'eſt ce qui l'obligea à s'offrir à un Officier qui engageoit pour le Canada les jeunes gens qui vouloient y aller de bonne volonté ; il fut reçu & nommé *le Cadet*. Dans le temps de ſa réſidence à Quebec, ſon eſprit & ſa politeſſe le firent aimer d'un Marchand qui lui dit un jour : » Vous avez, Monſieur, de l'eſ» prit & de l'activité ; je vous vois des » diſpoſitions à faire quelque choſe, » vous réuſſiriez, que n'allez-vous en » Traite ; vous gagneriez de quoi vous » paſſer de vos parens, qui s'opiniâ» trent à ne vous rien envoyer, dans » l'eſpérance que vous retournerez » chez eux. Cela ſeroit bon, répondit » M. du Tiſſenet, ſi j'avois de quoi » acheter des Marchandiſes ; mais » n'ayant rien, comment voudriez» vous que je m'y priſſe pour aller » traiter chez quelque Nation ? Il ne » tiendra qu'à vous, reprit le Mar-

» chand ; je vous avancerai des Mar-
» chandises, si vous le souhaitez ; &
» je le ferai d'autant plus volontiers
» que vous me paroissez honnête hom-
» me, & que vous avez bonne vo-
» lonté «.

L'offre fut accepté, le Marchand chargea un grand canot, afin que son Traiteur ordinaire n'eût point lieu de se plaindre. Ce Traiteur sçavoit la Langue de la Nation où ils alloient ; ils partirent, & pendant le Voyage M. du Tissenet apprit la Langue, & fut bientôt au fait de tout. Le désir du gain & sur-tout de faire ses affaires sans le secours de ses parens, lui auroit fait entreprendre des choses encore plus difficiles, s'il eût trouvé l'occasion de travailler à son avancement.

Après un assez long voyage, ils arrivèrent enfin à la Nation où ils espéroient faire leur Traite de Castors & d'autres pelleteries ; mais quelque diligence qu'ils eussent pû faire, ils avoient été prévenus par d'autres Traiteurs, enforte qu'il n'y avoit plus rien à espérer pour eux. Loin qu'une si triste nouvelle les découragêât, elle ne servit qu'à leur faire chercher & trouver des

moyens de ſe dédommager ailleurs de ce contre-tems.

Pour y parvenir il fut réſolu dans leur petit conſeil qu'ils pouſſeroient leur route plus loin, juſqu'à une Nation de laquelle on avoit parlé au Traiteur; cette Nation étoit une branche de celle où ils ſe trouvoient pour lors & qui parloit la même Langue; on lui avoit ajouté qu'aucun François n'y étoit encore allé, & qu'ils pourroient même y faire encore mieux leurs affaires; mais qu'il ne falloit parler que par ſignes, afin que croyant n'être pas entendus, ces Naturels ne ſe cachaſſent point pour parler enſemble au préjudice de ceux à qui ils auroient affaire.

Nos Traiteurs firent diligence & y arriverent enfin comme ils l'avoient déſiré : ils firent les ſignes néceſſaires pour donner à connoître qu'ils venoient pour traiter ; comme il n'y avoit que l'ancien Traiteur & M. du Tiſſenet qui ſçuſſent parler la Langue, ils n'avoient point à craindre qu'ils fuſſent décelés par leurs Rameurs.

On les reçut aſſez bien, & on leur donna une Cabanne. Avant de pouſſer plus loin cette narration, il eſt à pro-

pos que je prévienne le Lecteur que M. du Tiſſenet portoit une perruque naturelle qui étoit très-bien faite ; qu'étant encore enfant il avoit eu une maladie à la tête, de telle ſorte que la plus grande partie de la peau avoit été enlevée, & qu'il étoit honteux de n'avoir des cheveux qu'en quelques endroits de la tête ; pour y remédier de ſon mieux il ſe râſoit fort ſouvent la tete, afin qu'il ne parût point qu'il n'avoit pas de cheveux qu'en quelques endroits ; il faut ajoûter que le matin de leur arrivée il s'étoit râſé la tête.

Le lendemain qu'ils furent à cette Nation, ils crurent bien faire d'étaler leurs Marchandiſes, & de les mettre toutes dans un beau jour ; ils les mirent ſur des nates au milieu de la Cabanne, & leurs fuſils dans le fond. Ils allerent de-là dans la Cabanne du Chef de la Nation, où il y avoit déja nombre de Naturels aſſemblés ; ils leur firent ſigne de venir, & après être arrivés au lieu des Marchandiſes, les François ſe mirent devant leurs armes.

Les Naturels rendus à la Cabanne des François, furent dans l'admiration de voir tant de Marchandiſes, qui les éblouiſſoient par leur beauté & leur

diverſité, eux ſur-tout qui n'avoient jamais rien vû de François. A cette vûe ils dirent tout haut, s'imaginant que les Traiteurs ne les entendoient pas: » comment pourrons nous acheter toutes ces belles Marchandiſes? Nous » n'attendions pas les François, & » nous n'avons point de Pelleteries, » & il eſt trop tard pour en aller faire » à préſent ». Un de ces Naturels dit aux autres: » Il n'y a pas d'autres » moyens pour avoir leurs Marchandiſes que de leur lever la chevelure, » les tuer, les jetter dans la Riviere, » & nous aurons tout.

M. du Tiſſenet qui avoit appris la Langue en route, entendit tout ce diſcours; il dit en même temps aux François de prendre leurs armes, & prit lui-même ſon fuſil, & tout de ſuite dit aux Naturels en leur Langue: » Tu » veux donc ma chevelure? Tiens, » la voilà, ramaſſes-la, ſi tu oſes le » faire »: Il jetta ſa perruque en prononçant ces paroles, & ſa tête pelée & fraîchement râſée parut n'avoir jamais eu de cheveux. L'étonnement des Naturels ne peut s'exprimer; ils étoient tous auſſi tremblans que ſi la foudre fût tombée à leurs pieds; la parole leur

manqua, & ce ſilence dura une demie-heure, & juſqu'à ce que M. du Tiſſenet parla d'un ton ferme & dit : » Prens » donc ma chevelure, puiſque tu en » avois tant d'envie «. Le Grand Chef prit la parole & dit : » Nous avons crû » que vous étiez des hommes comme » nous, mais nous voyons bien que » vous êtes des eſprits, puiſque vous » parlez comme nous & que vous pou- » vez quitter vos cheveux quand vous » voulez ; toi, à qui ſont les cheveux, » reprens-les, & vous tous, eſprits, » laiſſez nous en repos ; nous ne pou- » vons traiter vos Marchandiſes, parce » que nous n'avons point de Pellete- » ries & qu'il eſt trop tard pour en al- » ler faire : mais ne ſoyez point fâchés » contre nous, je vais parler à tous » mes gens & leur dirai de vous ap- » porter ſans deſſein leurs robes de » pelleterie «.

Alors M. du Tiſſenet reprit ſa perruque, la rajuſta ſur ſa tête en leur préſence, & leur parut comme ſes propre cheveux ; autre étonnement qui les fit encore trembler ; M. du Tiſſenet au contraire leur parla avec plus de fermeté & leur dit : » Nous partons de- » main, puiſque notre préſence vous

» fait tant de peine «. Les autres François furent ſurpris de la hardieſſe d'un jeune homme de dix-ſept ans, qui dans une occaſion ſi périlleuſe avoit trouvé ſi promptement le moyen efficace de les tirer du riſque où ils étoient ; & avec plus de fermeté que n'euſſent peut-être fait des hommes de quarante ans.

Voyant qu'ils ne pouvoient débiter leurs marchandiſes, ils replierent les plus groſſes ; mais ils n'avoient pas encore fini, que les Naturels leur apporterent toutes les robes de Caſtors qui étoient dans le village : Le Grand Chef qui vint avec eux dit à M. du Tiſſenet : » ne ſois point fâché contre nous, » ne nous fais point de mal ; va-t-en » avec tous tes Camarades, voilà ce » que nous te donnons ſans deſſein «.

Alors M. du Tiſſenet leur donna des couteaux, des alênes, de la raſſade, de très-petits miroirs, du fil de léton & quelques autres bagatelles dont ils furent enchantés, n'ayant encore rien vû de ſemblable ; mais ils étoient encore bien contens d'être débarraſſés de ces prétendus eſprits qu'ils appréhendoient plus que l'on ne ſçauroit dire ; & s'ils euſſent eu autres choſes à donner que leurs robes, ils auroient tout

donné pour ne plus être avec des esprits du Canada.

Pour nos Marchands, ils furent de leur côté très satisfaits d'avoir sur-tout échappé au danger qui les menaçoit ; ils firent d'ailleurs un profit égal & même plus grand que celui qu'ils auroient fait, s'ils eussent traité toutes leurs marchandises, & ils les avoient de reste ; ils étoient chargés de robes de Castors que l'on nomme Castors gras; ce Castor est celui qui a servi aux Naturels pour les couvrir ; il vaut le double de celui que l'on nomme Castor sec, qui est l'ordinaire.

Sitôt que nos Voyageurs furent de retour à Quebec, le bruit de cette avanture se répandit & parvint jusques au Gouverneur qui manda M. du Tisse-net ; il lui confirma la vérité du fait tel qu'il lui étoit arrivé. Le Gouverneur jugeant par cette action qu'il mériroit d'être Officier, le fit Enseigne ; il écrivit en Cour & on le fit Lieutenant ; il fut depuis Capitaine : il a passé à la Louisiane, où il a été mon Commandant & mon ami au Natchez.

Je n'ai pas crû devoir ajoûter des réflexions aux Histoires que j'ai insérées dans cet Ouvrage ; parce que n'étant

que pour inſtruire de la maniere de ſe comporter dans les différentes occaſions où on ſe trouve dans ce Pays, mes Lecteurs en tireront les conſéquences qui ſuivent naturellement. Celle de M. du Tiſſenet en particulier apprend aux Traiteurs à ne jamais faire étalage de toutes leurs Marchandiſes à la fois; qu'il ne faut au contraire ne les montrer que petit-à-petit, & une de chaque eſpece, ou ſelon qu'on les demande. A meſure que l'on débite on en fait voir d'autres, & l'on continue de la ſorte tant que les Marchands ont de quoi ſatisfaire. M. du Tiſſenet n'a point été le ſeul à qui pareil danger ſoit arrivé; il en a couté la vie à pluſieurs pour s'être conduit autrement que je viens de le dire.

CHAPITRE XXII.

Des Mœurs & Coutumes des Peuples de la Louiſiane, & particulierement de celles des Natchez & de leur Langue.

DANS l'Hiſtoire abregée que j'ai faite des Peuples de la Louiſiane, & dans beaucoup d'autres endroits où j'en ai parlé, on a pû remarquer que le caractére de ces Nations n'eſt pas le même, quoiqu'elles ſoient voiſines les unes des autres ; ainſi qu'on ne s'attende pas que dans la Deſcription de leurs Mœurs on trouve une uniformité parfaite, ni que je rapporte toutes les différences qu'ils s'y rencontrent : il n'en réſulteroit qu'une bigarure déſagréable qui déviendroit à charge, en brouillant ſans ceſſe des idées qui ne peuvent être trop claires. Mon deſſein n'eſt que de faire connoître en général par le caractére de ces Peuples, la route que l'on doit tenir pour en tirer un bon parti dans le Commerce. Cependant je parlerai plus particulierement des Natchez qui formoient un Peuple aſſez nom-

breux, avec qui j'ai vécu l'eſpace de huit ans, & dont le Souverain, le Chef de Guerre & le Chef des Gardiens du Temple, ont été de mes amis particuliers. Leurs Mœurs étoient d'ailleurs plus douces, leur maniere de penſer plus vraie & plus remplie de ſentimens, leurs Coûtumes plus raiſonnables, & leurs Cérémonies plus naturelles & plus ſérieuſes; ce qui rendoit cette Nation plus brillante & la diſtinguoit entre toutes les autres; il étoit même aiſé de reconnoître qu'elle étoit beaucoup plus policée.

Portrait des Naturels.

Tous les Naturels de l'Amérique en général ſont très-bien faits; on n'en voit que très-peu au-deſſous de cinq pieds & demi, & beaucoup au-deſſus; ils ont la jambe comme faite au moule; elle eſt nerveuſe, & le gras en eſt ferme: ils ont les reins longs, la tête droite & un peu platte par le haut; leurs traits ſont réguliers; ils ont les yeux noirs, les cheveux de même couleur, gros & droits: ſi l'on n'en voit point qui ſoit extrêmement gras & replets, auſſi n'y en a-t-il point d'auſſi maigres que des étiques. Les hommes, pour l'ordinaire, ſont mieux faits que les femmes; ils ſont plus nerveux, &

Naturels en Eté.

Naturels en Hyver

les femmes plus charnues ; les hommes sont tous grands, & les femmes sont d'une moyenne grandeur ; mais les uns & les autres sont assez bien proportionnés dans leur taille & dans leur hauteur, ne s'en trouvant point comme en Europe d'une figure gigantesque, ou aussi courts que des Nains. Je n'en ai vû qu'un seul qui n'avoit que quatre pieds & demi de haut, qui quoique bien proportionné, n'osa paroître devant les François que trois ou quatre ans après leur arrivée ; encore ne l'eut-il point fait, si par hazard quelques François ne l'eussent découvert.

J'ai toujours été porté à croire que les soins qu'ils prennent de leurs enfans dès leur naissance, contribuoient beaucoup à les bien conformer, quoique le climat y fasse aussi sa part, car les (1) Créols François de la Louisiane sont tous grands, bienfaits & d'un beau sang.

Sitôt qu'une Naturelle est accouchée, elle va au bord de l'eau ; elle s'y lave, en fait de même à son enfant, de là elle vient se recoucher & arrange son enfant sur le berceau qui est tout

(1) Créol est un enfant né dans un Pays éloigné, de pere & mere de la même Nation.

Berceau des enfans.

prêt. Ce berceau a environ deux pieds & demi de long, ſur huit à neuf pouces de large ; il eſt artiſtement fait de cannes droites dans la longueur du berceau, & au bout elles ſont coupées à moitié, & repliées en deſſous pour faire le pied, le tout n'a qu'un demi pied de haut : ce berceau eſt très-leger, puiſqu'il ne péſe pas plus de deux livres : il eſt ſur le lit de la mere, qui peut ainſi donner aiſément à têter à ſon enfant, lequel étant dans une Cabanne chaude, ne peut avoir froid ſi peu qu'il ſoit couvert : cet enfant étant bercé de long en long, ne peut avoir le cerveau ébranlé comme ceux qui ſont bercés de côté, de la maniere qu'on le fait en France & ailleurs, & qui par-là courent riſque d'être renverſés, danger que les Naturels ne craignent point. On fait une couche légere de Barbe Eſpagnole ſur laquelle on poſe l'enfant : la mere lui attache les jambes, les cuiſſes & les hanches, laiſſe le ventre & l'eſtomac libre, les bras & les épaules ſont auſſi attachés ; la tête eſt poſée ſur un petit couſſin de peau rempli de Barbe Eſpagnole, lequel n'excéde par le deſſus du berceau, enſorte que la tête eſt auſſi baſſe que les épaules, & tient à ce couſſin par des

Maniere de les emmailloter.

T. 2. p. 310

attaches qui ſont des bandes de peau de Chevreuil en double ſur le front ; c'eſt ce qui leur rend la tête plate : l'enfant en cet état ne peut nullement remuer ; on le berce en long, en faiſant aller le berceau ſur deux bouts de cannes qui ſont deux rouleaux. Dès que l'enfant a une lune, ils lui mettent ſous le genouil une jarretiere faite de laine de Bœuf, qui eſt très douce ; puis au deſſus de la cheville du pied, on lui ſerre les jambes avec des fils de la même laine, de la hauteur de trois à quatre pouces, ſuivant l'âge de l'enfant, qui porte ces ligatures juſqu'à ce qu'il ait atteint ſa quatriéme ou cinquiéme année.

Ils bruniſſent leurs enfans.

Les enfans des Naturels ſont blancs en naiſſant ; mais ils bruniſſent, parce qu'ils les frottent d'huile d'Ours étant petits, pour les expoſer au Soleil. Ils les laiſſent ſe traîner à quatre fans les promener ſur leurs jambes, encore trop foibles pour porter le poids du corps. Ils les frottent d'huile peur deux raiſons ; premierement pour rendre les nerfs plus flexibles, en ſecond lieu pour empêcher les Mouches de les piquer, quand ils ſont ainſi tous nuds & abandonnés à eux-mêmes.

On ne met point ces enfans ſur leurs jambes qu'ils n'ayent plus d'un an ; & lorſqu'ils commencent à ſe redreſſer d'eux-mêmes, ils ont toujours une jeune fille de dix à douze ans qui les tient alors par-deſſous les aiſſelles. Ils les laiſſent têter autant de tems qu'il plaît à ces enfans, à moins que la mere ne ſe trouve enceinte, alors elle ne nourrit plus.

Exercice des jeunes gens.

Quand les garçons approchent douze ans, on leurs fait un arc & des fléches proportionnés à leurs forces. Pour les exercer, on met une petite botte de foin groſſe comme le poignet, & longue comme la main, liée de quatre liens au bout d'une perche un peu appointée, & qui eſt hors de terre d'environ dix pieds. Celui de ces jeunes garçons qui jette bas la botte de foin, remporte le prix de louange que lui donne un Vieillard qui eſt toujours préſent ; celui qui tire le mieux eſt nommé le jeune Guerrier ; celui qui tire le moins bien, & qui ſuit de près le plus adroit eſt nommé l'apprentif Guerrier, & ainſi des autres que l'on prend par les ſentimens plutôt que par les coups.

Le Chef vieillard.

Comme dès leur plus tendre enfance on les menace du Vieillard, s'ils ſont mu-

tins, ou s'ils ſont quelque malice, ce qui eſt rare, ils le craignent & reſpectent plus que tout autre. Ce vieillard eſt le plus vieux de la famille, aſſez ſouvent le bizayeul ou triſayeul, car ces Naturels vivent long-tems; & quoiqu'ils n'ayent des cheveux gris que quand ils ſont bizayeuls, on en a vû qui étoient tout-à-fait gris, ſe laſſer de vivre, ne pouvant plus ſe tenir ſur leurs jambes ſans avoir d'autre maladie ni infirmité que la vieilleſſe, enſorte qu'il falloit les porter hors de la cabanne, pour prendre l'air ou pour ce qui leur étoit d'autre néceſſité; ſecours qui ne ſont jamais refuſés à ces vieillards. Le reſpect que l'on a pour eux eſt ſi grand dans leur famille, qu'ils ſont regardés comme juges, leurs conſeils ſont des Arrets Un vieillard chef d'une famille eſt appellé Pere par tous les enfans de la même cabanne, ſoit par ſes neveux & arriere-neveux; les Naturels diſent ſouvent qu'un tel eſt leur pere; c'eſt le chef de la famille; & quand ils veulent parler de leur propre pere, ils diſent qu'un tel eſt leur vrai pere.

S'il arrivoit aux jeunes gens de ſe battre, ce que je n'ai vû ni entendu dire pendant le tems que j'ai demeuré

Diſputes & querelles des jeunes gens.

près d'eux, on les menaceroit de les faire cabanner très loin de la Nation, comme gens indignes d'habiter avec les autres ; & on le leur répéte ſi ſouvent, que s'ils ſe ſont battus, ils n'ont garde de recommencer. J'ai déjà dit que je les avois étudiés aſſez long-tems; mais je n'ai jamais appris qu'il y ait eu de ces diſputes ou batteries entre les jeunes gens ou les hommes faits.

Police. Ils n'ont chez eux aucune Police que la raiſon, parce qu'en ſuivant exactement la loi de Nature, ils n'ont aucun débat, & ainſi n'ont point beſoin de juges.

Exercices des jeunes perſonnes des deux ſexes. A meſure que les enfans croiſſent, les hommes & les femmes prennent le ſoin d'accoutumer ceux de leur ſexe aux travaux & aux exercices qui leur conviennent, & on n'a point de peine à les y occuper ; mais il faut convenir que les filles & les femmes travaillent plus que les hommes & les garçons, leſquels n'ont pas beaucoup d'autres travaux que ceux d'aller à la chaſſe, à la pêche, à couper du bois, dont la femme porte le plus menu ; ils ont enfin les champs de blé à faire & à ſarcler ; les jours de repos ils s'amuſent à faire des pioches à leur façon, des rames, des

avirons ; mais ces outils une fois faits, c'est pour long-tems ; au lieu que la femme a ses enfans à élever, le Mahiz à piler pour nourrir la famille, entretenir le feu, fabriquer quantité d'ustenciles, qui sont d'un travail assez long & ne durent point beaucoup de tems, comme la poterie, des nattes, des habillemens, & mille autres choses semblables, dont j'ai parlé dans l'article des travaux des Naturels (1).

Lorsque les enfans ont dix à douze ans, on les accoûtume peu-à-peu à porter de petits fardeaux que l'on augmente avec l'age. Un Voyageur m'a dit que les Nations du Nord font porter de très-gros fardeaux à leurs enfans ; j'ai eu peine à le croire, parce que j'ai toujours remarqué que toutes ces Nations sans exception ménagent beaucoup la jeunesse, & que toutes sont du sentiment qu'il ne faut point mener loin les jeunes gens, ni les marier qu'ils n'ayent environ vingt-cinq ans, & qu'autrement ils s'énerveroient. Sans doute que celui qui les a vû porter de grosses charges, n'avoit point pris garde à ce qu'ils portoient ; ces jeunes gens étoient en voyage en la compagnie

On les accoûtume à porter des fardeaux.

(1) Voyez Tome II. Chap. XIV.

de leurs peres & leurs meres, il falloit porter de la viande ſéche que l'on nomme les plats côtés ; c'eſt une viande fort mince que les chaſſeurs levent ſur les côtes du Bœuf ; perſonne n'ignore combien peu il y en a : quand elle eſt boucannée & ſéche, elle eſt à peu près comme de la peau en parchemin ; ainſi un gros paquet ne peut péſer que vingt-livres : il eſt vrai qu'à n'en juger qu'à la vûe, on ne peut s'imaginer qu'un jeune homme puiſſe porter un ſi gros ballot ; mais j'ai toujours penſé que des gens auſſi raiſonnables ne donnent pas les plus péſantes charges à leurs enfans, puiſqu'ils les ménagent en tout ; afin que dans la ſuite leurs corps ſoient en état de faire par eux mêmes des choſes qui demandent beaucoup de force.

Exercice de la courſe pour les garçons.

La courſe eſt de tems en tems l'exercice des jeunes garçons ; mais on ne permet pas qu'ils s'y épuiſent par la longueur du terrein, ni en recommençant à courir, de crainte qu'ils ne s'échauffent trop. Les plus légers à cette exercice badinent quelquefois ceux qui ſont plus péſans, mais le vieillard qui les conduit empêche que la raillerie n'aille trop loin ; car il évite ſoigneuſement les ſujets de querelle & de diſ-

corde parmi eux ; c'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'ils ne les laiſſe jamais lutter, afin de couper chemin à tout ce qui pourroit faire naître entr'eux quelque diviſion. Je me perſuade aiſément que cette éducation jointe à la douceur de leur caractere & à celle du climat, les rend auſſi ſociables que nous les voyons entr'eux & avec ceux qui ſçavent les connoître.

Afin que cette jeuneſſe s'entretienne dans cette légéreté que la courſe exige en même tems qu'elle la donne, on accoûtume de bonne heure les jeunes gens à ſe baigner tous les matins, pour fortifier les nerfs & pour les endurcir au froid & à la fatigue, en outre pour les apprendre à nager, afin de pouvoir fuir ou pourſuivre l'ennemi. Pour cet effet il y a un vieillard propoſé pour les appeller tous les matins de l'année juſqu'à ce qu'ils ſçachent bien nager, garçons & filles ſans exception ; autre travail pour les meres qui y vont pour enſeigner leurs enfans qui ſont contraints d'y aller dès l'âge de trois ans : ceux qui ſçavent déja paſſablement nager font un très grand bruit dans l'Hyver en battant l'eau pour chaſſer les Crocodiles & pour s'échauffer ; le vieillard

Les garçons & les filles ſe baignent tous les jours en Hyver comme en Eté.

le leur dit, ils doivent le croire.

Travaux continuels des femmes qui ne s'en plaignent point.

Tout ce que j'ai rapporté juſqu'à préſent, fait voir ſuffiſamment que les femmes ſont très aſſujetties au travail, & je puis aſſurer que je ne leur ai preſque jamais vû de bon tems ; cependant je ne les ai jamais entendu ſe plaindre de leurs peines, ſi ce n'eſt de celles que donnent les enfans, ce qui provient autant du ſoin que donne l'amour maternel, que des occupations qu'elles ont autour d'eux ; au reſte les travaux de leur état leur étant devenus familiers dès leur tendre jeuneſſe, elles s'y livrent ſans répugnance.

Emulation des filles.

On prévient les filles dès leur enfance que ſi elles ſont pareſſeuſes ou maladroites, elles n'auront jamais qu'un lourdaut pour mari ; on leur donne par ce moyen de l'émulation, & c'eſt à qui fera mieux ; j'ai remarqué dans tous les Pays que j'ai fréquentés, que les filles faiſoient bon uſage de cette menace.

Occupations des garçons.

Que l'on ne croye pas pour cela que les jeunes hommes reſtent entierement oiſifs ; leurs occupations à la vérité ne ſont pas de ſi longue durée, mais elles ſont beaucoup plus pénibles ; & comme ils ont beſoin de plus de force, la raiſon demande qu'ils ménagent davantage

leur jeunesse, sans les exempter des exercices. On a grande attention de ne les point battre dans leur enfance, de peur qu'un mauvais coup ne les blesse. Je laisse au Lecteur à décider lequel vaut mieux d'inspirer des sentimens aux enfans par la crainte quelle qu'elle soit, ou de les frapper pour leur donner une éducation qui s'évanouit, dès qu'ils sont hors d'atteinte aux coups qu'ils étoient obligés de recevoir pour apprendre à bien penser.

Leur éducation.

C'est en ménageant de la sorte la jeunesse, que le corps croît, se forme & se fortifie sans peine. Seulement lorsqu'ils sont dans l'adolescence, ils suivent les hommes à la chasse pour en apprendre les ruses, & s'accoûtumer à avoir de la patience. Du reste on ne les employe à aucun travail qui soit rude, pour ne point les énerver & les rendre incapables d'aller à la guerre, & de faire des travaux qui exigent beaucoup de force. Mais lorsqu'ils sont hommes faits ils font le champ ou désert, & le préparent à recevoir la semence; ils vont à la chasse & à la guerre, passent les peaux, abattent le bois & font leurs arcs & leurs flêches, & s'entraident les

uns les autres à conſtruire leurs cabanes.

Tradition de ces Peuples.

Je conviens cependant qu'il leur reſte bien plus de tems qu'aux femmes mais ce tems n'eſt pas toujours perdu ; je le trouve au contraire fort bien employé. Ces Peuples n'ont point le ſecours de l'écriture, & ne peuvent conſerver leur propre Hiſtoire que par la Tradition : ainſi il leur eſt impoſſible de l'apprendre que par des entretiens fréquens. Les vieilards en ſont les dépoſitaires ; & comme elle a été aſſez fidélement tranſmiſe de génération en génération, ils la nomment *l'ancienne parolle*. Ce qui contribue beaucoup à la conſerver dans toute ſa pureté, c'eſt qu'ils ne l'enſeignent point indifféremment à tous les jeunes gens. Cette Tradition eſt toute leur ſcience, & l'unique autorité ſur laquelle ils puiſſent appuyer leurs raiſonnemens ; c'eſt pourquoi la raiſon leur fait vivement ſentir qu'ils ne doivent point prodiguer ce tréſor, & que le moyen le plus ſûr de ne point altérer cette Tradition, eſt de ne point confier ce précieux dépôt à des gens qui n'ont point la prudence néceſſaire pour en faire un bon uſage, ou qui en peu de tems le rendroient tout difforme, par des additions ou des

réticences également funeſtes à la vérité. Ils choiſiſſent donc pour cet effet dans les jeunes hommes ceux dont ils ont la meilleure opinion, pour les inſtruire des choſes paſſées ; ce choix au reſte leur eſt très-facile, parce que les enfans ſont toujours ſous leurs yeux, & que les vieillards ſont très à portée de les connoître, la même Cabanne renfermant ordinairement la même famille.

La plûpart des Natchez parloient aſſez bien la Langue vulgaire, & je la ſçavois de façon à pouvoir me faire entendre pour ce qui regardoit les beſoins de la vie & pour ce qui concernoit la Traite; mais je déſirois auſſi apprendre la Langue de cette Nation, pour être en état de parler aux femmes qui ne parlent point la Langue vulgaire, & qui ſouvent nous apportoient beaucoup de choſes néceſſaires à la vie, & j'étois bien aiſe de pouvoir les interroger & leur répondre ; ce qui augmentoit mon envie de ſçavoir leur Langue étoit celle de m'inſtruire de l'Hiſtoire de cette Nation, qui me ſembloit diſtinguée entre les autres, & que j'avois oui venter pour ſon eſprit & ſes bonnes qualités.

Je dis donc à mon eſclave de faire

venir chez-moi quelques uns de ſes parens qu'elle avoit parmi ce Peuple; par les bonnes manieres que j'eus pour celui qu'elle me fit voir, je l'engageai à me procurer quelque entrevûe avec ceux qui étoient en dignité.

Le premier que je connus, fut le Chef des Gardiens du Temple. Je m'attachai à le cultiver, ſans déroger à la ſupériorité que nous avons naturellement ſur eux par nos lumieres, nos ſciences & nos arts. Je fus charmé de tenir un homme, qui mieux que tout autre pouvoit me donner les inſtructions que je ſouhaitois ſur leur Religion, ſur leur Temple que j'avois vû dès les premiers jours de mon arrivée, & du feu éternel que l'on y conſervoit. Ce qui me faiſoit encore un grand plaiſir, c'eſt qu'il ſçavoit la Langue vulgaire; j'avois par ce moyen beaucoup plus de facilité. Je lui fis tant d'amitié, & je me conduiſis avec lui d'une façon ſi droite, ſi franche & ſi libérale, me conformant en tout pour la vie civile à leurs uſages, que je m'aſſurai pleinement de ſa confiance : je m'en fis un véritable ami; & comme je trouvai en lui toute la candeur, l'eſprit & la prudence que je pou-

vois désirer, je lui accordai sincérement mon amitié. Ce fut par son entreprise que je fis la connoissance du Grand Soleil, ou Souverain de la Nation, & de son frere le Serpent-piqué qui en étoit grand Chef de guerre ; je m'acquis ainsi en peu de tems une grande considération parmi les Natchez. J'appris aisément la Langue du Peuple, & ne tardai point à en sçavoir un peu de celle des Nobles, par la fréquentation que j'eus avec les uns & les autres, & l'application que j'y apportai.

Langue des Natchez.

Je me garderai bien de donner ici un Dictionnaire des Natchez; ce seroit une chose très-inutile, puisque cette Nation, ou pour mieux dire, le peu qui en est resté, s'est confondu avec les Tchicachas ou s'est retiré ailleurs. Pour ce qui est de la Langue vulgaire, elle s'apprend mieux par l'usage que par principes; d'ailleurs cette Langue n'est plus si nécessaire que dans le temps que je demeurois dans cette Province, parce l'on n'est plus si voisins ni en si grande relation avec les Naturels.

Je dirai donc seulement que la Langue des Natchez est aisée à prononcer, expressive dans ces termes ; ils parlent beaucoup en figure comme les Orien-

taux; les Natchez en particulier plus que les autres Peuples de la Louiſiane. Ils ont deux Langues, celle des Nobles & celle du Peuple; elles ſont toutes deux très-riches : je vais rapporter deux ou trois exemples de ces deux Langues; la choſe ſignifiée eſt la même, quoique les paroles n'ayent aucune reſſemblance. Lorſque j'appelle un homme du Peuple; je lui dis, *aquenan*, qui ſignifie *écoute;* ſi au contraire je veux parler à un Soleil ou Noble, je lui dis *magani*, *écoute.* Un homme du Peuple eſt-il arrivé chez moi? Je lui dis *tachté-cabanacté*, *te voilà*, ou, *je ſuis bien-aiſe de te voir*, ce qui équivaut à notre bon jour; à un Soleil; je dis la même choſe par le mot *apapegouyaiche.* Enſuite ſelon leur coûtume je dis à l'homme du Peuple, *petchi*, aſſis-toi; mais ſi c'eſt un Soleil, je lui dis, *caham*, qui ſignifie auſſi *aſſis-toi.* Ces mots doivent ſuffire pour faire voir la différence de deux Langues, qui au ſurplus ſont la même dans les autres choſes, puiſque cette différence de Langue n'exiſte que dans ce qui concerne les perſonnes des Soleils & des Nobles à la diſtinction du Peuple.

Les femmes parlent la même Lan-

gue que les hommes ; mais elles sont *mignardes* dans leur maniere de prononcer, au lieu que les hommes ont la parole plus sérieuse & plus grave : & cette prononciation différente est si sensible, que les hommes, & même les femmes, se mocquent de ceux qui parlent comme elles ; défaut que les François ne contractent que par la fréquentation plus grande des femmes que des hommes. Je n'ai appris cette différence qu'en fréquentant les Nobles qui me l'ont fait remarquer ; le grand Soleil dit même un jour au dernier Intreprête : » Aprens-donc à parler à » des hommes ; tu parles la même Lan» gue que les femmes ». De cette sorte je me mis en état de comprendre ce que l'on pourroit me dire, & de me faire entendre ; je ne pensai plus ensuite qu'à faire des questions au Gardien du Temple sur leur Religion, sur leurs Usages, leur Origine, & sur tout ce qui pouvoit piquer ma curiosité à leur sujet.

CHAPITRE XXIII.

De la Religion des Naturels.

JE voulois d'abord ſçavoir du Gardien du Temple ce que lui & ſes Compatriotes penſoient de Dieu. Dans la Langue vulgaire *Couſtiné* ſignifie *Eſprit* ; *tchito, grand* ; & comme tous les Naturels, quelque Langue qu'ils parlent, employent le mot de *grand Eſprit*, pour exprimer le mot de Dieu, je lui demandai en ſa Langue Natchez ce qu'il penſoit du *grand Eſprit, Coyocop-cliguip* ; parce qu'en leur Langue que je ſçavois paſſablement, *Coyocop* ſignifie *Eſprit*, & *cliguip*, ſignifie *grand* : je me trompois cependant ; car de même qu'en François le mot *grand* ne ſignifie pas toujours la hauteur ou la longueur ; mais bien des qualités relevées, comme lorſque l'on dit : un grand Roi, un grand Général ; de même le mot *cliguip* a les deux ſignifications, & malgré cela je n'avois pas encore atteint par ce mot à l'idée qu'ils ont de Dieu. Le Gardien du Temple

me dit donc qu'ils ne le nommoient pas ainsi, mais *Coyocop-chill*. Pour donner une véritable idée de ce que signifie ce mot *chill*, je me servirai d'un exemple. Les Natchez nomment *oua* le feu ordinaire ; ils nomment le Soleil *Oua-chill* ; ce qui signifie le feu très-grand, le feu suprême ; ainsi en donnant à Dieu le nom de *Coyocop-chill*, ils entendent l'Esprit infiniment grand, l'Esprit par excellence ; & l'Esprit, selon leur maniere de penser, aussi élevé au-dessus des autres Esprits, que le Soleil l'emporte par sa chaleur sur le feu élémentaire. Je me suis crû obligé de donner cette explication, & d'apporter cet exemple, pour développer l'idée qu'ils ont de Dieu par le nom qu'ils lui donnent.

Ils donnent à Dieu le nom de *Grand Esprit*.

Il me dit donc que Dieu étoit si puissant, que toutes choses n'étoient rien auprès de lui ; qu'il avoit fait tout ce que nous voyons, ce que nous pouvons voir, & tout ce que nous ne pouvons point voir ; qu'il étoit si bon, qu'il ne pourroit faire de mal à quelqu'un, quand même il le voudroit ; qu'ils pensoient que Dieu avoit fait toutes choses par sa volonté ; que cependant les petits Esprits qui étoient les Serviteurs

Dieu Créateur & Tout-Puissant.

de Dieu pouvoient bien par ſon ordre avoir fait dans l'Univers les beaux ouvrages que nous admirons ; mais que Dieu lui-même avoit formé l'homme de ſes propres mains.

Petits Eſprits. Il ajouta qu'ils nommoient ces petits Eſprits *Coyocop-téchou*, ce qui ſignifie Serviteur libre, mais auſſi ſoumis & auſſi reſpectueux qu'un Eſclave ; que ces Eſprits étoient toujours préſens devant Dieu, prêts à exécuter ſes volontés avec une diligence extrême : que l'air étoit rempli d'autres Eſprits dont les uns étoient plus mauvais que les autres ; qu'ils avoient un Chef, encore plus mauvais qu'eux tous ; mais que Dieu l'avoit trouvé ſi méchant, qu'il l'avoit attaché pour toujours ; de ſorte que ces autres Eſprits de l'air ne faiſoient plus tant de mal, ſur-tout quand on les prioit de n'en rien faire ; car c'eſt parmi ce Peuple une coûtume religieuſe de jeûner & d'invoquer les Eſprits aëriens pour avoir de la pluye ou du beau temps, ſelon le beſoin : j'ai vû le Grand Soleil jeûner pendant neuf jours conſécutifs, ne mangeant que du grain de Mahiz ſans viande ni poiſſon, ne buvant que de l'eau & ne s'approchant point des femmes durant tout ce

Jeune des Naturels.

temps. Ce qu'il en fit alors étoit par complaisance pour quelque François, qui se plaignoient qu'il y avoit long-temps qu'il n'avoit plû ; ces gens, peu prudens, ne prenoient point garde que malgré le défaut de pluye les biens de la terre ne souffroient pas, parce que la rosée est si abondante en Eté, qu'elle supplée avantageusement à ce défaut.

Le Gardien du Temple m'ayant avancé que Dieu avoit formé l'Homme de ses propres mains, je lui demandai s'il sçavoit comment cela s'étoit fait. Il me répondit que selon leur ancienne parole, Dieu avoit pétri de la terre glaise, telle que celle dont on se sert pour faire la poterie, qu'il en avoit fait un petit homme, & qu'après l'avoir examiné & trouvé bien formé, il avoit soufflé sur son ouvrage ; qu'aussi-tôt ce petit homme avoit eu vie, qu'il avoit crû, agi, marché, & s'étoit trouvé homme fait très-bien conformé. Comme il ne me parloit pas de la femme, je l'interrogai sur la maniere dont il croyoit qu'elle eût été faite : il me dit qu'apparemment elle l'avoit été de la même façon que l'homme, que leur ancienne parole ne leur en disoit rien, & qu'elle

Création de l'homme.

leur apprenoit ſeulement que l'homme avoit été formé le premier, le plus fort & le plus courageux, parce qu'il devoit être le Chef & le ſoutien de la femme qui fut faite pour être ſa compagne.

Je ne manquai point à ce ſujet, non plus que ſur celui des Eſprits aëriens, & les prieres qu'ils leur adreſſoient, de rectifier ſes idées, & de les ramener à la vérité que la Religion nous enſeigne, & que les Livres ſaints nous ont tranſmiſe. Il m'écouta avec une grande attention, & me promit d'apprendre tout ce que je lui diſois aux Vieillards de ſa Nation, qui certainement ne l'oublieroient point, en ajoûtant que nous étions bienheureux de pouvoir retenir de ſi belles choſes par le moyen de l'*Etoffe parlante :* c'eſt ainſi qu'ils nomment le papier écrit & les livres.

Origine du Feu Eternel.

Après ce préliminaire j'allai droit à mon but, & je voulus ſçavoir de lui qui leur avoit appris à bâtir un Temple, d'où leur venoit le Feu eternel qu'ils conſervoient avoit tant de ſoin, & l'Inſtitution de leurs Fêtes. Perſonne, lui dis-je, ne le ſçait parmi nous, & je te prie de m'en inſtruire.

Il me répondit en ces termes.

» Dois-tu t'étonner que les Guer-
» riers François ignorent ces choses ?
» Ils sont jeunes, ne voyent que des
» jeunes femmes avec qui ils s'amu-
» sent ; que peuvent-elles leur appren-
» dre, sinon ce qu'elles-mêmes ont ap-
» pris de leurs meres ? Et que sçavent
» leurs meres ? Rien du tout. Les
» Vieillards qui gardent l'*ancienne Pa-*
» *role* (on doit se souvenir que c'est la
» Tradition) n'en parlent jamais devant
» les femmes ; ils choisissent même par-
» mi les hommes pour l'enseigner ceux
» en qui ils reconnoissent le plus d'es-
» prit ». Le Gardien du Temple par ce mot d'*Esprit* entendoit de la *Mémoire* ; ces Peuples dans leur simplicité ne pouvant comme nous, distinguer l'un de l'autre, & ne se doutant point que l'on puisse avoir de l'esprit, lorsqu'on manque de mémoire. Je connoissois leur façon de penser, ainsi je ne l'interrompis point, & il continua de la sorte:

» La Charge que j'ai m'oblige de
» sçavoir tout ce que tu me deman-
» des ; je vais donc te contenter, écou-
» tes-moi. Il y a un très-grand nombre
» d'années qu'il parut parmi nous un

» homme avec ſa femme qui deſcen-
» dit du Soleil. Ce n'eſt pas que nous
» cruſſions qu'il étoit fils du Soleil, ni
» que le Soleil eût une femme dont il
» naquît des enfans ; mais lorſqu'on
» les vit l'un & l'autre ils étoient en-
» core ſi brillans que l'on n'eut point
» de peine à croire qu'ils venoient du
» Soleil. Cet homme nous dit qu'-
» ayant vû de là haut que nous ne nous
» gouvernions pas bien, que nous n'a-
» vions pas de Maître, que chacun de
» nous ſe croyoit avoir aſſez d'eſprit
» pour gouverner les autres dans le
» temps qu'il ne pouvoit pas ſe con-
» duire lui-même, il avoit pris le parti
» de deſcendre pour nous apprendre
» à mieux vivre.

Beaux préceptes.

» Il nous dit encore que pour être
» en état de gouverner les autres, il
» falloit ſçavoir ſe conduire ſoi-mê-
» me, & que pour vivre en paix en-
» tre nous, & plaire à l'Eſprit ſuprê-
» me, il étoit indiſpenſable d'obſerver
» ces points : De ne tuer perſonne que
» pour la défenſe de ſa propre vie ; de
» ne jamais connoître d'autre femme
» que la ſienne ; ne rien prendre qui
» appartînt à autrui ; ne jamais men-
» tir ni s'ennyvrer, & n'être point ava-

» re, mais donner libéralement & avec
» joye de ce que l'on a, à ceux qui
» n'ont point, & partager généreuſe-
» ment ſa nourriture avec ceux qui en
» manquent.

» Cet homme nous pénétra par ces
» paroles, parce qu'il les diſoit avec
» autorité, & qu'il s'attiroit le reſ-
» pect des Vieillards mêmes, quoiqu'il
» ne les ménageât pas plus que les au-
» tres. Les Vieillards s'aſſemblerent
» donc, & réſolurent entr'eux, que
» puiſque cet homme avoit tant d'eſ-
» prit, que de leur enſeigner ce qui
» étoit bon à faire, il falloit le recon-
» noître pour le Souverain, d'autant
» plus que les gouvernant lui même,
» il les feroit ſouvenir mieux qu'aucun
» autre de ce qu'il leur avoit appris.
» Ainſi ils allerent de grand matin à
» la Cabanne où on l'avoit mis cou-
» cher avec ſa femme, & on lui fit la
» propoſition d'être notre Souverain.
» Il refuſa d'abord, diſant qu'il ne ſe-
» roit point obéi, & que les déſobéiſ-
» ſans ne manqueroient pas de mourir;
» mais enfin il accepta l'offre qu'on lui
» faiſoit aux conditions ſuivantes :

» Que nous irions habiter un autre
» Pays meilleur que celui où nous

» étions, & qu'il nous montreroit ;
» que nous vivrions dans la ſuite com-
» me il nous l'avoit enſeigné la veil-
» le ; que nous promettrions de ne ja-
» mais reconnoître d'autres Souve-
» rains que lui, & ceux qui deſcen-
» droient de lui & de ſa femme ; que
Nobleſſe. » la Nobleſſe ſe perpetueroit par les
» femmes, ce qu'il nous expliqua de
» la ſorte. Si j'ai, nous dit-il, des en-
» fans mâles & femelles, ils ne pour-
» ront ſe marier enſemble, étant fre-
» res & ſœurs, à quoi il ajoûta que
» le garçon prendroit dans le Peuple
» une fille qui lui plairoit ; que cet
» homme ſeroit Souverain, que ſes fils
» ne ſeroient pas même Princes, mais
» ſeulement Nobles ; que les enfans de
» la fille au contraire ſeroient Princes
» & Princeſſes ; que l'aîné des mâles
» ſeroit Souverain, & la fille aînée
» Princeſſe, pour donner le Souve-
» rain ; que les deſcendans du Souve-
» rain & des Princes dérogeroient, &
» non ceux de la fille, quoique cette
» fille Princeſſe ou autre Princeſſe eût
» épouſé un homme du Peuple ; qu'-
» ainſi les Princes & les Princeſſes ne
» s'allieroient point enſemble, non
» plus que les Couſins germains & les

» issus de germains ; & qu'enfin au dé-
» faut de la sœur du Souverain, sa
» plus proche parente seroit la mere de
» son Successeur. Poursuivant son dis-
» cours, il nous dit enfin que pour ne
» point oublier les bonnes paroles qu'il
» nous avoit apportées, on bâtiroit
» un Temple, dans lequel les seuls
» Princes & Princesses (les Soleils &
» les Soleilles) auroient droit d'entrer
» pour parler à l'*Esprit* ; que dans ce
» Temple on conserveroit éternelle-
» ment un Feu qu'il feroit descendre
» du Soleil d'où il sortoit ; que le bois
» dont on le nourriroit seroit un bois
» pur & sans écorce ; que l'on choisi-
» roit dans la Nation huit hommes sa-
» ges pour le garder & l'entretenir jour
» nuit ; qu'ils auroient un Chef qui se-
» roit chargé de leur faire remplir leur
» devoir, & que celui qui y manque-
» roit seroit mis à mort. Il voulut en-
» core qu'à l'autre extrémité du Pays
» que nous habiterions, (& notre Na-
» tion étoit alors beaucoup plus éten-
» due, qu'elle ne l'est aujourd'hui) on
» bâtit un second Temple, où l'on gar- Temple.
» deroit pareillement du Feu que l'on
» y auroit porté du premier, afin que
» s'il venoit à s'éteindre dans l'un, on

» en trouvât dans l'autre pour le ral-
» lumer ; & il nous avertit que ſi ce
» malheur arrivoit jamais, la mort s'é-
» tendroit ſur notre Nation, juſqu'à
» ce que le feu fût rallumé.

» On lui promit d'obſerver & d'exé-
» cuter toutes ces choſes, & alors il
» conſentit d'être notre Souverain ;
» mais il ne voulut pas qu'on l'appel-
» lât autrement que *Thé*, ce qui ſigni-
» fie *Toi*. Cependant après ſa mort, ſes
» deſcendans furent nommés *Soleils*, à
» cauſe qu'ils ſortoient originairement
» du Soleil, & que *Thé* étoit ſi bril-
» lant, qu'à peine pouvoit-on le re-
» garder. Il fit donc conſtruire des
» Temples, établit des Gardiens du
» Temple, huit pour chacun, & à
» chaque Temple un Chef des Gar-
Fêtes » diens ; & en préſence de toute la
» Nation, il fit deſcendre le feu du So-
» leil ſur du bois de noyer qu'il avoit
» préparé, & lorſqu'il fut allumé on
» en porta avec beaucoup d'attention
» & de reſpect dans l'autre Temple,
» qui étoit à l'extrémité de notre Pays.
» Il vécut très-long-temps, vit les en-
» fans de ſes enfans ; enfin il inſtitua
» les Fêtes telles que tu le vois «.

Tel fut le diſcours du Gardien du

Temple

Temple par lequel on peut connoître que la docilité avec laquelle la Nation des Natchez se soumit aux sages loix de cet homme extraordinaire qui parut tout-à-coup au milieu d'eux, témoigne un bon fond de caractere. En effet ils sont doux, humains, véridiques & très charitables; plus d'un François a éprouvé dans eux cette derniere qualité.

Il ne me parla point de Sacrifices, de Libations ni d'Offrandes, parce qu'ils n'en font point. Tout leur culte consiste à entretenir le *feu éternel*, & c'est à quoi le Grand Soleil veille avec une attention particuliere par-dessus le Chef des Gardiens du Temple. Celui qui régnoit de mon tems & que j'ai connu particulierement, alloit voir tous les jours dans son Temple si le feu subsistoit. Sa vigilance avoit été excitée par la frayeur que lui avoit imprimée un ouragan terrible qui avoit passé dans ce canton, & avoit duré deux jours. Comme ce Pays, ainsi que je l'ai déja dit, est fort beau; & que l'air y est généralement pur & serein, cet évenement extraordinaire avoit paru lui annoncer quelque chose de sinistre; & la ferme persuasion où le Peuple est

Ils n'ont point de sacrifice.

que l'extinction du feu ſacré entraîne infailliblement la mort d'un grand nombre d'hommes, lui avoit fait appréhender que ce ſecond accident ſe joignant au premier, toute la Nation ne périt. L'Hiſtoire des Natchez le confirmoit dans cette crainte par l'exemple d'un malheur dont ils n'avoient encore pû ſe relever. C'eſt ce que me raconta le Grand Soleil un jour qu'il m'étoit venu voir, en ces termes:

Etendue de la Nation des Natchez.

» Notre Nation, me dit-il, étoit » autrefois très-nombreuſe & très- » puiſſante; elle s'étendoit plus de » douze journées de l'Orient à l'Occi- » dent, & plus de quinze du Midi au » Septentrion: on comptoit alors cinq » cens Soleils; & tu peux juger par-là » quel étoit le nombre des Nobles, » des Conſidérés & du bas Peuple. Tu » ſçais qu'il y a toujours dans le Tem- » ple deux Gardiens pour entretenir » le feu ſacré. Or dans les tems paſſés » il arriva que l'un de ces deux hom- » mes ſortit pour quelqu'affaire, & » que pendant qu'il étoit dehors ſon » compagnon s'endormit, & laiſſa » éteindre le feu. A ſon réveil voyant » le feu éteint, la frayeur le ſaiſit; mais » comme ſon compagnon n'étoit point

» encore revenu, il prit le parti de ca-
» cher sa faute, parce qu'il le pouvoit
» facilement, afin d'éviter la mort qu'il
» avoit méritée. Il appella donc le
» premier passant, & le pria de lui ap-
» porter du feu pour allumer son ca-
» lumet (sa pipe); ce que celui-ci fit
» volontiers, sçachant bien qu'il n'est
» point permis de toucher au feu éter-
» nel que pour l'entretenir, & que l'on
» n'en peut faire aucun usage.

» Ainsi ce feu fut rallumé avec du Mortalité des Soleils.
» feu profane. Aussi-tôt la maladie se
» mit parmi les Soleils; on les vit
» mourir les uns après les autres en peu
» de jours, & il fallut envoyer après
» eux dans le Pays des Esprits beau-
» coup de Peuple pour les servir. Cet-
» te mortalité dura quatre ans, sans
» que l'on pût deviner ce qui l'occa-
» sionnoit : neuf Grands Soleils qui
» se succéderent moururent dans cet
» intervalle, & une infinité de Peuple
» avec eux. Enfin au bout de ce tems
» le Gardien lui-même tomba malade.
» Ce méchant homme sentant qu'il ne
» pouvoit pas vivre long-tems, fit dire
» au Grand Soleil d'abord qu'il avoit
» quelque chose à lui communiquer de
» si grande importance, que s'il mou-

» roit ſans le lui reveler, tous les Nat-
» chez mourroient. Le Grand Soleil
» alla le voir au plus vîte. Auſſi tôt
» que le malade l'apperçut, tout ſon
» corps trembla, & il parut ne pou-
» voir plus parler : cependant, il dit,
» quoiqu'avec peine, ces mots :

» Je vais mourir, c'eſt pourquoi il
» m'importe peu que ce ſoit la maladie
» qui me tue, ou un homme ; je ſçais
» que je ſuis un méchant homme d'a-
» voir ſi long tems caché, pour con-
» ſerver ma vie, ce que je devois dire.
» Je ſuis cauſe de la mort de ma Na-
» tion ; ainſi je mérite la mort ; mais
» que je ne ſois pas mangé par les
» chiens.

» Le Grand Soleil comprit par ces
» paroles que cet homme étoit coupa-
» pable de quelque grand crime, &
» qu'il convenoit de le raſſurer pour
» tirer de lui ſon ſécret qui paroiſſoit
» être de la derniere importance. Il lui
» dit donc qu'il pouvoit compter quoi-
» qu'il eût fait, qu'on ne le feroit point
» mourir & qu'il ſeroit enterré ; que
» ce qu'il lui promettoit étoit auſſi vrai
» qu'il étoit vrai que le Soleil leur pe-
» re les éclairoit tous les jours, & qu'il
» ſe hâtât de parler avant que la mort

» le prévînt. Sur cette parole le mé-
» chant Gardien confessa tout ce qu'il
» avoit fait, & que je t'ai raconté.

» Aussi-tôt le Grand Soleil assem- Le feu doit venir du Soleil.
» bla les vieillards, & par leur avis on
» résolut d'aller dès ce jour-là même ar-
» cher du feu de l'autre Temple ; cela
» fut exécuté, & les Soleils cesserent
» de mourir «. Cette expression d'arra-
cher du feu m'ayant paru extraordi-
naire, je demandai au Grand Soleil ce
qu'elle signifioit. » Il me répondit qu'il
» falloit que le feu fût emporté par vio-
» lence, & qu'il y eût du sang répandu,
» à moins que chemin faisant on ne vit
» le tonnerre tomber sur un arbre & y
» mettre le feu ; qu'alors on pouvoit
» s'épargner la peine d'aller plus loin &
» prendre de ce feu ; mais que cepen-
» dant celui du Soleil étoit toujours
» préférable «.

Je ne répéterai point ce que je lui dis à ce sujet, parce qu'autant que l'instruction que j'essayai de lui donner étoit à propos pour lui, autant elle seroit déplacée pour le Lecteur ; cependant je ne puis passer sous silence l'étonnement où je le jettai, en lui disant que rien n'étoit moins extraordinaire que de faire descendre du feu du So-

leil, & que j'étois en état de le faire toutes les fois qu'il me plaiſoit. Sa ſurpriſe fut extrême. » Cela me paſſe, dit-» il ; eſt-il poſſible qu'un mortel puiſſe » faire venir du feu du Soleil ? Je ſçais » que les François ont beaucoup d'eſ-» prit, & qu'ils font des ouvrages que » nous ne comprenons point, mais ce-» ci ne dépend pas de l'adreſſe des mains: » je ſçais en même-tems que tu n'aimes » point le menſonge ; mets donc mon » eſprit en repos en ouvrant mes yeux.

L'auteur fait deſcendre du feu du Soleil en préſence du Souverain avec une loupe.

Je me réſolus à le ſatisfaire. J'avois chez moi deux loupes, & j'étois certainement le premier François qui en eût porté à la Louiſiane : je pris la plus petite avec un morceau d'amadou tel que les Naturels la préparent ; je mis l'amadou au foyer du verre, puis je prononçai d'un ton ferme le mot *Caheuch* qui ſignifie *viens*, comme ſi j'euſſe commandé au feu de deſcendre. Un inſtant après l'amadou fuma, je ſoufflai & le feu parut au grand étonnement du Grand Soleil & de toute ſa ſuite, dont une partie trembloit, & leur Prince ne paroiſſoit guères plus aſſuré. L'amadou étant en cendre ſur le copeau où je l'avois allumé, il me le demanda, je le lui donnai avec le copeau ; il ſe fit ap-

porter des feuilles de noyers avec lesquelles il l'enveloppa & donna le tout à un de ses Guerriers Le Grand Soleil ayant vû le feu prendre à l'amadoue ne pût cacher son étonnement ni s'empêcher de s'écrier » Ah ! que cela est extraordinaire «. Je le confirmai dans son idée en lui disant que j'aimois & estimois extrêmement cette machine si utile, parce qu'elle avoit un grand mérite, & qu'elle venoit de mon ayeul qui étoit un homme très-sçavant.

Enfin il me demanda si un autre homme que moi pourroit faire ce qu'il m'avoit vû faire avec cette machine ; je lui répondis que tout homme le pouvoit, & que s'il vouloit je lui ferois faire la même opération ; il me dit qu'il le voudroit bien, mais qu'il appréhendoit de gâter cet instrument. » Quoi donc, lui » répliquai-je, un homme comme toi » doit-il avoir peur d'une chose qui » n'est ni esprit ni animal vivant. Je le rassurai de façon qu'il se détermina à en faire l'épreuve lui-même ; & c'étoit au moyen de quoi je tendois de lui vendre ma loupe à proportion du mérite que lui donnoit sa rareté, & le besoin qu'il en avoit en conséquence de leurs superstitions touchant le Feu éternel ;

mais en attendant je me diſpoſai à lui tenir les mains de peur d'accident.

Le grand Soleil fait lui-même deſcendre du feu du Soleil avec la même loupe.

Je mis donc un autre morceau d'amadou telle qu'ils la font eux-mêmes ſur un copeau de bois de noyer; il m'étoit aiſé d'avoir de ce bois, puiſque j'en avois cent cinquante arpens ſur mon Habitation, & je n'en brûlois point d'autre; mais j'étois bien aiſe que cette occaſion m'en eût fait avoir dans ce moment, ſçachant que ce bois entroit dans leurs miſteres pour quelque choſe: Je lui mis, dis-je, à la main gauche ce copeau préparé, & la loupe dans la main droite, & lui tins les deux mains avec les miennes. Toutes choſes ainſi diſpoſées, je lui dis de parler comme j'avois fait pour faire deſcendre le feu du Soleil: il prononça en effet le mot *caheuch*; mais il étoit ſi peu aſſûré, qu'il bégayoit plutôt qu'il ne parloit. Peu d'inſtans après le feu ſe déclara par la fumée, & la loupe & le copeau lui tomberent des mains; comme j'étois prévenu que la choſe ne manqueroit point d'arriver, je retins le tout; & j'avoue que j'eus bien de la peine à m'empêcher de rire; mais mon intérêt demandoit que j'euſſe un air myſtérieux.

Sitôt que le feu eût paru par la fumée qu'il fit, en laissant échapper le tout de ses mains, il s'écria plus épouvanté que la premiere fois : » Ah ! que » cette chose est surprenante ! quelle merveille ! Je ne crois pas que l'on doive trouver étrange que cet homme ait été dans une surprise extrême. Ces Naturels sont pleins de bon sens, mais que l'on se mette à leur place pour un moment : si nous eussions eu aussi peu d'éducation que ces Peuples, & que nous n'eussions jamais rien vû d'extraordinaire dans aucun genre, ou qui approchât de ce dont nous parlons, nous serions certainement aussi surpris qu'ils le sont la premiere fois qu'ils voyent des choses réellement très-surprenantes, & que de lui-même l'esprit humain n'imagine point, & qu'il ne conçoit point le plus souvent, lorsmême qu'il en reconnoit l'existence.

Plusieurs Guerriers qui avoient accompagné ce jour-là le Grand Soleil furent aussi surpris que lui, il y en eut même qui le furent beaucoup plus, puisque je les vis trembler ; mais ce Feu étant sacré pour eux, la crainte les saisissoit plus que d'une autre chose encore. Tout ce qui toucha ce feu, fut

amaſſé avec reſpect, & porté religieuſement au Temple par ſon ordre, après avoir enveloppé le tout de feuilles de noyer, & lié décorce du même arbre pour que rien ne ſe perdît.

Cette loupe étoit d'un grand ſecours pour la Nation.

Ma loupe en conſéquence de ſes grandes qualités étoit d'un grand avantage. C'étoit un moyen certain d'avoir du feu du Soleil même, pour rallumer le Feu éternel ſi par malheur il venoit à s'éteindre; de délivrer par là la Nation d'une grande mortalité, de lui ôter même la crainte de cet événement funeſte, enfin de n'être pas dans la dure néceſſité d'aller avec fatigue s'expoſer à aller arracher ce feu d'un autre Temple au prix du ſang de quelqu'un de la Nation. Toutes ces raiſons mûrement réfléchies firent ſentir au Grand Soleil de quelle importance lui étoit la poſſeſſion de ma Loupe: ils tinrent conſeil dans ma cour afin d'en délibérer ſans, pour ainſi dire, la perdre de vûe. Je profitai de ces momens pour aller dans mon champ, comme ſi j'y euſſe eu une affaire; mais dans le fond pour y rire à mon aiſe de la ſcéne que je venois d'occaſionner.

Je revins peu après; car s'ils avoien grand envie de faire acquiſition de ma

Loupe ; je n'avois garde de manquer une ſi belle occaſion de m'en défaire avantageuſement. A peine fus-je rentré dans ma maiſon, que le Grand Soleil me joignit, me dit d'entrer dans ma chambre ; j'y entrai, il me ſuivit. Dès que nous nous fûmes aſſis pour nous repoſer, il me prit la main, & me la ſerra en me diſant : » N'es-tu pas mon vrai » ami ? Je lui répondis d'un ton ferme : » oui je le ſuis : Je ſuis plus ton » ami, pourſuivit-il, que de tous les » autres François, quoique je les aime » tous : voici pourquoi ; c'eſt que beaucoup de François portent tout leur » eſprit ſur la langue, au lieu que tu » porte le tien dans toute ta tête & » ton corps ; ouvres donc tes oreilles » pour entendre la parole de ton ami, » ouvres auſſi ton cœur pour recevoir » le mien ; je parle, écoute. Je ſuis » un vrai homme ; je connois les hommes par leur eſprit & par leur cœur ; » la plûpart des hommes ordinaires ont » envie de tout ce qui brille à leurs » yeux, ſans regarder ſi la choſe qu'ils » déſirent a une certaine valeur. Pour » moi je penſe tout autrement ; quand » je vois quelque choſe qui a de l'éclat, je la laiſſe aux curieux ; mais

» quand je vois des choſes utiles, je
» les déſire ; ſi ces choſes ſont néceſſai-
» res à ceux qui les poſſédent, je m'in-
» forme ſi elles leur ſont cheres ; ſi ces
» choſes leur ſont cheres, je les leur
» laiſſe, mais ſi au contraire ils diſent
» qu'il n'en eſt pas ainſi, je leur traite
» ces choſes, dans la penſée qu'ils ſça-
» vent où en retrouver d'autres. Ce
» que tu m'as montré me paroît une
» choſe extraordinaire ; & quoique
» j'aye été chez les Chefs François qui
» ſont venus ici, je n'ai point vû une
» auſſi belle choſe ; je ſçais que rien ne
» t'eſt cher pour moi ni pour mon fre-
» re ; mais ſi j'ai envie de ce que j'ai
» vû, ce n'eſt pas pour que tu me la
» donne ſans deſſein, (ſans intérêt)
» traites le tout ce que tu voudras, ſi
» tu n'en as pas trop beſoin, parce que
» je le ferai payer à toutes les familles
» de la Nation, en outre je leur parle-
» rai afin qu'ils t'ayent encore obliga-
» tion de leur vouloir bien céder une
» choſe qui les ſauve de la mortalité.

Le Grand Soleil achete la loupe.

Je lui répondis que rien ne m'étoit cher pour lui & pour ſon frere, & que quoique je portaſſe tous les Natchez dans mon cœur, je ne lui cédois cependant ma loupe que parce qu'elle lu

faiſoit plaiſir, & qu'elle étoit néceſſaire à tous; que d'ailleurs je ne demandois que des choſes pour vivre, comme du mahiz & des volailles, du gibier & du poiſſon quand on lui en apporteroit.

Il m'offrit vingt barils de mahiz (1), vingt volailles, vingt Dindons, & dit qu'il m'enyoyeroit du gibier & du poiſſon toutes les fois que ſes Guerriers lui en apporteroient, & ſa promeſſe fut ponctuellement exécutée. Il me promit auſſi de n'en rien dire aux François, de peur que l'on ne me ſçût mauvais gré de m'être défait d'une choſe ſi précieuſe. Je lui donnai un morceau de bois pour lui marquer la juſte diſtance qu'il devoit y avoir d'une main à l'autre lorſqu'on faiſoit l'opération; je lui donnai auſſi toutes les inſtructions néceſſaires à ce ſujet, puis il s'en retourna chez lui.

Dès le jour même il manda pour le lendemain, au cas que le Soleil fut bien clair, tous les Soleils hommes & femmes, les Nobles & les plus diſtingués d'entre les Conſidérés, & tous ceux que leur emploi attachoient au ſervice

(1) Le baril de Mahiz peſe cent cinquante livres.

du Temple. Tous ceux qui furent mandés ſe rendirent pour le quart du jour, c'eſt-à-dire ſur les neuf heures du matin : peu après leur arrivée, on fit l'épreuve de la machine ſi ventée ; l'on fut un peu plus de tems qu'il n'en falloit ordinairement, faute d'expérience ; mais la choſe réuſſit au grand étonnement de toute l'aſſemblée. Le Peuple toujours curieux de pénétrer les ſécrets de la Cour chez ces Peuples comme parmi les Nations de l'ancien monde, ayant appris que les Soleils, les Nobles & les Conſidérés avoient été mandés, s'étoient rendus aux environs du Temple & n'oſoient approcher de cette aſſemblée reſpectable ; ils s'apperçurent même de la ſurpriſe de leurs Supérieurs lorſque le feu parut ; leur curioſité en augmenta beaucoup, mais elle n'en fut pas plus inſtruite ; l'on recommença pluſieurs fois ; puis le Grand Soleil parla à l'aſſemblée & leur dit qu'il avoit fait de moi l'acquiſition de cette piéce rare, que je la lui avois cédée plus par amitié pour lui, que par intérêt, & qu'elle étoit un ſouverain préſervatif du plus grands des malheurs qui puiſſe arriver à la Nation, puiſque par ſon moyen on pouvoit arracher du feu du

Soleil même ; il ajouta qu'il m'avoit promis vingt barils de Mahiz & vingt volailles ; qu'ils n'avoient qu'à parler dans les villages qui leur étoient soumis, & me les faire apporter incessamment chez moi : que pour le gibier & le poisson il donneroit dès le lendemain ses ordres à tous les Guerriers pour que je n'en manquasse point : à l'heure même il donna ordre à son frere le Serpent Piqué & Grand Chef de Guerre, de porter sa parole à ses Guerriers sitôt que le Soleil seroit levé ; il défendit d'en parler aux gens du Peuple, mais de leur dire seulement que tous les Natchez m'avoient beaucoup d'obligation. Tout ce discours & le narré de ce qui s'étoit passé me furent rapportés le lendemain matin, par mon ami qui étoit présent en sa qualité de Chef des Gardiens du Temple, en m'apportant du gibier de la part du Grand Soleil qui commençoit à s'acquitter de sa promesse.

CHAPITRE XXIV.

Suite des Mœurs des Naturels : Des Fêtes des Natchez

DEPUIS que j'eus fait au Grand Soleil l'ineſtimable préſent de ma petite Loupe, les viſites que me rendoit le Gardien du Temple devinrent ſi fréquentes, que j'eus toute la commodité poſſible de m'informer des Fêtes des Natchez, qui ſont des cérémonies tout à la fois Religieuſes & Politiques : car le Grand Soleil exact à ſa parole, ne me laiſſoit point manquer de gibier, & le Gardien du Temple, d'ailleurs mon ami particulier, étoit trop pénétré de ſon devoir, pour ne pas exécuter avec une ſcrupuleuſe exactitude les ordres qu'il recevoit. En effet ces Peuples ſont élevés dans une ſi parfaite ſoumiſſion à leur Souverain, que l'autorité qu'ils exercent ſur eux eſt un véritable deſpotiſme qui ne peut être comparé qu'à celui des premiers Empereurs Ottomans. Il eſt comme eux, maître abſolu des biens & de la vie de ſes Sujets ;

Les Fêtes ſont en même tems Religieuſes & politiques.

il en dispose à son gré, sa volonté est sa raison ; & par un avantage dont les Ottomans n'ont jamais joui, il n'a point ni d'attentat sur sa personne, ni de mouvemens séditieux à craindre. Qu'il ordonne que l'on mette à mort un homme qui l'aura méritée, le malheureux proscrit, ni ne supplie, ni ne fait intercéder pour sa vie, ni ne cherche à s'évader ; l'ordre du Souverain s'exécute sur le champ, & personne n'en murmure. Les parens du Grand Soleil participent plus ou moins à cette autorité, selon la proximité du sang, & l'on a vû le Serpent-Piqué faire tuer trois hommes qui avoient arrêté & déja lié, pour faire mourir, un François qu'il aimoit beaucoup, quoique l'on fût alors en guerre avec les Natchez. Ce François étoit M. de S. Hilaire, Chirurgien de l'établissement de Sainte Catherine, peu distant du Fort Rosalie : il avoit été appellé à ce Fort, & dans le chemin il avoit été pris par les Natchez qui s'étoient mis en embuscade. A l'heure que j'écris ceci, M. de S. Hilaire est encore vivant à Paris & en bonne santé.

J'ai dit que ces Fêtes sont également Religieuses & Politiques, Religieuses en ce qu'elles paroissent être instituées

pour remercier le Grand Eſprit des biens qu'il a envoyés aux hommes; Politiques en ce que les Sujets y payent à leur Souverain le tribut qu'ils doivent: car quel que ſoit le grand empire qu'il a ſur eux, quoique pluſieurs ſe donnent à lui pour le ſervir, & qu'un nombre de Guerriers s'attache à ſa perſonne pour le ſuivre partout où il va, & chaſſer pour lui, cependant il ne leve aucunes impoſitions réglées, & ce qu'il reçoit de ces Peuples paroît moins un droit, qu'un hommage volontairement rendu, & un témoignage d'amour & de reconnoiſſance.

Commencement de l'année.

Cette Nation commence ſon année, ainſi qu'on l'a fait long tems en Europe, au mois de Mars, & la diviſe en treize Lunes. Cette treiziéme Lune eſt ajoutée pour achever l'année, & faire avec le tems accorder le cours de cette Planette avec celui du Soleil. A chaque nouvelle Lune on célébre une Fête qui prend ſon nom des fruits principaux que l'on a cueillis dans la derniere Lune, ou des animaux que l'on a coutume de chaſſer. Je me garderai bien de faire le détail de toutes ces Fêtes; le reçit en deviendroit trop fatiguant; je me contenterai d'en décrire

quelques-unes le plus briévement qu'il me sera possible ; mais toutesfois avec assez d'étendue pour faire connoître au juste le génie de ces Peuples.

Cérémonie de la premiere Lune, qui est celle du Chevreuil.

La premiere Lune est celle du *Chevreuil*. Le renouvellement de l'année répand une joye universelle. Pour rendre cette fête plus célebre, on y représente un événement intéressant pour eux, & dont ils conservent précieusement la mémoire. Anciennement un Grand Soleil ayant tout-à coup entendu un grand tumulte dans son Village, sortit précipitamment pour l'appaiser, & tomba entre les mains d'une Nation ennemie qui étoit venue les surprendre ; mais les Guerriers ayant aussi-tôt couru à son secours, le reprirent & mirent les ennemis en fuite. Pour retracer ce trait honorable de leur histoire, tous les Guerriers se partagent en deux corps distingués par la couleur de leurs plumes: les uns les ont blanches, les autres, qui représentent les ennemis, les ont rouges. Les deux Troupes se mettent en embuscade aux environs de la cabanne du Grand Soleil ; & celle des ennemis, à la tête de laquelle est le Grand Chef de Guerre en sort la premiere. Elle s'avance à petits

pas, en faiſant beaucoup de mouvemens & de contorſions, & jettant de grands cris. Le Grand Soleil ſort alors de chez lui dans toute ſa parure ; mais ſe frottant les yeux comme s'il venoit de s'éveiller : les ennemis ſe jettent ſur lui, & ſe diſpoſent à l'emmener, lorſque les autres Guerriers accourent & le retirent de leurs mains. Cette action ſe paſſe ſans qu'il arrive aucun accident de part ni d'autre & ſans querelles, mais non ſans bruit. Les cris des ennemis ſont des cris de mort en attaquant, ceux de la Nation attaquée ſont des cris de crainte & d'effroi, il s'en fait entendre qui ſemblent être propres à les encourager ; mais l'ennemi continue les cris de mort tant que le Grand Soleil eſt entre ſes mains ; la Nation qui court aux ennemis, les approche ; les uns & les autres font beaucoup de mouvemens qui dénotent les ruſes de la Guerre, ce qui dure une demi-heure. Pendant ce tems le Grand Soleil ſe défend avec un caſſe-tête à l'ancienne mode, fait entierement de bois ; il jette à bas grand nombre d'ennemis, ſans cependant les toucher ; le ſeul ſigne du coup les renverſe, & le coup approche en effet ſi près de la tête, que l'on di-

roit qu'il les frappe réellement. Je fus surpris de voir jouer un si beau rôle avec tant d'activité & d'adresse à ce vénérable vieillard le Grand Soleil, dont les regards jettoient la terreur dans le cœur de ses ennemis, ce qu'ils témoignoient par leurs cris différens; car il est bon d'observer que tous ces cris quoique sans aucune articulation, sont distincts & ont leur signification. Enfin la Nation attaquée arrive & joint les ennemis; ces derniers frémissent en voyant la fureur peinte dans les yeux, & les gestes des arrivans; les cris changent; ceux qui représentent les Natchez en assomment une grande quantité, lesquels se relevent quand les Natchez ont passé sur eux: enfin l'ennemi fuit & on le poursuit jusqu'au Bois qui est représenté par un bouquet de cannes que l'on laisse toujours pour les jeunes gens. Les Natchez alors ramenent leur Prince, & satisfaits d'une victoire aussi complette, & d'avoir retiré le Grand Soleil d'un si grand danger, poussent des cris de joye, dont l'air retentit, & que les échos des Bois voisins répétent à leur tour. Toute la Nation qui voit son retour, témoigne sa satisfaction par des cris redoublés de

joye mêlée d'amour, qui paroiſſent naturels ; les vieillards, les femmes & les enfans qui ſont ſimples ſpectateurs ſur les bords de la place, s'efforcent à l'envi d'imiter les Guerriers par leurs cris de joye ; en un mot l'allégreſſe générale eſt ſi vive & ſi naturelle qu'elle offre un ſpectacle intéreſſant, & j'avoue ſincérement que j'ai pris autant de plaiſir à cette guerre feinte qu'à aucune Piéce comique que j'aie jamais vûe repréſenter ſur le Théâtre. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'une bataille de ce genre fixe extrêmement l'attention du ſpectateur, parce que ce n'eſt qu'une pantomime, & qu'outre les geſtes il faut ſçavoir diſtinguer les différens cris.

Le Grand Soleil ayant été reconduit à ſa cabanne, s'y repoſe & ſe délaſſe des grands mouvemens qu'il s'eſt donnés, qui ſont tels qu'un Acteur âgé de trente ans auroit bien de la peine à les ſoutenir ſi long-tems ; ce Prince en avoit néanmoins quatre-vingt-dix & plus. Pendant qu'il ſe repoſe, les Guerriers qui repréſentoient les ennemis rentrent parmi le Peuple les uns après les autres ; & feignant ignorer ſi leur Souverain eſt bleſſé ou non, parce qu'ils ne le voyent pas paroître, pouſ-

sent des soupirs si plaintifs qu'ils font pitié aux Etrangers. Tout ce Spectacle est très amusant ; & ne m'en tenant point entierement à ce que me disoit le Chef des Gardiens du Temple, j'ai voulu voir ces Fêtes de mes propres yeux, & je les ai vûes plus d'une fois.

A peine le Grand Soleil s'est-il reposé une demie-heure qu'il sort sans couronne ; alors les cris de joye & de salut respectueux se font entendre de toutes parts ; mais ils cessent dès qu'ils voyent qu'il prend le chemin du Temple ; il s'arrête au milieu de la place vis-à-vis le Temple, devant lequel il fait une espece d'adoration en s'inclinant profondément ; & sans plier les genoux il ramasse un peu de terre qu'il jette sur sa tête, ensuite se tourne successivement vers les quatre Parties du Monde en faisant la même chose de chaque côté : puis sans changer de place, il regarde fixement le Temple qu'il a au midy, il étend les bras horisontalement (ou en croix) & sans aucun mouvement non plus qu'une statue ; il reste en cette attitude environ une demie heure : le Grand Maître des cérémonies vient le relever & en faire autant, celui-ci est relevé lui-même au

bout d'un pareil tems par le Grand Chef de Guerre qui n'y reſte pas moins.

Pendant l'eſpece de priere que fait ce Prince, on garde un profond ſilence ; & quand il eſt rentré chez lui, les cris plaintifs recommencent, & ne finiſſent que quand les deux Chefs ont fait leur cérémonie, parce qu'alors le Grand Soleil ſort de ſa cabanne, paré des ornemens qui annoncent ſa dignité, qui ſont la couronne ou diadême de plumes que (1) j'ai décrit dans l'article des habillemens ; un collier de groſſe perles & de plume pend au diadême. On apporte ſon Trône qui eſt un grand eſcabeau à quatre pieds, fait d'un ſeul morceau de bois. Sitôt que le Souverain paroît ſur ſon Trône, les cris d'allégreſſe ſe font entendre & durent juſqu'à la fin de la Fête. Ce Trône eſt couvert d'une belle peau bien peinte, & ornée de diverſes ouvrages ; il s'aſſied ſur ſon Trône, & les Guerriers lui couvrent les épaules d'une belle robe de Bœuf, & les pieds de pluſieurs pelleteries ; les femmes lui font des préſens de différente nature en pouſſant de grand cris

(1) Voyez Tome II. Chap. XV.

de

de joye, & la derniere qui en apporte termine la Fête.

Toutes ces cérémonies finies en dehors, les Soleils reconduiſent le Souverain dans ſa cabanne ; s'il y a des Etrangers, il les fait inviter à manger ; on peut reſter à faire un tour de promenade juſqu'au ſoir, ſi on veut voir la danſe qui ſe fait toujours chaque Fête dans la cabanne du Grand Soleil, qui a au moins trente pieds ſur chaque face & environ vingt pieds de haut : elle eſt ainſi que le Temple, ſur une butte de terre raportée d'environ huit pieds de haut ſur ſoixante de large.

La ſeconde Lune qui répond à notre mois d'Avril eſt celle des *Fraiſes*. Les femmes & les enfans en ramaſſent de grandes quantités, & comme les fraiſes abondent dans ce Pays, on peut juger ſi le Grand Soleil en manque ; les François ſe ſentent auſſi de cette moiſſon. Les Guerriers font leurs préſens de canards branchus, dont ils ſe précautionnent par une chaſſe qu'ils font exprès.

La troiſiéme Lune eſt celle du *petit Bled*. CetteLune eſt ſouvent attendue avec impatience, leur récolte du gros

bled ne ſuffiſant jamais à les nourrir d'une moiſſon à l'autre.

La quatriéme eſt celle des *Melons d'eau*, & répond au mois de Juin. Ce mois & le précédent ſont ceux où la Sardine, dont j'ai parlé, remonte dans le fort du courant du Fleuve.

La cinquiéme Lune eſt celle des *Pêches*; elle répond à notre mois de Juillet. Dans ce tems on apporte auſſi des raiſins, ſi les oiſeaux en ont laiſſé mûrir.

La ſixiéme eſt celle des *Mûres* : elle ſe trouve dans le mois d'Août. A cette Fête on porte auſſi des volailles au Grand Soleil.

CHAPITRE XXV.

Suite des Mœurs : Fête du Bled : Des autres Fêtes.

LA septiéme Lune est celle du *Mahiz* ou *gros Bled*. Cette Fête est sans contredit la plus solemnelle de toutes ; elle consiste essentiellement à manger en commun & d'une maniere religieuse du bled nouveau qui a été semé dans cette intention avec les cérémonies convenables. Fete du Bled ou de la Tonne.

Lorsqu'on veut semer ce bled, on choisit un terrein neuf, qui de mémoire d'homme n'a point été défriché. On coupe les cannes, les lianes, les ceps de vigne, & tout ce qui fait un bois fourré ; on pelé les arbres jusqu'au bois depuis le bas de l'arbre jusqu'à la hauteur de deux pieds ; tout ce qui est coupé & couché sur terre peut avoir deux pieds d'épaisseur ; on le laisse ainsi pendant quinze jours, ensuite on y met le feu lequel est si ardent & monte si haut, qu'il brûle la cime des arbres, fait descendre la séve qui seroit mon- Les seuls guerriers défrichent le champ.

tée, brûle les racines des cannes & des autres broſſailles du moins en grande partie, enſorte qu'il ne repouſſe que quelques cannes vertes, dont les racines étoient ſi profondément en terre que le feu n'a pû les endommager; mais elles meurent dans l'année.

Tout ce qui regarde le travail de ce champ & la culture de ce bled ſe fait uniquement par les Guerriers depuis qu'ils ont commencé à défricher juſqu'au moment de la Fête, & le Grand Chef de Guerre eſt toujours à leur tête. Ce ſont eux non-ſeulement qui défrichent le champ & le mettent en état de recevoir la ſemence, ce ſont eux encore qui ſement le mahiz & ſarclent autant de fois qu'il en eſt beſoin; les moindres opérations ne ſont point indignes de leurs mains; ce ſeroit une profanation ſi quelqu'autre y touchoit; & s'il arrivoit qu'un Naturel, autre qu'un Guerrier, y mît la main, ce bled eſt ſi reſpecté & ſi ſacré, qu'il croiroit ne point devoir ſortir du champ, mais bien y périr miſérablement.

Tonne pour mettre le bled.

Lorſque le bled approche de ſa maturité, les Guerriers vont à la place où ce bled doit ſe manger & où il ſe mange tous les ans: au bord de cette pla ce

ils font un espèce de grenier qu'ils nomment *Momo-xtaop*, ce qui signifie ſerre de valeur ou ſerre reſpectable; cette place eſt aſſez grande, elle eſt cependant preſque toujours ombragée par la hauteur exceſſive des arbres qui l'environnent; elle eſt couverte d'une belle pelouſe dont on coupe l'herbe de tems en tems, afin qu'elle ne vienne point trop haute pour le tems de la Fête. Les arbres qui forment l'enceinte de cette place font un grand boſquet ſans aucune broſſailles; il n'y a deſſous qu'une herbe de la hauteur du genouil autour de la place; mais plus loin elle eſt comme ailleurs de quatre à cinq pieds.

La ſerre qu'ils font pour y dépoſer ce bled, eſt de forme ronde élevée au-deſſus de la terre de deux pieds; elle eſt garnie de nattes de cannes en dedans: le fond porte ſur de groſſes cannes entieres, le dehors en eſt auſſi garni, parce que les dents des Rats toutes bonnes qu'elles ſont, ne peuvent y faire d'ouverture, à cauſe du vernis naturel qui les couvre; ce qui les empêche auſſi de monter le long de la ſerre pour entrer par la couverture, qui par la maniere dont elle eſt faite, met ce bled

Figure de cette tonne ou ſerre.

à couvert des plus gros orages. Les François nomment cette ſerre la Tonne à cauſe de ſa figure ronde.

Toutes choſes ainſi diſpoſées & préparées pour la moiſſon, & le bled étant mûr, les Guerriers vont le cueillir ; ils le mettent dans des mannes de cannes, le portent à la ſerre, où d'autres Guerriers le prennent, montent à l'échelle & le jettent dans la ſerre qui a plûtôt la figure d'une tour que d'une tonne, eu égard à ſa groſſeur & à ſa hauteur. Quand ce bled eſt entierement ſerré, on le couvre bien & on l'abandonne ſans crainte des voleurs. On avertit le Souverain que tout eſt prêt pour la Fête ; il donne le jour qu'il lui plaît pour le manger en commun & en ſa préſence.

Cabannes du Grand Soleil & de toute la Nation ſur la place en plein air.

Le jour de la Fête étant fixé, quelques jours auparavant on prend les arrangemens néceſſaires à cette cérémonie. On bâtit la cabanne du Grand Soleil vis-à-vis la ſerre, & celle du Grand Chef de Guerre à côté de cette ſerre. Celle du Souverain eſt ſur une élevation d'environ deux pieds de terre rapportée ; elle eſt faite d'herbes & de feuillages par les Guerriers ; dans ce même tems les Guerriers de chaque

famille viennent faire la cabanne pour toute la parenté.

Le jour de la Fête étant enfin arrivé, toute la Nation s'apprête dès le point du jour ; les vieillards, les jeunes gens, les femmes & les enfans partent au lever du Soleil ; chacun emporte les ustenciles nécessaires pour préparer le bled ; & tout en arrivant ils amassent le bois pour faire le feu dans son tems. Les vieux Guerriers préparent le brancard sur lequel le Grand Soleil doit être porté. Ce brancard est composé de quatre barres rouges qui se croisent aux quatre coins du siége, qui est enfoncé d'environ un pied & demi ; tout le siége est garni en dedans de peaux de Chevreuils ordinaires, parce qu'on ne les voit pas ; celles qui pendent au dehors sont peintes en desseins de leur goût & de différentes couleurs ; elles cachent si bien le siége, que l'on ne peut voir la matiére dont il est composé : le derriere de ce siége est couvert comme le siége des équipages que nous nommons Soufflets ; il est couvert dehors & dedans de feuilles de laurier à tulippe ; la bordure du devant est garnie de trois cordons de fleurs ; celle qui sort le plus en dehors est rouge ;

Trône & voiture du Grand Soleil.

elle eſt accompagnée de chaque côté d'un cordon de fleurs blanches.

Relais pour le transport du Grand Soleil.

Ceux qui préparent cette voiture ſont les premiers & les plus anciens Guerriers de la Nation ; ils le chargent ſur les épaules des huit qui le portent ſeulement du village ; enſorte qu'il n'y en reſte que ſeize, parce que tous les autres ſont partis peu après le lever du ſoleil, avec leur grand Chef & ceux qui commandent les Guerriers ſous ſes ordres ; il les diſperſe de cent en cent pas & en met huit à chaque relais ; pour cet effet il choiſit parmi les Guerriers ceux qui ſont les plus forts & les plus vigoureux ; les autres attendent avec lui le Grand Soleil ſur la place pour le recevoir.

Son départ.

Ces diſpoſitions faites, & le poteau des Guerriers rougi & planté par eux-mêmes au milieu de la place avec cérémonie (car le grand Chef de guerre doit le tenir, tandis que les Guerriers l'affermiſſent,) le Grand Soleil au quart du jour ſort de ſa cabanne orné de ſon diadême & de ſes autres parures qui marquent ſa dignité : à l'inſtant les Guerriers qui ſont reſtés pour le porter pouſſent pluſieurs cris redoublés ſucceſſivement & avec tant de véhémence,

que ceux qui les entendent peuvent être assurés que ces hommes ne sont point pulmoniques : comme les Guerriers des relais ne sont éloignés que de cent pas les uns des autres, ils entendent les premiers cris, les répètent sur le champ, enforte que dans une minute on en est averti à la place, quoiqu'elle soit éloignée de demie lieue.

Le Grand-Soleil s'assit dans le brancard revêtu des ornemens qui conviennent au rang suprême ; car le seul bon sens a fait connoître à ces Peuples, que ces ornemens sont les marques de la Souveraineté ; & dans les cérémonies leurs Princes en portent toujours, sinon le tout, du moins une partie. Alors les huit plus vieux Guerriers le mettent en cet état sur les épaules de ceux qui le doivent porter ; les cris sont continués depuis la sortie de sa cabanne jusqu'à ce qu'il soit hors du village ; c'est l'affaire au plus de deux minutes. Ceux qui le portent & ceux qui le reçoivent le font avec tant de vîtesse & d'adresse, qu'un bon cheval ne pourroit les suivre qu'au petit galop ; car ceux qui l'attendent à chaque relais, l'enlevent de dessus les épaules de ceux qui arrivent avec tant

de légéreté, qu'il n'arrête point & ne ceſſe d'aller avec la même vîteſſe ; de ſorte que cette courſe n'a pas, ſelon moi, la durée de ſix à ſept minutes au plus.

Son arrivée. A peine l'apperçoit-on dans la place, que toute la Nation qui l'attend remplit l'air & les Bois voiſins de ſes cris de joye. Le Grand-Soleil arrive dans la place par le côté de la cabanne qui lui eſt préparée. Avant de deſcendre, il fait poſément tout le tour de la place ; lorſqu'il eſt devant le bled, il le ſalue de trois *hou hou hou* allongés & faits avec reſpect ; toute la Nation répond à ce ſalut par neuf autres *hou hou* qui ne ſont point confus, de ſorte qu'au neuviéme il met pied à terre & s'aſſied ſur ſon Trône.

Tous les Guerriers qu'il a laiſſés derriere lui le ſuivent à leur aiſe, mais ſans s'arrêter, & il ne reſte dans toutes les cabannes de la Nation que les vieillards & les vieilles femmes qui ne peuvent plus marcher, & les malades. Il ne ſe trouve que trop de ces vieilles gens à qui la vie devient inſuportable, quoique le corps ſoit en très-bonne ſanté ; mais les jambes refuſent le ſervice ; les Gardiens du Feu éternel ne quittent pas le Temple, leurs femmes

leur portent à manger des mets préparés de ce bled.

Le Grand Soleil laisse reposer les Guerriers & donne le temps de faire le feu nouveau qui provient d'un frottement violent de bois contre bois ; tout tout autre feu seroit profane ; dans cet intervalle le Grand-Soleil s'entretient avec les simples Soleils ou Princes, qui sont ornés d'un petit diadême, dont les plumes qui le surmontent n'ont pas plus de quatre pouces & sont toutes égales ; il n'y a que le grand Chef de guerre, qui étoit alors frere du Grand-Soleil qui soit distingué des autres Soleils ; il avoit une grande plume blanche attachée à sa cadenette, au bout de laquelle étoit une houpe rouge qui portoit une aigrette de la même couleur ; cette plume surmontoit les autres de tout son diadême d'environ deux pouces

Ornemens des Princes.

Lorsque ce grand Chef de guerre voit que tous les Guerriers attendent les ordres à la porte des cabannes de leurs familles, il part avec quatre Guerriers préposés & nommés pour distribuer le bled aux femmes ; il se présente avec eux devant le Thrône, &

dit au Grand-Soleil : Parles, » j'attens » ta parole.

Cérémonie de la diſtribution du bled.

Alors ce Souverain ſe leve, ſort de ſa cabanne, fait ſes inclinations vers les quatre parties du Monde en commençant vers le Midi. Sitôt que le Chef & les Guerriers ſont rendus à la ſerre ; il éleve ſes bras & ſes mains vers le Ciel où il dirige ſon regard & dit : » Donne le bled ; & ſur le champ il s'aſſied ; le Grand » Chef de Guerre le remercie par un ſeul *hou* allongé & s'en va : les Princes & Princeſſes dont les cabannes ſont voiſines le remercient auſſi par trois *hou* ; enſuite tous les hommes en font autant à neuf repriſes, mais trois à trois à peu de diſtance ; les femmes & tous les jeunes gens de l'un & de l'autre ſexe gardent un profond ſilence, & préparent leurs mannes pour aller chercher du bled ; ils vont à la ſerre, dès que les remerciemens du peuple ſont faits.

Dans le tems des remerciemens, les quatre Guerriers arrivés avec leur grand-Chef, montent chacun à une échelle, découvrent la ſerre en diligence, jettent les débris au loin, & donnent du bled aux femmes Soleilles,

& après elles à toutes les femmes indifféremment qui se présentent. Sitôt qu'elles l'ont reçu, elles courent & fuyent comme si elles l'avoient dérobé; celles qui sont restées dans les cabannes vont au-devant des autres & semblent vouloir le leur arracher, elles le déchargent sur des peaux & l'égrainnent à la hâte. A peine en ont-elles pour en faire une pilée, qu'elle le mettent dans leurs mortiers ou moulins pour l'écaller; le pot est sur le feu avec de l'eau bouillante ou prête à bouillir, on y jette ce grueau que l'on presse de cuire; aussi-tôt qu'il est cuit, on attend l'ordre de le manger; & on n'y touche jamais auparavant. Cuisson du bled.

Toute cette opération se fait avec une si grande diligence, que l'on diroit qu'ils n'ont mangé de quatre jours; les Servantes du Grand-Soleil, quoiqu'en grand nombre, n'ont pas sitôt préparé son manger que les autres, parce qu'elles ne se pressent pas, afin de donner aux autres femmes le tems de préparer le leur. Dans l'intervalle de tous ces mouvemens, les Guerriers qui sont alors oisifs, s'amusent à chanter des chansons de guerre au son du pot qui leur sert de caisse.

Lorſque l'on voit que tout eſt cuit, ce que l'on connoît lorſqu'on voit une femme à la porte de chaque cabanne, le Porte-parole ou Chancelier dit au Grand-Maître des Cérémonies, *Eillpaill*, vois, ſi les vivres ſont cuits. On apporte en deux plats au Grand-Soleil, un de chaque ſorte; il ſe leve, on lui donne un de ces plats; il ſort & le préſente aux quatre parties du Monde, puis l'envoye au grand Chef de Guerre en diſant à haute voix: *Pachcou*, mangez: & c'eſt alors que tout le monde mange.

Le repas. Le repas dure aſſez long-tems, par ce que les Guerriers mangent les premiers, enſuite les garçons de tel âge qu'ils ſoient, excepté ceux qui tétent; enfin les femmes & les enfans mangent, & il eſt à propos de mettre des intervalles, afin que les femmes ayent le tems de piler d'autre Mahiz & de le faire cuire, parce qu'on ne mange que de ce grain juſqu'à ce que tout le bled de la ſerre ſoit mangé.

Chanſons de Guerre. A meſure que le Guerriers ont fini leur repas, ils ſortent & ſe tiennent debout devant leurs cabannes. Dès qu'ils ſont en nombre ſuffiſant, ils forment des deux côtés dela place deux chœurs

qui se répondent & chantent des chansons de guerre. Ce concert ne dure qu'une demie-heure, & finit au même instant que le Grand Chef de Guerre va frapper un coup contre le poteau. Ce signal qui fait taire les Chanteurs ouvre la Scéne des déclamations : le Grand Chef la commence tout de suite ; il raconte ses exploits & le nombre d'ennemis qu'il a tués ; il finit son discours d'un ton élevé, à quoi ceux qui ont connoissance des faits qu'il a avancés répondent par un grand *hou* pour en certifier la vérité. Tous les Guerriers à tour de rôle, suivant le dégré d'estime où ils sont, font la même chose que leur Chef ; & enfin les jeunes hommes ont la permission d'aller frapper au poteau & de dire, non ce qu'ils ont fait, puisqu'ils n'ont point été à la guerre, mais ce qu'ils se proposent de faire. C'est une espece d'exercice pour eux, auquel leurs parens & leurs amis ont soin de les préparer ; car comme c'est un honneur pour eux de bien parler en public, c'est une honte de s'en acquitter mal. Les Guerriers leur applaudissent par un *hou*, qui, comme on voit, est d'un grand usage, ou témoignent leur peu de satisfaction en baissant la tête &

Les Guerriers racontent leurs exploits.

gardant le ſilence. Le déſir de mériter l'approbation publique pour le préſent, & d'acquérir dans la ſuite la même gloire dont jouiſſent les Guerriers, excite dans la jeuneſſe une vive émulation.

Danſe générale.

Cependant la nuit arrive. Alors on entoure la place de plus de deux cent torches faites de cannes ſéches, que l'on a ſoin de renouveller: elles ſont de la groſſeur d'un enfant chacune, & liées en cinq endroits. A la grande clarté qu'elles répandent, on danſe ordinairement juſqu'au jour. Les danſes ſont toujours les mêmes, & qui en a vû une les a vû toutes. Voici quelle en eſt la diſpoſition. Au milieu de l'eſpace vuide & proportionné au nombre de ceux qui doivent danſer, un homme s'aſſied par terre avec un pot dans lequel il y a un peu d'eau, & qui eſt couvert d'une peau de Chevreuil extrêmement tendue. Il tient ce pot d'une main, & de l'autre il bat la meſure. Autour de lui les femmes ſe rangent en cercle, éloignées les unes des autres, & ayant leurs mains dans un rond de plumes fort étroit qu'elles tournent en danſant de gauche à droite. Les hommes enferment les femmes dans un autre cercle,

Danse générale.

qu'ils forment à quelque diſtance d'elles; ils ne ſe tiennent point par la main, mais ils laiſſent entr'eux un eſpace quelquefois de ſix pieds. Chacun a ſon *Chichicois* avec lequel il bat la meſure: le *Chichicois* eſt une calebace percée par les deux bouts, & traverſée par un bâton, dont la partie la plus longue ſert de manche, & dans laquelle on a mis quelques petites pierres ou des féves ſéches. Comme les femmes tournent de gauche à droite, les hommes tournent de droite à gauche, & tous ſuivent la meſure avec une juſteſſe qui a droit de ſurprendre. Les intervalles que les uns & les autres laiſſent entr'eux leur donne la commodité de ſortir de la danſe lorſqu'ils ſont fatigués & d'y rentrer ſans y cauſer aucun trouble: les cercles ſe rétreciſſent & s'élargiſſent ſelon le beſoin, toujours en gardant la meſure, & les Danſeurs pouvant ſe repoſer & être remplacés par d'autres; (car dans les grandes familles tous ne danſent pas à la fois,) leurs danſes durent ordinairement toute la nuit. L'on comprendra ſans peine que l'on pourroit danſer perpétuellement de la ſorte, les Acteurs pouvant ſe retirer ſans l'interrompre & y ren-

trer de même lorſqu'ils ont repris leur forces. Au reſte je dois dire que dans cette Fête il n'arrive jamais ni déſordre, ni querelle, non-ſeulement à cauſe de la préſence du Grand Soleil, & de la bonne habitude où ils ſont de vivre en paix ; mais encore parce que l'on n'y mange que le bled ſacré & que l'on n'y boit que de l'eau.

Le jour étant venu, perſonne ne paroît plus dans la place, juſqu'à ce que le Grand Soleil ſorte de chez lui vers les neuf heures du matin. Il ſe promene quelques momens ſeul avec le Grand Chef de Guerre, & fait battre la caiſſe ou le pot qui leur en tient lieu, contre le poteau. Les Guerriers s'empreſſent auſſi-tôt de ſortir de leurs cabannes, & forment deux Troupes qui ſe diſtinguent par la couleur des plumes dont leurs têtes ſont parées. L'une les a blanches & tient le parti du Grand Soleil ; l'autre les a rouges, & eſt pour le Grand Chef de Guerre. C'eſt alors que commence le jeu de la pelotte ; petit balon de peau de Chevreuil, gros comme le poing, rempli de Barbe Eſpagnole.

Deux partis de Guerriers pour le jeu de la pelote.

Les deux Chefs ſe jettent cette pelotte quelque tems l'un à l'autre. Les

deux Troupes sont extrêmement attentives à tous leurs mouvemens ; car au moment que l'on y pense le moins, le Grand Soleil la jette dans le plus épais des Guerriers qui sont alors tous mêlés & confondus les uns dans les autres. Il ne faut point que cette pelotte tombe ou quelle soit emportée ; on l'arracheroit par force à celui qui s'en seroit saisi, & personne ne le secoureroit ; la défense est expresse sur ce point. Comme cette pelotte a deux buts, sçavoir la cabanne du Grand Soleil & celle du Grand Chef de Guerre, il faut qu'elle soit poussée & portée par des coups donnés de la paume de la main, à l'une de ces deux cabannes. C'est un véritable plaisir que de voir voltiger cette pelotte tantôt d'un côté, tantôt de l'autre de la place ; quelquefois s'entretenir dans le milieu, puis paroître décidée à toucher à l'un des bouts, & dans le dernier moment repoussée par une main ennemie dans sa premiere incertitude. L'action des Guerriers & la passion innocente dans laquelle ils entrent pour avoir l'honneur du jeu, ne va pas sans bruit. La crainte, l'inquiétude & le dépit ont leurs cris différens : celui de la joye

l'emporte ſur tous. Le jeu dure ordinairement deux heures, & les Guerriers ſuent à groſſes gouttes. Enfin la pelotte touchant une des cabannes, le divertiſſement finit. La Troupe qui tient pour cette cabanne ayant ainſi gagné la partie, reçoit du Chef du parti contraire un préſent conſidérable, & a le droit, en ſigne de ſa victoire de porter les plumes qui le diſtinguent juſqu'à l'année ſuivante, ou juſqu'à la premiere fois que l'on jouera à la pelotte. Enſuite de ce jeu les Guerriers font la danſe de guerre au ſon du pot; après cette danſe ils vont ſe baigner; exercice qu'ils aiment beaucoup, ſurtout lorſqu'ils ſont un peu échauffés ou fatigués.

Le reſte du jour ſe paſſe comme le précédent, & la Fête dure auſſi longtems qu'il y a du bled à manger; car on n'en remporte point au Village; & même quand il n'y en a plus à diſtribuer, on fait la viſite de toutes les cabannes pour ſçavoir combien il en reſte à chaque famille. Où l'on en trouve une trop grande quantité, on ſuſpend à la porte un coton de mahiz, & ceux qui n'en ont pas aſſez ſont avertis par là du lieu où ils en trouveront. Ainſi

tout ſe trouve également réparti & en même tems conſommé.

Le rapport étant fait au Grand Soleil, il fait battre le pot, & donne ordre de retourner au Village. Les Guerriers ſe diſpoſent en relais pour reporter leur Souverain comme ils l'ont apporté; & quand il eſt arrivé, il les envoye à la chaſſe tant pour lui que pour eux. C'eſt ainſi que ſe termine la grande Fête du bled.

La huitiéme Lune eſt celle des *Dindons*, & répond à notre mois d'Octobre. C'eſt alors que cette volaille ſort des Bois épais pour venir dans les Bois clairs manger la graine d'orties qu'elle aime beaucoup. Les orties à la Louiſiane ne m'ont point paru de la même eſpèce qu'en Europe: elles ont les feuilles larges & la graine beaucoup plus groſſe que celle que nous voyons ici.

La neuvieme Lune eſt celle du *Bœuf*. On va dans ce tems à la chaſſe de cet animal. Comme il s'écarte toujours de quelques lieues des Cantons habités par les hommes, on a la précaution d'envoyer à la découverte pour ſçavoir de quel côté il ſe jette. Dès que l'on en eſt inſtruit, tout le monde part,

jeunes & vieux, filles & femmes, à moins que celles-ci n'ayent des petits enfans; car cette chaſſe étant rude, il y a de l'ouvrage pour tout le monde. Pluſieurs Nations attendent plus tard à y aller, afin de trouver les Bœufs en plus grande quantité, & les Vaches plus graſſes; j'ai dit ailleurs que les Naturels ne ſçachant point couper les ſuites du mâle auſſi-tôt qu'ils l'ont tué, ils ne les tirent que lorſqu'ils ſont gras pour en avoir la graiſſe, ſans en emporter la chair qui n'eſt bonne à manger que quand on a pris cette précaution (1).

La dixiéme Lune eſt celle de l'*Ours*. Dans ces tems de chaſſe les Fêtes ne ſont pas grandes, parce que les Guerriers étant tous en campagne, emmenent beaucoup de monde avec eux.

La onziéme qui répond à notre mois de Janvier eſt celle de la *Farine froide*. On a dans ce tems beaucoup d'Outardes, d'Oyes, de Canards & autres ſemblables gibier.

La douziéme eſt celle des *Chataignes-glands*. Ce fruit eſt déja depuis long-tems ramaſſé; mais néanmoins cette Lune en porte le nom.

(1) Voyez Tome II. Chap. VI.

Enfin la treiziéme eſt celle des *Noix*. On l'ajoute pour achever l'année. C'eſt alors que l'on caſſe les noix pour en faire du pain, en les mêlant avec de la farine de mahiz.

Les Fêtes que j'ai vû célébrer dans le grand Village des Natchez, où réſidoit le Grand-Soleil, ſe célebrent pareillement dans tous les Villages de la Nation qui ſont gouvernés chacun par un Soleil, auſquels les peuples portent les mêmes reſpects & font les mêmes préſens. Ces Soleils ſont tous ſubordonnés au Grand-Soleil, dont abſolument perſonne ne partage l'autorité.

Voilà ce que j'ai pû apprendre en particulier de la Religion des Natchez. Je n'ai vû chez eux ni aſſemblées, ni ſacrifices, ni aucunes autres cérémonies qui marquaſſent un culte reglé. Les Charlatans (ou Jongleurs, comme les François les ont nommés,) que l'on a vûs chez quelque Nation du Canada faire l'office de Prêtres & de Docteurs, & qui chez les voiſins des Natchez font le métier de Devins, ſont bornés chez ceux-ci aux fonctions de ſucer les parties douloureuſes du

corps, après avoir fait quelques ſcarifications avec un éclat très mince de caillou : ces ſcarifications ne tiennent pas plus de place qu'il en faut pour être ſuccées toutes enſemble.

CHAP-

CHAPITRE XXVI.

Suite des Mœurs : Céremonies du Mariage.

Préeminence des hommes.

IL n'est pas concevable avec quelle exactitude la préeminence des hommes est gardée parmi ces peuples. Dans quelque Assemblée que ce soit, ou de la Nation en général, ou de plusieurs familles ensemble, ou d'une seule famille en particulier, les plus petits garçons ont le pas sur les femmes les plus âgées ; & lorsque dans le repas on distribue la nourriture, on ne la présente aux femmes qu'après que tous les mâles ont reçu leur part, de sorte qu'un garçon de deux ans est servi avant sa mere.

Les femmes entretiennent dans les familles la paix qu'elles y trouvent.

Les femmes toujours occupées sans être jamais distraites ou séduites par les galanteries des Amans, ne pensent point à réclamer contre un usage dans lequel elles ont été constamment élevées ; & n'ayant jamais vû d'exemple qui y fût contraire, elles ne s'en écartent point, elles n'en ont pas même

la moindre idée. Ainſi ſoumiſes par habitude autant que par raiſon, elles entretiennent par leur docilité la paix qu'elles reçoivent dans leurs familles: paix qu'elles feroient bien-tôt évanouir, ſi comme ailleurs, elles prétendoient avoir droit de la donner.

Autorité paternelle infiniment reſpectable.

L'autorité paternelle, comme je l'ai déja dit, n'eſt pas moins inviolable & ſacrée que la préeminence des hommes. Elle eſt encore chez les Naturels de la Louiſiane telle qu'elle étoit dans le premier âge du Monde. Les enfans appartiennent au pere, & tant qu'il vit, ils ſont ſous ſa puiſſance; ils demeurent avec lui, eux, leurs femmes & leurs enfans; toute la famille eſt renfermée dans la même cabanne. Le vieillard ſeul y commande, & il n'y a que la mort qui mette fin à ſon empire. Comme ces peuples ont peu d'affaires entr'eux, ou pour mieux dire, n'en ayent point du tout, on ne voit point éclater cette autorité paternelle plus parfaitement que dans les mariages.

Liberté des garçons & des filles.

Lorſque les garçons & les filles ſont dans un âge parfait de puberté, ils ſe fréquentent familiérement, & en ont la liberté: les filles prévenues qu'elles ne ſeront plus maîtreſſes de leur cœur

dès qu'elles seront mariées, sçavent en disposer à leur avantage pour en former leur garderobe au prix de leurs plaisirs; car dans ce pays-là, comme ailleurs, rien pour rien. Bien loin que leur prétendu y trouve à redire, il fait cas au contraire du mérite de sa future à proportion des fruits qu'elle a produits: mais quand ils sont mariés, ils n'ont point d'amourettes ni le mari ni la femme, parce que, leur cœur n'est plus à eux. Ils peuvent répudier leurs femmes; cependant il est si rare de les voir se quitter, qu'en huit années que j'ai demeuré leur voisin, je n'en ai vû qu'un seul exemple; encore étoit-ce parce que la femme étoit très-méchante de l'aveu des Natchez aussi bien que de celui des François; ils prirent chacun les enfans de leur sexe.

Divorce très-rare quoique parmis.

Au reste on ne voit pas dans leur mariage que les femmes apportent à leurs maris des enfans étrangers; elles sont malheureusement trop instruites dans cet art par les femmes, pour que cela arrive jamais.

Si un garçon & une fille se conviennent & s'ils désirent de s'épouser, ce ne sont ni leurs peres ni leurs parens,

Maniere d'accorder un garçon & une fil-

Les précautions que l'on prend pour ne point faire de mauvaiſe alliance.

encore moins leurs meres ou leurs parentes qui ſe mêlent de traiter de cette affaire ; ce ſont uniquement les Chefs des deux familles qui ſont ordinairement biſayeuls & quelquefois plus. Ces deux vieillards ont une entrevûe dans laquelle, après que la demande de la fille a été faite de la part du garçon ; ils examinent s'il y a quelque parenté entre les deux partis qui veulent ſe marier, & à quel degré, car juſqu'au troiſiéme degré incluſivement ils ne ſe marient point. Cette entrevûe des vieillards ſuppoſe que l'alliance leur convient, & qu'auparavant elle a convenu aux peres, aux ayeux & aux autres en remontant juſqu'aux chefs des familles ; car ſi quelqu'un d'eux la déſapprouve, elle ne ſe conclud jamais. Chez ces Nations que nous traitons de Sauvages, les Loix ne ſouffrent point d'interprétation, pour autoriſer les enfans à faire entrer dans la famille de leurs peres des femmes qui ne leur conviennent point, & à leur donner une poſtérité qui leur déplairoit dès le moment de la naiſſance ; de même l'avarice, l'ambition & pluſieurs autres paſſions ſi connues dans l'ancien Monde, n'étouffent point dans les peres le ſentiment de la Nature,

qui nous fait désirer que notre sang se perpétue, & ne les porte point à contrarier leurs enfans hors de propos, encore moins à forcer leur inclination. Par un accord admirable & bien digne d'être imité, on ne marie que ceux qui s'aiment, & ceux qui s'aiment ne sont mariés que lorsqu'ils conviennent à leurs parens.

Il est rare que les garçons se marient avant d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans; jusqu'à cet âge ils sont regardés comme encore trop foibles, sans esprit & sans expérience.

Lorsque les vieillards sont d'accord pour le mariage & qu'ils en ont marqué le jour, on fait les préparatifs nécessaires pour le célébrer. Les hommes vont à la chasse, les femmes préparent le Mahiz, & parent la cabanne du garçon autant que leur adresse & leurs facultés le permettent. Le jour déterminé étant venu, le vieillard du côté de la fille sort de sa cabanne & conduit la fille à celle du garçon: toute la famille le suit en ordre & en silence, & ceux qui rient ne le font que modérément.

Cérémonie du mariage.

Il trouve au dehors de cette cabanne tous les parens du garçon, qui le

reçoivent & le ſaluent avec leurs cris de joye ordinaires qui ſont pluſieurs *hou hou*. Il entre ; le vieillard du côté du prétendu lui dit : *Cabanantié*, te voilà ; à quoi il répond : *Manatte*, oui. Le premier vieillard reprenant la parole, & lui montrant d'un air joyeux les lits qui ſervent de ſiége, lui dit : *Petchi*, aſſis toi. Ces peuples, comme on voit, ne ſont pas grands complimenteurs, & ils ne ſe traitent pas mieux entr'eux qu'ils ne nous traitent quand nous allons les voir. Tel eſt leur caractere ſilencieux ; ils croiroient perdre du tems à des choſes tout au moins inutiles, s'ils parloient plus qu'il n'eſt néceſſaire abſolument. J'ajouterai que c'eſt parmi eux une coûtume aſſez ſage de faire repoſer celui qui arrive avant d'entamer la converſation. Le tems qu'ils donnent pour reſpirer eſt d'environ un demi-quart d'heure.

Après ce tems de repos, les vieillards ſe levent, & faiſant avancer entr'eux les prétendus, ils leurs demandent s'ils ſont contens de ſe prendre l'un & l'autre & s'ils s'aiment. Ils leur font obſerver qu'ils ne doivent point ſe marier, s'ils n'ont pas une envie ſincere de bien vivre enſemble ; que

perſonne ne les contraint à s'unir, & que ſe prenant l'un l'autre de leur propre choix, on les rejetteroit de la famille s'ils ne vivoient pas en paix. Après cette remontrance, le propre pere du garçon apporte le préſent que doit faire ſon fils, & le lui met entre les mains : le propre pere de la prétendue s'avance auſſi, & ſe met à côté de ſa fille. Alors le garçon dit à ſa future : » Veux-tu » de moi pour ton mari ? » Elle répond : » Je le veux bien, & j'en ſuis » joyeuſe ; aimes moi autant que je » t'aime ; car je n'aime & n'aimerai » jamais que toi. » A ces mots le prétendu couvre la tête de ſa fiancée du préſent qu'il a reçu de ſon pere, & lui dit : » Je t'aime, c'eſt pourquoi » je te prends pour ma femme, & voilà » ce que je donne à tes parens pour » t'acheter : » puis il donne le préſent au pere de la fille.

Marques que portent les deux époux.

Le marié porte une aigrette au haut de ſa cadenette qui pend ſur ſon oreille gauche, à laquelle eſt attaché un brin de chêne en feuilles, & dans ſa main gauche un arc & des fléches. L'aigrette qui s'éleve témoigne qu'il doit être le maître ; le brin de chêne, qu'il ne craint point d'aller aux Bois, ni de

coucher dehors pour chaſſer ; l'arc & les fléches ſignifient qu'il ne redoute point l'ennemi, & qu'il ſera toujours prêt à défendre ſa femme & ſes enfans

La mariée tient dans ſa main gauche une petite branche de laurier, & dans ſa droite un épi de Mahiz que ſa mere lui a donné dans le tems qu'elle a reçu avec ſon pere le préſent du marié. Le laurier ſignifie qu'elle ſe conſervera toujours en bonne odeur, & l'épi de Mahiz, qu'elle aura ſoin du ménage & de préparer à manger à ſon mari.

Les mariés s'étant dit ce que je viens de rapporter, la fille laiſſe tomber l'épi de Mahiz qu'elle tenoit dans ſa main droite, laquelle elle préſente à ſon mari qui la prend auſſi de ſa main droite en lui diſant: Je ſuis ton mari ; elle lui répond: » Et moi ta femme. Alors le mari va prendre la main à toute la famille de ſa femme ; puis il méne ſon épouſe à ſa famille afin qu'elle faſſe la même cérémonie ; enfin il la conduit vers ſon lit, & lui dit: » Voilà notre lit, tiens le propre ; ce qui ſignifie qu'elle prenne garde de ſouiller la couche nuptiale.

C'eſt ainſi que les Mariages des Naturels ſe célebrent: j'avois appris

toutes ces choſes d'un ancien Habitant François; le Serpent piqué me les fit voir dans une occaſion de Mariage; il eſt vrai qu'ils ſe cachent ordinairement des François, parce qu'ils ſont ſujets à rire de la moindre choſe qui leur paroît extraordinaire: d'ailleurs ces Peuples ne peuvent s'accommoder, non plus que toutes les autres Nations du Monde, des libertés que les François prennent par-tout ailleurs que chez eux.

Repas & danſe après le mariage.

Après la célébration du Mariage, le repas ſe fait; puis on joue chacun ſelon ſon ſexe & ſon âge, & enfin vers le ſoir on ſe met à danſer juſqu'au jour. Le milieu des cabannes eſt toujours libre, parce que les lits de la famille ſont rangés ſelon leur longueur contre les murs. On peut ſe rappeller ou revoir la deſcription que j'ai donnée de la Danſe dans le Chapitre précedent.

Nobleſſe du peuple des Natchez.

La Nation des Natchez eſt compoſée de la Nobleſſe & du Peuple. Le Peuple ſe nomme en leur langue *Miche-Miche-Quipy*, ce qui ſignifie *Puant*, nom toutefois dont ils s'offenſent, & que l'on oſe prononcer devant eux, car on les mettroit de fort mauvaiſe

humeur. Les Puants ont une Langue entiérement différente de celle de la Nobleſſe, à laquelle ils ſont ſoumis au dernier point : celle des Nobles eſt douce, grave & aſſez abondante ; les noms ſubſtantifs s'y déclinent comme dans le Latin, ſans articles. La Nobleſſe eſt diviſée en *Soleils*, en *Nobles* & en *Conſidérés*. Les Soleils ſont ainſi nommés, parce qu'ils deſcendent d'un homme & d'une femme qui leur firent accroire qu'ils ſortoient du Soleil, comme je l'ai dit plus amplement en parlant de leur Religion.

Cet homme & cette femme qui donnerent des Loix aux Natchez eurent des enfans, & ordonnerent que leur race ſeroit toujours diſtinguée du gros de la Nation, & qu'aucun de leurs deſcendans ne ſeroit mis à mort pour quelque cauſe que ce fût, mais qu'il finiroit ſes jours tranquillement comme la Nature le permettroit. Le ſoin de conſerver leur ſang pur & fidele leur fit encore établir un uſage dont on ne voit d'exemples que dans une Nation de Scytes, dont parle Hérodote. Comme leurs enfans étant freres & ſœurs ne pouvoient ſe marier entre eux ſans crime, & qu'il étoit néceſ-

faire pour avoir lignée que les uns & les autres épousassent des Puants & des Puantes; ils voulurent, pour prévenir les suites fâcheuses de l'infidélité des femmes, que la Noblesse ne se transmît que par les femmes. Leurs enfans mâles & femelles furent nommés également Soleils & respectés comme tels; mais avec cette différence que les mâles ne jouirent de ce privilége que pendant leur vie & personnellement. Leurs enfans n'eurent plus que le nom de Nobles, & les enfans mâles des Nobles ne furent plus que Considérés. Ces Considérés pouvoient néanmoins par leurs exploits Guerriers remonter au rang des Nobles; mais leurs enfans redeviennent Considérés, & les enfans de ces Considérés, ainsi que ceux des autres, furent confondus dans le Peuple & mis au rang des Puants. Ainsi le fils d'une *Soleille*, (ou *femme Soleil*) est Soleil comme sa mere; mais son fils n'est plus que Noble, son petit-fils que Considéré, & son arriere-petit-fils que Puant; d'où il arrive que ces Peuples par leur longue vie, voyant souvent la quatriéme génération, il est très-ordinaire à un Soleil de voir

Usage singulier de perpétuer la Noblesse.

ſa poſtérité confondue dans le bas peuple (1).

Les femmes ſont à l'abri de ce déſagrément. De mere en fille la Nobleſſe ſe ſoutient, & elles ſont Soleilles à perpétuité, ſans ſouffrir aucune altération dans leur dignité. Cependant elles ne parviennent jamais à la Souveraineté, non plus que les enfans des Soleils; mais le fils ainé de la Soleille la plus proche parente de la mere du Soleil regnant, eſt celui qui monte ſur le Trône lorſqu'il vient à vaquer. Le Soleil regnant porte le titre de *Grand Soleil.*

Comme la poſtérité des deux premiers Soleils s'eſt beaucoup multipliée, on conçoit aiſément que pluſieurs de ces Soleils ne ſont plus parens, & qu'ils pourroient s'allier entr'eux, ce qui conſerveroit leur ſang aſſez communément ſans aucun mêlange; mais

(1) Les Soleils cachent avec tant de ſoin cette dégradation de leurs deſcendans, qu'ils ne ſouffrent jamais que l'on en inſtruiſe les Etrangers; ils ne veulent pas qu'on les connoiſſe pour être de leur race, ni qu'eux mêmes s'en vantent, ni que leurs gens s'en entretiennent entr'eux; c'eſt beaucoup quand les ayeux diſent qu'un tel leur eſt cher.

une autre loi établie en même tems y oppoſe un obſtacle invincible, à cauſe de celle qui défend de faire mourir aucun Soleil de mort violente. C'eſt qu'il fut ordonné que lorſqu'un Soleil ou une Soleille viendroit à déceder, ſa femme ou ſon mari ſeroit mis à mort le jour de ſon enterrement, pour lui aller tenir compagnie au Pays des Eſprits. Cela ne pourroit s'exécuter, ſi la femme & le mari étoient tous deux Soleils; & cette aveugle & barbare coutume eſt ſi exactement obſervée, que les Soleils ſont dans l'heureuſe néceſſité de ſe méſalier.

Soit qu'ils ſe laſſaſſent de cette Loi, ou qu'ils déſiraſſent que leurs Soleils fortifiſſent du Sang François, la femme Grande Soleille vint un jour me voir aſſez matin pour que je fuſſe encore au lit; elle étoit accompagnée de ſa fille unique âgé de quatorze à quinze ans, jolie & bien faite. J'avois l'uſage de ne laiſſer entrer perſonne dans ma chambre tandis que j'étois couché; mais mon Eſclave me dit que la Grande Soleille vouloit me parler, & ne me dit point que ſa fille étoit avec elle. Cette femme étoit âgée; je dis qu'on la fît entrer.

Viſite de la Grande Soleille & de ſa fille à l'Auteur.

Elle entre avec ſa fille ; ce qui m'étonna, ferme la porte, me tend la main que je lui ſerre ainſi qu'à ſa fille, & leur dis de prendre des ſiéges & de s'aſſeoir ; la mere mit ſa chaiſe devant mon lit, enſorte qu'elle étoit vis-àvis de moi & touchoit à mon lit ; ſa fille qui d'abord s'étoit placée derriere elle, quitta ſa chaiſe & s'aſſit ſur le pied de mon lit d'où elle me regardoit ſans ceſſe. Lorſqu'elles furent ainſi à leur repos la mere me tint ce diſcours.

» Nous ſçavons tous, & je ſçais en » mon particulier que tu es un vrai » homme, que tu ne ments point, & » que tu ne jettes point tes paroles en » l'air (1), tu parles comme nous, tu » es comme notre frere & comme le » frere de tous les Soleils, & nous » voudrions que tu le fuſſes véritable- » ment. J'ai bien des choſes à te dire ; » c'eſt pourquoi ouvres tes oreilles & » ton cœur, pour entendre & recevoir » mes paroles ; car je t'ouvres le mien ; » mais fermes bien ta bouche, & ne » l'ouvre jamais pour jetter au vent

(1) Quand on parle leur Langue on eſt toujours de leurs amis, & ſurtout ſi on a de la probité & qu'on ne leur manque point de parole.

» ce que je vais te dire, n'en parles » même jamais à mes freres que lorsqu'ils t'en parleront ; nous n'avons » tous trois de même que cette fille » qu'un cœur & une parole.

» Je suis trop vieille pour avoir des » enfans qui puissent parler après mes » freres (leur succéder) ; & il seroit » beaucoup de valeur si notre famille » venoit à être pour toujours dans la » terre (éteinte). Il n'y a plus que » deux jeunes Soleils qui puissent parler après mes freres ; car le troisiéme » n'a qu'une jambe, (2) & il faut être » sans tache pour parler & être obéi » des hommes Guerriers, & de toute la » Nation des Natchez ». En cet endroit elle s'arrêta un instant, puis elle dit : » Parlerai-je « ? Elle fit encore » une pose & reprit ainsi : » Mais serai-je écoutée ? Elle fut à cette fois » assez long-tems sans parler. Pendant » tout ce tems je fis bien des réflexions sur ce que je voyois & sur ce

(1) Ce jeune homme avoit eu la jambe cassée au dessous du genouil ; & pour le guérir, les Medecins Naturels n'avoient point trouvé d'autre moyen que de lui couper la jambe à la jointure ; il fut ainsi parfaitement guéri.

» que je venois d'entendre ; & cepen-
» dant je ne pouvois deviner ce que
» tout cela ſignifioit ; je ne pouvois
» croire d'ailleurs ce que les appare-
» ces pouvoient me donner à penſer.
» Je rompis le ſilence & lui dis : » Mes
» oreilles ſont ouvertes depuis long-
» tems, & je n'entens autre choſe que
» le bruit du vent.

Elle reprit ſon diſcours & me dit :
» Ma fille que tu vois là eſt encore
» jeune ; mais ſi elle a le corps d'une
» femme, elle a l'eſprit d'un homme ;
» c'eſt pour cela que je n'ai point craint
» de l'amener avec moi, & de lui laiſ-
» ſer entendre la parole que je viens
» t'apporter, parce qu'elle ſçait fermer
» ſa bouche.

» Depuis près d'une Lune mes freres
» & moi avons parlé de toi & ils di-
» ſoient ſouvent : Depuis que le Chef
» à la Belle Tête (1) ſçait parler notre
» langue, il a chaſſé les brouillards
» épais qui couvroient la Nation &
» qui nous empêchoient de voir clair ;
» il nous a donné de l'eſprit, & nous a

(1) Ils me nommoient ainſi, parce que j'étois Chef ou Commandant des Habitans du Poſte des Natchez & à cauſe de mes cheveux.

» fait connoître que nos uſages détruiſent notre Nation ; que leurs Coûtumes étoient bien plus ſages ; que les Soleils & les Nobles s'allioient enſemble, & que les enfans par ces alliances de Nobles à Nobles ne pouvoient qu'être Nobles : qu'il y avoit de l'inhumanité à vouloir que la femme ſuivît le mari ou que le mari ſuivît la femme : que le grand Eſprit qui avoit fait tous les hommes les aimoit tous, & trouvoit mauvais que les femmes fiſſent mourir leurs ſemblables, & que c'étoit une erreur de prétendre que cette femme en mourant avec ſon mari fût encore ſa femme dans le pays des Eſprits, de même que de croire que dans ce pays-là on a le gibier & tous les vivres à ſouhaits & ſans peine, puiſque les Eſprits n'ont point beſoin de manger ; qu'à l'égard des femmes l'erreur n'étoit pas moins grande, puiſque les Eſprits n'étoient plus ni hommes ni femmes, & ne pouvoient plus habiter enſemble & n'avoient plus de Nation diſtinguée ; que s'il y avoit des hommes & des femmes, ce ſeroit pour habiter enſemble & peupler ; que les Eſprits étant immor-

» tels & toujours dans un état de jeu-
» neſſe, leur nombre ſe multiplieroit à
» l'infini ; ce qui étoit faux & contraire
» à la raiſon.

» Tu as entendu ce que je t'ai dit ;
» & c'eſt ce que mes freres m'ont dit ;
» tu peux comprendre à préſent com-
» bien tes paroles nous ſont cheres ;
» tu vois que nous les renfermons dans
» notre cœur de peur que le vent ne
» les emporte. Nous connoiſſons bien
» à préſent que nos Coûtumes ne valent
» rien ; mais comment les couper
» (en arrêter le cours ?) Il faudroit
» pour cela qu'un Soleil ou un Noble
» épouſât une Soleille qui le voulût
» bien auſſi ; mais nos jeunes Soleils
» n'ont pas aſſez d'eſprit pour entendre
» raiſon ſur cette importante affaire,
» & encore moins pour faire naître
» cette affaire, & encore moins pour
» faire naître cet uſage parmi nous : il
» n'y a plus de femme Soleille pour s'y
» oppoſer que celle-ci, qui y conſent
» volontiers, pourvû que tu devienne
» ſon mari, parce que tu aurois la pro-
» tection des François, tu aurois auſſi
» l'eſprit aſſez ferme pour faire exé-
» cuter cette Loi.

Je coupai ſon diſcours en lui diſant :

» Me prens-tu pour un Puant? parce » que les femmes Soleilles n'épouſent » que des hommes du Peuple; & je » feignois n'avoir pas compris le » ſens de ce qu'elle m'avoit dit.

Elle me répondit que non; qu'au contraire c'étoit pour parvenir à éteindre leur uſage que je leur avois fait connoître auſſi mauvais qu'il l'étoit en effet, & pour établir parmi eux notre uſage qui étoit beaucoup meilleur. Elle m'ajoûta que depuis qu'elle fréquentoit les François elle avoit entendu dire la même choſe, & que ſes freres & elle connoiſſoient que cela étoit vrai; » c'eſt pourquoi, continua-t-» elle, nous voudrions ſuivre ta paro-» le; mais nos Soleils n'ont pas la pa-» role aſſez forte pour ſe faire obéir » des Nobles, qui ne manqueroient pas » de s'oppoſer à cette nouvelle Coû-» tume ».

Depuis long-tems je ſçavois par expérience, que rien n'eſt plus à craindre qu'une femme mépriſée; mais cependant il falloit lui répondre d'une maniere qu'elle n'eût plus rien à répliquer, ſans néanmoins rougir de la Religion que je profeſſe; il falloit de plus faire enſorte qu'elle n'allât point faire

la même propoſition à quelque tête ſans cervelle, qui en l'acceptant pourroient expoſer le Poſte François à quelque événement funeſte. Je lui répondis donc ainſi :

» Vous ſçavez tous que nous connoiſſons le Grand Eſprit, que nous le » prions tous les jours chez nous, & » que tous les ſept jours nous allons » le prier chez le Chef Noir(1). Nous » avons la parole du Grand Eſprit & » l'étoffe parlante (le papier) qui » nous dit tout ce que le Grand Eſprit » veut que nous faſſions : il nous défend » de prendre des femmes qui ne prient » point, parce qu'elles éléveroient nos » enfans comme elles ; & ſi tu vois » quelques François qui prennent de » vos filles, ce n'eſt que pour un tems, » & parce qu'ils n'en ont point de » celles qui prient : d'ailleurs il ne ſe- » roit pas bon que je priſſe pour fem- » me une Soleille & que je la quittaſſe » quelque tems après. Ce n'eſt pas que » je la trouve déſagréable, au con- » traire je la trouve jolie & elle me » plairoit beaucoup, parce qu'elle a le

(1) Ils nomment ainſi les Prêtres ; & ils nomment les François *Nahoulou*, qui ſignifie les Prians.

» cœur bon & l'eſprit bien fait.

La vieille Soleille parut contente de mes raiſons, & n'a jamais ceſſé de me faire confidence de ce qu'elle ſçavoit ; la fille ne dit rien, & je m'apperçus qu'elle n'étoit pas ſatisfaite. Elles s'en furent toutes deux, & je ne crois pas avoir vû la fille depuis ce jour. Elle fut mariée peu de tems après ; & j'appris par une de ſes parentes qui lui avoit dit qu'il n'y avoit que moi qui euſſe du ſel ; elle l'avoit priée de venir m'en traiter ; » parce que, lui » dit-elle, je l'aime, & il eſt beaucoup » de valeur pour moi d'aller chez lui «.

On peut voir par ce récit qu'il ne faut que du bon ſens pour faire entendre raiſon à ces Naturels & pour conſerver long-tems leur amitié ; on peut encore décider que les démélés que l'on a eus avec eux ſont plutôt venus de la part des François que de la leur. Quand on les traite trop rudement, ils ſont pour le moins auſſi ſenſibles que d'autres : c'eſt à ceux qui ont beſoin de les fréquenter, de tâcher d'avoir ſeulement de l'humanité, & ils trouveront en eux des hommes.

CHAPITRE XXVII.

Uſages communs aux Peuples de l'Amérique Septentrionale : Préparatifs de la Guerre.

JE me ſuis attaché plus particuliérement à la Religion, aux Fêtes & aux Uſages des Natchez qu'à ceux des autres Nations, non ſeulement parce qu'ayant été leur voiſin l'eſpace de huit ans, je les connois beaucoup mieux que les autres, mais encore parce que les cérémonies chez ces Peuples ſont plus nombreuſes & plus majeſtueuſes que chez les autres Nations de la Louiſiane. Pour ce qui eſt des Uſages en général de toutes les Nations de l'Amérique Septentrionale, je vais les rapporter dans le même article puiſqu'ils ſont à peu près les mêmes, & que leur maniére de penſer & d'agir n'a preſque point de différence.

Tous ces Peuples n'ont aucune Religion marquée par quelque culte extérieur : les plus grandes marques que l'on peut reconnoître qu'ils ont une

eſpèce de Religion, ſont les Temples & le Feu éternel que quelques-uns y entretiennent, mais avec beaucoup moins d'attention & de reſpect que les Natchez; pluſieurs même ne le conſervent plus, & leurs Temples ne ſervent plus qu'à renfermer les oſſemens des morts. Cependant il n'y a point de ces Peuples qui ne reconnoiſſent un Etre Suprême qu'ils ne prient nullement, à cauſe de la croyance qu'ils ont que Dieu qu'ils nomment le Grand Eſprit, eſt ſi bon, qu'il ne pourroit faire du mal, quelque ſujet qu'il pût en avoir. Ils croyent qu'il y a deux Grands Eſprit, un bon & un mauvais; ils n'invoquent point le bon, comme je viens de dire; mais ils font des prieres au mauvais pour détourner de leurs perſonnes & de leurs biens les maux qu'il pourroit leur faire. Ils prient le mauvais Eſprit, non pas qu'ils le croyent tout puiſſant, c'eſt le bon qu'ils croyent tel; mais parce qu'il gouverne l'air, les ſaiſons, la pluye, le beau tems, & tout ce qui peut faire du bien ou du mal aux productions de la terre. Ils ſont très-ſuperſtitieux à l'égard du vol des oiſeaux & du paſſage de quelques animaux étrangers dans leur Pays. Ils ont

Leur croyance.

Leurs prieres.

Leurs ſuperſtitions.

beaucoup d'inclination à écouter & à croire les Devins, ſurtout pour découvrir l'avenir, & ils ſont entretenus dans cette erreur par les Jongleurs qui y trouvent leur compte.

J'ai dit que tous les Naturels en général étoient bien conformés & leurs membres bien proportionnés, parce qu'ils ont tous la même maniere d'élever leurs enfans. Les Tchicachas ſont les plus fiers & les plus arrogans, ce qu'ils tiennent ſans doute de la fréquentation familiere qu'ils ont avec les Anglois de la Caroline ; ils ſont courageux ; qualité qui peut leur être demeurée de cette inclination martiale qui les avoit portés à faire la guerre & à détruire pluſieurs des Nations leurs voiſines ; fureur qui ne les a quittés qu'après avoir été eux-mêmes extrêmement affoiblis par ces Guerres. Toutes les Nations qui ſont au Nord de la Colonie ſont auſſi braves que les Tchicachas ; mais ils ſont plus humains & n'ont point leur fierté déplacée.

Leur courage.

Toutes ces Nations du Nord & toutes celles de la Louiſiane, nous ſont inviolablement attachées depuis notre établiſſement dans cette Colonie ; le malheur des Natchez qui étoient ſans con-

contredit la plus belle de toutes ces Nations & qui nous aimoient, n'a rien de commun avec la bonté naturelle du caractere des autres Peuples, & ne doit rien diminuer de leurs sentimens. Tous ces Peuples sont prudens & parlent peu; ils sont sobres dans le manger; mais ils aiment l'eau-de vie avec passion, quoique d'ailleurs ils ne boivent jamais de vin, & ne connoissent ou ne veulent apprendre à connoître aucune composition de liqueur. Ils se contentent dans leurs repas de mahiz préparé en différentes manieres; ils se nourrissent aussi de viande & de poisson. Les viandes qu'ils mangent leur sont connues pour saines, autrement ils n'en mangeroient point; en conséquence j'ai conjecturé que la viande de Chien, pour laquelle nous avons beaucoup de répugnance, doit néanmoins être aussi bonne qu'elle est belle, puisqu'ils en font tant de cas qu'ils l'employent par préférence dans les repas de cérémonie: ils ne mangent point de petit gibier, parce qu'ils en trouvent assez du plus gros, & qu'ils n'estiment point absolument les choses par la délicatesse: j'en ai vû de très-familiers ne vouloir point manger de ragoût, mais seule-

Leur caractere.

Leur boisson.

Leur nourriture.

ment du bouilli & du rôti, & diſoient pour raiſon, qu'ils étoient plus ſains que nos mets apprêtés dont ils ne mangeoient jamais; ils leur auroient préféré du gruau de mahiz qu'en cette Colonie l'on nomme *Sagamité*.

Les Naturels de la Louiſiane ſont propres, excepté les Chat-Kas dont la malpropreté eſt dégoutante par la graiſſe de laquelle ils ſe frottent la peau & les cheveux; ils n'y manquent point tous les jours afin d'entretenir la ſoupleſſe des nerfs. Ce qui augmente la malpropreté de ces Peuples, c'eſt la fumée du bois de Pin à laquelle ils ſont ſouvent expoſés lorſqu'ils vont à la chaſſe dans les Pinieres; ils ne brûlent que des Pins, & ſe mettent à la fumée pour ſe garantir des Maringoins, & alors leur peau & tout leur corps deviennent très-malpropres. Les Chat-Kas ſont peu courageux, ils ne ſe piquent pas même de l'être, quoiqu'ils peuvent mettre ſur pied vingt-cinqmille Guerriers; mais on va voir quels Guerriers en comparaiſon des Tchicachas.

Les Chatkas ſont lâches & mal propres.

Nous eumes une guerre avec les Tchicachas; nous envoyâmes contre eux les Chat-Kas nos alliés au nombre de trois mille, auſquels on donna beau-

coup de marchandiſes pour les exciter à ſe ſurpaſſer, & à nous vanger des inſultes continuelles que les Tchicachas nous faiſoient à l'inſtigation de certains Européens jaloux de notre tranquillité. Les Chat-Kas arriverent auprès du Fort des ennemis ſans en être apperçus; c'eſt en quoi ils ſont habiles ainſi que les autres.

Etant ainſi en embuſcade, ils virent entrer deux Tchicachas dans une cabanne qui étoit un peu éloignée du Fort. Ils inveſtirent tous enſemble & en forme de croiſſant cette cabanne & remplirent l'air de leurs cris de mort: les deux Tchicachas ſe défendirent ſi bien qu'ils arrêterent ces trois mille hommes, & eurent le tems de ſe retirer au Fort en ſe mocquant des bravades de cette Troupe. Les Chat-Kas contents de cet exploit retournerent dans leurs Villages, comme s'ils euſſent remporté quelque victoire.

Fanfaronades des Chatkas.

Peu de tems après cette prétendue belle expédition, j'entendis de ma maiſon des cris de mort; je ne doutai point que ce ne fût un parti de nos alliés les Chat-Kas qui apportoient quelques chevelures de nos ennemis. Je fus les attendre à la porte de ma cour devant

laquelle paſſoit ce chemin. Ils s'en alloient au Fort ; mais ſous prétexte de quelques queſtions je les arrêtai & j'eus de la ſorte le tems d'examiner la chevelure poſtiche que je reconnus être un morceau de peau d'Ours, coupé de la grandeur d'une chevelure, dont le poil avoit été comme raſé ou brûlé fort près, à la place duquel on avoit colé des cheveux avec de la gomme. Je les ſuivis & j'arrivai aſſez à tems pour prévenir le Commandant, à qui je fis ſentir qu'il étoit important de n'être pas leur dupe, & qu'ils feroient des riſées de notre ignorance ; que d'ailleurs M. le Gouverneur auquel ils iroient, n'y ſeroit pas trompé, & ſeroit très-mécontent qu'on eût donné occaſion à cette Nation de badiner entr'eux de notre ſimplicité. Sur mon avis il l'examina avant de la recevoir, & la refuſa en leur faiſant dire qu'ils étoient des trompeurs. Il me remercia & avoua de bonne foi qu'il y auroit été trompé. Pendant toute cette guerre je n'ai pas entendu dire que malgré leur grand nombre ils ayent levé une douzaine de chevelures ; au lieu que la Nation des Arkanſas (1) qui ne peut pas mettre ſur

(1) Les Arkanſas ſont une Nation très-eſ-

pied plus de cinq à six cent Guerriers, en a levé plus de quinze.

Je vais rapporter ici leur maniere de faire la Guerre qui est la même parmi eux, soit qu'ils ayent apporté cette coutume de leurs Pays originaires, soit qu'ils se soient conformés à ce sujet sur l'exemple des Nations qui la pratiquoient à leur arrivée.

Lorsqu'une Nation veut déclarer la Guerre à une autre dans toutes les regles, on tient le Conseil de Guerre. Ce Conseil est composé des plus vieux & des meilleurs Guerriers; à la porte où se tient le Conseil de Guerre est plantée une perche au bout de laquelle est le Calumet de Guerre. Il est à supposer que cette Nation a été insultée, & que l'on a fait contr'elle quelques hostilités, ou qu'on l'a troublée dans son Pays de chasse en y venant, comme ils disent, voler leur gibier; car il y a toujours quelque prétexte suffisant pour déclarer la Guerre. Ce prétexte vrai ou faux est exposé par le Chef de Guerre, qui n'oublie rien pour y exciter sa Nation: il y est d'autant plus intéressé, que ces Chefs ne sont pas à beau-

Déclaration de Guerre.

timable. Voyez Tome II. Chap. XVIII. & XXI.

coup près auſſi reſpectés pendant la Paix que pendant la Guerre.

Conſeil de Guerre.

Sur ſon expoſition les vieillards Guerriers agitent la queſtion en préſence du Grand Chef ou Souverain de cette Nation ; ce Grand Chef, de même que le Grand Chef de Guerre, n'eſt que témoin ; car l'opinion des vieillards prévaut toujours ſur celle des deux Chefs, qui y ſouſcrivent volontiers par le reſpect & la grande conſidération qu'ils ont pour l'expérience & la ſageſſe de ces vénérables perſonnages.

Ambaſſade.

S'il eſt arrêté que l'on s'expliquera ſur les raiſons que les autres ont pû avoir de faire des hoſtilités, on nomme quelque ancien Guerrier qui ait aſſez d'eſprit pour ſuppléer au défaut du Porte-parole (ou Chancelier), pour haranguer ceux chez qui on les envoye porter le Calumet & faire l'ambaſſade ; on nomme auſſi un nombre convenable de bons Guerriers, afin d'être en état en cas de beſoin de repouſſer l'inſulte que pourroient faire ceux que l'on va voir : deſorte qu'une ambaſſade de cette eſpece eſt plutôt un parti compoſé de braves gens bien réſolus de venger la Nation, ſi on ne les ſatisfait pas. Ils

partent dans cette disposition sans porter aucun présent, ce qui auroit un air de suppliant ; ils portent seulement le calumet de paix pour faire voir qu'ils arrivent en amis ; mais ils ne portent point de présens, pour faire comprendre qu'ils ne veulent point acheter la paix.

Il est rare de voir commencer la Guerre par des hostilités ; parce que les autres Nations regarderoient comme des insensés ceux qui en agiroient de la sorte, sur tout si c'étoit contre une Nation de quelque considération ; & dans ce cas cette derniere seroit assurée de trouver plusieurs alliées qui l'aideroient à tirer une vengeance proportionnée à l'insulte qu'elle auroit reçue.

Suites fâcheuses des hostilités pour ceux qui en font.

L'ambassade dont je viens de parler & qui va pour s'expliquer avec un autre peuple, est toujours bien reçue ; on régale au mieux la Troupe étrangere, on garde les arrivans le plus long-tems qu'il est possible ; & quoiqu'ils n'ayent point apporté de présens, on leur en fait d'assez considérables pour dédommager la Nation du tort qu'on lui a fait, & pour satisfaire la troupe de l'ambassade.

Si au contraire une Nation voisine

a fait des hoſtilités, il eſt ordinairement arrêté dans le Conſeil de ſe tenir ſur la défenſive ; pour cet effet on avertit les plus éloignés de quitter leurs cabannes & de ſe joindre au gros de la Nation, pour être en état de ſe ſecourir les uns les autres. Dans ces temps de crainte, on envoye tous les matins à la découverte quelques jeunes Guerriers ſur le cœur deſquels on compte beaucoup moins que ſur les jambes & la voix.

Troupes Auxiliaires.

Dans ces intervalles on amaſſe des pieux pour former un Fort, & on prend la précaution d'envoyer demander du ſecours aux voiſins, & ſur-tout aux amis ou freres ; ils donnent ce nom à une Nation de même origine.

Ces invitations ſe font ordinairement avec le Calumet de Paix, qui eſt compoſé d'un évantail de plumes d'Aigles blancs, dont les extrémités ſont noires & garnies au bout d'une houpe, teinte en beau rouge, de même que la petite aigrette qui la ſurmonte, ce qui fait enſemble la figure d'un quart de cercle qui eſt attaché à un tuyau de pipe d'un pied & demi de long, lequel eſt garni de la peau du col d'une eſpece de Canard, dont le

plumage eſt très beau : au bout de ce tuyau eſt une pipe que nous nommons Calumet, lequel en cet état eſt le ſymbole de la Paix. J'en ai parlé ailleurs ; mais comme la choſe eſt extraordinaire, j'en renouvelle la deſcription.

Lorſque les choſes en ſont là, on tient un Conſeil général, auquel aſſiſtent tous les Chefs de Guerre, ayant avec eux les vieux Guerriers & leur grand Chef à leur tête en preſence du Souverain. Le Calumet de guerre étant planté, & tous ceux qui ont été appellés au Conſeil s'y étant rendus, le grand Chef de Guerre fait la Harangue, par laquelle il s'efforce de faire valoir les raiſons qu'ils ont tous de tirer vengeance des inſultes qu'on leur a faites. Il exhorte les Chefs de Guerre qui lui ſont ſoumis, à faire des Harangues à leur tour à tous les Guerriers, pour aller avec eux lever des chevelures, & engager les jeunes hommes à les accompagner pour acquérir de la gloire, & faire voir à leur Nation qu'ils préviennent l'âge des vrais Guerriers, & qu'ils le deviendront bientôt par de glorieux exploits.

Ce Conſeil étant fini, & la réſolution de la Guerre étant priſe, tous les

Calumet de Guerre.

Guerriers vont à la chaſſe, & rapportent le gibier chez le grand Chef de Guerre, pour faire le feſtin de Guerre qui doit durer trois jours ainſi que la danſe de Guerre; mais avant de décrire ce feſtin & les danſes qui doivent le ſuivre, il faut donner la deſcription du Calumet de Guerre; il eſt de la même matiere & de la même figure que le Calumet de Paix, à l'exception de la couleur des plumes qui ſont celles d'un oiſeau aquatique, que l'on nomme Flamant. La tête de cet oiſeau eſt pelée comme ſi on lui avoit enlevé la chevelure; ſes plumes ſont d'un gris blanc, qui étant teintes en rouge ne ſont que d'un rouge peu foncé; les houpes & les aigrettesqui les ſurmontent ſont noires: le tuyau du Calumet eſt couvert de la peau du col d'un Carancro, qui eſt auſſi noir qu'un Merle, & auſſi gros qu'un Dindon: c'eſt là le Calumet & le ſymbole de la Guerre.

Trois claſſes de Guerriers.

Les Naturels diſtinguent leurs Guerriers en trois claſſes; ſçavoir les vrais Guerriers qui ont toujours paru avoir du courage; les Guerriers ordinaires ſont la ſeconde claſſe; les troiſiémes ſont les Apprentifs Guerriers. Ils diviſent auſſi nos Guerriers en deux claſſes, en vrais Guerriers & en jeunes

Guerriers ; les premiers ſont les Habitans dont la plus grande partie a été au ſervice en arrivant ; & comme ils connoiſſent les ruſes des Naturels, ils les préviennent & ne les craignent pas; au lieu qu'ils donnent le nom de jeunes Guerriers aux Soldats de Troupes réglées, parce qu'ordinairement on ne méne point de vieux ſoldats à la Louiſiane,& que ces jeunes ſoldats ignorent les ſtratagêmes que les Naturels employent en tems de Guerre.

CHAPITRE XXVIII.

Suite de la Guerre : Feſtin de Guerre : Attaque par ſurpriſe : Supplice du Cadre : Deſcription des Forts des Naturels en temp de Guerre.

LE Feſtin étant préparé, tous les Guerriers s'y rendent. Voyons quelles ſont leurs armes & leur Ordonnance. Ils ſont matachés (ou peints) par partie de différentes couleurs, depuis la tête juſqu'aux pieds: ils n'ont pour tout vêtement qu'une ceinture, où, paſſent le brayer & où pendent les ſonnettes, les grelots & les coloquintes ; c'eſt encore à cette ceinture qu'eſt mis le caſſe-tête ; ils ont à la main gauche un bouclier, l'arc à la main droite & les fléches dans un carquois qui eſt un ſac de peau ; le bouclier eſt fait de deux morceaux de cuir de bœuf ronds confus enſemble, d'un pied & demi de diamêtre ; il n'y a guère, que ceux du Nord qui ſe ſervent du bouclier ; on n'en voit point à ceux du Midi.

Habits de Guerre.

Le repas de Guerre ſe fait dans une prairie dont l'herbe eſt coupée dans une étendue aſſez grande. Chacun s'y rend armé, & dans l'équipage que je viens de décrire. Le Calumet de Guerre eſt planté au milieu de l'aſſemblée, au bout d'une perche de ſept à huit pieds de haut; les mets ſont rangés en cercle de douze à quinze pieds de diamétre; il ſe trouve ainſi aſſez d'eſpace de l'un à l'autre, lorſque les Guerriers ſont en grand nombre; ce diamétre eſt quelquefois de vingt pieds. Nous allons voir quel eſt l'ordre des plats qui ne ſont point de terre, mais de bois creuſé. Lieu du repas.

Au milieu eſt le plus grand de tous les plats, dans lequel eſt un gros chien rôti & tout entier; ce plat eſt au pied du Calumet; les autres plats ſont de trois en trois quoiqu'en cercle; dans l'un c'eſt du gros Gruau cuit dans du bouillon gras, dans un autre c'eſt de la viande de Chevreuil bouillie, & dans le troiſiéme du Chevreuil rôti; entre chaque trois plats il y a un eſpace de deux pieds pour pouvoir paſſer & aller prendre du Chien qui eſt le mets par lequel on commence le Feſtin de Guerre: le Gruau ſert de pain; il Viandes du repas de Guerre.

eſt gros, parce que des Gueriers ne doivent point être délicats; ils mangent auſſi du Chien, pour marquer le ſoin qu'un Guerrier doit avoir à ſuivre ſon Chef de Guerre; ils ne mangent que du Chevreuil pour être plus leger: auſſi arrive-t'il ſouvent qu'ils ont plutôt recours à leurs jambes pour ſe ſauver, qu'à leurs bras pour ſe défendre: ils ne mangent point de Bœuf, de peur de s'appéſantir, ni de Poiſſon, crainte de s'amollir; en quoi ils ont bien raiſon, puiſque d'ailleurs ils ont ſi peu de courage.

Avant de commencer le repas, tous les Guerriers étant aſſemblés, le plus vieux hors d'état de ſuivre les autres à la Guerre à cauſe de ſon grand âge, prend le Calumet de Guerre à la main, & en équipage de Guerrier il fait aux autres cette Harangue. » Mes Cama-
» rades, leur dit-il, que ne ſuis-je
» encore aſſez jeune & aſſez fort pour
» vous accompagner à cette Guerre, &
» faire contre nos ennemis aujour-
» d'hui comme j'ai fait contre une
» Nation ſur laquelle j'ai levé trois
» chevelures, contre une autre ou j'en
» ai levé cinq, & quatre ſur telle autre!
» Et combien de coups de caſſe-tête

Harangue d'un vieux Guerrier qui ne peut plus aller à la Guerre.

» ai-je porté contre nos ennemis afin
» que je ne fusse point pris? Je fis tant
» d'efforts que je donnai le tems aux
» autres Guerriers de me secourir, de
» me mettre en liberté & de me sauver
» avec eux; car j'aimois bien mieux
» mourir en combattant que de me
» laisser prendre pour mourir au Cadre.

» Ainsi, mes Camarades, partez avec
» grand courage, ayez toujours le
» cœur gros, marchez sur la pointe du
» pied, ayez les yeux ouverts, ne
» fermez jamais vos oreilles, n'ayez
» point peur du froid, n'hésitez pas
» de vous jetter à l'eau pour fuir, s'il
» le faut, & dans ce cas cachez bien
» votre retraite, sur-tout ne craignez
» point les fléches de l'ennemi, & faites
» voir que vous êtes des hommes & de
» vrais Guerriers; enfin si vous en
» trouvez l'occasion, usez toutes vos
» fléches sur les ennemis, & après
» quoi frappez, assommez, jusqu'à ce
» que vos casse-têtes soient enyvrés du
» sang des ennemis.

Cette harangue achevée le vieux Guerrier emplit de tabac la pipe du Calumet; il donne à fumer au Grand Chef de Guerre & à tous les autres Guerriers suivant leur rang: les jeunes

gens qui n'ont point encore été à la guerre viennent auſſi fumer comme pour s'enrôler dans cette Milice ; le vieux Guerrier fume le dernier & remet le Calumet à la perche.

Après cette cérémonie, le grand Chef de Guerre va prendre un morceau de viande de chien ; les autres après lui en font autant, ſe mettent hors du cercle des plats & mangent en marchant ſans ceſſe, pour ſignifier qu'un bon Gnerrier doit être continuellement en action & ſur ſes gardes.

Fauſſe allarme. Lorſque le repas eſt commencé, un des jeunes gens va à deux ou trois cens pas derriere une broſſaille avec ſes armes ; il fait le cri de mort : ſur le champ tous les Guerriers prennent leurs armes & courent du côté que le cri s'eſt fait entendre ; lorſqu'ils ſont près de l'endroit, le jeune Guerrier ſort & fait de nouveau le cri de mort auquel tous les Guerriers répondent par le même cri.

Ils reviennent enſuite reprendre leur viande qu'ils avoient jettée ſur l'herbe ; le jeune homme ou un autre fait la même choſe deux autres fois ; enſuite on apporte la boiſſon de guerre : elle eſt faite d'une quantité de feuilles

d'Apalachine bouillies dans aſſez d'eau pour être cuites malgré leur dureté; c'eſt en les preſſant fortement qu'on en tire cette boiſſon qui enyvre, alors le repas finit & on va au poteau derriere lequel on plante la perche du Calumet.

Poteau dans la place du repas.

Tous les Guerriers s'aſſocient en peloton à cinquante pas de ce Poteau, qu'ils font, autant qu'ils peuvent, reſſembler à un homme, ſur-tout pour la groſſeur de la tête; ils le rougiſſent, & les Guerriers vont à leur tour frapper à ce Poteau. A cet effet celui qui y va prend ſon caſſe-tête, & court de toute ſa force en faiſant le cri de mort lorſqu'il y arrive: il lui donne un coup de caſſe tête; là il raconte ſes Faits militaires avec emphaſe, & inſulte le Poteau qui repréſente l'ennemi; à la fin de ſon diſcours il a grand ſoin de prononcer la derniere ſyllabe de toute la force de ſa poitrine, à quoi les autres Guerriers répondent par un grand *hou* tiré du fond de l'eſtomach. Dans tout ce que racontent ces Guerriers les uns après les autres auprès de ce Poteau, il y en a pluſieurs, qui échauffés par leur boiſſon de guerre en diſent plus qu'ils n'en ont fait; mais ils ont

la complaiſance de ſe pardonner mutuellement cette fanfaronade.

Danſe de Guerre.

Si-tôt que tous les Guerriers ont frappé au Poteau, ils font la Danſe de deGuerre les armes à la main; ils quittent & reviennent ſans s'interrompre. Les Guerriers font ſeuls toutes ces cérémonies; le reſte de la Nation n'en approche pas, elle s'entretient au contraire dans le triſteſſe. Ils font ce repas & cette Danſe trois jours de ſuite, après leſquels on part pour la Guerre. Les femmes pendant ce tems & même un peu auparavant, préparent des vivres pour leurs maris; les vieillards s'occupent à rougir les caſſe-têtes & à graver l'écorce ſur laquelle eſt le ſigne hiéroglyfique de la Nation qui attaque & qui marque le nombre des Guerriers; il en eſt de même du ſigne du Grand Chef de Guerre & de celui qui les commande.

Ils attaquent toujours par ſurpriſe.

Leur maniere de faire la Guerre eſt d'attaquer par ſurpriſe; ainſi quand ils approchent des Villages où ils vont déclarer la Guerre, ils ne marchent que la nuit & relevent après eux les herbes qu'ils ont foulées, afin de ne point être découverts; la moitié de la Troupe veille, tandis que les autres dorment

dans le fort du Bois le moins fréquenté. Quelques vigoureux Guerriers choisissent une belle nuit pour aller à la découverte & chercher quelque cabanne écartée, afin de faire leur coup avec moins d'éclat & plus de sûreté ; s'ils en trouvent, ils avertissent leur Troupe, après s'être assurés qu'il y a quelqu'un, soit en ayant vû sortir ou entrer ou entendu dormir.

Leur manière de livrer bataille.

Alors toute la Troupe s'avance à petit bruit & se poste auprès de la cabanne ; elle y entre au point du jour, & à la faveur du feu qui y brûle toute la nuit ; ces Guerriers qui attaquent assomment les hommes à mesure qu'ils s'éveillent, tâchent d'en emmener un vivant ; ils levent les chevelures des morts, prennent les femmes & les enfans qui n'osent crier de peur d'être tués, les attachent tous & se retirent avec autant de promptitude que de secret ; près de cette cabanne ils laissent le Tableau hiéroglyfique appuyé contre un arbre, & par-devant ce Tableau ils plantent en sautoir deux fléches rougies. Ils repassent ensuite par les Bois avec grande diligence & font beaucoup de détours pour cacher leur route.

Eſclavage des femmes & des enfans qu'ils prennent.

S'ils peuvent emmener quelqu'un des ennemis à leur Nation, on les reçoit honorablement; ſi ce ſont des femmes ou des enfans, on les fait eſclaves; ils ſervent en cette qualité, après qu'on leur a coupé les cheveux extrêmement courts; mais ſi c'eſt un homme qu'ils ayent fait priſonnier, la joye eſt générale & leur gloire eſt à ſon comble; en arrivant près de leur Nation ils font le cri de Guerre à trois repriſes; & dans ce cas quelque fatigués que puiſſent être les Guerriers, ils vont tout de ſuite chercher les trois perches néceſſaires à la conſtruction de l'inſtrument funeſte où ils doivent faire mourir l'ennemi qu'ils ont pris; je veux dire le Cadre ſur lequel ils immolent cruellement la malheureuſe victime de leur vengeance.

Ils tâchent d'avoir un ennemi vivant pour le faire mourir au cadre.

Deſcription & ſupplice du cadre.

De ces trois perches longues d'environ dix pieds, on en place deux en terre; elles ſont droites & à un bon pas de diſtance l'une de l'autre, on les aſſure de façon qu'elles ſoient ſolides; la troiſiéme eſt coupée par moitié pour traverſer les deux qui ſont plantées, la premiere eſt à deux pieds au deſſus de terre, & l'autre cinq pieds au-deſſus de la premiere. Ces perches ainſi ajuſ-

T. 2. p. 429

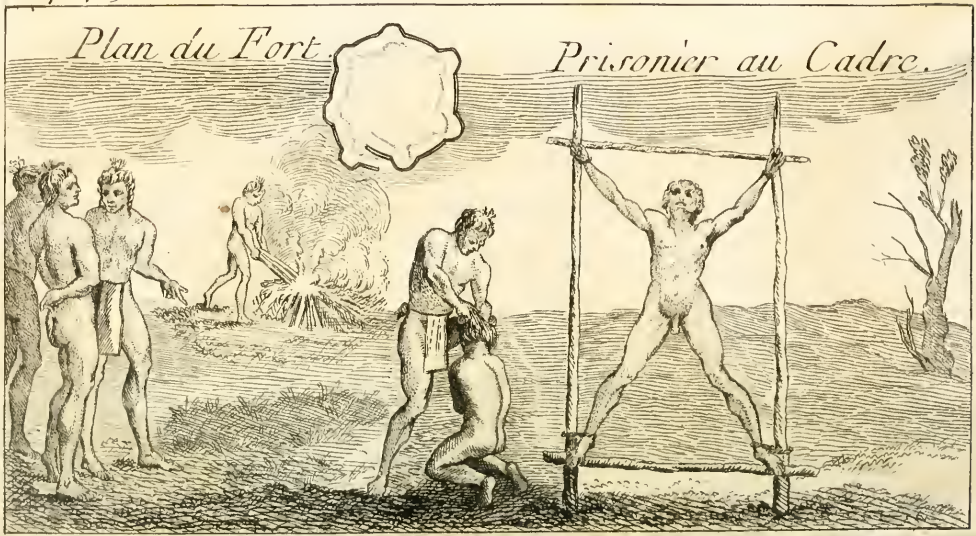

tées & liées ensemble le plus fortement qu'ils peuvent & qu'il est nécessaire, forment effectivement un Cadre ; & c'est d'où les François ont tiré le nom de cette machine patibulaire. Les Naturels attachent le Patient au pied de ce Cadre, & dès qu'il est là il chante la chanson de mort jusqu'à ce qu'on lui leve la chevelure. Après que les Guerriers l'ont ainsi attaché, il leur est permis d'aller manger ; le Patient, s'il en a, envie peut alors faire son dernier repas ; les anciens Guerriers le gardent, chacun peut le voir ; mais il n'est point permis de lui parler, encore moins de l'insulter.

Lorsque les Guerriers ont fait leur repas, ils viennent dans la place où est planté le Cadre auquel le Patient est attaché ; on le fait un peu avancer & tourner tout son corps afin que le Peuple puisse le voir. Celui qui l'a pris lui donne un coup de casse-tête de bois au bas du derriere de la tête en faisant le cri de mort ; l'ayant ainsi étourdi, il lui coupe la peau qui est autour des cheveux, met le genouil sur son front, prend ses cheveux à pleine main, dépouille le crâne, fait le cri de mort en

On leve la chevelure au patient.

levant la chevelure le mieux qu'il peut ſans la déchirer.

Après qu'on a levé la chevelure au Patient, ils lui attachent une corde à chaque poignet, jettent les bouts des cordes ſur la traverſe d'en haut, que pluſieurs prennent & tirent pour l'enlever dans le tems que d'autres le ſoulevent, lui mettent les pieds ſur la traverſe du bas, & les lui attachent aux coins du Cadre; ils en font autant aux mains, au coin du Cadre en haut; de ſorte que le Patient en cet état a le corps libre & tout nud, & les quatre membres forment une Croix de S. André.

Dès le tems que l'on commence à lever la chevelure au Patient, les jeunes gens vont chercher des cannes ſéches, les écraſent & en font des paquets ou fagots de toute la longueur des cannes, qu'ils lient en pluſieurs endroits; ils apportent auſſi d'autres cannes ſéches qui ne ſont ni écraſées ni liées, avec leſquels les Guerriers s'exercent ſur le Patient.

On le brûſe en pluſieurs endroits du corps

Celui qui l'a pris, prend le premier une ſeule canne écraſée, l'allume & brûle l'endroit qu'il juge à propos, mais il s'attache principalement à lui brûler en partie le bras avec lequel il

s'eſt le mieux défendu ; un autre vient qui le brûle ailleurs ; ceux-ci avec leurs pipes remplies de tabac ſéché & embraſé lui brûlent un endroit du pied ; ceux-là font rougir un clou avec lequel ils lui percent le pied ; tous enfin les uns après les autres ſe vangent de leur mieux ſur ce Patient, lequel, tant qu'il lui reſte des forces, les employe à chanter la chanſon de mort, qui, tout bien examiné, équivaut aux cris douloureux, aux pleurs & aux gémiſſemens; l'uſage décide & fait tout.

Fermeté de quelques-uns dans les tourmens.

On en voit qui ſouffrent & chantent continuellement pendant trois jours & trois nuits, ſans qu'on leur donne un verre d'eau pour les déſaltérer ; & il n'eſt permis à qui que ce ſoit de leur en donner quand même ils en demanderoient, ce qu'ils ne font jamais, ſans doute parce qu'ils ſçavent que le cœur de leurs ennemis eſt inflexible ; en effet il faut convenir que ſi les Naturels ſont bons amis pendant la Paix, ils ſont en Guerre ennemis irréconciliables.

Il arrive quelquefois qu'une jeune femme qui aura perdu ſon mari à la Guerre, voyant le Patient dès qu'il arrive tout nud & hors d'état de cacher ſes défauts, s'il en a, le demande

pour ſon mari & on le lui accorde ſur le champ.

Il arrive auſſi que quand il ſouffre trop long-tems, une femme pitoyable allume un flambeau de cannes, & quand il eſt bien enflâmé, elle le fait mourir en un inſtant, en lui mettant ce flambeau à l'endroit le plus ſenſible ; & la ſcéne tragique finit de la ſorte.

Deſcription du Tableau que l'on laiſſe à peu de diſtance du Village quand on déclare la Guerre.

La déclaration de Guerre dont j'ai parlé n'eſt que le prélude de ce qu'elle annonce par le Tableau qu'ils laiſſent près du Village qu'ils ont attaqué ; voici de quelle maniere eſt fait ce Tableau. Tout au haut du Tableau à droite, eſt le ſigne hiéroglyfique qui déſigne la Nation qui déclare la guerre, enſuite un homme nud facile à reconnoître, lequel a un caſſe-tête en main ; ſuit une flêche diſpoſée comme pour aller percer une femme qui fuit les cheveux épars & flottans en l'air ; immédiatement devant cette femme eſt le ſigne propre de la Nation à laquelle on déclare la Guerre ; tout ceci eſt ſur une même ligne, & la vérité eſt peinte ſur cet endroit du Tableau ; ce qui eſt au-deſſous n'eſt pas ſi certain, auſſi n'y compte-t-on pas beaucoup. Cette ligne commence par le ſigne d'une Lune

Lune qui doit ſuivre dans peu ; les jours qui viennent après ſont des I, & la Lune par une face ſans rayons : on voit un hommme qui a devant lui beaucoup de fléches qui ſemblent aller frapper une femme qui fuit ; tout cela annonce qne quand une telle Lune aura tant de jours, ils viendront en grand nombre attaquer une telle Nation.

Les Nations alliées en font autant de leur côté, mais il eſt rare que la Nation qui a inſulté ou fait des hoſtilités, trouve des alliés, même dans les Peuples qu'elle traite de freres.

Je ne parlerai point de leurs Siéges de Places ni de leurs batailles rangées, ils ne connoiſſent rien de ces choſes. Tout le mal qu'ils ſe font ne vient que par ſurpriſe, par eſcarmouche ; c'eſt en quoi conſiſtent leur adreſſe & leur courage ; la fuite n'eſt nullement honteuſe pour eux, la valeur eſt aux jambes, & tuer un homme endormi où à l'affut, eſt tout auſſi glorieux pour eux que de ſe bien battre & remporter une victoire ſignalée.

Lorſqu'une Nation eſt trop foible pour ſoutenir la guerre, elle tâche de ſe faire un Fort pour ſe défendre. Je ne puis mieux repréſenter ces Forts,

Deſcription des Forts des Naturels en tems de Guerre.

qu'en les comparant à la figure d'un cercle de futaille, dont on a coupé l'oſier; ce cercle ſe lâche & le bout extérieur s'écarte du bout intérieur, enſorte qu'il ſe trouve une entrée en tournant pour s'introduire dans le cercle ſans paſſer par-deſſus; c'eſt par cette ouverture que l'on entre dans le Fort dont l'entrée eſt gardée par une demie tour & la ſortie de même; en outre ſi l'on eſt en grande crainte, cette entrée ou paſſage eſt bien fourrée de ronces & d'épines.

Ce cercle eſt d'une grandeur proportionnée au nombre de Guerriers & du reſte de la Nation qui s'y retire, lorſque les ennemis ſont aux approches; il y a cependant quelques cabannes au dehors, où ſe font dans les momens de tranquillité les choſes les plus néceſſaires à la vie, comme la cuiſſon des viandes & du mahiz; ces cabannes d'ailleurs ſoulagent le Fort qui eſt toujours très étroit lorſque toute la Nation eſt obligée de s'y retirer.

La muraille de ces Forts eſt compoſée de gros pieux, qui ſont des corps d'arbres d'une braſſe de tour, de cinq à ſix pieds en terre, & de dix en dehors & appointés par le haut; les joints

de ces pieux, quoique ronds sont couverts en dedans d'autres pieux d'un pied de diamêtre ; cette muraille est garnie en dehors de demies tours à quarante pas de distance les unes des autres ; ils les font sans doute pour empêcher l'escalade. Le pied des pieux est appuyé en dedans par une banquette de trois pieds de large, & autant de haut, laquelle est elle-même appuyée de piquets frettés de branchages verds, pour retenir la terre qui est dans cette banquette.

Les plus instruits de ces peuples ; tels qu'étoient les Natchez *par nos soldats* font à environ cinq pieds au-dessus de cette banquette un espéce d'auvent avec des éclats d'arbres, pour se mettre à couvert de la grenade. Ils ont aussi des meurtriéres qui n'ont qu'une ouverture en dehors, & deux en dedans qui répondent toutes deux à la premiere ; ces meurtriéres sont immédiatement au-dessus de la banquette.

Au milieu du Fort est placé un arbre, dont les branches sont coupées à huit ou neuf pouces du corps de l'arbre pour servir d'échele. Cet arbre leur sert de guérite, d'où un jeune homme en faction peut découvrir l'Ennemi de

loin. Autour de cette échelle ſont quelques cabannes pour mettre les femmes & les enfans à couvert de la fléche de chûte. La porte de ces Forts eſt toujours du côté de l'eau ; ſi on peut les empêcher d'en aller prendre, on eſt aſſuré qu'ils ſeront réduits en peu de jours.

Préliminaire de Paix.

Lorſque les Naturels ſont las de faire la guerre ou pour mieux dire, lorſqu'ils ſont hors d'état par leur petit nombre de réſiſter à leurs ennemis, ils s'adreſſent à une Nation neutre & amie de ceux avec qui ils veulent faire la paix : ils vont en Calumet chez cette Nation par des pays qui ne ſont point fréquentés, ils menent avec eux des eſclaves qu'ils ont faites pendant cette guerre ; ils donnent ces eſclaves à ce peuple avec des préſens pour acheter la paix par le moyen de ces Commiſſionnaires à qui on l'accorde, parce qu'ordinairement ces médiateurs prennent le parti des ſupplians, les retirent avec eux & les adoptent, comme je l'ai dit ailleurs, pour ne (1) faire plus enſemble qu'une même Nation & ſous un même nom. Si au contraire les ennemis acceptent la paix qui leur eſt propoſée par la Nation neutre, les ſup-

(1) Voyez Tome II. Chap. XVIII.

plians vont porter le Calumet de paix & des préſens ; de cette ſorte la paix eſt conclue (2).

Il faut obſerver ici qu'il arrive quelquefois qu'en allant attaquer les autres, ils perdent quelques-uns de leurs Guerriers ; pour lors ils levent promptement, s'ils le peuvent, la chevelure à ceux des leurs qui ſont tués, pour ne point laiſſer de ſujet de gloire à leurs ennemis, & en même-tems des marques de leur défaite. Aureſte quand ils retournerent chez eux, de quelque maniere que les choſes ſe ſoient paſſées, le Grand Chef de Guerre paye à la famille ceux qu'il ne ramene pas ; ce qui rend ces Chefs plus ſoigneux de ménager leurs Guerriers.

(1) Voyez Tome I. Chap. VII.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus en ce Volume.

CHAPITRE PREMIER.

DES Graines & Légumes : Précaution qu'il faut prendre pour sémer le Froment. pag. 1

CHAP. II. Des Arbres Fruitiers de la Louisiane. 15

CHAP. III. Des Arbres de hautes futayes : Leurs qualités : Leur utilité : Maniere de construire une Pirogue : Façon de faire la cire qui croît sur l'Arbre Cirier. 30

CHAP IV. Des Arbustes : Des Excroissances : Construction d'un Canot d'écorse. 44

CHAP. V. Des Lianes : De quelqu'autres Plantes : Leurs vertus : Des Fleurs. 54

CHAP. VI. *Des Animaux Quadrupedes : Chaſſe générale & particuliere du Chevreuil : Du Loup Marinier.* 66

CHAP. VII. *Suite des Animaux Quadrupedes : De l'Ours : Preuve qu'il n'eſt point carnacier : Chaſe aux Ours : Huile d'Ours : De quelques Animaux carnaciers.* 77

CHAP. VIII *Suite des Animaux Quadrupedes : Des Reptiles.* 93

CHAP. IX. *Des Oiſeaux Carnaciers & Aquatiques.* 109

CHAP. X. *Des Oiſeaux des Bois : Chaſſe aux Pigeons Ramiers : Leur quantité prodigieuſe : Chaſſe aux Etourneaux.* 124

CHAP. XI. *Suite des Oiſeaux : Des armes & de la nourriture du Pic-bois : Du Colibri ou Oiſeau Mouche : Des Inſectes volans.* 13

CHAP. XII. *Des Poiſſons : Des Huitres & autres Coquillages.* 11

CHAP. XIII. *Travaux des Naturels de la Louiſiane : Conſtruction leurs Cabannes.* 164

CHAP. XIV. *Suite des Travaux & ouvrages des Naturels : Fabrique de leurs meubles, & de leurs voiture ar eau.* 178

CHAP. XV. *Habits & Ornemens des Naturels de la Louiſiane.* 190

CHAP. XVI. *Hiſtoire ou Deſcription des Nations Naturelles de la Louiſiane.* 203
Des Nations qui ſont à l'Eſt de cette Colonie.
CHAP. XVII. *Suite de l'Hiſtoire des Peuples de la Louiſiane : Des Nations qui ſont à l'Eſt du Fleuve S. Louis.* 216
CHAP. XVIII. *Suite de l'Hiſtoire des Peuples de la Louiſiane : Des Nations qui ſont à l'Oueſt du Fleuve S. Louis.* 229
CHAP. XIX. *Etabliſſemens ou Poſtes François : Du Poſte de la Mobile : Des embouchures du Fleuve S. Louis : Situation & Deſcription de la nouvelle Orléans. Capitale de cette Province.* 253
CHAP. XX. *Suite des Etabliſſemens François : Du Poſte des Nacthitoches : Du Poſte des Natchez : Du Poſte a Yazous.* 272
CHAP. XXI. *Suite des Etabliſſemens François : Du Poſte des Arkanſas : Du Poſte des Illinois.* 290
CHAP. XXII. *Des Mœurs & Coutumes des Peuples de la Louiſiane, & particulierement de celles des Natchez : De la Langue des Natchez.* 307
CHAP. XIII. *De la Religion des Naturel* 326

CHAP. XXIV. *Suite des Mœurs des Naturels : Des Fêtes des Natchez.* 352

CHAP. XXV. *Suite des Mœurs : Fête du Bled : Des autres Fêtes.* 363

CHAP. XXVI. *Suite des Mœurs : Cérémonies du Mariage.* 385

CHAP. XXVII. *Usages communs aux Peuples de l'Amerique Septentrionale : Déclaration de Guerre : Préparatifs de la Guerre.* 406

CHAP. XXVIII. *Suite de la Guerre : Festin de Guerre : Attaque par surprise : Supplice du Cadre : Description des Forts des Naturels en tems de Guerre.* 420

Fin du la Table de Tome Second.